TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11728 — DERNIÈRE ÉDITION 3 — MERCREDI 13 OCTOBRE 1982

UN DES AUTEURS PRÉSUMÉS DE L'ATTENTAT DE BOLOGNE EST ARRÊTÉ EN BOLIVIE

LIRE PAGE 42



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr ; Espagne, 80 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr. ; Libye, 0,350 DL ; Irlande, 78 p. ; Italie, 1 000 l. ; Liban, 350 P ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 55 d.

Tarif des abonnements page 21

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Épreuve de force en Pologne

La nature du système

En affirmant que « la régression du droit » en Pologne « tient moins aux circonstances qu'à la nature même du système », M. Mitterrand énonce une vérité d'évidence. Ce pays va de crise en crise parce que depuis plus de trente-cinq ans un régime lui est imposé qu'il ne supporte pas.

Les hommes qui se sont succédé à la tête du parti dominant n'étaient pourtant pas tous, loin de là, condamnables. Deux d'entre eux ont même fait figure, à un moment donné, d'artisans de la renaissance. MM. Gomulka et Gierek ont cependant l'un et l'autre achevé dans le drame et l'humiliation une carrière qui avait débuté à l'enseigne de l'espérance.

Les Polonais ont tiré la leçon de leurs désillusions constantes. Ils veulent bien faire semblant de s'accommoder du « socialisme réel » puisqu'ils n'ont pas les moyens de le renverser. Longtemps ils ont cru qu'ils avaient une chance de le transformer radicalement en obligeant le parti dominant à s'aligner sur une société allergique au marxisme-léninisme. Après dix mois d'état de guerre, proclamé pour accoucher d'une normalisation, comment pourraient-ils encore penser que le pouvoir est en mesure d'aligner la réalité sur l'ambition nationale ?

Dans ces conditions, les citoyens n'ont que la ressource de clamer à temps et à contretemps leur dégoût de l'ordre établi. C'est ce que viennent de faire, une fois de plus, les travailleurs de Gdansk et des ports de la Baltique. La grève qui a éclaté le 11 octobre montre qu'en dépit de la loi martiale la situation est toujours aussi explosive qu'en août 1980.

Ce mouvement-là paraît spontané. Les dirigeants clandestins de Solidarité ne comptaient pas réagir si vite à la mise hors la loi de leur syndicat, puisqu'ils avaient lancé pour le 10 novembre seulement un mot d'ordre de grève générale. Les travailleurs du chantier Lénine ont marqué sans plus attendre leur exaspération et confirmé ainsi que le pouvoir communiste s'y entend mieux que quiconque pour désespérer ses « Billancourt ».

Que veulent ces grévistes ? Le droit de garder le syndicat indépendant qu'ils avaient constitué, la libération de M. Lech Walesa et de ses camarades, l'amnistie pour les personnes condamnées en vertu de l'état de siège. Le fait même d'avoir à présenter de telles revendications montre le caractère totalement absurde de la situation. Voilà un régime qui se dit essentiellement prolétarien, mais qui, à la différence d'une vulgaire démocratie bourgeoise, ne peut vivre avec un syndicat authentique. Un régime qui s'autoqualifie de progressiste et qui enferme des militants coupables de s'être livrés à des activités parfaitement légales. Un régime qui va finir par présenter le général Jaruzelski comme l'archétype de l'ouvrier face à ces suppôts du capital que sont bien évidemment les travailleurs d'un chantier naval.

La crise polonaise est apparemment sans issue. Certes, la junte et le parti ont les moyens de se maintenir aux commandes. Mais pour commander quoi et à qui ? Les chefs peuvent briser les vagues successives d'opposants. Ils auront beaucoup plus de peine à mobiliser une société qui n'entend pas leur langage et pour qui la normalisation est une manière d'anéantissement.

Les ouvriers des chantiers de Gdansk poursuivent leur grève

Les grèves ont repris ce mardi 12 octobre à l'aube aux chantiers Lénine de Gdansk, dont les ouvriers avaient spontanément débrayé la veille et formé un comité de grève. A neuf heures du matin l'entreprise était encerclée par une colonne des unités motorisées de la milice, qui avaient dispersé lundi soir la foule venue apporter son soutien aux grévistes. On craignait qu'un assaut ne soit donné. Le mouvement touche aussi les chantiers de Gdynia.

A l'occasion du trente-neuvième anniversaire de l'armée polonaise le maréchal Oustinov, ministre soviétique de la défense, a d'autre part, assuré le général Jaruzelski du « soutien total » *de l'U.R.S.S. A son retour d'Afrique lundi soir, M. Mitterrand a, quant à lui, condamné la* « déplorable régression du droit » *que constitue la mise hors la loi de Solidarité. Le parti socialiste a appelé ses membres à se joindre, ce mardi à 18 heures, au métro Duroc, à la manifestation de protestation organisée par l'ensemble des confédérations syndicales, à l'exception de la C.G.T.*

Enfin, le Parlement européen a officiellement proposé M. Walesa pour le prix Nobel de la paix, dont le comité se réunissait ce mardi.

C'est la conclusion rituelle des communiqués officiels soviéto-polonais : « *La Pologne a été, est, et sera un maillon solide de la communauté socialiste.* » Lundi 11 octobre, les ouvriers du chantier Lénine se sont mis en grève sans même attendre le 10 novembre, date fixée par leur direction syndicale. Ils ont scandé une journée durant avant que la police n'intervienne : « *Solidarité a été, est et sera.* »

C'était dire leur refus d'accepter la mise hors la loi de l'organisation qu'ils avaient réussi à créer de haute lutte il y a deux ans. C'était dire surtout que leur adversaire beaucoup plus qu'un homme — le général Jaruzelski — c'est l'ensemble de cette « *communauté* » dont la capitale est Moscou. On n'aurait jamais trouvé il y a deux ans fût-ce un seul syndicaliste en Pologne pour s'en prendre publiquement à l'Union soviétique. Aujourd'hui, c'est elle, c'est son rôle, c'est le système qu'elle a imposé par la force dans toutes les démocraties populaires qui sont en question, et ce tournant là est beaucoup plus important pour l'avenir que le coup d'Etat.

Vers 17 heures, lundi — après la coupure des communications téléphoniques dès le début de la matinée, — ce sont les routes menant à Gdansk qui sont barrées. La décision de faire intervenir la police a été prise, et il n'y aura pas de témoins. Deux heures plus tard, lorsqu'on peut à nouveau pénétrer dans la ville, le spectacle qu'on y découvre dit assez la violence des affrontements. Les chaussées, rapporte l'envoyé spécial de l'A.F.P., Maryan Kafarski, sont jonchées de débris des barricades — poubelles et bancs publics — renversées par les blindés, de pierres, de poutres de bois et d'éclats de verre. Le calme, terrible mot, a été rétabli, mais les unités motorisées de la milice, les *zomos*, sont toujours en position aux abords du chantier Lénine, autour de la gare et du siège du parti et dans la vieille ville. Là, crissent sous les pneus des blindés légers et des canons à eau sillonnant les rues des restes de grenades lacrymogènes et fumigènes et de bombes assourdissantes. Un barrage interdit encore la direction de Sopot, dont la route passe devant l'ancien siège de Solidarité — le périmètre où les combats avaient été les plus violents le 31 août dernier.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

SOLIDARITÉ

L'émotion est à son comble dans la classe ouvrière. La liberté vacille. On dénonce le « terrorisme d'Etat », et les promesses de libéralisation non tenues. Des courageux se rassemblent devant les grilles des usines.

Le monde retient son souffle. La normalisation plane mais la solidarité s'affirme dans les dîners en ville : « Apostrophes » vivra !

BRUNO FRAPPAT.

Crise politique au Japon

M. Suzuki, vivement critiqué abandonne la direction du gouvernement et de son parti

Le premier ministre japonais, M. Zenko Suzuki, a indiqué, mardi 12 octobre, qu'il ne redemanderait pas, le 25 novembre prochain comme prévu, le renouvellement de son mandat de président du parti libéral démocrate. Il devra donc abandonner dans les prochaines semaines ses fonctions de premier ministre.

Les raisons de la démission de M. Suzuki ne sont pas indiquées, mais la politique économique qu'il menait était en butte à des critiques de plus en plus vives et sa popularité était en baisse. Il a annoncé sa décision à l'issue d'une réunion avec les principaux responsables du parti prédominant, le parti libéral démocrate (P.L.D.). Le nom de son successeur devrait être connu rapidement.

De notre correspondant

Tokyo. — La décision de M. Suzuki de ne pas briguer à nouveau la présidence de son parti équivaut à une démission car il perdra *ipso facto*, le mois prochain, ses fonctions de premier ministre. En effet, le président du parti au pouvoir est traditionnellement et automatiquement promu chef du gouvernement par l'empereur après le vote de la Diète. L'annonce de ce retrait a causé une surprise qui n'avait d'égale que celle suscitée par l'annonce, en juillet 1980, de la nomination à la tête du parti et du gouvernement de cet homme de l'appareil, presque inconnu du grand public. D'autant que tout semblait assurer à M. Suzuki une réélection confortable, sinon sereine. Du point de vue du décompte des voix et du soutien de plusieurs factions qui forment le parti libéral-démocrate, le premier ministre avait, de l'avis général, une forte avance face à ses concurrents éventuels. On lui assurait 244 voix sur un total de 420 députés et sénateurs de la majorité. Depuis plusieurs jours, il paraissait acquis pour tous, et en particulier pour la presse dont les titres et les calculs ne laissaient guère de place au doute, que, fort du soutien de la plus puissante de toutes les factions du P.L.D., celle de M. Tanaka, et en dépit de sérieux revers gouvernementaux dans la gestion de l'économie et des finances, M. Suzuki se succéderait à lui-même aux deux plus hautes fonctions du parti et du cabinet.

Aucune explication n'a, pour le moment, été avancée officiellement à l'appui de ce retrait. Lundi encore, au cours d'une réunion avec l'état-major de sa faction, M. Suzuki avait décidé de mettre au point sa stratégie pour sa réélection au poste de président du P.L.D. tout en s'efforçant d'éviter une confrontation ouverte avec les factions dissidentes de son parti

R.-P. PARINGAUX.

(Lire la suite page 4.)

Forte hausse à Wall Street

A Wall Street et sur la plupart des autres places financières du monde, la journée du lundi 11 octobre aura été marquée par une forte hausse des titres, due à l'attente de nouvelles baisses des taux d'intérêt après le discours de M. Volcker président du Système de réserve fédéral (Institut d'émission américain) annonçant, samedi, l'abandon « provisoire » *des normes strictes edictées par le « Fed » en matière de croissance de la masse monétaire.*

La fin du monétarisme

A Wall Street, l'indice Dow Jones (moyenne de trente valeurs industrielles) a, pour la première fois depuis le 28 avril 1981 — l'« effet Reagan » jouait alors à plein, — dépassé la cote des 1 000 pour s'établir à 1 012,79, gagnant plus de 25 points dans la journée, après avoir progressé de 79 points la semaine dernière. A Londres, c'est la montée des cours des valeurs à revenu fixe qui était mise en vedette (elles ont aussi connu un jour faste à New-York), mais les actions ont aussi enregistré des gains importants.

La cause de ce mouvement quasi général est l'orientation persistante à la baisse des taux d'intérêt et le sentiment largement partagé que les autorités monétaires américaines, malgré le langage précautionneux dont a usé samedi M. Volcker (*le Monde* du 12 octobre), sont effectivement en train de modifier en profondeur leur doctrine. Certains observateurs vont jusqu'à comparer l'exposé du président du Système de réserve fédéral du 9 octobre à Hot-Springs à l'annonce le 6 octobre 1979, par le même Paul Volcker, des nouvelles méthodes d'intervention, d'inspiration « monétariste », du « Fed ». Autrement dit, il s'agirait beaucoup plus que du simple « *changement technique, n'impliquant aucune modification de la politique suivie* » auquel se référait M. Volcker samedi.

Rappelons que, depuis octobre 1979, le « Fed » s'était donné pour tâche prioritaire de limiter la croissance de la masse monétaire (mesurée par son expression en principe la plus simple, le montant des dépôts bancaires à vue plus celui de la circulation des billets), sans se préoccuper du niveau des taux d'intérêt. Chaque fois que les statistiques hebdomadaires indiquaient une augmentation des moyens de paiements à la disposition de l'économie plus rapide que les normes annoncées par les autorités, celles-ci « serraient la vis » en vendant sur le marché des titres (bons et obligations du Trésor), ce qui avait pour effet de réduire les réserves disponibles des banques, tout en faisant monter automatiquement le niveau du loyer de l'argent (puisque les cessions de titres pesaient sur leurs cours).

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 41.)

Reconstruire l'Université

M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, doit présenter au conseil des ministres du mercredi 13 octobre les grandes lignes de la future loi d'orientation de l'enseignement supérieur, qui devrait se substituer au texte élaboré en 1968 par M. Edgar Faure.

Deux grandes orientations, proposées par M. Claude Jeantet — chargé par M. Savary de préparer cette réforme, — semblent déjà avoir reçu l'aval du ministre : il s'agit de la démocratisation, donc de l'augmentation de la population étudiante, et ensuite du développement de la formation professionnelle finalisée, qui doit permettre aux étudiants de trouver des emplois correspondant à leur qualification.

Ces deux objectifs entraînent de nombreuses modifications du système d'enseignement supérieur, bouleversant habitudes corporatistes et pesanteurs administratives. Avant de déposer son projet de loi à l'Assemblée nationale, qui l'examinera au printemps, M. Savary entend continuer la concertation engagée par M. Claude Jeantet. Le débat commence.

I. — De mai 68 au 10 mai 81

par SERGE BOLLOCH

Réponse partielle aux cris de la rue, la loi d'orientation du 12 novembre 1968, qui régit encore l'enseignement supérieur, n'était pas le résultat de longues études. Habile, M. Edgar Faure avait su s'entourer d'universitaires qui avaient déjà réfléchi à la manière de faire évoluer des structures trop figées. Mais le gouvernement de l'époque cherchait moins à promouvoir une véritable réforme qu'à supprimer une source de contestation.

« *La loi d'orientation est une solution politique à un problème politique* », écrivait, en 1980, M. Georges Vedel (1). Selon lui, « *il s'agissait de permettre la remise en route des universités et, pour cela, d'accorder un certain nombre de satisfactions aux minorités actives capables de perpétuer les désordres. D'autre part, il s'agissait de réaliser au Parlement une majorité aussi large que possible.* »

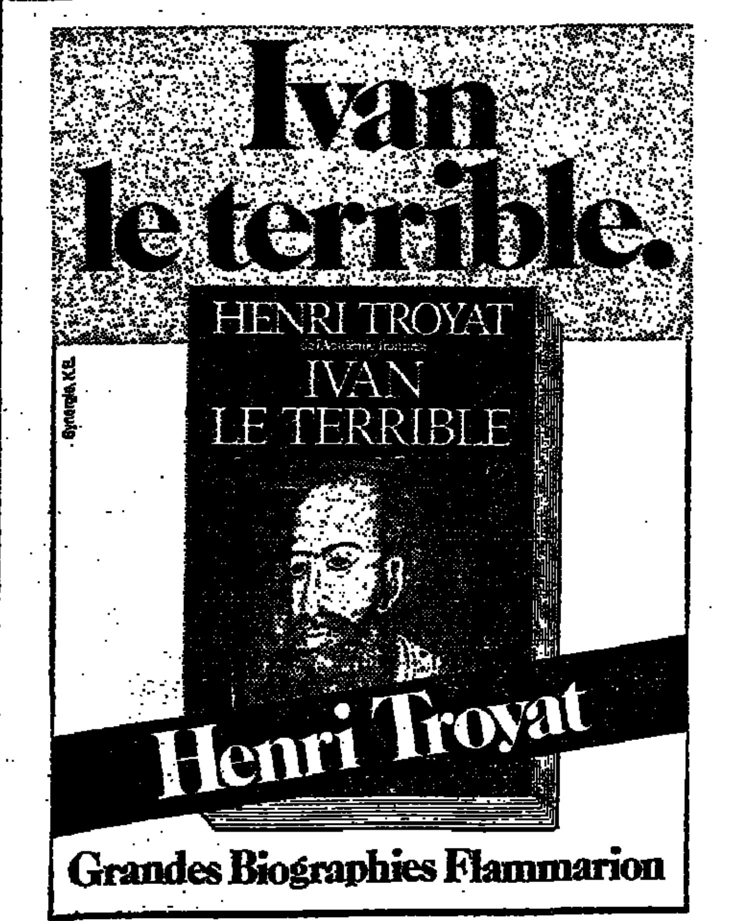
Quatorze ans plus tard, l'enseignement supérieur vit toujours sous le régime d'une loi rédigée dans la hâte. En outre, de nombreuses dispositions de celle-ci n'ont pas été appliquées, d'autres ont été modifiées ou même supprimées par les successeurs de M. Edgar Faure. Les trois principes de cette loi : l'autonomie, la participation et la pluridisciplinarité ont connu des fortunes diverses.

L'autonomie d'établissements qui reçoivent la quasi-totalité de leur financement de l'Etat n'a guère favorisé de grandes innovations. Elle a surtout fourni des arguments pour critiquer une administration centrale dont les universitaires attendaient tout.

La participation, en revanche, a mobilisé plus d'énergies. Différentes forces corporatistes, politiques ou syndicales se sont disputé un pouvoir qui restait toujours bien faible au regard de la tutelle exercée par l'Etat.

(Lire la suite page 15.)

(1) « *Autonomie et participation. Bilan de la loi d'orientation* ». Revue française d'administration publique. Juin 1980.



MAGRITTE ET LES AUTRES EN BELGIQUE

Les gaietés du surréalisme

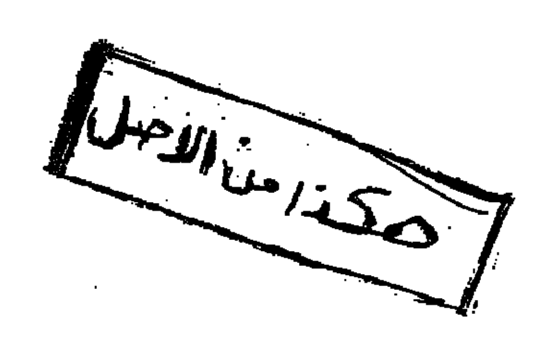
La publication d'un livre de Marcel Marien avait sorti de l'ombre les documents sur le surréalisme en Belgique. Ils figurent, aux côtés des œuvres, dans une exposition des musées royaux de Bruxelles, qui présente trois cents tableaux, sculptures et objets. On le voit bien, une fois calmée l'agitation du moment : pour la peinture, Magritte est tout le surréalisme belge. Vient ensuite Paul Delvaux. Et pourtant, le premier a pris le mouvement alors qu'il était déjà lancé. Le second ne s'y est mêlé que très peu, préférant son monologue avec les fantasmes qui nourrissent son œuvre.

Les deux sont des fleurs singulières. Elles ont germé sur le terreau poétique qui envahit la scène artistique bruxelloise vers 1924 à la suite des dadaïstes parisiens. Poètes et scribes jetaient au vent des feuilles libres, pleines d'une jactance virulente, où ils parodiaient Proust et Valéry, Gide et Paulhan, Drieu La Rochelle... Une manière d'affirmer des affinités culturelles, et de s'en démarquer.

On les retrouve, ces papiers volants, sagement « muséifiés » après avoir été collectionnés par E.L.T. Mesens notamment, l'infatigable animateur du groupe. Tracts imprimés du même Mesens, pages écrites et dessinées de Paul Colinet, photos de Paul Nougé, Max Servais, collages de Scutenaire, de Marcel Lefrancq, de Joostens, dessins d'Armand Simon, objets de Marcel Marien... Tous ces agitateurs avaient l'allure ordinaire de bons bourgeois en costume gris et chapeau mou. Tous vivaient d'un métier tranquille et rangé d'employé d'administration, ou de quelque occupation marginale, qui leur laissait des loisirs.

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 19.)



Le Monde

idées

P.L.M.

Paris—Lyon—Marseille. Le débat s'enfle sur la modification du statut des trois métropoles. Pour Paris, Pierre Uri estime que toute la difficulté tient au fait que la capitale est à la fois commune et département et pense qu'une communauté urbaine devrait être instaurée sur l'ensemble de la zone que couvrent les transports parisiens. Pour Nicole Bricq, rapprocher les élus des administrations, bâtir ainsi une ville solidaire, c'est la façon la plus sûre de travailler à son unité. Dominique Bidou trouve bâtard le système proposé par le gouvernement du fait du jumelage de deux scrutins, l'un pour les arrondissements, l'autre pour les villes entières.

La force tranquille de la démocratie

par NICOLE BRICQ (*)

LE débat qui s'ouvre sur Paris, nous entendons assumer la responsabilité de l'animer. Nous avons quelque fierté à ce qu'ainsi la force tranquille de la démocratie chemine d'un bon pas. Il n'est ni de notre propos ni de notre responsabilité de présenter le détail du projet du gouvernement. Ce qui nous semble en revanche être notre rôle est d'en expliquer le sens. Cela tient très simplement en trois idées : une démocratisation de la capitale pour la moralisation de sa vie politique, une décentralisation dans la capitale pour une ville unie et solidaire, un appel à l'initiative pour décider ensemble.

La Ville de Paris — les Français et même les Parisiens s'en souviennent-ils ? — est sortie lors des municipales de 1977 d'un régime d'exception qui fait du préfet l'exécutif des affaires des Parisiens, le véritable maire de Paris. Une réforme du statut de Paris fut décidée par le gouvernement de Giscard et de Chirac — elle nous semblait insuffisante, mais cela eût dû constituer un progrès.

Un maire de Paris et non plus un préfet ! Un élu du peuple et non plus une tutelle administrative ! Les mœurs politiques du maire de Paris et de ses proches ont fait que ce qui était à tout prendre un mieux aboutisse à une régression de la vie démocratique. Il fallait (et il faudra) respecter les réalités politiques entre la ville dans son ensemble et les arrondissements, une équité conforme aux choix politiques exprimés localement dans l'intérêt de la commune tout entière. Tel n'est pas le cas présentement avec l'actuel statut de Paris et, notamment, à travers les commissions d'arrondissement, ces structures que si peu de Parisiens et *a fortiori* de Français connaissent.

Les commissions d'arrondissement regroupent les élus de l'arrondissement pour un tiers, des officiers municipaux désignés par le seul maire pour un autre tiers, des réprésentants d'associations nommés également par la majorité dont le maire est l'expression pour un dernier tiers. Cela revient, en fin de compte, à remettre en cause par différents artifices les choix des électeurs. Bref, à chaque fois que les Parisiens désignaient un élu, la maire de Paris déléguait deux de ses amis. Une manière comme une autre de corriger leur choix. La réalité des choix politiques des différents arrondissements ne doit pas être masquée, quelle qu'elle soit. Sans doute fallait-il déjà que la représentation du peuple soit pluraliste, et c'est le sens de la réforme électorale votée en juillet 1982, qui introduit les mécanismes proportionnels propres à assurer la diversité de la représentation. L'essentiel est le respect du choix des électeurs, c'est bien le sens de la moralisation de la vie politique...

Une ville unie et solidaire

Il faut savoir que les actuels officiers municipaux (un tiers des commissions d'arrondissement) sont, pour la plupart, les battus des dernières élections municipales, les affidés de l'actuel maire et souvent les futurs candidats contre les actuels élus de la population. Il faut savoir que les élus dans leurs arrondissements, s'ils sont de gauche, ont peine à y tenir réunion, voire permanence. Il faut savoir que des députés de droite, battus en 1981, sont devenus chargés de mission du maire et continuent d'exercer ce qui n'est plus leur mandat aux frais du contribuable parisien. L'on nous dit que la réforme du statut de Paris est dépensière. Voyons aussi les économies qu'elle entraîne. Les officiers municipaux, les chargés de mission au nombre incertain, qui payait tout cela ? Nous souhaitons que les élus soient enfin responsables devant ceux qui les mandatent, cela sera chose faite avec l'institution de conseils d'arrondissement.

Des conseils d'arrondissement élus, assurant, qui plus est, la représentation des majorités et des oppositions politiques, cela n'est pas un progrès, c'est un gigantesque bond en avant sur le chemin de la responsabilité dans l'exacte moralité de la vie politique voulue par les citoyens. Et tant pis pour ceux qui s'accommodent, semble-t-il, si mal de la légitimité que confirme le suffrage des élections.

La décentralisation de la capitale viendra demain de la décentralisation voulue par le projet du gouvernement. Cela nous semblait relever du simple bon sens, de l'évidence qui saute aux yeux de chacun. Et voilà que l'on entend sur le sujet des couplets de la plus invraisemblable mauvaise foi.

Qu'est-ce que cela signifie une décentralisation dans un pays centralisé comme était le nôtre ? Cela veut dire que, pour un certain nombre de domaines, ce qui peut être décidé à Quimper, à Bayonne, à Strasbourg, à Calais, il est inutile que cela remonte à Paris. Cela veut dire que la machine administrative doit être allégée au profit d'une plus grande célérité de la conduite des dossiers. De ce mouvement-là, seules les pesanteurs bureaucratiques sortent perdantes. Cela met en cause l'unité de la nation ? Cela constitue-t-il la menace de conflits permanents ? Bien sûr que non et pour des raisons simples : les orientations de la nation s'inscrivent dans le budget de l'Etat voté par l'Assemblée nationale ; les compétences des collectivités locales sont définies par la loi ; le transfert des compétences assurées jusqu'alors par l'Etat et dévolues désormais à des collectivités territoriales, régions, départements ou communes, est assorti du transfert corrélatif des moyens financiers et humains pour les assumer.

Pourquoi ce à quoi nous nous engageons à l'échelle du pays pourrait-il ne pas se faire pour la gestion d'un aussi grand ensemble humain que la capitale ? Pourquoi ce qui peut être décidé dans les arrondissements dans le cadre de compétences limitativement définies devrait-il être tranché place de l'Hôtel-de-Ville et nourrir ainsi une forme parisienne de bureaucratie ?

Le bon sens exigeait que l'on confiât aux conseils d'arrondissement, dès lors qu'ils seraient responsables devant l'électeur et pourvus de moyens, le soin de gérer le quotidien, le Conseil de Paris restant maître des grandes orientations et des choix budgétaires qu'elles impliquent. Comment peut-on disconvenir que la gestion des équipements de la petite enfance, que l'entretien des squares et des jardins, que les conditions de fonctionnement des maisons de quartier... bref, que ce qui relève de l'animation de la vie locale doit être débattu et tranché au plan local ? Les conseils d'arrondissement disposeront de moyens financiers sous forme d'une dotation allouée par la Ville. Ainsi auront-ils des recettes votées par la Ville. Cela n'a rien d'extraordinaire. La Ville de Paris reçoit comme l'ensemble des communes de France une dotation globale de fonctionnement prise sur le budget de l'Etat. Le maire de Paris n'a pas voté le dernier budget ; il n'a pas pour autant décliné la dotation globale de fonctionnement. Il en ira de même demain entre la Ville et les arrondissements qui seront d'une majorité autre que celle du Conseil de Paris. Nous pensons pour notre part que le rapprochement entre élus et administrés au cœur des besoins de ces derniers est une véritable clé de l'épanouissement des solidarités : bâtir ainsi une ville solidaire, c'est la façon la plus forte, la plus sûre et la plus digne de travailler à son unité.

L'imagination de chacun pour décider ensemble

L'unité de la capitale, il n'était que temps de s'y attacher. Depuis des années nous la voyons se désagréger. La dégradation de la vie sociale, la montée des ghettos, la déshumanisation des rapports entre les gens, tout concourait à un inexorable déclin de l'unité de la ville. Nous sentons se dessiner une ville à deux vitesses, un Paris de la richesse réservé à quelques-uns et un Paris d'îlots, c'est-à-dire une situation génératrice d'insécurité, de vraie misère. Ni l'un ni encore moins l'autre de ces mouvements ne sont acceptables pour la majorité des Parisiens, qui entendent vivre dans une ville réunie. C'est à ce niveau-là que se pose la question de l'unité de la capitale. C'est du renforcement des solidarités locales que l'unité va renaître.

Pour le reste, et nous avons en particulier en tête le rayonnement de la capitale dans l'Hexagone et au-delà de nos frontières, il est d'une évidence aveuglante que, depuis le 10 mai 1981, Paris a repris le chemin de la tradition profonde à laquelle nous sommes, socialistes, attachés : de grands projets d'aménagement, la vocation pour Paris affirmée et entendue à être le siège de l'Exposition universelle et aussi une place recouvrée de grande capitale diplomatique.

S'il est ainsi vrai que Paris peut reprendre le chemin de sa dignité, de son unité, pour réussir il faut l'intelligence de tous, l'effort de chacun, l'ambition du plus grand nombre. Notre entreprise est élevée, c'est ce qui la voue au succès. Nous aurons fait le pari de faire vivre la démocratie, de savoir inviter demain la façon de décider ensemble.

Nous n'entendons pas en rester aux mots. Il ne s'agit pas pour nous de dire que l'on va « faire de la concertation » mais de préciser comment on va le faire. Nous n'avons en aucune manière l'exclusivité de l'imagination et de la force de proposition en la matière. Il revient au débat démocratique des semaines qui viennent de donner du contenu à l'ambition de décider ensemble et en particulier au mouvement associatif de s'exprimer à ce niveau..

Pour notre part, nous pensons qu'il est nécessaire de créer au niveau du Conseil de Paris des commissions extra-municipales sur les différents thèmes intéressant la vie des Parisiens et au niveau des arrondissements de mettre en place des commissions consultatives où les associations pourront s'exprimer. Cela serait déjà un pas. Il nous faut aller plus loin et d'abord organiser la circulation de l'information, qui est la condition d'un véritable débat public. Les équipements publics locaux, en particulier les maisons de quartier, ateliers... et pourquoi pas les écoles, centres sociaux... doivent devenir les supports d'un réseau de communication. D'autres structures doivent naître pour l'urbanisme de nos quartiers, pour que s'affirme le droit à l'habitat, pour que la création soit vivante...

Le maire sortant de Paris s'est cru jusqu'alors autorisé à faire entendre que le projet de démocratisation de la capitale visait à entamer son pouvoir (qu'il doit juger, sans doute, éternel). Sa coupable conviction à se considérer comme son propre successeur l'aveugle. Qu'il sache que c'est parce que justement nous sommes candidats à lui succéder pour gérer autrement la capitale que nous nous félicitons que souffle un air nouveau de démocratie.

(*) Premier secrétaire de la fédération de Paris du Parti socialiste.

Les embarras de Paris

par PIERRE URI

GRANDS dieux, quel tumulte ! Les majorités conservatrices aux conseils de Paris et de Lyon se mobilisent. Va-t-on voir à nouveau les murs couverts d'affiches, des pages entières de journaux achetées à grands frais pour appeler les habitants à sauver Paris ? Ne dirait-on pas une levée en armes contre un nouveau manifeste de Brunswick : *« Bientôt on cherchera sur les rives de la Seine si Paris a existé. »* Rassurez-vous, bonnes gens : le pouvoir central ne songe ni à assiéger votre place, ni à bombarder vos demeures, ni à dynamiter vos monuments. Ce qui est en jeu n'est que de savoir si Passy représente au mieux la Goutte-d'Or.

Manœuvre pour réduire les pouvoirs de M. Chirac ? La vraie opération politicienne, on l'a oublié, c'était de couper Paris de sa banlieue immédiate, de l'ériger en département. Le prétexte était qu'il n'est pas possible d'administrer efficacement des masses de plus de deux millions d'hommes. Comme si Londres, New-York et Tokyo n'étaient pas quatre fois plus peuplés. Le mouvement allait au retour des autres métropoles dans le monde, il y a un Grand Londres, un Grand New-York, un Grand Berlin et même un Grand Bruxelles, où plusieurs communes coexistent, sans évoquer le film célèbre *Passeport pour Pimlico*. Du coup les départements de la région parisienne étaient redessinés suivant les plus bizarres contours — il est commode pour les habitants d'Antony d'aller chercher leur préfecture à Nanterre ! Et comme si la ligne idéale, comme Giraudoux baptisait les frontières, était plus marquée sur le sol entre l'Etoile et Neuilly, entre Stalingrad et Pantin, que la distance entre le parc Monceau et Ménilmontant, entre les hôtels particuliers du Ranelagh et les tours du quartier Italie. L'arrière-pensée, on la voit bien. Il est plaisant de prétendre que notre capitale n'a de réalité que dans les limites fixées par Haussmann au siècle dernier. Mais la hausse des terrains, le niveau des loyers, les opérations des promoteurs ont chassé les couches populaires de la grande ville. En isolant la capitale, on l'arrimait à une majorité bourgeoise.

Ainsi Paris est la seule commune qui soit en même temps un département. C'est un cas unique en France, cela n'a jamais été ni ne sera jamais celui de Marseille. La confusion des unités territoriales est même un cas unique dans le monde. En se plaçant sur ce terrain il n'y avait pas à accepter aussitôt que Marseille suive le sort de Paris ; et si les Lyonnais ne veulent pas qu'on découpe leur municipalité, qu'ils demeurent donc comme ils sont. Mais l'ambiguïté de la situation parisienne appelle à l'évidence un statut particulier.

A-t-on oublié dans quelles contradictions le Conseil d'État s'est empêtré ? Quand M. Chirac, président du conseil général de Corrèze, est devenu maire de Paris, la haute juridiction n'y a vu aucune incompatibilité, malgré la loi qui interdit de présider deux conseils généraux. Quand les pouvoirs des préfets ont été transférés au président de ce conseil, la même juridiction a opiné que M. Chirac était chef d'un département et, à ce titre, se voyait transférer ceux du préfet de Paris. Faut-il penser qu'il possède ou ne possède pas cette qualité suivant qu'elle le dessert ou le sert ?

Soit dit au passage, il était peut-être imprudent d'investir les présidents des conseils généraux de tant de pouvoirs sans modifier les conditions dans lesquelles ils étaient élus. Ils le sont par une majorité du conseil général, mais les cantons, qui ont chacun un représentant, sont si inégaux que la répartition des élus peut déformer celle de l'électorat. Pourquoi un président de conseil général ne serait-il pas dans son département, comme le président de la République dans le pays, élu au suffrage direct ?

Paris à la fois commune et département, toute la difficulté vient de là. Et il n'y aurait logiquement que deux issues. Un département comporte normalement une pluralité de communes. Il serait donc normal d'ériger les arrondissements, séparément ou regroupés, en municipalités de plein exercice. L'autre issue, ce serait de reconstituer l'ancien département de la Seine, où Saint-Denis et Bobigny, aussi bien que Neuilly et Sceaux, participeraient à l'équilibre politique.

Mais on ne reviendra pas en arrière, et le gouvernement a accepté que Paris soit à la fois département et commune. Par un côté il est trop grand. M. Chirac lui-même l'avait reconnu en instaurant des commissions d'arrondissement. Seulement il les nommait lui-même. Il faut quelque audace pour protester quand elles vont être élues et recevront des pouvoirs décentralisés sur ce qui touche directement la vie des citoyens, c'est-à-dire l'aide sociale et l'attribution des logements. A l'autre bout, Paris est une unité trop petite. On n'a pas osé y borner la zone des communications urbaines du téléphone. La Régie autonome des transports parisiens déborde vers l'ensemble de la région. Et sans doute l'État participe-t-il largement à son financement, mais aussi la région Ile-de-France : on se demande bien pourquoi l'Oise ou les Yvelines se trouvent ainsi associées à la charge de services dont elles ne profitent pas.

La solution se dégage d'elle-même. Quelles que soient les limites des départements, une communauté urbaine devrait être instaurée sur l'ensemble de la zone que couvrent les transports parisiens. On sortirait ainsi des difficultés qu'entraîne la multiplicité des autorités responsables.

Le maire de Paris n'aurait pas plus à protester contre la présence d'un président de la communauté urbaine que ne l'a fait le maire de Lille, qui, aussi bien que lui, est devenu premier ministre.

Un tremplin politique

Mais ce qui fait de Paris un tel tremplin politique, si jalousement défendu par celui qui s'y est installé, c'est une facilité singulière. Les règles d'attribution des dotations que fait le budget d'État aux collectivités sont telles que la ville où le revenu par tête est de loin de plus élevé du pays reçoit de l'État beaucoup plus par habitant qu'aucune autre commune, une fois et demie au moins ce qui va aux agglomérations industrielles ou aux communes-dortoirs de la périphérie. Que les projets culturels et les programmes sociaux se développent, on s'en félicite. Qu'ils s'accommodent d'impôts locaux moins lourds que dans le reste de la France et qui montent moins vite, ce n'est pas un miracle de gestion : tout simplement, à travers les dotations de l'État, c'est en partie la Lozère et la Basse-Bretagne qui paient. Une réforme majeure dans le financement des collectivités locales s'impose.

Les incroyables déséquilibres ne pourront être évités que si les transferts par l'État obéissent à un critère unique : compenser l'insuffisance du potentiel fiscal de chaque commune, c'est-à-dire des recettes qu'elle obtiendrait en appliquant les taux moyens nationaux des contributions locales aux bases situées sur son territoire, activités économiques, valeurs des terrains, des immeubles, des logements. L'Hôtel de Ville apparaîtra comme un fief moins enviable quand il faudra réduire les largesses ou alourdir les impôts parce que Paris cessera d'être subventionné par le reste du pays.

La fin des dissidents

par DOMINIQUE BIDOU (*)

CRÉER un nouvel hybride, tous les biologistes le savent, n'est pas chose aisée. En matière électorale, le gouvernement tente de croiser le poisson et l'oiseau : il crée un système compliqué, majoritaire mâtiné de proportionnelle, et il veut l'appliquer dans des villes découpées en secteurs.

Or il faut choisir. La loi électorale imaginée pour les villes de plus de trois mille cinq cents habitants se donne pour objectif d'assurer des majorités stables et confortables. Le découpage en secteurs brise cette logique, car rien ne garantit qu'une majorité de ce type résultera de l'addition des scrutins de secteurs. Je n'ose penser, comme certaines mauvaises langues ont pu le dire pour Marseille, qu'il s'agisse d'un habile montage destiné à renforcer artificiellement le poids d'un secteur par rapport à un autre...

Le système majoritaireproportionnel implique à l'évidence une circonscription unique. Les élections municipales à Paris, à Lyon et à Marseille seraient donc le jumelage de deux scrutins, l'un pour les arrondissements, l'autre pour les villes entières.

Ou alors, c'est la division en secteurs. Dans cette hypothèse, la seule manière d'introduire la proportionnelle est de l'appliquer à l'état pur, en utilisant les restes au niveau « ville entière ». Le nombre de sièges à pourvoir dans les petites circonscriptions est, en effet, trop faible pour permettre une répartition équitable des restes par secteur. Il est alors possible de ne voter qu'une fois les règles de répartition variant selon le niveau considéré, conseil d'arrondissement ou conseil municipal.

Le système proposé aujourd'hui par le gouvernement est bâtard et ne trouve guère de justification théorique. Il a pour effet d'éliminer les formations indépendantes, celles qui refusent d'entrer dans le dilemme simpliste droite-gauche. Il renforce la bipolarisation artificielle d'un pays victime des « avantages acquis » des gros partis qui veulent protéger leur monopole. Sans se soumettre à leur loi, sans accepter leur « parrainage », il ne sera pas possible d'entrer au conseil municipal des trois plus grande villes de France.

L'objectif de cette réforme électorale pernicieuse serait-il d'interdire aux écologistes l'accès aux conseils municipaux là où ils avaient les meilleures chances, tant par leurs précédents résultats que du fait du grand nombre de sièges à pourvoir ? ou bien serait-il de les contraindre à faire acte d'allégeance, si possible au P.S.

Et pourtant l'opinion souhaite sortir du jeu bipolaire. Les seules élections récentes réellement à la proportionnelle, les régionales en Corse en août, l'ont montré avec éclat : malgré la puissance des clans et des appareils, près du tiers des élus sont des dissidents qui ont refusé la loi des grands partis, dissidents de ces partis ou dissidents par nature comme les autonomistes.

Quand les règles du jeu autorisent vraiment les électeurs à choisir, les « grandes familles » politiques sentent leurs fauteuils trembler. Il leur faut donc fermer la porte, et cela a bien fonctionné jusqu'à présent puisque, malgré des scores honorables (souvent supérieurs à 10 % aux municipales de 1977), les écologistes sont toujours exclus, alors qu'en Allemagne et en Belgique ils sont élus avec des résultats plus modestes.

Il est temps que tous ceux qui refusent la simplification abusive du débat politique et la règle du « tout ou rien » s'unissent pour dénoncer l'entente cordiale des partis dont le but premier est d'assurer leur mainmise sur la vie politique, et dont les joutes spectaculaires occultent des questions aussi fondamentales que les conditions de vie quotidienne des Français. Au-delà des grandes théories, les écologistes veulent, à l'occasion des élections municipales, se battre pour des objectifs concrets et appréhendables au niveau communal. Ils sont prêts à travailler pour cette échéance avec tous ceux qui s'inquiètent du dérapage des enjeux de ce scrutin. Le gouvernement comme l'opposition ne veulent-ils pas en faire un test de leur audience respective ?

« Municipalisons les municipales », pour reprendre un slogan vieux de bientôt six ans, mais hélas ! toujours valable. « Dissidents » du régime, qui refusons de nous soumettre aux diktats de la « bande des quatre », unissons-nous.

* Animateur des Amis de la Terre.

Le Monde **étranger**

AMÉRIQUES

Guatemala

Les massacres d'Indiens prennent les proportions d'un génocide

L'organisation Amnesty International a affirmé, le lundi 11 octobre à New-York, que deux mille six cents paysans, des Indiens pour la plupart — surtout des femmes et des enfants — ont été assassinés au Guatemala depuis la prise de pouvoir du général Efrain Rios Montt, le 23 mars dernier. Elle indique qu'on lui a rapporté de nombreux cas de tortures, de mutilations et de massacres commis par des unités de la défense civile et de l'armée.

Dans son combat en faveur des prisonniers d'opinion, Amnesty International ne peut guère agir au Guatemala. Et pour cause. « *Dans mon pays*, nous expliquait amèrement un Guatémaltèque, *il n'y a pas de détenus politiques, il y a seulement des assassinats politiques.* »

Endémique depuis plus d'un quart de siècle, la violence a repris de plus belle depis que le général Efrain Rios Montt a proclamé l'état de siège, le 1er juillet (*le Monde* du 2 juillet). L'apparente accalmie enregistrée au lendemain du coup d'Etat du 23 mars aura été de courte durée et les promesses d'apaisement du nouveau maître du pays ont fait long feu. En mai, les journaux guatémaltèques avaient dénombré cinq cent soixante-dix-sept tués. Cinq cent trente-deux personnes ont trouvé la mort en juin pendant la durée de l'offre d'amnistie de trente jours vainement proposée à la guérilla pour déposer les armes.

La presse est maintenant réduite au silence. En juillet et en août, six cent vingt et un assassinats ont officiellement été recensés dans les campagnes, en majorité de paysans indiens victimes d'une répression déchaînée.

Pour la première fois, quatre membres présumés de l'Armée de la guérilla des pauvres (E.G.P.), l'un des quatre mouvements clandestins, ont été passés par les armes le 17 septembre dans un cimetière de la capitale. En vertu de l'état de siège, les accusés ont été condamnés à mort par une cour martiale spécialement créée « *pour juger les actes de subversion* ».

Le même tragique scénario se repète chaque fois à un ou deux détails près. « *Des inconnus armés* » font irruption, investissent les masures, tirent à vue sur tout ce qui bouge ou ne bouge pas. Des femmes, des vieillards, des enfants, quelquefois des hommes tombent sous les rafales. Les « inconnus » s'égaillent ensuite dans les forêts et les ravins environnants pour traquer ceux qui ont réussi à fuir. A nouveau des tirs, puis le forfait accompli, le silence de la mort tombe sur le village ou le hameau. Les tueurs disparaissent.

La presse guatémaltèque en est réduite à publier la version officielle de ces faits sanglants. Les journaux mexicains s'en font parfois l'écho, tandis que des communiqués laconiques rapportent des « affrontements » entre l'armée et la guérilla. Sinistre comptabilité d'une sécheresse déshumanisée où s'égrènent des dizaines de noms aux résonances autochtones, marquant d'un bout à l'autre du pays le calvaire des Indiens du Guatemala. Nebaj, Cotzal, Uspantan, San-Mateo Ixtatan, San-Miguel, Acatan, Rabinal, San-Cristobal, Verapaz, Xalbal-Ixan, même Chichicastenango, naguère halte privilégiée des touristes : sur les hauts plateaux du Nord-Ouest, presque chaque hameau, chaque village, est frappé. Sans compter les récoltes et les forêts incendiées, les hameaux rasés, habitations et habitants confondus.

Dans cette « *bataille finale contre la guérilla* », l'armée pratique la tactique de la terre brûlée. Pour que la population soit mieux contrôlée, des milliers d'Indiens ont été déplacés dans des « villages stratégiques » et certains d'entre eux embrigadés dans des milices paysannes. Terrorisés, de nombreux rescapés ont gagné le Mexique. D'après des responsables de l'ONU, plus de neuf mille familles se seraient réfugiées dans ce pays voisin depuis la proclamation de l'état de siège.

« Les Indiens sont des subversifs »

Fin août, le quotidien *El Dia* de Mexico rapportait qu'une centaine d'Indiens avaient été massacrés à Santa-Anita, La Canca et San-Martin, Jilotepeque, dans la région de Chimaltenango. Le *New-York Times* du 18 septembre relatait des faits analogues à Las Pacayas, près de Coban. Parmi des dizaines d'autres, citons le témoignage d'un survivant de la tuerie du 14 juin dans le hameau de Pambach, près de San-Cristobal, dans l'Alta-Verapaz : « *Un hélicoptère a d'abord lâché une rafale, blessant un enfant, puis des hommes armés sont arrivés, les uns en uniforme vert et les autres en civil, tous armés, et ils nous ont encerclés dans le village. Quelques-uns d'entre nous sont parvenus à s'enfuir et à se cacher dans la forêt, mais les hommes armés les ont poursuivis et les ont tués. Au total, quatre-vingt-seize morts, dont une majorité de femmes et d'enfants qui ne couraient pas assez vite pour s'échapper. Et parmi les morts, des gens venus d'autres hameaux qui n'ont plus ni maison ni lopin de terre à travailler parce que des hommes armés les ont chassés de chez eux et qu'ils ne savent plus où aller. Nous demandons seulement que cela se sache, qu'on vienne voir ce que nous avons subi, qu'on dise à la radio et dans les journaux que nous voulons vivre en paix dans nos villages, sans bombe et sans qu'on vienne nous massacrer.* »

Le gouvernement et les mouvements de guérilla se rejettent mutuellement la responsabilité des atrocités commises. Selon les organisations humanitaires, la plupart de ces exactions sont imputables à des éléments d'extrême droite liés à l'armée régulière. Dans une récente étude publiée aux Etats-Unis, une centaine de citoyens américains vivant au Guatemala estiment que la violence exercée par l'armée pousse de nombreux Indiens à rejoindre les rangs des groupes d'extrême gauche, « *qui constituent pour eux un moyen de survie et de défense de leur communauté* ».

Le porte-parole du général Rios Montt, M. Francisco Bianchi, cité par le *New-York Times*, a une manière bien à lui d'admettre cette réalité : « *La guérilla a gagné de nombreux collaborateurs parmi les Indiens. Par conséquent, les Indiens sont des subversifs... Et comment lutter contre la subversion ? C'est clair, il faut tuer les Indiens parce qu'ils collaborent avec la subversion. Ils diront alors : « Vous massacrez des gens innocents. » Mais ils ne sont pas innocents. Ils sont vendus à la subversion.* » Dans l'indifférence de l'opinion, cette nouvelle vague de violence contre les Indiens, qui représentent plus de la moitié de la population du Guatemala, tend à prendre les proportions d'un génocide.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

DIPLOMATIE

DEVANT LA CONVENTION POUR L'EUROPE

Mme Veil reproche au P.C. de préparer un changement de la politique européenne de la France

La deuxième Convention pour l'Europe s'est réunie, samedi 9 et dimanche 10 octobre à Versailles, à l'initiative du conseil français du Mouvement européen présidé par M. Louis Leprince-Ringuet. Ce mouvement, qui rassemble de nombreuses organisations et personnalités intéressées par la construction européenne, avait déjà tenu une première réunion du même type en octobre 1977.

A chaque Convention européenne son inquiétude. La première Convention, en 1977, avait été marquée par les incertitudes suscitées au sein de la Communauté par l'incapacité des Etats membres à concevoir ensemble un plan énergétique et des mesures de remise en ordre monétaire, de même que par la rigidité de la règle de l'unanimité, sans parler des aléas du comportement britannique à l'intérieur de ce qui était à l'époque l'Europe des Neuf. La seconde aura surtout été l'occasion d'une longue, brillante et pessimiste intervention de Mme Simone Veil, qui a exprimé tout haut ce que beaucoup commencent à penser tout bas : la persistance de la crise risque de remettre en question l'ardeur pro-européenne de nombre de gouvernements occidentaux, alors même que l'attitude des Etats-Unis imposerait au contraire une plus grande cohésion des Européens.

Il est vrai que l'ancienne présidente de l'Assemblée de Strasbourg a fait largement référence, fût-ce en s'excusant de politiser ainsi le débat, à une situation qui est avant tout française, en fondant principalement son inquiétude sur certains propos anti-européens de dirigeants du P.C.F. Mme Veil a notamment déclaré : « *Il y a plusieurs mois déjà, l'un des hommes les plus influents du parti communiste, M. Doumeng, dénonçait les effets pervers du Système monétaire européen et mettait en cause l'aspect positif de la politique agricole commune. Mais surtout, à plusieurs reprises, ces dernières semaines, M. Philippe Herzog, l'expert économique de ce même parti, s'est prononcé sur ce que devrait être une nouvelle stratégie économique et industrielle de la France, stratégie dont l'adoption conduirait immanquablement la France à quitter la Communauté économique européenne.* »

« *De telles prises de position ne sont pas innocentes. Elles sont destinées à préparer l'opinion à un éventuel changement d'attitude à l'égard de nos engagements communautaires* », a ajouté Mme Veil, qui s'est d'autre part inquiétée de la résonance anti-européenne du thème de la « *reconquête du marché intérieur* ».

Plusieurs orateurs ont insisté, à la suite de Mme Veil, sur l'importance du rôle que pouvait et devait jouer la Communauté « économique » par rapport à la Communauté « politique ». Qu'il s'agisse de sa propre unification, de sa résistance aux tentatives hégémoniques de Washington par rapport à l'ensemble de l'Occident, ou de ses relations avec le tiers-monde.

Le dollar tout-puissant

MM. Pierre Uri, rapporteur des travaux des quatre commissions de la Convention, et Jacques Delors, ministre des finances ont à leur tour dénoncé les dangers du « *dollar tout-puissant* », mais aussi appelé à une prise de conscience par les Européens eux-mêmes de leurs devoirs et de leur puissance. « *L'Europe*, a notamment estimé M. Delors, *n'assume pas actuellement toutes ses responsabilités dans cette phase très difficile que traverse le monde. Elle doit compléter par une politique commerciale commune l'effort entrepris sur le plan monétaire. Mais les progrès accomplis dans le domaine politique, même s'ils restent insuffisants, sont néanmoins bien réels.* »

Chacun dans le registre qui lui est propre — MM. Lecanuet, président de l'U.D.F., Chandernagor, ministre chargé des affaires européennes, Thorn, président de la Commission européenne et ancien premier ministre luxembourgeois — n'avait finalement pas dit autre chose, laissant l'auditoire libre d'y voir, au choix, l'illustration des ambiguïtés de la cause européenne, ou au contraire la preuve qu'une grande idée permet parfois de transcender les oppositions partisanes.

BERNARD BRIGOULEIX.

A Dar-es-Salaam

M. CHEYSSON ESTIME QUE LA TACHE DU « GROUPE DE CONTACT » SUR LA NAMIBIE EST TERMINÉE

Avant de se rendre à Tunis, ce mardi 12 octobre, M. Claude Cheysson a été reçu, lundi, à Nairobi, par le président Arap Moi du Kenya, et la veille, à Dar-es-Salaam, par le président Nyerere de Tanzanie.

Les discussions ont porté en particulier sur la Namibie. A l'issue de l'audience que lui a accordée M. Nyerere, président des Etats africains de la « ligne de front », le ministre français des relations extérieures a déclaré que la tâche du « groupe de contact » occidental, chargé par l'ONU de négocier un règlement namibien, était terminée et que seule l'insistance des Américains et des Sud-Africains à lier le retrait des troupes cubaines d'Angola au règlement du conflit namibien se dressait encore sur la voie de l'indépendance namibienne. « *Tout est prêt*, a-t-il dit, *pour cette indépendance et je ne peux que blâmer ceux qui utilisent ce prétexte* » (la présence de troupes cubaines).

D'autre part, le président Dos Santos d'Angola entame, ce mardi, une visite officielle de quatre jours au Zimbabwe qui doit marquer le réchauffement des relations longtemps tièdes entre ces deux Etats de la « ligne de front ». — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

Bolivie

« L'armée ne trahira pas les espérances du peuple »

affirme le nouveau commandant en chef

Les quatre membres du haut commandement de l'armée, qui a été complètement remanié, ont prêté serment, le lundi 11 octobre, devant le président bolivien, M. Siles Zuazo. « Les forces armées ne trahiront pas les espérances du peuple bolivien », a déclaré le général Alfredo Villaroel, nouveau commandant en chef des forces armées, dont les dirigeants ont été choisis au sein du secteur « légaliste » des trois armes. M. Siles Zuazo a annoncé son intention de renouveler la Cour suprême, l'instance qui doit statuer sur la demande d'extradition de Klaus Altmann-Barbie, ancien responsable de la Gestapo de Lyon, présentée par Bonn. Il a également l'intention de renégocier les dettes contractées par le régime militaire auprès des banques internationales.

Un long chemin vers la démocratie

La Bolivie est un pays difficile. Pas seulement par son climat, sa morphologie andine (à 4 000-5 000 mètres d'altitude, elle est le « toit » de l'Amérique latine), mais *aussi* en raison de ses césures raciales et sociales, ainsi que de ses mœurs politiques qui défient toute prévision, parfois même toute interprétation.

Apparemment, la coalition de gauche de M. Siles Zuazo a accédé, le 10 octobre, au gouvernement — et rétabli du même coup la démocratie — portée par une vague populaire qui a provoqué la *décomposition rapide du régime militaire*. Mais on peut se demander si les généraux ne sont pas partis, aussi, de leur propre chef : la crise économique et financière est telle, en effet, qu'ils ont dû être heureux de « se débarrasser » du pouvoir, quitte, à la première éclaircie, à le récupérer.

En outre, parmi les hommes qui incarnent aujourd'hui la légalité constitutionnelle, rares sont ceux qui n'ont pas joué à un moment ou à un autre la carte militaire, et ouvert ainsi la voie à des régimes d'exception. La tentation était d'autant plus grande que les chefs militaires ne sont pas tous des « gorilles », même si c'est ce rôle qu'ils ont le plus souvent assumé. On a trouvé parmi eux, dans le passé, des réformistes, voire des progressistes. Depuis quelques années, le partage se fait plus volontiers entre les légalistes, partisans de restituer le pouvoir aux civils, et ceux, plus nombreux, qui entendent accéder et se maintenir au pouvoir par des putschs militaires, afin d'en tirer le profit maximum, grâce au népotisme, à la dilapidation des fonds publics et aux trafics en tous genres — surtout celui de la cocaïne.

L'opposition de deux hommes

Enfin, comme dans beaucoup de nations de civilisation ibérique — où l'individu prime la loi et le droit, — les idéologies, en Bolivie, comptent moins que les hommes, elles servent souvent de paravent à leurs rivalités. Rien de plus trompeur, à cet égard, que l'étiquette « révolutionnaire » accolée à certains partis qui se réclament en fait du libéralisme ou de la social-démocratie, ou l'étiquette de « socialiste » dont s'affuble un parti fascisant. Depuis près de vingt ans, la vie politique bolivienne est dominée, en partie, par l'opposition de deux hommes, MM. Paz Estenssoro et Siles Zuazo, qui ont fait la révolution de 1952 — la deuxième en Amérique latine, après celle du Mexique et avant celle de Cuba — et qui ont partagé longtemps les *mêmes idées réformistes*. Une telle opposition a contribué à déstabiliser le pays.

Mais si la Bolivie apparaît comme un pays difficile, c'est surtout parce qu'elle est coupée en deux. Géographiquement d'abord. Aux hauts plateaux de l'Altiplano, sévères, désolés, rien que des pierres ou de la steppe, s'opposent les plaines chaudes et humides de l'Oriente, riches en cultures de toutes sortes (coton, canne à sucre, café, coca), ainsi qu'en pétrole et en gaz. C'est là-haut, dans les mines d'étain de Siglo-XX ou de Huanuni, que bat le cœur ouvrier de la Bolivie : pulsations violentes, parfois sauvages, lorsque les mineurs, dont l'espérance de vie ne dépasse pas trente-cinq ans, se révoltent contre leurs conditions d'existence et que l'armée noie leur rébellion dans le sang. Et c'est en bas, depuis quelques années, que certains putschs sont ourdis, avec l'aide des nouveaux riches et d'une colonie allemande qui compte d'anciens nazis.

Coupure raciale et sociale ensuite. De tous les pays andins, la Bolivie est le plus indien. Une masse d'Indiens misérables et analphabètes, qui vivent d'orge et de pommes de terre sur les hauts plateaux, ou brûlent leurs poumons dans les mines, et qui, pour la plupart, ne parlent que le quechua ou l'aymara, les langues de l'ancien empire inca. Un abîme de méfiance et d'incompréhension sépare ces témoins d'un autre âge — et d'une autre civilisation — de la minorité d'origine espagnole, qui compose ce que les Boliviens appellent la *rosca*, l'élite des nantis. Ici comme ailleurs, le métissage atténue une telle séparation et « en brouillant » les sangs, brouille quelque peu les cartes.

Jusqu'à la moitié de ce siècle, les paysans indiens ont été réduits au servage. Malgré leur hostilité séculaire à l'égard du Blanc, ils se sont souvent laissé manipuler. C'est un trait caractéristique des civilisations indigènes du continent : leur ingénuité formidable, face à l'occupant et à ses « *caudillos* ».

Mais, ici encore, il faut nuancer. Sinon comment comprendre ce *qui* s'est passé depuis trente ans en Bolivie ? Certes, l'histoire est restée fidèle à elle-même. Les *golpes* ont succédé aux *contre-golpes*. La violence politique n'a pas tari. Les Boliviens ont donné des noms de fêtes à certains massacres : celui de la Saint-Jean, en 1967, celui de la Toussaint, douze ans plus tard. Mais un phénomène important s'est produit : les paysans et les mineurs indiens ont fait irruption dans la vie politique. Le Mouvement nationaliste révolutionnaire (M.N.R.) de MM. Paz Estenssoro et Siles Zuazo, qui a conduit la révolution de 1952, a promulgué une réforme agraire qui a aboli le servage — sans améliorer beaucoup les conditions de vie — et nationalisé les mines d'étain, rassemblé les travailleurs dans une puissante centrale ouvrière bolivienne, enfin établi le suffrage universel : avant, la Bolivie était un pays de deux millions d'habitants où le président pouvait être élu avec quarante mille voix, et un député... avec sept.

Depuis 1952, les mouvements de gauche se sont multipliés, et fragmentés à l'infini. Après l'épisode de la guérilla menée en 1967 par « Che » Guevara, une autre date est à retenir : 1971. Cette année-là, sous la présidence d'un militaire nationaliste et populiste, le général Torres, des mineurs, des paysans, des étudiants, des hommes politiques, ont tenu une « assemblée du peuple » dans les locaux du Parlement. Pour leurs adversaires, il s'agissait là d'un « soviet », le premier d'Amérique latine. Il n'a duré que quelques mois. Un colonel venu de l'Oriente, Hugo Banzer, a vite rétabli l'ancienne loi. Les « Banzer divisions », comme on les a appelées alors, ont pourchassé la gauche, l'ont torturée, enfermée dans des camps. Croissance et répression sont allées de pair : grâce aux recettes économiques empruntées au voisin brésilien, la production a progressé en moyenne de 5 % par an. L'industrie s'est développée. Et, avec elle, les classes moyennes.

Des manifestations populaires ont *mis fin en 1978 à un régime qui* avait eu une durée exceptionnelle — sept ans — dans un pays qui a connu près de deux cent putschs ou coups d'Etat depuis son indépendance, en 1825. Depuis lors, la confusion n'a pas cessé. Une partie de l'intelligentsia et de la classe ouvrière s'est retrouvée, à trois reprises, au cours d'élections générales, derrière l'Union démocratique et populaire de M. Siles Zuazo, coalition qui regroupe le M.N.R. « de gauche » de l'ancien président, le parti communiste et le MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire) de tendance social-démocrate. Chaque fois, M. Siles Suazo a obtenu une majorité relative face à son éternel rival, M. Paz Estenssoro, chef du M.N.R. « historique » (libéral). Faute d'obtenir plus de 50 % des voix, il aurait dû être élu — en une sorte de deuxième tour — par le Parlement nouvellement constitué : c'est ce qui s'est finalement produit le 5 octobre dernier. Mais la fraude puis des putschs militaires l'en avaient alors empêché.

Le putsch de la cocaïne

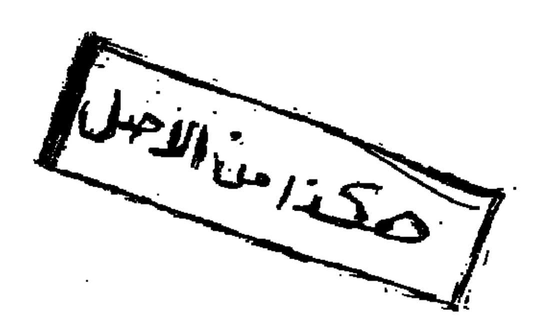
Le dernier s'est produit en juillet 1980, à la suite d'un intermède constitutionnel. Il a été baptisé le *golpe* de la cocaïne parce que des trafiquants de *pasta* l'ont financé, et que des militaires impliqués dans le trafic y ont participé, avant d'entrer au gouvernement. De sinistres conseillers argentins, maîtres dans la technique des « disparitions », ont aidé à la répression qui s'est ensuivie — l'une des plus brutales de ces dernières décennies : opposants assassinés, dirigeants ouvriers emprisonnés, centres miniers encerclés et mitraillés, partis et syndicats suspendus, etc.

Le nouveau régime était si peu présentable que le président Reagan, après M. Carter, avait refusé de le reconnaître. Il lui reprochait surtout de favoriser un trafic qui rapporte, certes, de confortables devises à la Bolivie (de 1 à 2 milliards de dollars par an, plus que l'ensemble des exportations « officielles »), mais qui a provoqué un bond dans l'usage de la cocaïne aux Etats-Unis.

Selon les dirigeants du MIR, les Américains se sont alors empressés de chercher un militaire « à leur main », disposé à donner un coup de frein au trafic et à stabiliser le pays en programmant, sur trois ans, son retour à la démocratie. Ils l'avaient trouvé en la personne du général Celso Torrelio, qui prit le pouvoir le 4 septembre 1981 et assoupiit la vie politique et syndicale. Mais la faillite financière du régime a entraîné des troubles sociaux qui ont fait capoter le plan de démocratisation graduelle et contrôlée.

Un autre général s'est installé à la présidence et a décidé, le 17 septembre dernier, sous la pression des officiers légalistes et de nombreux secteurs de l'opinion, de laisser la direction du pays — qui est en banqueroute — à une gauche minoritaire, certes, mais qui a été régulièrement choisie.

CHARLES VANHECKE.



ASIE

Crise politique au Japon

(Suite de la première page.)

Ce mardi après-midi, le premier ministre devait réunir les chefs des factions du P.L.D. pour leur annoncer que *« quelqu'un de plus adéquat » devra lui succéder. Il aurait suggéré aux responsables du parti de s'entendre dès que possible sur le nom de ce successeur afin d'éviter de nouveaux déchirements et l'étalage au grand jour de griefs, d'accusations de corruption et de trafics d'influence qui, le passé l'a amplement prouvé, sont fréquents et rarement à l'honneur de la classe dirigeante japonaise.

M. Suzuki craignait-il les retombées d'un tel déballage à l'occasion de sa réélection ? Personne n'ignore ici les liens étroits qui unissent son groupe politique à celui de M. Tanaka, ex-premier ministre inculpé dans l'affaire de pots-de-vin Lockheed et dont, pourtant, l'influence politique n'a cessé de grandir. La faction Tanaka ne cachait pas son influence et s'était même vantée — elle en avait les moyens financiers et électoraux — de faire réélire M. Suzuki, ce qui avait accru l'hostilité de ses adversaires et, tout particulièrement, celle de l'ancien premier ministre, M. Takeo Sukuda, ennemi juré de M. Tanaka. L'influence grandissante de ce dernier dans les affaires publiques avait même conduit le grand quotidien libéral *Asahi Shinbun* à titrer un éditorial peu flatteur pour le premier ministre : « Suzuki, marionnette de Tanaka. »

Outre ces manœuvres et ces coups bas qui font partie du paysage politique et des pratiques des groupes d'intérêts qui composent le parti conservateur, M. Suzuki, dont la *popularité, selon les sondages,* était inférieure à 20 %, était en butte à des attaques de certains de ses ministres pour sa gestion économique et financière, et aux nécessités de réviser dernièrement en baisse le taux de croissance de 5,2 % à 3,4 % pour l'année fiscale en cours ; de même que les révé*lations il y a peu d'erreurs de* prévisions sur les recettes fiscales entraînant un fort accroissement du déficit budgétaire avaient placé le premier ministre dans une position délicate.

Dans l'élection qu'il a évitée, M. Suzuki, partisan de la rigueur budgétaire, aurait vraisemblablement dû affronter les tenants d'une relance de l'activité économique que sont MM. Komoto, ministre de la planification économique et Abe, ministre de l'industrie et du commerce extérieur.

M. Suzuki l'aurait sans doute emporté, mais le flot prévisible des critiques, dans un pays où l'on attend d'abord du premier ministre qu'il soit un bon gestionnaire, aurait affaibli son prestige. Cela d'autant plus qu'il avait solennellement lié, en 1980, son avenir politique à la résorption du déficit budgétaire avant la fin de l'exercice fiscal de 1984. Il est difficile de dire si c'est ce constat d'échec financier désormais certain, les manœuvres et les manigances des factions opposées à sa réélection, ou les deux à la fois, qui ont conduit M. Suzuki à choisir de se démettre sans préavis.

R.-P. PARINGAUX.

Inde

QUATRE MEMBRES DE LA MINORITÉ SIKH ONT ÉTÉ TUÉS AU COURS D'UNE MANIFESTATION DEVANT LE PARLEMENT

New-Delhi *(A.F.P., U.P.I.)* — Quatre personnes ont été tuées, lundi 11 octobre, et de nombreuses autre blessées lorsque la police a ouvert le feu sur quelque trois mille Sikhs — minorité religieuse indienne installée principalement au Pendjab — qui manifestaient devant le Parlements. Ils s'étaient rassemblés pour protester contre le « martyre » de trente-quatre militants autonomistes sikhs. Prisonniers, ceux-ci ont été tués le mois dernier alors qu'un autobus les transportant est entré en collision avec un train.

Les policiers en faction devant le Parlement ont paru pris de court par ce mouvement de protestation et, surtout, par l'ampleur qu'il a prise.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Par arrêt du 16 février 1982, la 4e Chambre de la Cour d'Appel de PARIS a confirmé le jugement rendu le 18 juin 1980 par la 3e Chambre du Tribunal de Grande Instance de PARIS notamment en ce qu'il a dit mal fondées les demandes de la société AIR TRAITEMENT (CIAT) et de la société NETAIR en nullité du brevet d'invention n° 1.423.653 délivré le 29 novembre 1965 à la société PARR COMPANY et intitulé : « Dispositif destiné à séparer les poussières d'un fluide gazeux et son procédé de fabrication », a dit que la société AIR TRAITEMENT (CIAT) en fabriquant, offrant en vente et vendant les dispositifs litigieux et la société NETAIR en offrant en vente et vendant des dispositifs reproduisant les caractéristiques de ce brevet ont commis des actes de contrefaçon et a fait défense à la société AIR TRAITEMENT (CIAT) et à la société NETAIR de fabriquer, offrir et vendre en France des dispositifs de filtration d'air présentant les caractéristiques décrites par le brevet n° 1.423 653 tel qu'il a été revendiqué.

Maître Michel DANILOFF,
Avocat à la Cour,
Maître Philippe BOMMART,
Avoué à la Cour.

Condamnation pour publicité mensongère de la société G.E.F.I.C.

L'Union départementale des consommateurs de la Seine-Saint-Denis, B.P 28 Montfermeil, affiliée à l'U.F.C. « Que Choisir ? », contre la société G.E.F.I.C. (société générale immobilière et commerciale), 4, place Iéna, 75016 Paris

par jugement contradictoire rendu le 4 mars 1981, la société G.E.F.I.C. a été condamnée à la publication du texte suivant : « La 1re chambre du Tribunal de grande instance de Paris a déclaré que la société générale immobilière et commerciale (G.E.F.I.C.) a porté préjudice à l'intérêt collectif des consommateurs en indiquant faussement dans des documents publicitaires que les acquéreurs d'appartements de l'ensemble immobilier dénommé « La Résidence des Croisés » à Neuilly-sur-Marne (93330) disposaient comme moyen de transport, pour Paris-Gare de l'Est, de la ligne S.N.C.F. desservant la gare de Neuilly-sur-Marne

Elle a en conséquence condamné la société générale immobilière et commerciale à payer à l'Union départementale des consommateurs de la Seine-Saint-Denis la somme de un franc à titre de dommages-intérêts ».

PORTRAIT

M. Suzuki, un expert du compromis

On l'a surnommé « Zenko le Bouddha ». *Est-ce, comme l'affirme une biographie officielle, parce qu'il* « possède le don de la compassion », *ou parce que son visage de pleine lune, engoncé dans un corps trapu, donne à toute sa personne une apparence de rondeur musclée, l'air un peu figé et impassible ?* Zenko *signifie* « chance », *et la chance l'a en effet, longtemps accompagné.*

Né en 1911 dans le petit port de pêche de Yamada, dans le Honshu, Zenko Suzuki, fils d'un patron-pêcheur, passe tout naturellement par l'Université impériale des pêches et, après la guerre, par la Fédération des pêcheurs. C'est en 1947 qu'il se fait élire député pour la première fois, sous l'étiquette socialiste. Pas pour longtemps. Les conservateurs ayant bientôt remplacé le P.S., et ses électeurs jugeant qu'ils tireraient plus de profit d'un élu de la majorité, le politicien-pêcheur vire de bord. En 1949 il est député du parti libéral et sera réélu treize fois.

A partir de 1960, d'un cabinet à l'autre, M. Suzuki fait ses classes, progressant parallèlement, et sans éclat, dans l'appareil du parti conservateur jusqu'en juin 1980, époque de la mort de M. Ohira, premier ministre et chef de la faction à laquelle appartient M. Suzuki. Dans la nouvelle guerre de succession qui s'annonce, ses atouts face aux ténors du P.L.D. semblent bien minces.

L'opinion publique ne le connaît pas, il ne se connaît pas d'ennemis, on ne lui prête aucune philosophie, pas de fortune et même pas un scandale. Toutefois, l'affrontement entre les ténors et les factions qui les soutiennent menace de se prolonger, voire de diviser le P.L.D. alors qu'il vient d'empocher une confortable victoire électorale et qu'il a le vent conservateur en poupe face à une gauche affaiblie.

On ne cherche pas un génie politique, ni un chef charismatique mais un médiateur, un conciliateur, un artiste du dosage, un expert en louvoiement. Or, c'est là la deuxième spécialité de Zenko Suzuki. Il a fait ses preuves dans les coulisses, notamment lorsqu'il s'est agi, pour le compte de M. Tanaka, de faire accepter au P.L.D. la reconnaissance de Pékin et l'abandon de Taïwan. Au nom de la sacro-sainte « harmonie », *MM. Tanaka, Fukuda et autres* « poids lourds » *appuient le candidat de compromis — non sans l'espoir de le manipuler. M. Suzuki devient premier ministre et président du P.L.D.*

Les priorités qu'il fixe à ses deux cabinets successifs, en 1980 et en 1982, sont ambitieuses dans une conjoncture difficile : réhabilitation des finances et réduction du déficit, réforme administrative, apaisement des frictions commerciales avec l'Occident, croissance économique et augmentation du bien-être social.

Ces objectifs, pour l'essentiel, n'ont pas été atteints. Pour le reste, M. Suzuki, écartelé entre les impératifs nationaux et les pressions extérieures, a souvent donné l'impression de pratiquer la valse-hésitation, notamment en matière économique, diplomatique et de défense.

Au fil des mois et des concessions politiques, le premier ministre est apparu comme l'allié privilégié, ou l'otage de la « faction Tanaka », *la plus puissante malgré l'inculpation de son chef dans le scandale des pots-de-vin Lockheed. Pour embarrassante qu'ait été cette association, elle n'en était pas moins vitale pour M. Suzuki, aucun chef du gouvernement ou du P.L.D. ne pouvant espérer se maintenir durablement sans elle.*

R.-P. P.

EUROPE

Épreuve de force en Pologne

(Suite de la première page.)

Le calme pourtant avait régné toute la journée, mais c'était celui de la lutte et non de la normalisation. Dès 6 heures du matin, les ouvriers du chantier *Lénine*, répondant à des tracts distribués la veille au soir, débrayent et ferment ces lourdes grilles que les photos d'août 1980 ont fait connaître dans le monde entier. Un énorme portrait de M. Lech Walesa les orne, vite entouré de fleurs. Une foule, bientôt deux mille à trois mille personnes, s'agglutine à l'extérieur et fait passer aux ouvriers sandwichs, cigarettes et bouquets. Autre époque, autre changement : au fronton du chantier, le nom de Lénine est barré et remplacé par celui du syndicat, Solidarité. On affirme que tout le monde s'est joint au mouvement, sauf les membres du parti, dont les effectifs ont ici bien fondu depuis deux ans. On dit aussi que M. Bogdan Lis, l'un des quatre membres de la direction clandestine du syndicat, serait parmi les occupants.

Un meeting s'improvise. D'un côté et de l'autre des grilles on scande sans fin : « *Solidarité, Solidarité* », « *Libérez Walesa !* », et aussi « *Le pape ! Le pape ! Le pape !* », pour exiger qu'il puisse venir faire cette visite que les autorités entendent monnayer contre la passivité de l'Eglise.

Ce pape justement, au Vatican, en début d'après-midi, reçoit en audience les quelque dix mille pèlerins polonais venus la veille assister aux cérémonies de canonisation du père Kolbe. « *C'est mon droit et mon devoir en tant qu'évêque de Rome et en tant que Polonais de faire ce pèlerinage*, dit Jean-Paul II. *Souhaitons que les conditions nécessaires soient remplies dans le respect de la dignité de la nation polonaise.* » Le Saint-Père salue *la présence de* la délégation gouvernementale venue de Pologne, ce qui déclenche des sifflets rapidement couverts par les applaudissements que suscite un hommage au primat, Mgr Glemp.

Un comité de grève s'est formé

Quand, à la fin de l'audience, le pape parcourt les rangs de l'assistance et voit le visage de ses compatriotes, il improvise : « *J'ai vu beaucoup de larmes ici (...) qui ne sont certes pas de joie. J'ai même entendu des cris et je vais y répondre, surtout pour ceux qui ne sont pas présents ici parce qu'ils se trouvent dans des camps d'internement ou en prison et pour ceux qui, en tout cas, souffrent en Pologne. Je désire m'adresser aux autorités* (de Varsovie), *afin que ces larmes cessent. Mon pays ne mérite pas d'être poussé aux larmes et au désespoir. Il mérite au contraire de créer par lui-même un avenir meilleur.* » Aux prélats polonais présents, Jean-Paul II, qui s'est longuement entretenu avec eux, demande encore de continuer à aider tous ceux qui luttent et souffrent.

A ce moment, on ignore encore les événements de Gdansk. On sait seulement que la ville est coupée du monde (« *incident technique* », affirme un responsable des postes), et ce n'est qu'au milieu de l'après-midi qu'une équipe de télévision américaine rapporte à Varsovie les premières informations et les images diffusées le soir-même dans le monde entier. Un comité de grève s'est formé, les autres chantiers de la ville et de nombreuses grandes entreprises se sont joints au mouvement. Il est décidé — on l'apprendra mardi matin par un tract parvenu à Varsovie — que la grève se poursuivra chaque jour entre 6 et 14 heures, jusqu'à la libération de Lech Walesa. Consigne est donnée, au cas où le chantier serait investi, de se rassembler autour du monument à la mémoire des victimes des manifestations de décembre 1970. On demande en bref le rétablissement de Solidarité dans ses droits, l'amnistie de toutes les personnes condamnées en vertu de l'état de siège et la libération de M. Lech Walesa et de tous les internés.

Le ministère de l'intérieur fait savoir, comme l'avait annoncé le général Jaruzelski samedi, que trois cent huit d'entre eux dont « *l'attitude garantit qu'ils ne se livreront à aucune activité nuisible* », pourront bientôt quitter leurs camps. Cela ne change rien, car ce n'est pas des libérations que l'on veut mais la liberté.

Rien ne filtre de Szczecin, elle aussi coupée du monde, mais l'on apprend officieusement à Varsovie qu'il y aurait des « *troubles* » dans cinq provinces de la côte baltique au total. Ce n'est qu'à 19 heures, après l'intervention de la police, que la radio fait sa première allusion à la grève, bientôt suivie par le service anglais de l'agence PAP (une « *tentative de grève* » a « *échoué* » grâce à la « *maturité* » d'une « *partie* » des travailleurs). Le journal télévisé, enfin, révélera l'entrée en action des Zomos. Durant toute la journée, les médias polonais n'avaient parlé que des réunions de « *groupes d'initiative* » dans les usines pour jeter les bases du nouveau mouvement syndical avec aide d'« *experts* » du gouvernement agissant comme « *conseillers* ».

Ce mardi matin, les communications n'avaient pas encore été rétablies avec Gdansk, où les ouvriers avaient l'intention de reprendre leur mouvement, mais l'avaient, en revanche, été avec Szczecin. Lundi soir, la télévision soviétique estimait qu'une « *nouvelle étape de l'histoire des syndicats en Pologne avait commencé* », et qu'avait été franchi « *un pas important vers la normalisation de la vie publique* ». Le porte-parole de la Maison Blanche a indiqué, lui, le même jour, que les Etats-Unis n'avaient pas l'intention de placer la Pologne en situation de banqueroute en exigeant le remboursement immédiat de ses dettes. L'OTAN, dont le conseil a « *vivement déploré* » la mise hors la loi de Solidarité, estime, pour sa part, que cette mesure « *laisse penser que le gouvernement polonais poursuit une politique de confrontation avec le peuple* ».

M. MITTERRAND : une intolérable régression du droit

Interrogé, lundi 11 octobre dans la soirée, au retour de son voyage en Afrique, sur la mise hors la loi de Solidarité, M. Mitterrand a déclaré : « *Je condamne cette intolérable régression du droit qui, en dépit des apparences, tient moins aux circonstances qu'à la nature du système.* » « *Cette décision*, a-t-il ajouté, *constitue une nouvelle et dramatique atteinte aux libertés et aux droits de l'homme en Pologne. Elle est, de plus, contraire aux engagements du chef du gouvernement polonais en date du 13 décembre 1981 et aux dispositions de l'article final d'Helsinki. C'est donc ce système même* [polonais] *qu'il faut considérer quand on porte condamnation.* »

Interrogé sur ce que sera l'attitude de la France après la décision des autorités de Varsovie, le président de la République a répondu : « *La France fera ce qu'elle doit pour aider les Polonais envers et contre tout à continuer de vivre sans cesser d'espérer.* »

M. FITERMAN : les solutions appartiennent aux Polonais

M. Charles Fiterman, ministre d'Etat, ministre des transports, avait été interrogé, dimanche 10 octobre, au « Club de la presse » d'Europe 1, sur la « *totale réprobation* » exprimée par M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, après l'interdiction du syndicat Solidarité. « *Pour ce qui me concerne*, a dit M. Fiterman, *à la place qui est la mienne et en ce moment, je veux simplement me limiter à redire que je suis profondément convaincu que c'est aux Polonais eux-mêmes qu'il appartient de faire face à la situation, aux problèmes qui sont les leurs, et de trouver les solutions qui sont nécessaires, dans l'entente de toutes les forces nationales (...), solutions pour reprendre le chemin de l'extension de la démocratie et des libertés, à partir de la libération des détenus et de la restauration des libertés fondamentales, pour mettre en œuvre, en définitive, les réformes sociales, économiques et démocratiques dont ce pays a visiblement besoin.* » Comme on lui demandait s'il était engagé par la déclaration de M. Cheysson, M. Fiterman a répondu : « *Je suis membre du gouvernement. Je ne vous ai pas annoncé ma démission.* »

M. Anicet Le Pors, ministre de la fonction publique et des réformes administratives, avait déclaré, pour sa part, au « Grand Jury R.T.L. - *le Monde* », que « *tout ce qui porte atteinte aux droits des travailleurs, dans quelque pays que ce soit, n'est pas bon pour l'évolution du monde* ». Il a ajouté qu'il appartient « *aux Polonais de décider de leurs affaires* », que le projet de loi adopté par la Diète polonaise va « *vers un système de syndicats indépendants et autogérés* » et que « *le droit de grève serait maintenu* ». « *Je ne sais comment cela se traduira dans la réalité* », a dit M. Le Pors, en soulignant que le P.C.F. lutte « *pour un socialisme pleinement démocratique* ».

Danemark

PLUSIEURS GRÈVES ONT EU LIEU EN PROVINCE CONTRE LE PLAN D'AUSTÉRITÉ

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Plusieurs grèves ont eu lieu lundi 11 octobre en province pour protester contre les mesures d'austérité proposées par le nouveau gouvernement présidé par M. Paul Schlüter, chef du parti conservateur. Le port d'Esbjerg, qui assure la plupart des liaisons maritimes régulières avec la Grande-Bretagne et les autres pays riverains de la mer du Nord ainsi qu'avec les plates-formes de prospection et d'exploitation de la zone danoise, a été complètement paralysé la plus grande partie de la journée. A Aarhus, les enseignants n'ont pas fait leur classe, et à Aalborg, autre grand port jutlandais, la majorité des entreprises, dont les chantiers navals, ont débrayé, ainsi que les pédagogues des garderies et des jardins d'enfants.

Pour M. Schlüter, ces mouvements revendicatifs constitueraient un problème beaucoup moins grave, a assuré l'un de ses ministres, que l'énorme pression que continue à subir la couronne danoise, surtout depuis que le mark finlandais, après la couronne suédoise, a été de nouveau dévalué dimanche. Le gouvernement danois s'accroche à son intention de ne pas changer la parité de la couronne, d'autant plus que les réactions à sa fermeté et aux dispositions économiques qu'il souhaite arrêter ont eu, dit-on, un écho favorable dans les milieux financiers d'outre-Atlantique et de Suisse, où les prêteurs depuis quelque temps se faisaient très réticents.

M. Schlüter présentera jeudi les textes des quinze premières lois d'urgence de son plan de redressement, amendés après trois jours de négociations avec les radicaux et le Parti du progrès, dont l'appui lui est indispensable pour avoir la majorité au Parlement. — C. O.

● *Le pape Jean-Paul II* a reçu lundi 11 octobre, en audience privée, M. Chedli Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe. M. Klibi, en visite privée en Italie, devait également rencontrer le chef de l'Etat italien, le président Pertini, mais l'entretien a été annulé, sans explications. — *(Reuter).*

● *Une nouvelle revue russe en France.* — *Obozrenie* (compte rendu), un bi-mensuel en langue russe, consacré à l'étude de la société soviétique, vient de paraître à Paris sous l'égide de *La pensée russe*, hebdomadaire parisien de l'émigration. Le premier numéro a pour thème « *Force et faiblesse du système soviétique* ». *La revue est dirigée par l'historien* Alexandre Nekritch, coauteur avec Michel Heller de *L'utopie au pouvoir*.

Pays-Bas

VIOLENTS AFFRONTEMENTS ENTRE POLICIERS ET SQUATTERS A AMSTERDAM

(De notre correspondant.)

Amsterdam. — L'évacuation par les forces de l'ordre d'un groupe de squatters qui occupaient une maison du centre d'Amsterdam a dégénéré, lundi 11 novembre, en une bataille rangée entre brigades anti-émeutes et bandes de jeunes marginaux. Les squatters et leurs sympathisants, appelés en renfort par leur sirène d'alerte, ont érigé des barricades, renversé des voitures et mis le feu à un tramway.

Les troubles, qui avaient débuté le matin, se poursuivaient encore à la nuit tombée. Les contestataires s'en sont pris à des immeubles abritant des banques et des institutions financières, responsables, selon eux, de spéculations foncières.

Une vingtaine de membres des forces de l'ordre et une trentaine de manifestants ont été blessés.

La maison évacuée était devenue un symbole du mouvement des squatters depuis trois ans. La municipalité d'Amsterdam avait récemment proposé aux occupants de la transformer en logements sociaux et elle avait prévu un investissement de 350 000 florins dans ce projet. Mais les squatters avaient refusé de quitter les lieux.

R. T. S.

Espagne

Les auteurs du putsch manqué voulaient utiliser l'artillerie

indique le ministre de la défense

De notre correspondant

Madrid. — Tous les dirigeants politiques ont interrompu leur campagne électorale en province pour écouter, le lundi 11 octobre, le ministre de la défense, M. Oliart. Celui-ci s'est présenté devant la commission permanente du congrès des députés (1) pour donner des éclaircissements sur la tentative de coup d'Etat découverte par les services de renseignements militaires et qui a entraîné, le samedi 2 octobre, l'arrestation de trois officiers.

Cette première comparution depuis le début de l'affaire d'un membre du gouvernement devant les députés a vivement déçu. Elle n'a pas apporté de réponses aux nombreuses questions que l'opinion publique se pose toujours à ce sujet.

D'entrée de jeu, M. Oliart a insisté sur les limites de l'information qu'il était à même de donner, en invoquant à la fois le secret de l'instruction et les précautions indispensables pour ne pas nuire à l'enquête qui se poursuit. Les précisions qu'il a fournies sur le plan mis au point par les putschistes étaient, dans l'ensemble, déjà connues (*le Monde* du 9 octobre). Il s'agissait, le 27 octobre, veille des élections, de *« neutraliser les centres de pouvoir civil et militaire »*, de *« déclarer l'état de guerre et d'isoler la capitale »*, de *« neutraliser les personnes qui auraient pu s'opposer à l'opération »* et notamment *« les chefs de toutes les unités opérationnelles de Madrid »*. Ces actions devaient être réalisées par des commandos *« dont certains auraient été dirigés par des militaires »*. D'autre part, *« des pièces d'artillerie devaient être prêtes à être utilisées »* contre plusieurs objectifs.

« Nous avons le sentiment que les personnes arrêtées ne sont pas les seules impliquées, a affirmé le ministre de la défense. *Les services de renseignements surveillent certains groupes avec une attention particulière, mais nous ne disposons pas de preuves suffisantes pour arrêter d'autres personnes et les soumettre à la justice, d'autant que le délit de conspiration est juridiquement difficile à établir. »*

Cet exposé n'a guère satisfait l'opposition. La plupart des représentants de groupes parlementaires ont critiqué l'*« insuffisance »* des informations données par le ministre. Les questions ont été nombreuses. Puisque le gouvernement a la conviction morale que certaines personnes sont complices, qu'a-t-il fait pour la transformer en conviction juridique ? Combien de personnes ont été interrogées à cette fin ou appelées à témoigner ?, a demandé un député du parti Action démocratique, M. Javier Moscoso.

« Mener l'enquête à son terme »

Si le gouvernement dispose, parmi les documents saisis, d'une liste de militaires susceptibles de collaborer à l'opération, quelles sont les mesures qui ont été prises à leur égard ?, a demandé, de son côté, un représentant communiste, M. Sole Tura. Combien d'entre eux ont été écartés, ne serait-ce que provisoirement, de leur poste ? Le secrétaire général du parti socialiste ouvrier espagnol, M. Felipe Gonzalez, a déclaré, d'autre part : *« A quelques jours à peine de la date fixée pour le coup d'Etat et alors que trois personnes seulement ont été arrêtées, le gouvernement peut-il affirmer avec certitude qu'il connaît l'ampleur exacte de l'opération projetée ? »*

« Nous ne pouvons pas agir sur la base de rumeurs, mais de faits avérés, a répliqué M. Oliart. *Accuser certaines personnes sans disposer de preuves suffisantes pourrait affaiblir le système démocratique. La démocratie doit respecter ses propres règles même lorsqu'elle se défend de ses ennemis. Il ne s'agit pas de réprimer ceux qui sont idéologiquement opposés à la Constitution, mais seulement ceux qui conspirent activement contre elle. »* Le ministre de la défense a assuré que le gouvernement était bien décidé à *« mener l'enquête à son terme »*.

Juridiquement défendable, la position de M. Oliart aurait toutefois paru plus convaincante si le gouvernement ne se trouvait pas en présence, comme l'a rappelé un député nationaliste andalou, M. Clavero, d'*« un même coup d'Etat sans cesse recommencé, et par les mêmes personnes »*. *« Après les expériences antérieures des putschistes qui ont été libérés et qui recommencent à conspirer, quelle garantie avons-nous qu'il en ira cette fois autrement ? »*, a demandé M. Sole Tura.

« Depuis trois à quatre ans, le gouvernement tient le même raisonnement et fait les mêmes promesses sans que l'on ait apparemment beaucoup progressé dans l'enquête », a déclaré M. Gonzalez. Un représentant du parti nationaliste basque, M. Marcos Vizcaya, a sans doute résumé le sentiment général de l'opposition en affirmant : *« La prudence a été la caractéristique dominante de toutes les formations politiques depuis la tentative de coup d'Etat du 23 février 1981. Mais cette attitude n'a fait que profiter aux putschistes qui ont pris notre modération pour un manque de courage. Il est temps de faire face une fois pour toutes à leur provocations répétées. »*

THIERRY MALINIAK.

(1) Composée de trente-six députés représentant tous les groupes parlementaires, elle remplace le Congrès en cas de vacance ou de dissolution de ce dernier.

Italie

APRÈS L'ATTENTAT DE LA SYNAGOGUE

La communauté juive de Rome s'est abstenue de participer au meeting de protestation des syndicats

Correspondance

Rome. — Les trois manifestations de solidarité — une réunion solennelle des conseils municipal et régional au Capitole lundi matin, une grève générale de deux heures et un meeting organisé par la Fédération syndicale unitaire en fin d'après-midi — contre l'attentat du 9 octobre à la synagogue de Rome, ne semblent pas avoir réellement contribué à combler le fossé psychologique qui depuis le jour de l'attentat, s'est créé entre d'une part la communauté juive et de l'autre le reste de l'opinion.

« Amis juifs, ne vous refermez pas sur vous-mêmes, ne vous isolez pas, ne faites pas du vieux ghetto un nouveau ghetto », insistait dans son discours le secrétaire général de la C.G.I.L., M. Luciano Lama, lors du meeting syndical.

En signe de protestation contre l'attitude adoptée les semaines précédentes à propos du Liban par les confédérations syndicales, qui demandaient le boycottage pendant quelques jours des avions d'El Al, ou qui diffusaient des slogans du genre « Nazisraël », et des badges portant l'étoile de David et la croix gammée mêlées, la communauté juive avait décidé de ne pas assister à la manifestation sur la place des Saints-Apôtres, au cœur de Rome.

Trois à quatre mille personnes ont donc été présentes à ce qui aurait dû être le grand meeting de protestation. Cela traduirait-il une indifférence de l'opinion, une espèce de sentiment diffus que *« tout cela c'est finalement une affaire entre juifs et Arabes »* ? Peut-être en partie, mais il faut souligner qu'après dix ans ininterrompus d'attentats terroristes, la capacité d'émotion et de mobilisation s'émousse, d'autant qu'aussi bien les responsables politiques et syndicaux que la base ne semblent pas totalement éprouver l'horreur spécifique qu'a pu susciter ce premier attentat antisémite en Italie.

« L'Italie n'a jamais véritablement connu de politique d'antisémitisme, sauf à la fin du fascisme. La gauche n'a donc pas développé dans son corps de tradition culturelle de l'antisémitisme », notait à la manifestation une intellectuelle juive communiste.

Un animateur d'un groupe de juifs de gauche, M. David Meghnaghi, psychanalyste et spécialiste du Moyen-Orient, évoquait pour sa part *« cette situation kafkaïenne où, depuis des années,* dit-il, *nous sommes seuls, car la gauche, en toute bonne foi, ne réussit pas à développer une culture tiers-mondiste qui ne porte des relents d'antisémitisme »*.

Et cela explique donc l'insistance avec laquelle dans son discours M. Lama a affirmé : *« Nous ne confondons pas le judaïsme avec le sionisme, le sionisme avec l'Etat d'Israël. »* Puis, notant que la C.G.I.L. avait condamné la politique aventuriste de Begin, mais pas l'Etat d'Israël en tant que tel, le leader syndical a ajouté : *« Le peuple palestinien est un peuple qui a droit lui aussi à une patrie, une identité nationale et un Etat. »*

Le sentiment de colère et d'isolement qu'éprouve la communauté juive de Rome s'est exprimé notamment avec le réquisitoire que, devant les autorités municipales et régionales, a prononcé M. Bruno Zevi, architecte célèbre, proche du parti socialiste. Un « J'accuse » où, avec véhémence M. Zevi a mis en cause pêle-mêle le ministre de l'intérieur pour n'avoir pas assuré la protection du ghetto ; le monde catholique pour avoir reçu M. Arafat et avoir oublié que les massacres des camps de Sabra et de Chatila ont été perpétrés par des chrétiens ; la classe politique *« pour son concours d'accolades »* avec le président de l'O.L.P. ; la radio et la télévision *« pour avoir déformé l'information sur le Moyen-Orient »* ; et l'intelligentsia pour s'être trop occupée des *« maladies d'Israël »*.

La violence du ton et les références à une différence juive ont choqué une partie de l'opinion, dont s'est fait l'écho l'éditorialiste de *la Repubblica*, qui souligne : *« Nous ne connaissons ni juifs, ni non-juifs, ni Noirs, ni Blancs, mais seulement des citoyens italiens. »*

Une telle attitude pourrait sembler d'autant plus étonnante qu'au lendemain des massacres de Beyrouth les organismes représentatifs de la communauté juive italienne avaient, à la différence d'autres pays, durement mis en cause le gouvernement de Begin. Mais il ne faut pas oublier que, contrairement aux juifs du nord de l'Italie, en général membres de professions libérales et très insérés dans le tissu social, la communauté de Rome, ancienne de plus de deux mille ans, est plus traditionnellement refermée sur elle-même et en marge. Cela explique ses réactions qui pour le moment se sont traduites par une espèce de repli sur soi, plus que par des gestes de représailles.

Les enquêtes sur les auteurs de l'attentat semblent pour le moment piétiner, d'autant que deux des personnes décrites comme pouvant en être les auteurs se sont reconnues dans les portraits robots diffusés par la presse et se sont présentées à la police, qui a certifié que si elles étaient bien présentes sur les lieux, elles étaient totalement innocentes.

MARC SEMO.

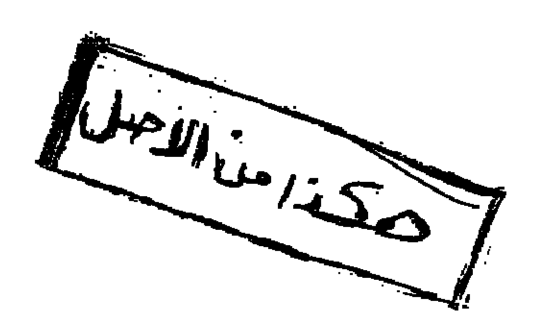
MANIFESTATION A PARIS

Une cinquantaine de personnes ont participé, lundi 11 octobre, à une manifestation organisée, au Mémorial du martyre juif, à Paris, par plusieurs associations juives (1), après l'attentat commis à Rome. M. Henri Bulawco, président du cercle Bernard-Lazare, a regretté l'attitude des journaux et des moyens d'information, qui n'avaient pas annoncé cette manifestation. M. Bulawco a indiqué qu'elle visait à exprimer la *« solidarité du peuple juif face au terrorisme »* et le refus de tous les terrorismes, y compris celui qui s'était exercé contre les habitants des camps de Sabra et Chatila à Beyrouth.

Le comité de liaison des étudiants sionistes socialistes manifestait près de l'ambassade d'Italie

(1) Association des juifs de gauche, Cercle amical, Cercle Bernard-Lazare, Cercle Gaston-Crémieux, Centre laïc de l'enfance juive, Identité et dialogue, Hachom Hatzaïr, Michmar, Renaissance de la presse juive progressiste, Shalom Archav, Socialisme et judaïsme. Le MRAP s'était associé à cette manifestation.





ENQUÊTE

Ces terroristes venus d'ailleurs

II. — *Abou Nidal, le « renégat irréductible »*

par PHILIPPE BOGGIO

Les différents services de renseignements des pays occidentaux tentent, depuis l'évacuation des Palestiniens de Beyrouth, de mesurer les risques d'un regain du terrorisme en Europe et autour du Bassin méditerranéen, illustrés par l'attentat de Rome (*le Monde* du 12 octobre). Ils s'efforcent aussi de mieux cerner le rôle fort ambigu d'Abou Nidal, Palestinien dissident de l'O.L.P., devenu le mercenaire de causes parfois contradictoires.

Il est craint, mais, surtout, terriblement maudit. Un membre de l'O.L.P. à Paris le qualifie de *« renégat irréductible »*, et des centaines de jeunes Palestiniens rêvent, de par le monde, de lui régler son compte parce que, depuis bientôt dix ans, il promet d'assassiner leur guide, M. Yasser Arafat.

Sabri al-Banna, plus connu sous le nom d'Abou Nidal, est sans doute le seul « traître » officiel irrémédiablement banni de l'histoire récente de l'O.L.P., une organisation qui prône pourtant, plus que toute autre, le compromis avec ses opposants et dédaigne de condamner publiquement ses brebis galeuses.

Car, du point de vue palestinien, Abou Nidal est bien davantage qu'un extrémiste rebelle à toute solution négociée avec Israël, bien plus qu'un ex-fedayin égaré dans les folies du terrorisme au point de s'être fait une spécialité de la liquidation physique des délégués de la « centrale » palestinienne à l'étranger : c'est un dangereux alchimiste des antagonismes, un provocateur patenté capable d'enflammer, mieux qu'une armée, les relations naturellement ambiguës que l'O.L.P. entretient avec une bonne partie du monde. C'est un manipulateur malin dont les attentats ont déjà, par deux fois, servi de détonateur aux guerres du Proche-Orient. En 1976, pour l'offensive définitive lancée par les Syriens contre les islamo-palestiniens du Liban. En 1982, pour l'opération « Paix en Galilée » : le 3 juin, ses hommes blessaient grièvement l'ambassadeur d'Israël à Londres, Shlomo Argov. Deux jours plus tard, Tsahal pénétrait au Sud-Liban.

Mais Abou Nidal, c'est aussi ce nom à consonance mystérieuse qui a soulevé le cœur de l'opinion publique française après l'attentat, le 9 août, de la rue des Rosiers. On venait de découvrir un nouveau label de violence antisémite, laissé par des tueurs méthodiques sur les corps des clients du restaurant Goldenberg. Abou Nidal était-il le véritable responsable de cet attentat ? C'est vraisemblable, mais non prouvé. M. Gaston Defferre, le ministre de *l'intérieur, l'a aussitôt désigné, mais* l'enquête ne l'a pas encore démontré.

Un mois après l'attentat de la rue des Rosiers, le 16 septembre, le premier secrétaire de l'ambassade du Koweït en Espagne tombait sous les balles d'un autre tueur. Et, deux jours plus tard, le bruit d'une rafale d'arme automatique, dans la rue, faisait se jeter à terre les participants à une cérémonie dans la synagogue de Bruxelles. Le nom d'Abou Nidal, en ces deux occasions, résurgissait sans d'inutiles précautions. Comme si, après tant d'autres, ces actes-là étaient signés : Abou Nidal n'a jamais lésiné, il est vrai, sur les *revendications — aujourd'hui pour* la plupart authentifiées — de ses méfaits et a rarement pris la peine de brouiller les pistes. Ses hommes apprécient trop les pistolets mitrailleurs polonais de marque WZ-63 (1), et ils se font toujours un devoir, en cas d'arrestation, de décliner leur identité et leur appartenance.

Itinéraire compliqué

Malgré la publicité contraignante qu'il se taille, ce mauvais génie demeure un personnage mystérieux, aux objectifs mal cernés, et sur lequel se penchent, encore sans grande réussite, de nombreux services spéciaux.

Sa biographie et, surtout, son « palmarès » laissent apparaître, on va le voir, de grands vides que ses adversaires comblent avec peine, soulevant, à chaque nouveau progrès, de bien étranges interrogations. Le 26 octobre 1973, Abou Nidal, représentant de l'O.L.P. à Bagdad, est condamné à mort par le « tribunal de guerre » du Fath, l'organisation de M. Yasser Arafat. La sentence est prononcée par contumace, et le jugement ne sera jamais exécuté. Abou Nidal est déjà hors d'atteinte : supportant mal l'ébauche du rapprochement palestino-égyptien, l'Irak est ravie de jouer un premier tour à Yasser Arafat et omet de signifier au condamné son avis d'extradition.

A cette époque, l'O.L.P. cherche, en fait, à imposer à tous les courants qui la composent l'abandon des méthodes terroristes, qui dévaluent son crédit. Parmi les réfractaires qui formeront, moins d'un an plus tard, le « Front du refus », les compagnons du représentant palestinien à Bagdad sont les plus prompts à donner des consignes contraires.

Dès 1974, Abou Nidal apparaît un peu plus chaque mois comme l'homme de Bagdad, chargé des besognes d'intimidation contre l'O.L.P. Il dispose encore d'amis dans les rangs du Fath et peut téléguider quelques meurtres que la « *centrale* » palestinienne interprète comme autant de messages hostiles. Mais l'heure est au double langage : Bagdag soutient toujours financièrement le mouvement palestinien et reçoit M. Arafat avec des témoignages appuyés d'amitié que le chef de l'O.L.P., à court d'alliés, ne peut refuser.

Abou Nidal se donne bientôt une autre spécialité. Il devient l'exécutant fidèle des menées anti-syriennes de son protecteur. Jusqu'en 1982, il servira ainsi, d'un bord à l'autre, le jeu compliqué des rivalités des « frères ennemis » du parti Baas. Et sans doute s'en servira-t-il abondamment.

Le 28 septembre 1976, un commando se réclamant de « *Juin noir* », une organisation jusque-là inconnue, attaque l'hôtel Semiramis de Damas. Le président Hafez el Assad prend prétexte de l'opération qu'il impute au Fath pour lancer une vaste offensive contre les forces palestiniennes et progressistes au Liban. Pour l'O.L.P., il ne fait pas de doute que le commando cache, en fait, des hommes d'Abou Nidal.

La défaite des forces palestino-progressistes face aux troupes syriennes contraint, alors, l'O.L.P. à signer un pacte minimum avec Damas. Du coup, en vertu du principe des vases communicants baasistes, Bagdad consomme sa rupture avec M. Arafat et « réactive » Abou Nidal. Les Palestiniens comptent leurs représentants assassinés dans les premiers mois de 1978 : Saïd Hammami à Londres, Youssef Sebaï à Nicosie, Ali Yassine à Koweït et Ezzeddine Kalak à Paris.

Retournement de situation en octobre 1978. Les *« frères ennemis »* sont contraints de se réconcilier pour *mieux faire front contre* l'Egypte de Camp David. M. Arafat, après le général Hafez el Assad, doit renouer à son tour le dialogue avec Bagdad et obtient qu'on calme les intempérances anti-palestiniennes d'Abou Nidal.

Pour Damas

Deux ans plus tard, l'Irak, que l'*agressivité militaire de l'Iran* inquiète, se rapproche encore des pays arabes modérés. Comme gage de son apaisement, Bagdad prie Abou Nidal d'aller opérer ailleurs. Celui-ci, curieusement, s'installe en Syrie, pays où il a su, depuis 1978, s'attacher la bienveillance de certains services spéciaux. Le chef dissident a acquis une réputation de maître en terrorisme, et sa haine de l'O.L.P. séduit les Syriens, à nouveau en froid avec M. Yasser Arafat. Et puisque l'exilé a si bien servi les baasistes irakiens il peut bien, en retour, servir les baasistes syriens. Les rancunes s'inclinent devant l'efficacité.

Abou Nidal poursuivra donc, de Damas, sa guerre personnelle contre l'O.L.P., notamment, pense-t-on, en organisant en 1981 l'assassinat du délégué de la « centrale » à Bruxelles, Naïm Khader. Il rejouera, selon toute vraisemblance, les provocateurs antisionistes durant l'été de la même année, contre la synagogue de Vienne et se fera aussi l'exécuteur de quelques basses œuvres contre les Frères musulmans; opposants du régime d'Hafez el Assad.

Enfin en mars dernier, la Syrie et l'O.L.P. sentant poindre les signes d'une invasion israélienne du Liban, s'efforcent à nouveau au dialogue. Prix à payer pour Damas : le départ d'Abou Nidal qui plie armes et bagages et se réinstalle en Irak.

Voilà résumé au plus juste ce que l'histoire peut raisonnablement retenir du parcours sinueux de Sabri al-Banna. Au-delà de ce cadre étroit et relativement sûr, commencent des zones plus mouvantes, à n'aborder qu'avec précaution.

Reprenons, par exemple, le cours des allers et retours d'Abou Nidal entre Bagdad et Damas. Dans l'une et l'autre capitale, le dissident de l'O.L.P. n'est pas un simple agent aux ordres, qu'on cache entre deux mauvais coups. Il se veut un dirigeant organisé, en prise sur certains milieux palestiniens installés dans ces deux pays et, en tout cas, le relais obligé entre ces communautés et les autorités. Il aurait ainsi détenu, de 1976 à 1978, le monopole de l'attribution des bourses d'études irakiennes pour l'Europe à des étudiants palestiniens, à charge pour les bénéficiaires d'accepter de devenir les terroristes « dormants » de son groupe à l'étranger. Après leur arrestation en 1978, les assassins d'Ezzeddine Kalak, le chef du bureau de l'O.L.P. à Paris, avaient bien sûr justifié leur acte par des motifs politiques. Mais l'un d'eux, au moins, avait été soumis au chantage du billet pour l'Occident.

Abou Nidal possède des villas, gardées comme des forteresses, mais auxquelles il veut donner une fonction de siège de mouvement. Il y reçoit des diplomates et apprécie volontiers le rôle du leader en exil qui rêve d'avoir *pignon sur rue*. Ses émoluments sont importants. On parle d'une somme de dix millions de dollars versée par l'Irak, d'une autre plus modeste — 1 million de dollars — payée par la Syrie. Abou Nidal aurait aussi tenté quelques « rackets » à l'attentat au Koweït et en Arabie Saoudite pour se procurer de l'argent frais.

Attentats en trompe-l'œil

Cette autonomie politique et financière explique vraisemblablement l'étrange liberté de mouvements dont aurait, en fait, bénéficié Abou Nidal depuis 1974 et qui lui aurait permis de séjourner quelques semaines en Syrie — en juillet 1976 — alors qu'il vivait en Irak, ou de se rendre à Bagdad — au printemps 1981 — alors qu'il était sensé servir, à cette époque, la cause de Damas.

La biographie se brouille ? L'O.L.P. et certains services occidentaux ont enquêté des mois avant d'oser avancer une hypothèse lourde de sens à propos de trois attentats. Le premier, celui commis contre l'hôtel Semiramis de Damas, en 1976. Commanditaire soupçonné : Bagdad. Mais Abou Nidal aurait pu vendre aussi le projet à Damas, qui aurait donné son accord pour servir de cible. Second et troisième attentat, cette fois durant la période « syrienne » d'Abou Nidal, en 1981 contre la synagogue de Vienne, puis le 3 juin dernier contre l'ambassadeur israélien à Londres. Commanditaire soupçonné : la Syrie, puisque le dissident de l'O.L.P. y réside. Mais c'est Bagdad qui aurait pu suggérer à Abou Nidal de réaliser ces deux opérations qui impliquaient la capitale adverse et affaiblissaient sa position face à Israël et à l'O.L.P.

Un tel machiavélisme, bien sûr, laisse songeur. Mais il serait à la mesure de la haine des partis Baas et de la réputation d'un personnage devenu une sorte d'agent double à objectifs variables, dont les actions ne répondent pas toujours, en tout cas, à la logique trop évidente qui consiste à suspecter le pays d'accueil de Sabri al-Banna.

Abou Nidal serait aujourd'hui entré dans une phase plus trouble encore de son itinéraire. Les subtiles manipulations du trio originel se seraient compliquées du poids des dossiers embarrassants que le Palestinien posséderait sur un passé commun et des appuis solides dont il dispose au sein d'appareils d'État, le Syrien *et l'Irakien, qui ne brillent* pas par leur cohésion interne. Comment expliquer autrement que l'Irak, épuisé par sa guerre avec l'Iran, de plus en plus à l'écart du conflit du Proche-Orient et qui cherche à s'attirer les faveurs des États-Unis, ait pu accueillir une seconde fois cet exilé compromettant ?

Nouveaux soupçons

Et puisque tout est possible, pourquoi pas l'absurde ? Pourquoi pas l'irrecevable ? Depuis deux ans, certains membres de l'O.L.P. accusent Abou Nidal d'être un agent à la solde d'Israël.

L'accusation repose sur une analyse et un constat. Les opérations du dissident palestinien servent souvent, indirectement, les intérêts de *Jérusalem. Comme ces attaques* de synagogues qui permettent de justifier une position radicale face au problème palestinien et raffermissent le soutien des communautés juives au gouvernement de M. Begin. Le quotidien algérien *El Moudjahid* n'avait pas hésité, cet été, à imputer la responsabilité de l'attentat de la rue des Rosiers aux services secrets israéliens, reprenant à son compte la vieille question : à qui profite le crime ?

Le constat, maintenant. Plusieurs informations font état du recrutement, par Abou Nidal, ces toutes dernières années, d'Arabes israéliens et de jeunes Palestiniens originaires des territoires occupés. A trois reprises au moins, l'O.L.P. a suspecté dans ses rangs, durant la même période, des combattants de servir discrètement le Mossad, le service de renseignement israélien. Des fedayins moins déterminés que leurs aînés, donc plus influençables, appartenant à une sorte de « seconde génération » sans souvenir. Pourquoi ce qui a été fait ici n'aurait-il pas été tenté là-bas, demandent les accusateurs ?

Comment les Israéliens pourraient-ils trouver un intérêt, même très indirect, à des crimes commis contre des juifs d'Europe ? Oser poser, même de manière détournée, la question d'une part éventuelle prise par Israël vous attirait toujours les répliques cinglantes des *chancelleries* ou les haussements d'épaules des services de renseignements. Bien sûr, Abou Nidal est l'horloger d'une mécanique à multiples facettes, mais tout de même ! Ces accusations n'étaient que pure propagande anti-israélienne, fourbies par des Palestiniens en mal de polémiques.

Il faut toutefois noter un certain embarras des milieux occidentaux, notamment français, depuis quelques semaines, lorsque la question leur est posée. Possèdent-ils des informations récentes, une nouvelle grille d'analyse de l'imbroglio ? Il est impossible d'en apprendre davantage. Constatons simplement le trouble des sources de renseignements dignes de foi, et rapportons cette réponse d'un spécialiste des services secrets français. Une responsabilité israélienne ? *« C'est une des hypothèses retenues. »*

Observons aussi que ces mêmes milieux occidentaux, la tête saoulée par la valse étourdissante d'Abou Nidal, paraissent maintenant souhaiter que soit mis fin à un itinéraire difficile à suivre et propre à faire naître trop de soupçons entre amis. Nombreux sont ceux, à l'occasion de rencontres avec les dirigeants palestiniens, qui suggèrent désormais à l'O.L.P. de régler un cas devenu gênant pour beaucoup de monde. Les amis de M. Arafat ne sont-ils pas les seuls, après tout, à avoir toujours pâti des vengeances de leur dissident ?

La « centrale » palestinienne aurait jusqu'ici décliné l'offre. En 1979 déjà, certains services avaient assuré à l'O.L.P. qu'aucune enquête, aucune enquête sérieuse s'entend, ne serait ouverte si, d'aventure, Abou Nidal venait à être assassiné dans l'hôpital de Londres où il était soigné après une crise cardiaque. A l'époque une telle opération était difficilement réalisable. Transporté dans un avion spécial de Bagdad, le « renégat irréductible » était protégé en permanence par vingt-cinq gardes du corps irakiens. Abou Nidal, malade du cœur, voilà déjà, pour ses ennemis, une consolation.

(1) Palestinien, né au Liban, ancien combattant de la Saïka, la branche baasiste prosyrienne du mouvement palestinien, Ibrahim Nasir Hamdam a, lui, tué le premier secrétaire de l'ambassade du Koweït avec un pistolet WZ-64, une arme fabriquée dans la même usine polonaise que les WZ-63. Le même pistolet avait déjà été utilisé, en 1979, à Madrid pour l'assassinat d'un membre de l'O.L.P. par le groupe d'Abou Nidal.

Prochain article :

OBJECTIF FRANCE

BIBLIOGRAPHIE

« Vivre avec le terrorisme »

Le premier commentaire du *Corriere della Sera* sur l'attentat de Rome situe très pertinemment l'événement dans son vrai climat : *« Le problème des responsabilités ne doit pas se réduire à la seule question de la venue d'Arafat à Rome. C'est toute une culture européenne, devenue ces quinze dernières années anarchisante, et même aveugle devant le phénomène du terrorisme, qui est en cause. »*

Si les premiers éléments de l'enquête incitent à exclure un crime de terroristes italiens rendus fous de passion propalestinienne après que leur propre combat eut perdu tout sens, on peut penser que les inspirateurs de l'attentat ont misé sur les effets politiques d'une réaction nationale de lassitude devant un acte qui relance treize ans d'attentats et de meurtres et restaure le climat d'inquiétude engendré par la pure absurdité de la violence armée.

Vivre avec le terrorisme, c'est le sort quotidien des Italiens depuis 1969. Ils y ont montré un courage tranquille. La vie a continué et, en fin de compte, le corps social a été *capable d'interdire au terrorisme sa victoire* et de lui enlever sa justification. L'Italie est demeurée un État démocratique, un État assez réel pour n'emprunter à la dictature aucun des moyens répressifs extrêmes. Indiscutables, les mesures de police exceptionnelles n'ont en rien outrepassé ce qu'édictaient des pays voisins. L'intelligente souplesse de la loi sur « les repentis » a ouvert aux terroristes *l'issue qui les sortait du désespoir*, la chance de recommencer à vivre hors de l'incarcération ou de la vocation de tueur.

Telles sont les réalités. Le *Corriere della Sera* touche au point essentiel en accusant implicitement beaucoup d'intellectuels européens de les avoir ignorées depuis quinze ans.

Le même constat inspire l'essai-reportage que Marcelle Padovani vient de dédier à ce thème : *Vivre avec le terrorisme, le modèle italien.* Correspondante à Rome du *Nouvel Observateur*, l'auteur est riche d'une longue expérience de participation aux débats de la gauche italienne. Elle s'y appuie pour dessiner l'événement et le développement de la violence terroriste, donnée comme modèle à « la violence occidentale ». Dépourvue de toute indulgence, loin des tentations qui animent à cet égard les socialistes italiens, Marcelle Padovani rencontre les travaux *et les attitudes fermes du P.C.I. Son* étude ne procède pas d'un calcul tactique. Son observation même cautionne son engagement. Son analyse est aussi destinée à ceux des représentants de la gauche française, dont les terroristes italiens savent exploiter le refus de se salir les mains. Il leur sera difficile désormais de dire que les informations manquent.

Ce que décrit Marcelle Padovani, c'est la *croissance, le gonflement* puis la réduction d'une contre-société groupusculaire (près de cinq cents organismes en douze ans) née surtout de la bourgeoisie. Nourris au départ de ferveurs millénaristes, catholiques ou communistes, leurs militants les épanouissent dans une utopique pureté. Insensibles aux enchaînements d'assassinats dont ils ne sont plus que les instruments, *incapables* de mettre en cause le manichéisme qui fait leur raison de vivre, ils en arriveront à un nihilisme dont la vengeance sera la seule motivation. Leurs victimes représentent des abstractions, comme eux-mêmes. A la limite, ils tuent des mots.

Fonctionnaires de leurs rêves, mais aussi mandarins ou zélateurs de sectes, ils n'ont pas tous été jusqu'au bout du processus de déshumanisation comme l'indiquent de nombreux témoignages de « repentis ».

Certains intellectuels ont manipulé les militants de base, les ont expédiés au risque des travaux pratiques. Ils ont enseigné à exécrer les institutions en exigeant en même temps qu'un Etat-providence démesuré pourvoie à tous leurs besoins. Sans apporter d'éléments inconnus, Marcelle Padovani met bien en situation les « professeurs », philosophes ou juristes formant des militants dans *un éclairage qui ôte à l'ingénuité l'excuse* de l'ignorance.

L'attitude du P.C.I.

On entend souvent dans ces pages l'écho des analyses faites à la gauche du parti communiste italien, où l'on s'est toujours interrogé sur la stratégie qui priverait de toute justification les milieux de militants gau*chistes où se sont recrutés les* Brigades rouges et les autonomes. Marcelle Padovani estime, en accord avec ces analyses, que la renonciation du P.C.I. à la franche opposition, la ligne molle ou conciliatrice des confédérations syndicales, ont encouragé les mouvements de contestation violente en créant un vide politique. *« Le terrorisme,* dit-elle, *est un défi pour le syndicalisme »*, un *« défi à s'améliorer »* par le renforcement de la démocratie interne et le retour à une stratégie conflictuelle.

Si cet effacement relatif du parti communiste et des syndicats a suscité la violence, est-ce à dire qu'en France l'existence de l'actuelle majorité peut créer un vide où se développerait un terrorisme à l'italienne ? Marcelle Padovani ne pose pas la question, mais elle découle logiquement de son analyse.

Au passage, elle minimise nettement la thèse des inspirations étrangères du terrorisme italien. Est-il inimaginable pourtant que, parmi « les actions extérieures » contre le P.C.I. récemment dénoncées par M. Berlinguer, aient figuré des exploitations au moins ponctuelles du terrorisme pour déstabiliser moins l'Italie que ce parti communiste qui revendique l'indépendance de sa ligne ?

Ce bilan, au total excellent et qu'aucune langue de bois n'a stéri*lisé*, serait sans doute meilleur encore s'il faisait sa place au terrorisme d'extrême droite, et surtout s'il inscrivait les dernières années dans une esquisse de la si spécifique tradition italienne de l'anarchie.

Un autre ouvrage aborde le même thème par le biais du pur reportage : Fabrizio Calvi, auteur de *Camarade P 38*, a très bien connu les protagonistes de la « lutte armée » à Milan. *Il a adopté le ton du roman noir* pour raconter, à partir de leurs interrogatoires, les itinéraires de Marco Barbone — et de ses amis, — assassin du journaliste Walter Tobaggi. Passionnant certes et très bien cousu, mais surtout exemple même du comportement intellectuel que dénonce le *Corriere della Sera*. L'auteur n'approuve pas, bien entendu, mais le plus brillant reportage est aussi une *façon d'éviter* l'analyse politique.

JACQUES NOBÉCOURT.

★ Marcelle Padovani, *Vivre avec le terrorisme, le modèle italien.* Calmann-Lévy, édit. 250 p., 59 F.

★ Fabrizio Calvi, *Camarade P 38.* Grasset, édit. 250 p., 56 F.

PROCHE-ORIENT

M. Cheysson a l'intention de rencontrer M. Arafat à Tunis

M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, a confirmé qu'à l'issue de ses visites en Tanzanie et au Kenya il se rendra ce mardi 12 octobre à Tunis, où il était attendu dans la soirée. Il doit s'entretenir mercredi matin avec le premier ministre tunisien, M. M'Zali, le ministre des affaires étrangères, M. Caïd-Essebsi, et le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chedli Klibi. Une rencontre est prévue dans l'après-midi avec M. Yasser Arafat, actuellement en visite à Amman, où il devait poursuivre ce mardi ses entretiens avec le roi Hussein.

M. Mahmoud Labadi, porte-parole de l'O.L.P., a déclaré à ce propos : « Toute solution au problème palestinien doit passer par quatre phases obligatoires. » Il a cité dans l'ordre : « Retrait israéliens des territoires occupés ; application du principe d'autodétermination ; création d'un Etat palestinien, et, enfin, définition des relations avec la Jordanie. » Interrogé au sujet du plan Reagan, il a répondu : « Si le président américain peut appliquer son plan et pousser les Israéliens hors de la Cisjordanie et de Gaza, je ne pense pas que nous y serons opposés. Et, après, nous verrons », nous signale notre correspondant à Amman.

Par ailleurs, évoquant les conversations qui se déroulent à Amman, M. Ahmad Iskandar, ministre syrien de l'information, a vivement contesté la représentativité de M. Arafat. Dans une interview au « New York Times », il a notamment déclaré : « Personne n'a, unilatéralement, le mandat pour parler de la question palestinienne. Personne n'a le droit d'agir, de parler de la question palestinienne, en dehors d'un consensus. »

De notre correspondant

Jérusalem. — Les conversations entre le roi Hussein et M. Arafat retiennent l'attention des Palestiniens de Cisjordanie et relancent dans une certaine mesure le débat entre les partisans de l'O.L.P. et ceux du régime jordanien. Les uns et les autres se gardent de souligner leurs divergences, l'essentiel étant à leurs yeux de contrecarrer la politique israélienne par tous les moyens et de profiter de toutes les « circonstances favorables », comme le sommet arabe de Fès et le plan Reagan. Mais chacun n'en marque pas moins ses préférences et ses réserves.

Le maire de Bethléem, M. Elias Freij, considéré comme « modéré » et « projordanien », a déclaré soutenir les propositions de M. Reagan, car elles définissent une « *situation nouvelle* » que les Palestiniens ne doivent pas manquer d'exploiter. Mais il a aussi souligné le rôle majeur que la Jordanie aurait à jouer quant à l'avenir des territoires occupés, ce que craignent précisément les partisans de l'O.L.P. hostiles au roi Hussein. Ils admettent néanmoins que des liens doivent être nécessairement établis entre les deux rives du Jourdain, après la création d'un Etat palestinien.

M. Bassam Chakaa, maire de Naplouse, destitué par les autorités israéliennes au début de l'année parce que proche de l'O.L.P., a déclaré le 10 octobre que « *l'initiative de Fès répond à toutes les questions qui se posent à propos de la paix parmi les Israéliens, les Palestiniens et les Arabes, et dans l'ensemble de l'opinion internationale* ». Et, s'adressant aux « *forces démocratiques de l'opposition israélienne* », il a ajouté que « *les portes de la paix devaient être maintenues grandes ouvertes* ».

Cette déclaration était contenue dans un message destiné au Comité de solidarité avec Bir Zeit (l'une des universités de Cisjordanie), comprenant des professeurs israéliens militant pour la défense de l'enseignement universitaire dans les territoires occupés et, plus généralement, contre les différentes mesures de répression appliquées par les autorités israéliennes.

Leur action et les protestations des Palestiniens de Cisjordanie ont certainement incité l'administration israélienne à faire un pas en arrière : elle a annoncé, au moment de la rentrée universitaire, qu'elle « *suspendait* » l'application d'une nouvelle réglementation favorisant un contrôle étroit et sévère des établissements d'enseignement supérieur.

L' « administration civile » a en outre modifié très nettement le texte d'un document que doivent désormais signer tous les enseignants non résidents dans les territoires occupés (plus d'un tiers des effectifs des trois centres universitaires de Cisjordanie). Dans le texte modifié il n'est plus question que de s'engager à ne pas soutenir « directement » les « organisations hostiles » à Israël. Initialement, le document faisait référence à toute forme de soutien et mentionnait précisément l'O.L.P., et une quinzaine d'enseignants du centre universitaire de Naplouse qui avaient refusé de le signer avaient été expulsés. — F. C.

● *M. Begin*, le premier ministre israélien, qui devait se rendre, à partir du 17 octobre, en visite officielle au Zaïre, a de nouveau reporté son départ « *en raison de l'hospitalisation de son épouse* ». Cependant, Mme Aliza Begin a quitté, lundi 11 octobre, l'unité de soins intensifs de l'hôpital Hadassah, à Jérusalem, où elle avait été admise la semaine dernière pour des problèmes respiratoires. — *(A.F.P., A.P.)*

DÉCÈS D'UN « CASQUE BLEU » FRANÇAIS BLESSÉ AU SUD-LIBAN

Un soldat français qui servait dans une unité du génie du contingent français de la Force intérimaire des Nations unies au Sud-Liban (FINUL) (1), le caporal Pascal Pulphy, est décédé dimanche 10 octobre des suites d'une grave blessure occasionnée par l'explosion d'un engin qu'il tentait de désamorcer le 25 septembre dernier. Le caporal Pulphy avait été transporté à l'hôpital Rambam de Haïfa, sur la côte israélienne, où il est mort. Sa dépouille sera rapatriée en France, le 14 octobre, à partir de l'aéroport Ben-Gourion de Tel-Aviv, où aura lieu une cérémonie, a indiqué le porte-parole de la FINUL. — *(A.F.P.)*

(1) La FINUL, force sous contrôle des Nations unies, est distincte de la force multinationale de sécurité, chargée de protéger les populations de la seule ville de Beyrouth.

« Guerre de religion » à La Mecque

Le pèlerinage de La Mecque, qui vient de s'achever, a, une fois encore, donné lieu à une épreuve de force entre les deux conceptions de l'islam qui prévalent à Ryad et à Téhéran. Les quelque quatre-vingt mille pèlerins iraniens, qui s'étaient déjà singularisés les années précédentes, sont arrivés cette fois en Arabie Saoudite sous la direction d'un religieux de choc, l'hodjatoleslam Moussavi Khoeiniha, celui-là même qui avait donné l'assaut à l'ambassade des Etats-Unis, en novembre 1979, et organisé, avec les étudiants islamiques, la prise d'otages des diplomates américains. A Médine, comme à La Mecque, il n'a laissé aucun doute sur ses intentions, proclamant d'emblée que l'islam « *ne sépare pas religion et politique* », tandis que le prince Nayef Ibn Abdulaziz, ministre de l'intérieur, ne cessait de rappeler, en vain, que la loi saoudienne « *interdit toute activité politique pendant le hadj* (pèlerinage) ».

« *Aborder les problèmes politiques..., dénoncer les crimes d'Israël et des Etats-Unis..., mettre en écho le plan Fahd adopté à Fès... est un devoir divin* », proclamait l'envoyé de Téhéran, à la tête de pèlerins porteurs de portraits de l'imam Khomeiny.

La situation était des plus embarrassantes pour les autorités saoudiennes : depuis l'occupation de La Mecque, il y a trois ans, par des extrémistes religieux hostiles au pouvoir, elles sont obsédées par les questions de sécurité, mais elles ne souhaitent pas non plus envenimer inutilement les rapports avec Téhéran en lui donnant un prétexte supplémentaire d'accuser la monarchie sunnite de mépriser et de maltraiter les chiites. Finalement, après avoir dispersé les manifestations intempestives, lorsqu'elles prenaient trop d'ampleur, les autorités ont attendu la fin du pèlerinage pour expulser l'hodjatoleslam Khoeiniha et cent quarante pèlerins.

Téhéran a immédiatement réagi. L'ayatollah Montazeri, successeur probable de l'imam Khomeiny, a réclamé que les *Lieux saints de l'islam soient* désormais confiés à une délégation des représentants des Etats islamiques, et l'imam a personnellement reçu son remuant délégué à La Mecque. Il y a fort à parier que cette « guerre de religion », qui vise indirectement à déstabiliser les émirats du Golfe, ne se calmera pas d'ici au prochain pèlerinage. — P. B.

A travers le monde

Guinée-Bissau

● LE PRESIDENT JOAO VIEIRA de Guinée-Bissau aura, jeudi 14 octobre, dans l'après-midi, un entretien à l'Elysée avec M. François Mitterrand

Mozambique

● SEPT RESSORTISSANTS PORTUGAIS ONT ETE ENLEVES par des « *guerilleros anti-gouvernementaux* » près de la localité de Maforga, dans la province de Manica (centre-ouest du Mozambique), a annoncé lundi 11 octobre l'agence portugaise de presse *Anop*. — *(A.F.P.)*

Roumanie

● M. CEAUSESCU CREE UN « PARLEMENT ECONOMIQUE » — Vendredi 8 octobre, le chef de l'Etat et du parti roumain, a annoncé que « *le Conseil suprême pour le développement économique et social* », qu'il préside, serait dorénavant doté d'un « *pouvoir absolu* » équivalent à celui d'une sorte de chambre législative de l'Etat et du parti. Ses directives devront être appliquées par tous les organismes d'Etat. C'est lui qui adoptera toutes les mesures économiques que la grande assemblée nationale devra ratifier formellement. Cette semaine M. Ceausescu fera une visite à Sofia. *(Reuter.)*

Israël

La commission d'enquête sur les massacres engage ses travaux dans une totale indépendance à l'égard du pouvoir

Alors que la commission d'enquête israélienne a commencé ses travaux sur les massacres des Palestiniens des camps de Sabra et de Chatila, le procureur militaire libanais chargé de cette affaire a annoncé, lundi 11 octobre, que 328 corps ont été dénombrés et qu'il y a 991 disparus. Ces chiffres ont été établis à partir des rapports de la Croix-Rouge internationale, de la Croix-Rouge libanaise et des équipes de sauveteurs. Parmi les victimes identifiées, on compte, outre les Palestiniens, 21 Iraniens, 10 Syriens, 13 Pakistanais, quatre Egyptiens, deux Algériens et 45 Libanais. La plupart des disparus auraient péri dans les blockhaus souterrains qui servaient d'abris.

De son côté, le porte-parole de l'armée israélienne a publié le premier bilan global de ses pertes entre le 6 juin et le 10 octobre. Les Israéliens ont perdu 368 hommes dont 97 officiers et ont eu 2 383 blessés dont 106 sont dans un état grave. Cinq soldats sont portés disparus, trois sont détenus par les forces syriennes et huit par les Palestiniens. — (A.P., A.F.P.)

De notre correspondant

Jérusalem. — Créée le 28 septembre par M. Begin sous la pression d'une grande partie de l'opinion publique, la commission nationale d'enquête judiciaire sur les massacres de Beyrouth s'est réunie pour la première fois la semaine dernière. Mais il ne s'agit pour l'instant que de régler des questions de procédure, la plus importante d'entre elles étant de dresser la liste des témoins.

La durée des travaux de la commission n'est pas limitée par la loi et la plupart des juristes israéliens estiment qu'ils ne s'achèveront guère avant la fin de l'année. Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, personne en Israël ne manque d'établir des comparaisons avec la commission qui avait enquêté sur les carences de l'armée et du gouvernement lors du déclenchement de la guerre du Kippour en 1973. Elle avait siégé quatorze mois... Mais chacun se souvient que, bien avant la remise du rapport de la commission Agranat (du nom de son président, M. Shimon Agranat, alors président de la Cour suprême), le premier ministre et le ministre de la défense de l'époque, Golda Meïr et Moshe Dayan, avaient dû démissionner. L'un et l'autre avaient été chassés du pouvoir par un puissant mouvement d'opinion qui n'avait pas attendu les conclusions de l'enquête pour les rendre responsables — surtout le second — de la façon dramatique dont Israël avait été surpris par l'attaque égyptienne.

L'histoire se répétera-t-elle ? Ceux qui réclament aujourd'hui le départ du premier ministre et du ministre de la défense le souhaitent vivement. MM. Begin et Sharon le redoutent. Toutefois, ces derniers, sachant que l'affaire de Sabra et de Chatila est moins complexe et que le champ d'investigation de l'actuelle commission est beaucoup moins étendu, espèrent pouvoir contraindre plus facilement l'opposition à patienter jusqu'à la fin des travaux. Ils comptent profiter de ce répit pour faire retomber les passions, en se servant de la loi qui interdit en principe la publication de toute information de nature à influencer la commission. Mais rien n'est moins sûr car cette clause n'avait pas empêché de houleux débats, des grèves et de multiples manifestations pendant que siégeait la commission Agranat.

Les trois personnes chargées de l'enquête jouissent d'une réputation d'intégrité à l'égal de la Cour suprême. Cette dernière a la maîtrise de la procédure, et dans le passé elle a maintes fois critiqué ou suspendu des décisions gouvernementales. Elle avait notamment suspendu l'exécution de différentes mesures dans les territoires occupés, qu'il s'agisse de la création de certaines implantations, d'expulsions ou de la tentative de mainmise sur la Compagnie palestinienne d'électricité de Jérusalem-Est.

Comme l'avait fait son prédécesseur en 1973, le président de la Cour suprême, M. Itzhak Kahane, soixante-neuf ans, a décidé, étant donnée l'importance de l'affaire, de diriger personnellement les investigations. Pour l'assister, il a nommé le général de réserve Yona Efrat, cinquante-six ans, qui, depuis qu'il a quitté le service actif, a déjà mené, en 1978, une enquête à l'intérieur de l'armée et, dernièrement, a eu l'occasion de redécouvrir celle-ci puisqu'il a été, pendant quelques semaines, conseiller auprès du chef d'état-major, ce qui l'a conduit à plusieurs reprises à Beyrouth durant le siège. Certains Israéliens y verraient une raison de mettre en doute son impartialité, mais d'autres estiment au contraire que c'est un avantage, car il aurait eu connaissance des éléments du dossier. Le troisième membre de la commission — le plus connu de l'opinion, — M. Aaron Barak, quarante-cinq ans, est le plus jeune des juges de la Cour suprême, qu'il a déjà marquée de sa forte personnalité et de sa rigueur. Conseiller juridique du gouvernement, il avait, dans ces fonctions, manifesté ses talents de juriste et de diplomate en participant activement à la négociation du traité de paix égypto-israélien. L'ancien président Carter l'avait qualifié de « *véritable héros de Camp David* ».

La loi de 1968, aux termes de laquelle vient d'être instituée cette commission comme l'avait été celle d'Agranat donne de sérieuses garanties d'indépendance. Dès lors que le gouvernement a décidé ce mode d'investigation, la constitution et le fonctionnement de la commission échappent totalement au contrôle du pouvoir politique. Son caractère judiciaire (1) lui permet de citer tous les témoins qu'elle souhaite entendre, et les convocations sont obligatoires. Ainsi la commission Agranat avait-elle pu faire comparaître le premier ministre, plusieurs membres du gouvernement — parmi eux, bien sûr, le ministre de la défense — le chef d'état-major, des généraux et des officiers et sous-officiers de tous grades. Il en sera vraisemblablement de même cette fois-ci. En outre, tous les témoins peuvent être interrogés sous la foi du serment. C'est pourquoi M. Begin avait tenté de proposer une forme d'enquête moins contraignante qui eût été soumise à l'autorité gouvernementale.

« Recommandations »

Cependant les commissaires, à la fin de leurs travaux, ne peuvent que faire des « recommandations ». On en tient compte généralement : dans le cas de la commission Agranat, le chef d'état-major, le général David Elazar, a dû se retirer, le chef des renseignements militaires a été muté ainsi que d'autres officiers, mais les conclusions avaient beaucoup déçu nombre d'Israéliens. Alors que la commission Agranat devait s'intéresser, selon l'acte qui la constituait, aux « *décisions des autorités militaires et civiles responsables* », ces dernières, dans le rapport final, n'ont pas du tout été impliquées. Le document donnait même plutôt l'impression que les commissaires voulaient disculper le gouvernement, et le nom du ministre de la défense, Moshe Dayan, n'apparaissait pas une seule fois dans la partie du rapport rendue publique : une centaine de pages seulement sur plusieurs milliers.

Les Israéliens connaîtront-ils bientôt pareille déception ? Certains le craignent mais d'autres font remarquer que, cette fois, de nombreux éléments sont déjà connus, ou presque, beaucoup mieux que ne l'étaient ceux de l'enquête effectuée en 1973 et 1984 — M. Sharon ayant par exemple grandement contribué par ses déclarations ces dernières semaines à entretenir les soupçons dirigés contre sa personne, l'armée et le gouvernement.

FRANCIS CORNU.

(1) Des commissions d'enquête parlementaires sont également prévues par la législation israélienne, mais jamais, dans l'histoire du pays, on n'y a eu recours.

AFRIQUE

Congo

APRÈS LA VISITE DE M. MITTERRAND

La coopération avec Paris va être renforcée

M. Mitterrand a regagné Paris, lundi 11 octobre, en début de soirée, après avoir reçu un accueil enthousiaste à Brazzaville, dernière étape de sa deuxième tournée africaine.

De notre envoyé spécial

Brazzaville. — « *Mais je ne suis pas marxiste* », a répondu M. François Mitterrand, lundi 11 octobre en fin de matinée, à l'hôtel de ville de Brazzaville, à une question qu'on lui posait, lors de la conférence de presse qui mettait fin à sa visite officielle au Congo. Ces propos, qui auraient pu paraître tout à fait insolites, puisqu'ils étaient prononcés dans une capitale dont les dirigeants restent fidèles à l'orthodoxie du socialisme scientifique, n'ont apparemment choqué personne. Bien au contraire, ils ont séduit la plupart des auditeurs, dans la mesure où ils soulignaient le souci de l'hôte officiel du Congo de préserver sa propre liberté d'action avec les mêmes scrupules qu'il entendait préserver celle des autres.

C'est sur un ton identique que le président de la République a répondu, dans le même cadre, à quelqu'un qui l'interrogeait sur la compétition à laquelle la France et les pays de l'Est sont censés se livrer au Congo : « *Je ne cherche pas à aligner les non-alignés. (...) Je ne me sens ici en compétition avec personne. (...) Les Etats africains ont besoin de s'adresser un peu partout pour leur développement, nous ne serions d'ailleurs pas en mesure de faire seuls face à leur demande* (...). »

Dans le même esprit, condamnant, lundi matin, l'invasion de l'Afghanistan par l'Union soviétique, comme il l'avait fait lors du toast porté en l'honneur du président de la République congolaise au cours du dîner officiel de la veille, il a dit : « *Chacun conserve sa liberté d'action.* »

Au cours de ce long entretien d'une heure avec la presse, M. Mitterrand évoqua la sauvegarde de la paix en ces termes : « *Nous n'avons pas l'intention, ni les moyens, pour rétablir la paix, d'envoyer notre propre armée, mais la France joue un rôle actif dans la société internationale (...).* » Interrogé sur la menace que faisait peser l'Union soviétique sur la stabilité du monde, il dit, à propos des deux Super-Grands : « *Ils se menacent l'un l'autre, c'est la nature même de leurs relations* », et il invita ses partenaires à cesser de « *se préoccuper de l'armée française, purement défensive (...)* ».

Admettant qu' « *on peut toujours faire mieux* » et qu'il « *fallait redonner un élan* » aux rapports franco-congolais, M. Mitterrand insista sur le fait que, au terme de son séjour officiel à Brazzaville, il ne manifestait pas une « *satisfaction de commande* ». A juste titre, car les deux entretiens personnels de dimanche et lundi entre les deux présidents seront, dit-on, suivis de mesures concrètes : discussions sur les hydrocarbures qui s'achèveront avant la fin de l'année, réunion en janvier de la commission mixte franco-congolaise, nouveaux contacts entre les deux chefs d'Etat, dont les dates restent à fixer.

De part et d'autre, on a, en tout cas, exprimé le souhait de développer une coopération qui, a dit dimanche soir le président de la République française, « *en général semble se situer à un niveau que ne justifiaient pas nos intérêts. (...)* » On a surtout, d'un commun accord, parlé « *codéveloppement* ». Il s'agit de mettre en valeur les richesses congolaises du sol, du sous-sol et de la mer, en recourant à l'aide technique de la France et à l'assistance de ses cadres, tout en utilisant de façon systématique les profits tirés de l'exploitation pétrolière. On mesurera l'importance de ces derniers en comparant les 200 milliards de francs C.F.A. (1) du budget congolais aux 100 milliards et 50 milliards de francs C.F.A. que rapportent respectivement chaque année les compagnies Elf-Aquitaine et Agip au Trésor congolais. A ce propos, l'un des responsables de l'une des grandes sociétés pétrolières nous a dit : « *Le pétrole constitue une base importante pour la coopération, car il permet de financer l'autodéveloppement.* »

D'ores et déjà, on se demande cependant à Brazzaville comment préparer l' « *après-pétrole* », et l'on s'interroge sur la nature des ressources dont l'exploitation pourrait prendre le relais de l'« or noir ».

On s'efforce également, par une extension des cultures vivrières, de parvenir à cette autosuffisance alimentaire qui reste l'obsession de beaucoup de gouvernements africains et le thème central des préoccupations des grandes instances internationales. Enfin, eu égard à une dégradation que l'on dit spectaculaire du système national d'enseignement, la formation de professeurs va être activement poussée.

A tous ces desseins, le chef de l'Etat français a d'autant plus volontiers donné son impulsion personnelle que l'étape de Brazzaville s'est, jusqu'aux dernières minutes de sa visite, confirmée comme la plus réussie de cette deuxième tournée africaine. C'est ainsi que lundi matin encore, du centre de la capitale jusqu'à l'aéroport, M. Mitterrand a été accompagné par les vivats d'une population en liesse qui n'a cessé de clamer son amitié qu'après le décollage du DC-8 présidentiel.

PHILIPPE DECRAENE.

(1) 1 F C.F.A. = 0,02 FF.

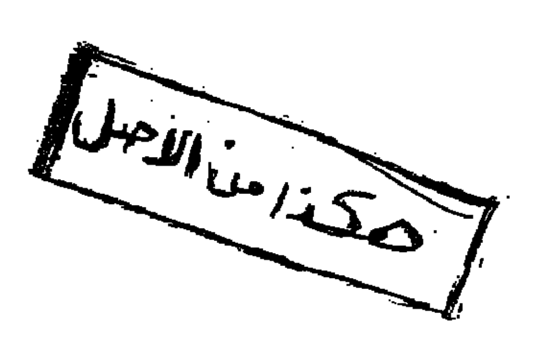
M. GALLEY PRÉCISE LES CONDITIONS DE SON VOYAGE AU RWANDA

De notre correspondant

Troyes. — A son retour d'Afrique, M. Robert Galley, député et maire de Troyes, ancien ministre de M. Giscard d'Estaing, a fait au journal *l'Est-Eclair* de Troyes, la déclaration suivante :

« *A mon retour d'Afrique, je me suis rendu compte que certains organes de la presse parlée et écrite avaient publié des informations erronées sur mon voyage au Rwanda, effectué dans le cadre du voyage officiel qu'a fait dans ce pays le président de la République. Je crois devoir préciser que j'ai été élu président du groupe d'amitié parlementaire France-Rwanda à l'automne 1981. C'est à ce titre, c'est-à-dire en tant que représentant du Parlement, que j'ai été inclus dans le voyage officiel pour la seule partie du déplacement qui concernait ce pays ami de la France. J'ajouterai que le président du Rwanda, le président Habyarimana, m'avait fait savoir qu'il serait heureux de ma présence à Kigali dans le cadre de cette réception.*

» *Mon appartenance à la délégation officielle française s'est donc limitée aux six heures du séjour que le président Mitterrand a effectué dans la capitale. Je n'ai participé à aucun entretien officiel. Il m'a semblé, en outre, que, si trop souvent on déplore l'insuffisance d'expression de l'opposition, je ne devais pas céder ma place à quiconque en cette circonstance et que, éventuellement, je pouvais faire entendre ma voix sur nos conceptions de la politique franco-africaine.* » — A. B.



Le Monde

politique

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE : LA RÉSORPTION DU DÉFICIT DE L'UNEDIC

Les fonctionnaires acquitteront une contribution exceptionnelle jusqu'au 31 décembre 1984

Évidemment, pour vous, la « solidarité ouvrière », cela ne signifie rien ! Lassé de l'avalanche d'objections et de critiques des porte-parole de l'opposition, M. Bérégovoy a ainsi justifié la contribution de 1 % qui sera demandée aux fonctionnaires. Celle-ci sera *« exceptionnelle et temporaire »*. Le gouvernement aurait sans doute préféré que la loi ne fixât pas un terme à l'impôt que devront acquitter les salariés du secteur public. Qui sait, en effet, s'il ne faudra pas – au-delà du 31 décembre 1984 – faire de nouveau appel à la « solidarité nationale », pour combler le déficit de l'assurance-chômage ?

D'un point de vue économique, c'est donc peut-être une erreur. D'un point de vue politique, c'était probablement inévitable. L'adoption du projet de loi ne doit pas faire illusion : les députés de la majorité, notamment ceux du groupe communiste, n'étaient pas très enthousiastes à l'idée de créer un impôt qui va toucher près de quatre millions de personnes, même si celles-ci bénéficient de la garantie de l'emploi.

Mais le « trou » d'environ 30 milliards de francs de l'UNEDIC impose le réalisme, justifie une contribution dont le produit représente 14 % de la somme nécessaire.

14 % ? Une goutte d'eau, un expédient ! La thèse de l'opposition (qui n'a pas participé au vote) n'est pas très facile à comprendre : il serait *« indécent »* de proposer une mesure ponctuelle – la contribution des fonctionnaires – face à un déficit prévisionnel de *« 37 milliards »*, et au lendemain de l'échec des négociations entre partenaires sociaux.

***« Indécent »* : l'adjectif a été repris par le rapporteur de la commission des finances, M. Natiez (P.S.), pour stigmatiser l'attitude des représentants du patronat lors de ces négociations. Le problème apparaît mal posé : oui ou non, la contribution des fonctionnaires est-elle nécessaire, juste ? Si elle l'est, quelle incidence aurait eu la conclusion d'un accord entre représentants du patronat et des salariés ? Aucune. Pour la simple raison que, quelle qu'en soit la nature, l'accord n'aurait vraisemblablement pas modifié le montant de l'impôt exigé des agents de l'État. Imagine-t-on que le gouvernement aurait pu fixer la barre à 2 %, voire 3 % ?**

Ce qui est peut-être indécent, en revanche, c'est l'idée que se fait le C.N.P.F. de la solidarité nationale. A cet égard, M. Bérégovoy a été particulièrement net, en rejetant la responsabilité de l'échec des négociations sur le patronat. *« Les Français apprécieront »*, a-t-il ajouté.

Au bout du compte, la position du groupe R.P.R. n'est pas claire du tout : critique quant à la méthode (il fallait d'abord assainir le système de financement de l'UNEDIC), il n'est pas hostile à l'institution d'une contribution de solidarité des fonctionnaires. Seulement, il ne le dit pas officiellement. Cela, c'est de la politique. Pas du réalisme.

Du côté du groupe U.D.F., il n'y a aucune ambiguïté. C'est un jugement global : le total des déficits cumulés par les socialistes depuis leur arrivée au pouvoir atteint 600 milliards ! L'expert en arithmétique, c'est M. Madelin. Le député U.D.F. va même jusqu'à dresser... l'*« inventaire »* : déficit du budget, de la protection sociale, du commerce extérieur, des entreprises nationalisées...

***« Et du raton-laveur ! »*, aurait pu ajouter Jacques Prévert.**

LAURENT ZECCHINI.

Lundi 11 octobre, l'Assemblée nationale examine, après déclaration d'urgence, le projet de loi relatif au Fonds de solidarité pour l'emploi. Ce texte institue une contribution, de caractère exceptionnel et temporaire, pour tous les salariés du secteur public qui bénéficient de la sécurité de l'emploi. A compter du 1er novembre, les agents de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics seront ainsi assujettis à une contribution de 1 % de leur rémunération brute, à l'exception de ceux dont les revenus sont inférieurs à 1,3 fois le SMIC (soit 4 400 francs brut au 1er juillet 1982). Environ quatre millions de personnes devraient être concernées par cette cotisation, dont le produit en années pleines est estimé à 4,2 milliards de francs.

Commentant l'échec des négociations syndicats-patronat sur le financement de l'UNEDIC, M. Natiez (P.S., Loire-Atlantique), rapporteur de la commission des finances, souligne que les députés sont en droit d'exiger un meilleur contrôle parlementaire de l'UNEDIC, et indique que, par la faute du C.N.P.F., l'avenir du système d'assurance-chômage est menacé.

M. Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, abonde dans ce sens : *« La défaillance de l'une des parties prenantes*, insiste-t-il, *met en péril l'ensemble du système et risque de porter atteinte à la crédibilité de la politique contractuelle. »* Après avoir rappelé qu'environ 30 milliards de francs sont inscrits dans la loi de finances pour 1983 pour l'UNEDIC (en 1982, l'ensemble des concours de l'Etat atteignaient 45 % du total des ressources de l'UNEDIC), M. Bérégovoy souligne : *« Si les syndicats ont accepté des efforts qui témoignent d'un réalisme certain, tant du côté des économies que des cotisations, le patronat, pour sa part, a rejeté tout effort supplémentaire. Les Français apprécieront. »*, ajoute-t-il. Le patronat, observe-t-il, porte *« une responsabilité évidente »* dans l'échec des négociations.

M. Pinte (R.P.R., Yvelines) estime que la formule retenue relève de l'improvisation. Cet *« impôt »*, souligne-t-il, va échapper au *« droit budgétaire »* du Parlement. Le député R.P.R. doute que le Fonds reverse à l'UNEDIC toutes les sommes qu'il aura reçues. Après avoir rappelé que M. Mitterrand, le 12 février 1981, avait qualifié la contribution des fonctionnaires d'option *« antisociale, coûteuse et inefficace »*, M. Pinte ajoute : *« Ce que l'on demande aujourd'hui aux fonctionnaires, c'est de contribuer à un déficit dont on ne sait, par définition, rien de la source ni du montant. »* En réalité, poursuit-il, *« l'Etat se constitue une « cagnotte » sur laquelle il pourra tout aussi bien financer la prise en charge de dépenses indues, ou chichement monnayer une participation à l'UNEDIC »*.

La « solidarité ouvrière »

M. Frelaut (P.C., Hauts-de-Seine) dénonce le refus du patronnat de prendre ses responsabilités et de tenir ses engagements contractuels. Il assure que la participation patronale aux dépenses totales de l'UNEDIC a diminué en valeur relative depuis la signature de l'accord de mars 1979 : 57 % en 1980, 41,5 % en 1981, 34,5 % en 1982. Le député communiste ajoute : *« Le patronat a utilisé largement le système de la garantie de ressources, ou pré-retraite, ainsi que les conventions F.N.E.* (Fonds national pour l'emploi) *pour « dégraisser » considérablement les effectifs des entreprises. On peut ainsi dire qu'il a cherché à tirer profit de ces mesures sociales positives pour diminuer ses charges et augmenter la productivité par la seule économie sur le travail, faisant dans le même temps preuve de malthusianisme économique. »*

M. Frelaut ajoute : *« S'ils ne sont pas opposés aux aides aux entreprises, les parlementaires communistes considèrent qu'elles ne devraient être accordées qu'en contrepartie de garanties et d'engagements précis de création d'emplois, d'investissements nouveaux, d'économies d'importation et de reconquête du marché intérieur. »*

M. Madelin (U.D.F., Ille-et-Vilaine) souligne que le produit de la contribution ne représente que 15 % du déficit de l'UNEDIC. Il déclare ensuite : *« Le total des déficits cumulés par les socialistes depuis leur arrivée au pouvoir – déficit budgétaire, déficit de la protection sociale, déficit du commerce extérieur et déficit des entreprises nationalisées – atteint 600 milliards ! »* Cela signifie, ajoute-t-il, *qu'« une famille de trois enfants devra payer une somme de 50 000 F environ sous une forme ou sous une autre »*. *« Une telle contribution*, déclare-t-il, *n'est admissible que si elle a le caractère d'une ressource provisoire. »*

M. Madelin voit dans le système proposé un *« renforcement de l'étatisme »*. Si solidarité nationale il doit y avoir, poursuit-il, *« elle doit s'exercer par le biais du budget et dans l'équité fiscale »*. Il estime qu'il faut réexaminer l'ensemble des rémunérations, afin de tenir compte des avantages et des privilèges de chaque catégorie et non pas des seuls fonctionnaires. Enfin, la méthode retenue sera inefficace, *« car, tôt ou tard, la contribution demandée aux fonctionnaires sera compensée par une hausse de leurs rémunérations dont l'ensemble des contribuables supportera le poids »*.

M. Gouzes (P.S., Lot-et-Garonne), évoquant l'échec des négociations sur le financement de l'UNEDIC, souligne que les propositions du patronat revenaient à exclure purement et simplement 275 000 chômeurs du bénéfice de l'UNEDIC.

M. Bérégovoy revient ensuite sur l'échec des négociations. Il reconnaît qu'il n'est pas facile, pour certaines entreprises, de faire face à des charges nouvelles ; mais, ajoute-t-il, *« quand on prend des engagements contractuels, on les tient juqu'au bout, sauf à accepter une remise en cause du système »*. Il assure que, depuis mai 1981, le nombre des chômeurs n'a augmenté en France que de 14 %, contre 51 % en Allemagne et 43 % aux Pays-Bas.

Le ministre des affaires sociales justifie cette contribution au nom de la *« solidarité ouvrière »*, notion, précise-t-il, que l'opposition ne peut pas connaître. Il réfute ensuite les chiffres avancés par M. Madelin, indiquant : *« Où a-t-il vu cela ? Il a joué contre le franc en en parlant dans des termes inadmissibles, et cela, jamais la gauche ne l'a fait quand elle était dans l'opposition ! »*

Dans la discussion des articles, l'Assemblée adopte plusieurs amendements apportant les précisions suivantes : le Fonds sera administré par un conseil d'administration dont le président est nommé par décret ; la contribution de solidarité s'appliquera également aux salariés des entreprises publiques *« au sens large »*, lorsque ceux-ci ne sont pas affiliés au régime de l'UNEDIC ; son caractère *« exceptionnel »* est spécifié dans le texte : les salariés concernés acquitteront une contribution *« jusqu'au 31 décembre 1984 »* (proposition des groupes socialiste et communiste).

A l'initiative du gouvernement, les députés adoptent un amendement précisant notamment : *« La contribution est précomptée et versée par l'employeur à ce Fonds de solidarité dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du versement des rémunérations ayant supporté le précompte. A défaut de versement dans ce délai, la contribution est majorée de 10 %. »* Toutefois, des dérogations à cette périodicité pourront être prévues compte tenu du nombre de salariés des collectivités et organismes concernés.

A l'article 4, concernant le seuil à partir duquel les redevables sont exonérés de la contribution, la référence à *« 1,3 fois le SMIC »* est supprimée. Le texte modifié par la commission précise que sont exonérés les redevables *« dont la rémunération mensuelle est inférieure au montant du traitement mensuel afférant à l'indice nouveau majoré 248 de la fonction publique »*. (Cette définition équivaut à 4 315,82 F, selon l'indice 248, au 1er avril 1982. Dans la pratique, l'exonération a la même portée qu'initialement : montant du SMIC plus 30 %.)

L'Assemblée repousse deux amendements identiques de M. Gantier et du groupe communiste, tendant à substituer la référence de la *« rémunération nette totale »* – comme assiette de l'impôt – à celle de *« rémunération brute totale »* (c'est-à-dire avant les prélèvements sociaux). Le groupe communiste n'a pas voulu participer au vote sur l'amendement de M. Gantier. Les députés repoussent également deux amendements semblables de MM. Gantier et Frelaut instituant une progressivité dans le calcul de la contribution.

Selon les votes de l'Assemblée, l'article 6 précise que la contribution *« est déduite du montant brut des traitements, salaires et autres rémunérations. Elle est due à compter du 1er novembre 1982 »*.

[N.D.L.R. – Cet article visait à préciser que la contribution est déductible de l'assiette de l'impôt sur le revenu. La rédaction adoptée stipule que la contribution est *« déduite »* des traitements, etc. La confusion des débats a porté un coup fatal à cet article 6 : dans l'état actuel, il n'a plus aucune portée ni signification, puisque la mention *« assiette de l'impôt sur le revenu »* a disparu...]

A l'initiative de M. Joxe, président du groupe socialiste, l'Assemblée adopte un amendement stipulant : *« Les députés en exercice versent une contribution de solidarité. Cette contribution* (due à compter du 1er novembre 1982) *est assise sur le montant brut de l'indemnité parlementaire; son taux est de 1 %. Elle est précomptée et versée par l'Assemblée nationale au Fonds de solidarité. »* (Le représentant du groupe U.D.F., M. Gantier, n'a pas pris part au vote sur cet amendement, estimant que, dans ces conditions, les membres du gouvernement, ceux du Conseil constitutionnel et de la *« maison du président de la République »*, devaient également acquitter la cotisation.)

L'Assemblée adopte enfin l'amendement de la commission qui donne du titre du projet la rédaction suivante : *« Projet de loi relatif à la contribution « exceptionnelle » de solidarité en faveur des travailleurs privés d'emploi »* (le terme *« exceptionnelle »* résulte d'un sous-amendement de M. Gantier adopté à l'unanimité... après une suspension de séance demandée par le groupe socialiste).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 324 voix contre 0, l'opposition ne prenant pas part au vote.

L. Z.

UN MOUVEMENT SOCIALISTE DISSIDENT EN CORSE

Les socialistes corses dissidents qui ont été exclus du P.S. à la veille des élections régionales du 8 août dernier, pour avoir présenté une liste intitulée *« Liste socialiste pour le vrai changement »*, conduite par M. Charles Santoni, ont créé le 10 octobre à Corte une nouvelle structure politique : le Mouvement corse pour le socialisme (M.C.S.).

L'assemblée constitutive du M.C.S. veut mettre en place une *« organisation d'accueil »* pour tous ceux qui souhaitent promouvoir *« un socialisme concret et enraciné dans la réalité corse »* et défendre *« un véritable droit à la différence impliquant un statut particulier à part entière »*.

Un bureau politique a été mis en place. M. Paul Ettori, candidat socialiste aux élections législatives de mars 1978 dans la circonscription de Sartène, a été élu secrétaire général ; M. Santoni, seul élu à l'Assemblée de Corse de la liste socialiste dissidente, a été désigné comme porte-parole du mouvement. – *(Corresp.)*

● *Le club Notre présence*, que préside M. Léo Hamon, ancien secrétaire d'Etat, organise le jeudi 14 octobre à 19 h. 30 au restaurant de l'Assemblée nationale (101, rue de l'Université, septième étage) un dîner-débat consacré au « centre gauche » auquel participera notamment M. Roger-Gérard Schwartzenberg, président du M.R.G.

● *La Communauté maçonnique internationale* se réunit à Mexico du 12 au 15 octobre. Des représentants de cent soixante pays participeront à cette assemblée, au cours de laquelle sera discuté un ordre du jour en quarante points, relatif aux différents problèmes que rencontre le monde aujourd'hui.

AVANT LE DÉBAT SUR LES TRANSPORTS

M. FITERMAN : une loi historique

A la veille du début de la discussion du projet de loi d'orientation des transports intérieurs, qu'il présente, ce mardi 12 octobre, à l'Assemblée nationale, M. Charles Fiterman, ministre des transports, a estimé que ce texte serait une *« loi historique »*, puisqu'il définira pour la première fois de manière globale les bases d'un développement des transports adapté aux besoins de la collectivité.

« Procurer une assise plus solide aux transports tout en donnant satisfaction aux usagers » suppose, selon le ministre, d'écarter tout à la fois le *« libéralisme destructeur »* qui a engendré dans le transport routier *« une concurrence sauvage conduisant à des conditions de travail inadmissibles »* et un *« centralisme autoritaire »* qui empêcherait les régions et les départements de faire leurs propres choix en matière de transports.

S'agissant de la S.N.C.F., dont le futur statut est également contenu dans le projet de loi, une plus grande clarification de ses rapports avec l'Etat devra ressortir du cahier des charges en cours d'élaboration, a observé M. Fiterman.

Le ministre a enfin critiqué l'appel, lancé la semaine dernière par la Fédération nationale des transports routiers (F.N.T.R.), à un arrêt national de trois jours de l'ensemble des services routiers privés.

DANS UN ENTRETIEN AVEC « LE MATIN »

M. Mauroy se montre à la fois ferme et conciliant à l'égard du P.C.F.

Le souci de ménager les composantes de la majorité, et notamment le P.C.F., qui caractérise M. Pierre Mauroy, comme il est normal de la part d'un premier ministre chargé de la « synthèse », n'est pas démenti par l'interview que publie *le Matin* ; mais il est cette fois limité à la question des listes d'union de la gauche en vue des élections municipales.

Dans un entretien accordé, le 4 octobre, à l'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel*, le premier ministre avait indiqué, s'agissant de l'attitude des communistes à l'égard du gouvernement : *« Je n'ai jamais constaté le moindre manquement à la solidarité gouvernementale ; vous ne pouvez donc parler de double langage. »*

Dans sa réponse au *Matin*, daté 12 octobre, il invoque les déclarations de M. Georges Marchais, ignore le rapport, plus critique, de M. André Lajoinie devant le comité central du P.C.F. et se montre ferme en soulignant que les membres de la majorité *« ne peuvent se contenter de soutenir »* les mesures populaires et de *« critiquer »* les mesures impopulaires. En revanche, il se montre plus souple que les responsables socialistes lorsqu'il s'agit de la composition des listes d'union : *« La politique ne se fait pas seulement avec des chiffres »*, rappelle-t-il.

Comme s'il s'agissait d'inciter les communistes à s'engager davantage derrière le gouvernement, notamment en matière de sécurité sociale, en échange d'une attitude conciliante leur permettant de conserver leur implantation locale.

Dans cette interview, M. Mauroy évoque également ses relations avec le chef de l'Etat, en soulignant qu'il n'y a pas de *« frontières fixées une fois pour toutes »* entre les activités de l'un et de l'autre. Quant au remaniement ministériel, qu'il avait souhaité, il se retranche derrière l'attente d'une décision présidentielle. Sur ce sujet, le chef de l'Etat se dit partagé et soucieux d'éviter de donner l'impression d'une instabilité gouvernementale.

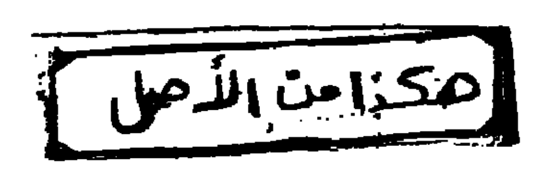
J.M.-C.

Dans l'entretien que publie, ce mardi 12 octobre, *le Matin*, M. Pierre Mauroy évoque l'attitude des communistes en ces termes : *« Dans toute action gouvernementale, il y a des décisions faciles et populaires, et d'autres qui sont difficiles et impopulaires ; ni les membres du gouvernement ni ceux de la majorité ne peuvent se contenter de soutenir les premières et de critiquer les secondes. »* Il précise que, sur la question du financement du déficit de la Sécurité sociale, *« le débat peut rester ouvert dès lors qu'il s'agit effectivement de réduire le déficit »*.

Le premier ministre indique ensuite que la phase actuelle de *« gestion »* est *« délicate »* et qu'il est *« judicieux de resserrer l'action gouvernementale »*. Interrogé sur l'éventualité d'un remaniement ministériel, M. Mauroy précise que *« la réponse appartient au président de la République sur proposition du premier ministre »*. Il juge en outre *« toujours valable »* l'article qu'il avait publié dans nos colonnes, intitulé *« Gouverner autrement »* (*le Monde* du 20 avril) et ajoute : *« Le débat est permanent, conformément au principe même de la démocratie ; le dialogue a ses vertus et il est de règle à gauche. »*

S'agissant de la répartition des compétences entre le président de la République et le premier ministre, il déclare : *« Il n'y a pas de frontière fixée une fois pour toutes entre les activités du président de la République et celles du premier ministre. Par nature et par vocation, le président de la République a autorité sur l'ensemble des problèmes de la nation et sur le gouvernement dont il nomme le chef. Il intervient au plan international, il est intervenu à propos du terrorisme ; quoi de plus naturel ? »*

M. Mauroy souligne également que, dans son discours de Figeac, le 27 septembre dernier, M. Mitterrand a montré *« à quel point il approuve les options gouvernementales »*. Après avoir affirmé qu'il n'est *« pas du tout pessimiste pour les élections municipales »*, M. Mauroy évoque la question des listes d'union de la gauche en ces termes : *« Je peux comprendre que là où il y a eu des difficultés il puisse y avoir au premier tour des listes distinctes. Le suffrage universel est après tout l'arbitre souverain ! J'estime que, d'une façon générale, partout où socialistes, communistes et radicaux de gauche ont su donner l'image de la cohésion municipale, préfiguration de ce que nous devions faire ensuite au gouvernement, ils n'ont aucune raison de se séparer. Il est nécessaire et souhaitable que l'on tienne compte des derniers résultats électoraux. Cela ne doit pas être automatique car la politique ne se fait pas seulement avec des chiffres. Ce sont aussi des femmes et des hommes, des équipes. Il y a des maires qui ont obtenu de bons résultats au niveau de la gestion mais dont la formation politique a obtenu de mauvais scores. Il ne faudrait pas aboutir à des choix dommageables pour l'ensemble de la gauche. Il convient donc d'apprécier en fonction des réalités locales. »*



DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Coups de crosses sur les évêques

L'extrême droite et l'extrême gauche ont au moins un point commun : elles n'aiment pas les évêques, surtout lorsqu'ils s'engagent sur le terrain de la politique et de l'économie. La déclaration du conseil permanent de l'épiscopat rendue publique le 27 septembre (*le Monde* du 28) provoque une série de commentaires ironiques, parfois violents, dans la presse hebdomadaire qui se réclame de ces courants de pensée. Elles n'aiment pas non plus M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, qui, lui, aime bien ce qu'ont dit les évêques.

Sous le titre « L'austérité et le goupillon », *ROUGE*, l'hebdomadaire de la Ligue communiste révolutionnaire (extrême gauche), écrit notamment : « *Aide-toi, le ciel t'aidera. Le capitalisme n'a rien à voir là-dedans. Eux qui marchent pieds nus dans leurs sandales, vêtus d'une simple robe de bure, ils veulent « faciliter pour les hommes de nouveaux comportements.* » Le ton est aussi ironique, mais plus souvent violent, dans *LE MONDE LIBERTAIRE*, organe de la Fédération anarchiste, qui titre, en dernière page : « Les évêques nous convient à vivre et à crever au SMIC pour obéir aux desseins de Dieu. » L'Eglise, remarque Marc Prévôtel, « *a toujours fait de la politique, généralement celle du pouvoir en place. Après avoir été napoléonienne sous le Premier Empire, de nouveau royaliste sous la Restauration, louis-philipparde sous le roi des Français, impériale sous Napoléon III, il lui a bien fallu devenir républicaine, puis tourner au pétainisme pendant l'intermède de l'Etat français, pour refaire allégeance à la République avant de se lancer avec une certaine réussite dans le syndicalisme* ».

M. Jacques Delors ? C'est « *un agent zélé de l'Eglise* », affirme *INFORMATIONS OUVRIÈRES*, organe central du parti communiste internationaliste. L'hebdomadaire rappelle que le ministre de l'économie et des finances s'était exclamé : « *La déclaration des évêques me réjouit le cœur !* » « *Que ma joie demeure grâce à l'austérité anti-ouvrière, clame Delors ! Que nos profits se perpétuent par les mêmes moyens, répondent en écho les patrons !* », écrit *Informations ouvrières*.

A l'extrême droite, *RIVAROL* épingle une autre citation de M. Delors : « *Les évêques sont les seuls à ne pas avoir oublié les valeurs positives de mai 1968.* » « *Les Français se demandent s'il faut ranger le ministre et les évêques dans le même rayon que les charlots* », affirme Edith Delamare.

Bref, les évêques mettent en joie l'extrême droite et l'extrême gauche, qui leur distribuent allégrement quelques coups de crosses. En revanche, ils « *rendent triste* » Louis Pauwels, directeur du *FIGARO MAGAZINE*. N'empêche que Louis Pauwels ne s'est probablement pas ennuyé lorsqu'il a écrit : « *J'imagine désormais le prêtre, le dimanche, en chaire, dénoncer comme mauvais chrétien le couple qui travaille, l'employé qui ne veut pas tout de suite prendre sa retraite, le cheminot qui fait des heures chez des voisins, l'économe qui place son argent sur le marché privé, l'ingénieur qui a demandé de l'augmentation, le commerçant qui ne paye pas assez d'impôts. Je l'entends achever son homélie par un dithyrambe sur la bonne société capable de réduire le pouvoir d'achat (...). Je suis triste, par amour de Dieu et des hauteurs de l'Eglise apostolique et romaine.* »

Evidemment, le ton change lorsque l'on ouvre *LA VIE*, hebdomadaire chrétien d'actualité. « *En rejoignant la vie réelle de leurs contemporains, les évêques français ont célébré, de la meilleure manière qui soit, les vingt ans du concile Vatican II (...). Ils ont manifesté, par leur parole, que l'Eglise est bien dans le monde de ce temps. Que les chrétiens ne sont pas des étrangers sur la terre humaine. Que l'histoire de Dieu se coule dans l'histoire des hommes.* »

Le ton change aussi dans le bloc-notes de Jean Boissonnat, publié par *l'EXPANSION*. Le chroniqueur de *la Croix* estime que les évêques, en « *se mouillant* », questionnent « *fermement un peuple qui est resté plus chrétien qu'il ne se l'avoue à lui-même* ». Jean Boissonnat reproche cependant à l'épiscopat l'absence d'un « *appel à l'imagination dans le domaine de la créativité et de l'entreprise* ».

J.-Y. L.

Dans « Témoignage Chrétien »

GEORGES MONTARON CRITIQUE LE PROJET DE LOI D'AMNISTIE

Dans son éditorial de *Témoignage chrétien*, Georges Montaron critique le projet de loi adopté le 29 septembre par le conseil des ministres et qui vise « *à effacer, au-delà de l'amnistie pénale déjà réalisée, les conséquences de toute nature des événements d'Afrique du Nord* » (*le Monde* du 1er octobre 1982). Il écrit notamment :

« *Aider les victimes, soit. Pardonner, c'est normal. Mais de là à réhabiliter, il y a un pas qu'il ne fallait pas franchir. Il est vrai que, au moment ou Schoendoerffer justifie l'emploi de la torture en Algérie dans son film* l'Honneur d'un capitaine, *projeté actuellement sur les écrans, seuls s'étonnent encore ceux qui furent les victimes de la guerre d'Algérie, ceux qui luttaient pour l'honneur de l'armée contre les exactions et ceux qui crurent à la légalité républicaine. Peut-être ne sont-ils qu'une minorité ?* »

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

A PARIS

M. Quilès fait valoir qu'il serait meilleur candidat que M. Sarre

L'appel lancé par le CERES à M. Lionel Jospin afin qu'il soit le chef de file du P.S. pour la campagne municipale de Paris (*nos dernières éditions du 12 octobre*) ne clarifie guère la situation des socialistes parisiens.

Le premier secrétaire du P.S. a déjà fait savoir qu'il n'est pas candidat à l'investiture. La démarche effectuée par le CERES ne peut que le gêner dans la mesure où elle le contraint à expliquer, une nouvelle fois, son absence en première ligne dans un combat difficile contre M. Jacques Chirac.

Le CERES, qui assure la direction de la fédération de Paris, soutient que, dans le cas d'un refus maintenu de M. Jospin, M. Georges Sarre, président du groupe socialiste du Conseil de Paris, reste le meilleur chef de file des socialistes dans la capitale. Mais M. Sarre, qui appartient au CERES, n'a toujours pas fait connaître sa décision.

Face à M. Paul Quilès, député de Paris, membre du secrétariat national du P.S. – seul candidat déclaré pour l'instant, – le CERES fait valoir que M. Sarre dispose d'une meilleur connaissance du terrain parisien.

Les amis de M. Quilès estiment pour leur part que la campagne conduite en 1977 par M. Sarre contre M. Jacques Chirac avait été d'une qualité insuffisante sur le plan de la politique nationale. Ils considèrent que la personnalité de M. Quilès est mieux adaptée que celle de M. Sarre à une campagne qui, compte tenu de la personnalité du maire de Paris, ne peut être que spectaculaire et politique.

Ils pensent enfin que leur « *champion* » dispose des meilleurs atouts auprès des cadres et des écologistes, dont le comportement électoral est, à Paris, important. Ils rappellent à ce propos que M. Quilès s'est créé quelques difficultés au sein de son parti lorsqu'il a défendu une politique énergétique moins axée sur le nucléaire que celle du gouvernement.

LE HAVRE (Seine-Maritime). – M. Antoine Lagarde, ancien président de la fédération de parents d'élèves qui portait son nom, conseiller général depuis mars 1982, a manifesté l'intention d'être candidat à la mairie du Havre. M. Antoine Rufenacht (R.P.R.), ancien secrétaire d'Etat, ancien député et conseiller général, a déjà fait savoir (*le Monde*, daté 12-13 septembre) qu'il conduira la liste de l'opposition en mars prochain. Pour sa part, le maire actuel, M. André Duromhéa (P.C.) souhaite le renouvellement de son mandat (corresp.).

NEVERS (Nièvre). – M. Pierre Bérégovoy, a confirmé son intention d'être candidat aux élections municipales sur la liste du maire sortant, M. Daniel Benoist (P.S.) (*le Monde* du 22 septembre). Dans cette perspective, il a animé, lundi 11 octobre, un débat de la section socialiste de Nevers.

Le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale doit se rendre une nouvelle fois à Nevers, le 14 octobre, pour une visite officielle.

A SAINT-ÉTIENNE

M. Vennin (P.S.) revendique la tête de liste

De notre correspondant

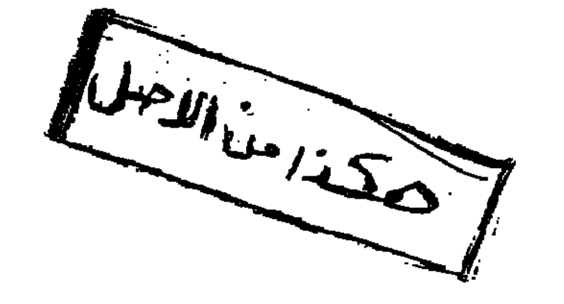
Saint-Étienne. – Le premier secrétaire de la fédération de la Loire du parti socialiste, M. Michel Debout, a présenté, samedi 3 octobre, les têtes de liste de son parti dans les communes de plus de 3 500 habitants.

Pour les villes de plus de 30 000 habitants, il s'agit de MM. Jean Auroux, ministre délégué chargé du travail, à Roanne, dont ils est le maire, Jacques Badet, député de la 3e circonscription et maire sortant à Saint-Chamond, et Bruno Vennin, député de la 2e circonscription à Saint-Étienne. Mais le maire actuel de cette ville, M. Joseph Sanguedolce, P.C., revendique, lui aussi, la conduite de la liste de la majorité, en mars prochain.

A l'appui de leurs revendications, les socialistes se prévalent des résultats qu'ils ont obtenus lors des récentes consultations électorales et notamment à l'élection présidentielle, où M. Mitterrand avait obtenu, le 26 avril 1981, 23,62 % des suffrages exprimés à Saint-Étienne, alors que M. Marchais n'en recueillait que 17,99 %.

M. Bruno Vennin déclare : « *Nous ne pensons pas qu'il y ait des droits acquis à la succession* » et il ajoute, « *les résultats du suffrage universel ne sont pas négociables.* »





POLITIQUE

LA POLÉMIQUE SUR LA GESTION DE LA MAIRI

Pouvoirs des médias : l'article d'un quotidien et une émission de télévision ont déclenché une très vive polémique sur la gestion de la mairie de Paris. Il s'agit, dans un cas, de la préparation des opérations de rénovation immobilière ; dans l'autre, de l'équipement d'une maison de cure pour retraités. Ici comme là, la réplique des responsables de l'Hôtel de Ville a été rapide et sans détour. On confirme dans l'entourage de M. Chirac que celui-ci est décidé à ne pas laisser les choses traîner en longueur, et, particulièrement, dans l'affaire des opérations immobilières, à prendre, s'il y a lieu, lorsque l'enquête qu'il a demandée en toute diligence sera terminée, des sanctions « *immédiates et publiques* ».

Il est évident qu'à l'arrière-plan de ces d polémiques se profile l'enjeu des élections mu cipales. A Paris comme à Marseille, la bata commence tôt et, apparemment, sans conc sion.

Les études pour les opérations de rénovation immobilière

« Nous avons été très rigoureux »

déclare l'adjoint au maire chargé du logement

« *Il n'y a pas détournement d'argent. Mais des manœuvres regrettables et fâcheuses qui s'inscrivent dans une campagne prémunicipale de déstabilisation et qui viennent après les attaques contre le statut de Paris* », a déclaré lundi 11 octobre, au cours d'une réunion de presse, M. Jean Tiberi (R.P.R.), adjoint au maire, à propos d'un article du quotidien *Libération* mettant en cause, ce même jour, la façon dont ont été attribuées, réalisées et financées les études préalables à vingt-trois opérations de réhabilitation qui devaient être mises en chantier dans la capitale (*le Monde* du 12 octobre).

Entouré de MM. Denis Baudouin, responsable de l'information à l'Hôtel-de-Ville et Jean-Claude Jolain, directeur du service de la construction et du logement à la mairie de Paris, M. Tiberi a indiqué que « *M. Jacques Chirac avait ordonné l'ouverture d'une enquête, afin de faire toute la clarté sur cette affaire dans les tout prochains jours* ».

Libération avait écrit lundi que des bureaux d'études « *fantômes* », dirigés, derrière des prête-noms, par un homme d'affaires connu comme sympathisant R.P.R., M. Jean Schwerdlin, avaient encaissé 7 millions de francs pour des études fantaisistes destinées aux opérations de réhabilitation décidées en 1979-1980 par la mairie de Paris. Le CRESPU (Centre de recherche et d'études sociologiques, psychologiques et d'urbanisme) apparaît dans cette affaire comme le principal bureau d'études incriminé.

M. Tiberi a formellement contesté la somme de 7 millions de francs, qui aurait été versée par la Ville au CRESPU. « *3 157 450 francs ont été versés à plusieurs bureaux d'études, dont 2 215 880 francs au CRESPU pour des études réellement effectuées* » *(1)*. Il a ajouté : « *La Ville s'est montrée particulièrement rigoureuse dans cette affaire.* » M. Tiberi a aussi indiqué que, « *contrairement à d'autres municipalités, la mairie de Paris n'a pas de bureaux d'étude qui lui sont affiliés* » *(1)*.

La Ville « *n'est donc pas outillée*, a continué M Tiberi, *pour mener à bien les études en vue de la réhabilitation de certains secteurs de la capitale* ». C'est la raison pour laquelle, elle s'adresse à des bureaux d'études spécialisés. A l'accusation : le CRESPU était un organisme « fantôme », l'adjoint au maire a répliqué « *Le CRESPU n'est pas un bureau fantaisiste, car il avait déjà travaillé sous l'autorité préfectorale avant 1977* (c'est-à-dire avant l'arrivée de M. Chirac à la mairie de Paris) *pour une vingtaine d'opérations. Il a donc été choisi pour mener à bien une partie des études en fonction de son ancienneté, de son expérience et de son bon rapport qualité-prix.* »

Mais les démêlés avec la justice de M. Schwerdlin, animateur du CRESPU, n'appellent-t-ils pas quelques réserves de la part de la mairie avant de passer contrat avec lui ? « *Chaque année la Ville passe trente-trois mille marchés. Elle ne demande pas, chaque fois, comme cela se pratique peut-être dans d'autres mairies, la couleur politique et le casier judiciaire des contractants* », précise M. Tiberi. Enfin, l'adjoint au maire a conclu : « *Nous ne sommes jamais intervenu pour recommander un bureau d'études à un organisme quelconque.* » (2)

M. Jean-Claude Jolain s'est élevé « *contre la mise en cause de certains fonctionnaires sans preuve à l'appui* ». Il a aussi indiqué : « *Nous ne remboursons pas les yeux fermés les bureaux d'études auxquels les organismes constructeurs font appel. J'ai regardé personnellement toutes les factures présentées et j'y ai trouvé une rigueur qui n'est pas toujours la même dans d'autres villes.* » Le directeur de la construction s'est encore étonné que ces études qui ont été présentées il y a deux ans ou trois ans aux élus de droite et de gauche au sein des commissions d'arrondissement n'aient fait l'objet, alors, d'aucune critique et qu'« *elles soient aujourd'hui subitement contestées* ». – *J. P.*

---

(1) Sur ce point *Libération* du 12 octobre apporte la réplique suivante : « *Selon nos informations, le seul CRESPU a été chargé de quatorze opérations et a touché globalement 5 millions de francs.*

« *Dans ce total, nous prenons en compte certaines études de réalisation commandées au CRESPU par des entreprises de travaux, en plus des études préalables. (...)*

« *Le chiffre de 7 millions que nous dévoilons dans notre enquête correspond à l'estimation la plus probable des frais d'études correspondant aux vingt-trois opérations de réhabilitation, sachant que le CRESPU, pour quatorze opérations seulement, a perçu 5 millions de francs.* »

(2) Libération *du 12 octobre répond à ce sujet :* « Nous maintenons nos affirmations : M. Lucien Petit, sous-directeur du logement à la Ville de Paris, a bien conditionné l'obtention de certains marchés de réhabilitation à la passation de commandes des études préalables auprès du CRESPU. »

Bien fichés

Ils ne chôment pas, lundi 11 octobre, au greffe du tribunal de commerce de Paris. Le bureau 6 est celui où le public est admis à consulter les fiches microfilmées de toutes les sociétés dûment déclarées. Si le « curieux » connaît d'avance le numéro d'inscription au registre du commerce de la société dont il veut étudier la carte d'identité, il en fait directement la demande et se verra taxer d'un droit de lecture de 6 francs. S'il l'ignore, il lui faudra passer au préalable par le bureau 16, dont le guichet « recherches », moyennant une somme de 3 francs par dossier, lui indiquera les références.

« *C'est curieux*, fait observer à l'une de ses collègues une employée du bureau 6, *depuis ce matin cela fait au moins quatre ou cinq personnes qui ont demandé à lire ces quatre fiches-là...* ». Ces quatre documents concernent les *sociétés mises en cause par Libération*, l'OCRA, la RERIC, la SFERIC et le RER. Quant au dossier du CRESPU, la fiche de renseignements que nous avions remplie est revenue vierge par le tube pneumatique. Le préposé, sans un mot de commentaire, s'est contenté, avant de nous la remettre, d'y apposer un tampon portant la mention : « *D'après les renseignements fournis* (sic) *par le requérant aucune inscription n'a été trouvée jusqu'à présent.* » Il fallait savoir que le CRESPU n'est pas une société mais un groupement d'intérêt économique, et que, de ce fait, il n'est pas soumis à l'inscription au tribunal de commerce...

Qu'ont-elles à nous apprendre ces *quatre microfiches* ? Que le RER (Recherches, études et réalisations) a été créé en juin 1975. Par trois associés, MM. Alain Thomas, né en 1949 à Paris, concepteur en architecture ; Jean-Michel Perez, né en 1941 au Maroc, urbaniste ; Michel Half, né en 1953 à Paris. Capital : 20 000 francs, dont M. Thomas détient 9 800 francs, M. Perez 8 200 francs et M. Half 2 000 francs.

Fiche suivante, la SFERIC, créée en décembre 1981, dont l'activité déclarée est « *l'achat, la vente, la location ou la prise à bail de tous immeubles, fonds de commerce ou locaux commerciaux* ». Actionnaires, M. Thomas, déjà cité, *M*lle *Nicole Fagu. Le premier* détient 1 900 francs du capital, au nom d'une troisième société, la RERIC, et Mlle Fagu a versé 1 000 francs.

M. Thomas et Mlle Fagu figurent également au générique de la RERIC (Recherches, études et réalisations industrielles, immobilières et commerciales), en compagnie de M. Bernard Poge et de Mme Jeanne Legal. La RERIC, elle aussi, est au capital de 20 000 francs. Ses buts déclarés sont « *la fabrication, la vente, l'installation, l'engineering, le conseil en organisation de bureau, ameublement, agencement et décoration* ».

Dernière société, l'OCRA, qui entend se consacrer aux « *études, conception, réalisation, création, promotion et réhabilitation immobilières* », OCRA signifiant « Office de construction de réhabilitation et d'aménagement ». Son capital est de 60 000 francs. MM. Jacques Deleplanque, né en 1925 à Paris, et Sardal Papouachvily, né à Paris en 1941, en sont, avec la RER, les actionnaires.

J.-M. D.-S.

DES REACTIONS

● M. ESTIER : le « système Chirac ». – Au cours de l'émission de l'émission « Parti pris » sur Europe 1, M. Claude Estier, député de Paris, porte-parole du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a déclaré mardi matin 12 octobre : « *M. Jean Tibéri n'a pas contesté que des sommes aient été versées par la Ville à une société chargée prétendument d'effectuer les études préalables à des opérations de rénovation. Il a seulement rectifié le montant qui serait de 2 ou 3 millions, au lieu de 7. Là n'est pas l'essentiel. Ce qui est mis en lumière, c'est la façon dont sont passés les marchés dans ce fameux « système Chirac ». M. Tibéri se moque du monde quand, rappelant que la Ville de Paris passe chaque année plus de trente mille marchés, il prétend qu'elle ne peut connaître l'appartenance politique ou le casier judiciaire de ceux qui dirigent les sociétés avec lesquelles elle traite. Il y a marché et marché. Le plus grand nombre porte sur des sommes relativement modestes. Mais il reste quelques grosses et même très grosses opérations – c'est le cas des opérations de rénovation – qui mériteraient au moins que l'on prenne quelques précautions avant de signer un contrat.* »

● LA C.F.D.T. POUR UNE COMMISSION D'ENQUETE OFFICIELLE. – Le syndicat C.F.D.T. de la Ville de Paris a demandé au ministre du logement la constitution d'une commission d'enquête officielle dont « *les résultats seront communiqués aux syndicats, aux Parisiennes et aux Parisiens* ». La C.F.D.T. a rappelé qu'en mars 1982, elle avait déjà dénoncé les méthodes de l'Office d'H.L.M. de la Ville de Paris, dirigé par M. Tibéri. La C.F.D.T. avait estimé que, « *trop souvent, l'Office d'H.L.M. confondait intérêt public avec intérêts politico-privés* ».

● LE P.C. : EN FINIR AVEC LE SECRET. – Le groupe communiste au Conseil de Paris déclare notamment dans un communiqué : « *Ayant toujours souhaité la transparence et le contrôle des finances de la Ville, le groupe communiste rappelle que M. Chirac s'est toujours opposé à la représentation des élus de gauche dans les commissions d'ouverture des plis et de passation des marchés de la Ville. (...) Sans préjuger des suites qui seront données à cette affaire sur le plan administratif et judiciaire, une chose apparaît déjà certaine, il faut en finir avec la politique de centralisation et de secret qui entoure la vie municipale à Paris. Il est temps d'ouvrir au grand jour tous les dossiers de la Ville, de décentraliser la gestion municipale et de donner aux parisiennes et aux parisiens la possibilité d'intervenir dans la gestion de leur Ville.* »

Dans la presse

La parole est à la défense

La parole est à la défense. Dominique Jamet, dans *le Quotidien de Paris* lance les plaidoiries et ouvre le dossier de ce qu'il appelle « les dessous d'une étrange affaire ». Pour lui, nul doute qu'il ne s'agisse là d'un grossier brûlot politique, et bien naïf serait celui qui se laisserait prendre à d'aussi limpides manigances. « *Il est plus qu'opportun*, écrit-il dans son éditorial, *pour le parti socialiste que la mise en accusation du système Chirac coïncide avec la déclaration de candidature de M. Paul Quilès, vertueux procureur qui a d'ores et déjà fait savoir qu'il ne lutterait pas sur le terrain bourbeux où M. Chirac, selon lui, s'enlise* ». Si Paris est sur la sellette, il n'oublie pas que des enquêtes sont en cours à Marseille, ce qui amène cette réflexion : « *Il est tout à fait appréciable pour les partis de la majorité que les médias se soient tus sur Marseille – deux poids deux mesures ? – au risque d'accréditer leur réputation de complaisance, voire de servilité.* »

Jacques Faizant, dans son dessin de « une » du « *Figaro* », s'en réfère également aux nuages qui passent actuellement sur la capitale phocéenne, et nous montre un Gaston Defferre ravi assurant un Jacques Chirac furibard de sa « compassion attristée ». Vraiment « *de telles mœurs*, note Charles Rebois en appui, *laissent mal augurer de la campagne des municipales* ».

Le ton est moins exalté dans les colonnes du *Matin*, qui, dans ses pages 18, 19 et 20, présente l'affaire à ses lecteurs en se retranchant derrière les révélations de *Libération*. *L'Humanité*, pour sa part, ne doute pas une minute qu'il n'y ait détournements de fonds à la mairie de Paris, et titre « *Des affairistes douteux proches du R.P.R. empochent des crédits destinés au logement* ».

Et *Libération*, celui par qui le scandale est arrivé ? *Libération*, sous la plume de Serge July, se défend de « courir pour les socialistes » et explique, serein : « *Somme toute, nous avons fait notre travail et les hommes politiques font maintenant le leur, les uns en exploitant l'affaire à leur avantage, les autres en montant sur leurs grands chevaux. Faut-il rappeler qu'il n'est interdit à personne d'enquêter sur la France, sur Paris, sur Marseille ou sur Lille, sur le R.P.R. comme sur les socialistes ?* »

Cette conclusion : « *En publiant notre enquête, nous avons pris nos responsabilités. Je serais tenté de conclure en disant à la classe politique française : prenez les vôtres.* »

UNE PROFESSION MAL CONNUE

Il y a bureau d'études et bureau d'études

Les bureaux d'études, qui, en s'inspirant d'une pratique américaine, se sont *multipliés en France* depuis trente ans, constituent encore une libre profession. Ils n'ont ni définition légale ni statut. Aucun diplôme n'est exigé pour visser sur leur porte une séduisante plaque de cuivre. Nul « ordre », comme celui des architectes ou des médecins, ne vient discipliner les audacieux qui s'installent.

Aussi, la profession présente-t-elle des aspects fort divers. Certaines officines n'occupent qu'une demi-douzaine de personnes, d'autres plusieurs centaines. Nombre de services publics et de grandes firmes privées possèdent leurs propres bureaux d'études mais on compte, rien que dans le bâtiment, environ quatre cents *sociétés indépendantes dont la* moitié ont été fondées avec des capitaux publics. Au total, on estime que la profession occupe vingt mille salariés. Ils vivent pour la plus grande part des commandes publiques.

Leur *rémunération* était autrefois un simple pourcentage du coût de l'opération projetée. Tout le monde avait donc intérêt à « *en faire le plus possible* » ou à gonfler les devis. Les abus étaient tellement flagrants qu'en 1973 une réglementation est venue les tempérer. Depuis lors, les honoraires des bureaux d'études sont calculés en fonction de trois critères : le coût des travaux à réaliser mais aussi leur nature et leur difficulté technique. En gros cela représente, selon le dossier, de 5 à 15 % du devis total.

Comme la construction faiblit, la profession, *qui* a connu son *âge d'or* au cours des années 60, éprouve à présent de sérieuses difficultés.

L'activité de ces sociétés où l'on *ne met en forme* que de la *matière* grise, a souvent suscité la méfiance. Comme il y a forcément une part de « stériles », même dans les études les plus sérieuses, on craint le gaspillage. Les résultats apparaissent parfois peu contrôlables. Il est même tentant de faire transiter par de prétendues « études » des fonds que l'on souhaite affecter ailleurs. Dans ses rapports annuels la Cour des comptes a souvent critiqué l'abondance excessive et la comptabilité aléatoire de ces travaux intellectuels.

Un label de qualification

Aussi la profession a-t-elle essayé de mettre un peu d'ordre dans ses propres affaires. Une chambre syndicale des sociétés d'études et de conseil (Syntec), fondée pendant les années 50, groupe actueller dans sa section bâtiment, qu vingt bureaux d'études sur les q cents « indépendants » existan le marché.

Cette « élite » réalise plus moitié du chiffre d'affaires de la fession évalué, en 1981, à 1,8 lion de francs.

N'entre pas qui veut à la tec (1). Il faut avoir obtenu un de qualification délivré par un nisme *ad hoc* (2) et avoir exercé dant deux années. Les informa fournies par la firme sont métic sement contrôlées y compri comptabilité et ses déclaration cales. Les membres de la Synte s'engagent à respecter un d'honneur en neuf points, sont r toriés dans un annuaire donnar chaque affilié des renseignen précis.

« *Les bureaux d'études cité la presse dans l'affaire des proje rénovation de la Ville de Paris, tamment le CRESPU, n'ont ja appartenu à notre organisation mandé un label de qualification* M. Émile Laboureau, délégué gé de la Syntec.

A la Société française des nistes, qui groupe huit cents pr sionnels *sur les deux mille cinq* exerçant chez nous, on déclare ignorer des dirigeants des soc *mises en cause*, à savoir MM. nard Page, Jean Schwerdler et ques Deleplanque.

La chambre syndicale devait ner une conférence de pres 13 octobre à Paris. Thème : la r nération des bureaux d'études. ci étant réglementée depuis pour l'ensemble du territoire p ensemble de textes que la loi *décentralisation rendra caduc* 1983. Chaque collectivité loca redevenir libre de traiter ses ma d'études comme bon lui semble.

Au ministère de l'urbanisme logement on n'envisage pas l'instant de créer une nouvelle r mentation que les professionne plus sérieux réclament pourtant bureaux d'études ne connaî donc aucune autre contrainte q loi du marché et ses inévit aléas.

MARC AMBROISE-REND

---

(1) Syntec : 3, rue Léon-B 75016, Paris.

(2) Organisme professionnel d lification des ingénieurs-conseils reaux d'études techniques du bât et des infrastructures (O.P.Q.I.B 3, rue Léon-Bonnat, 75016 Paris.

Que perçoivent les élus de Pa et les contractuels ?

M. Pierre Mauroy ayant mis en cause devant quelques journalistes conviés à l'hôtel Matignon (*le Monde* du 8 octobre) les méthodes d'action de M. Chirac à la mairie de Paris, ce dernier a fait apporter quelques rectifications aux propos du premier ministre par l'intermédiaire de la Direction générale de l'information et des relations extérieurs de l'Hôtel de Ville.

Le chiffre de « *cent neuf chargés de mission ayant les mêmes rémunérations que les élus* » avancé par M. Mauroy est contesté. On précise à la mairie qu'une centaine de personnes bénéficient en effet de « contrats » comme cela existe dans toutes les administrations et dans tous les cabinets ministériels. Ces « contractuels » sont des collaborateurs des adjoints aux maires et choisis par eux. Certains conseillers municipaux appartenant à l'opposition disposent aussi de tels contractuels rémunérés par la ville. Les autres appartiennent aux diverses directions de la mairie comme les affaires culturelles (par exemple, M. Landowski, et M. Jean-Laurent Cochet, inspecteurs des conservatoires sont recrutés sur contrat), l'administration générale, la voirie. Au cabinet du maire une trentaine *de collaborateurs sont des « contractuels »*. Les rémunérations de ces personnes varient de 3 000 à 10 000 francs par mois, et leurs noms figurent sur les organigrammes administratifs de la Ville. Les indemnités que touchent les élus en tant que conseillers municipaux et comme conseillers généraux s'élèvent au total à 12 200 francs par mois sur lesquels est opérée une retenue de 7 % pour la retraite, ceux qui sont parlementaires ne perçoivent que la moitié de leur indemnité municipale. Quant aux officie nicipaux qui siègent dans les m annexes et dont le nombre (ce sept) est fixé par la loi, leur i nité est de 5 600 francs par mo

M. Mauroy ayant déclaré q « 109 » chargés de mission a de M. Chirac possèdent voitu chauffeur, la mairie précise seuls disposent de tels avanta *directeur de cabinet, le directe* joint et le chef de cabinet du r Il en va de même pour les sei recteurs des services de l'admi tion municipale et pour les cinq adjoints au maire. Soit au trente-quatre personnes.

• *Les associations et le des grandes villes.* – La délég nationale du Carrefour nation comités de quartier, le CARN indique dans un communiqué :
1) Que les trois organisations bres du CARNACQ à Paris, et Marseille, la Plate-forme d mités parisiens d'habitants, l' des comités d'intérêts locaux et banisme de l'agglomération naise et la Confédération gé des comités d'intérêt de quart Marseille ont été consultés par binet du ministre de l'intérieur la décentralisation sur les mes insérer dans la loi en ce qui co la participation des personnes associations à la vie de la cité ;
2) Que les organisation CARNACQ à Paris, Lyon et seille répondront positivemen propositions de consultation d férents groupes parlementai qu'elles sont déjà effectivemen tées à une première consultati le président du groupe R.P. l'Assemblée nationale.

POLITIQUE

DE PARIS

Le sous-équipement de la maison de cure de Cachan

Qui est responsable : la ville ou le gouvernement ?

Le *Guide des Parisiens du troisième âge*, édité par la mairie de Paris, explique au chapitre « *Logement* » que les maisons de cure médicale sont destinées principalement aux personnes âgées semi-valides ou invalides qui ne peuvent plus vivre de manière indépendante, et dont l'état de santé nécessite des soins constants à l'exception des soins aigus, psychiatriques, ou de rééducation. « *Si vous êtes de celles-là,* ajoute ce fascicule, *vous trouverez dans ces maisons de cure des conditions d'hébergement agréables et confortables et les soins dont vous pouvez avoir besoin.* » Est-ce toujours le cas ?

Parmi la douzaine de maisons de cure médicale dépendant du Bureau d'aide sociale de la Ville de Paris, il en est une au moins qui a fait parler d'elle à plusieurs reprises au cours des derniers mois. Et pas toujours en bien. Il s'agit de la maison de cure Cousin-de-Méricourt située dans la rue du même nom à Cachan (Val-de-Marne). Un ensemble ultra-moderne, ouvert fin 1980. Mais aussi un « mouroir » dans toute l'acceptation du terme, pour les pensionnaires, en majorité invalides, qui y sont hébergés aux frais du contribuable parisien.

Une séquence du journal de 20 heures de TF 1 était consacrée, le dimanche 10 octobre, à cet établissement. En moins de cinq minutes, le journaliste Yvan Charon a campé le décor, montré les victimes et dénoncé le scandale. Des faits qui parlaient d'eux-mêmes : pas de service d'accueil, pas de surveillance à l'heure des visites, pas d'équipements, un directeur invisible, une cuisine infecte.

Florence, infirmière diplômée, répond aux questions : « *Jeudi et vendredi, j'étais la seule infirmière pour toute la maison. Ça représente trois cent quatre-vingt-douze lits sur dix-sept niveaux dans cinq bâtiments. De 15 heures à 23 heures, j'étais seule, entièrement responsable, avec quelques aides-soignantes.* » Elle signale qu'il y a eu des cas de comas hypoglycémiques et acylocéteusiques de vieillards atteints de déshydratation par défaut de surveillance.

D'autres témoins parlent : « *Rendant visite à ma mère, je l'ai trouvée deux ou trois fois complètement nue, attachée à un fauteuil.* » Une vieille dame de quatre-vingt-six ans est morte, le 23 septembre, dans des conditions suspectes, selon la famille. Le médecin-chef de l'établissement a adressé au conseil de l'ordre une lettre où il décline toute responsabilité quant aux conditions d'hygiène et de santé qui entourent les patients.

Un excédent budgétaire de 3,5 millions

Pourtant, la maison de Cachan a réalisé un excédent budgétaire de plus de 3,5 millions de francs en 1981, chiffre qui n'est pas contesté par le directeur du bureau d'aide sociale, M. Philippe Lafouge. Lundi, ce dernier s'est défendu des accusations portées implicitement contre ses services : entre autres au journal télévisé, puis au cours d'une conférence de presse, enfin lors d'un bref — et orageux — débat, à 18 heures, à l'émission « C'est à vous » de TF 1, en présence d'Yvan Charon et de M. Alain Gilette, directeur du cabinet de Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat aux personnes âgées.

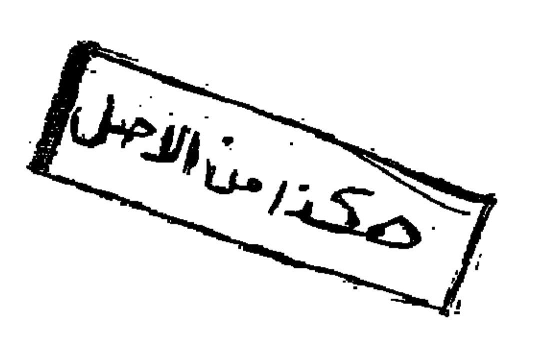
S'il faut en croire M. Lafouge, tout le problème des maisons de cure médicale se résumerait à deux impossibilités : celle de faire admettre dans les hôpitaux de long séjour les pensionnaires devenus invalides ; celle aussi de recruter un personnel qualifié en raison de la pénurie d'infirmières et du refus du secrétaire d'Etat aux personnes âgées de créer trente-huit postes nouveaux.

« *Vous avez trois cent cinquante-trois postes vacants au bureau d'aide sociale,* a répliqué M. Gilette, *mais vous n'aviez, fin 1981, envisagé aucune création d'emploi en 1981. Nous vous avons demandé d'augmenter vos effectifs budgétaires, mais vous ne l'avez pas fait. Le B.A.S. a ensuite transmis une demande, mais le 25 juin, avec six mois de retard. A Cachan, vous n'avez même pas un directeur à temps plein. Aucune entreprise moderne ne survivrait à ce type de gestion.* » Le directeur de la maison de Cachan, il est vrai, gère en même temps plusieurs établissements, notamment dans le nord de la France.

En fait, le retard est « *colossal* », a dit M. Gilette, et les hospices, au *10 mai 1981*, étaient « *dans un état indécent* ». En un an et demi, il a fallu créer quatre mille emplois dans les maisons de retraite et dans celles de long séjour. Discours « *bureaucratique et moralisateur* », selon M. Lafouge, qui rejette, une fois de plus, sur le gouvernement la responsabilité du manque de personnel infirmier. « *Vous êtes un menteur* », conclut M. Gilette.

Quant au directeur mis en cause, M. Jean Brocus, il affirme être victime d'une cabale du personnel hospitalier C.G.T., en raison de ses sympathies affirmées envers le R.P.R. La polémique est ouverte — une de plus — entre l'Etat et la mairie de Paris.

JEAN BENOIT.



Le Monde

régions

RÉALITÉS DE LA DÉCENTRALISATION

EN MIDI-PYRÉNÉES

L'État au chevet de la culture occitane

Le 28 septembre 1982, à Toulouse, MM. Jack Lang, ministre de la culture, Alex Raymond, président du conseil régional de Midi-Pyrénées, et Jacques Corbon, préfet commissaire de la République, signaient conjointement la première convention Etat-Région. Le document « pour favoriser le développement culturel » scelle les nouvelles relations entre pouvoir central et collectivité territoriale dans la perspective d'une planification nationale et décentralisée tout à la fois. C'est l'une des six conventions signées en Midi-Pyrénées à l'occasion de la visite de M. François Mitterrand.

De notre correspondant

Toulouse. — Ce contrat se refuse à être une charte définitive sur la politique culturelle pour les années à venir. Il ne vaut que pour un an et se veut d'abord une étape de réflexion au moment où s'élabore le IX° Plan. Cependant, c'est la première fois qu'en Midi-Pyrénées sont décidées un ensemble d'actions et d'études inscrites dans un même projet cohérent dont l'ambition affichée dépasse d'ailleurs les moyens alloués. Mais il s'agit d'un premier pas concluant une approche dynamique et populaire — au sens le plus large du terme — de la culture régionale.

C'est ainsi qu'une dotation spéciale de 6 500 000 francs est allouée à l'E.P.R. au titre de la loi de finances 1982, ainsi que trois dotations finalisées pour un montant total de 2 750 000 francs, auxquelles il faut ajouter 1 million de francs en crédits déconcentrés qui viennent en supplément des 110 millions de francs de crédits normalement mis en œuvre pour l'année en cours. Pour sa part, la région Midi-Pyrénées a consenti un effort comparativement beaucoup plus important, puisqu'elle s'engage au travers de cette convention à débloquer 3 500 000 francs supplémentaires, alors que le budget culturel régional n'est encore que de 5 331 000 francs pour l'année 1982.

La dimension économique

Si le document signé à Toulouse manifeste le souci peu surprenant de valoriser le patrimoine traditionnel, un effort particulier est affirmé en direction du monde rural, qui représente 40 % de la population de Midi-Pyrénées. De même, note-t-on la volonté de s'adresser aux sous-cultures (sans intention péjorative) qui coexistent au sein de la région : adolescents, personnes âgées... La culture occitane est perçue comme l'expression même de l'identité de la région. En dehors du musée et à l'écart des sentiers battus du folklore. Enfin, dans une région qui compte la capitale de l'aéronautique et l'une des plus grandes universités de France, les sciences et techniques sont intégrées dans le projet. Une façon d'inscrire la culture dans son époque.

Cette convention, dans le droit fil du rapport hâtivement rédigé par le conseil régional, souligne la dimension économique des actions engagées. Mettre sur pied une politique de l'emploi culturel et en maîtriser l'évolution, c'est un peu la doctrine qui a cours aujourd'hui en Midi-Pyrénées. C'est ainsi que vingt-sept emplois cofinancés par l'Etat devraient être créés au titre de cette convention, plus une trentaine d'autres réservés à des organismes intervenant en milieu rural. Cette volonté de lier projets culturels et développement économique se manifeste également dans le souci de favoriser la création d'entreprises spécialisées dans les travaux de restauration du patrimoine et la fabrication de matériaux spéciaux (brique, par exemple).

Du premier chapitre intitulé « Pour une réinsertion dynamique du patrimoine », on retiendra d'abord la création d'un centre de culture régionale. Dès 1981, les élus régionaux avaient financé une étude sur un projet de cette nature. L'Etat et la région s'engagent désormais à concrétiser les choses autour d'un centre de documentation sur les cultures régionales de Midi-Pyrénées.

Il ne faut pas oublier que la région administrative est formée d'une mosaïque de pays aux traditions affirmées et originales. Ce centre sera doté d'un atelier de restauration. Il éditera une revue d'ethnologie qui devra être, c'est la convention qui le dit, de qualité internationale. Un étude sera lancée afin de permettre à l'exceptionnel site archéologique de Saint-Bertrand-de-Comminges, en Haute-Garonne, d'avoir enfin un musée digne des trésors qu'il renferme. Un autre centre sera mis à l'étude pour la promotion de la culture scientifique et technique, autour des activités régionales : mines, tanneries, aéronautique, météorologie, informatique...

Vers le monde rural

Le deuxième chapitre de cette convention, qui en compte cinq et pas moins de cinquante articles, est appelé « Pour la revitalisation du monde rural ». Ici, ce sont d'abord les hommes qu'il faut mettre sur le terrain. Des emplois d'animateurs seront créés. Avec l'aide de l'Etat et le concours des conseils généraux et des communes, des salles d'animation rurale seront édifiées. Mais cette action volontariste en direction d'un monde trop souvent laissé pour compte de la culture nécessite des moyens techniques. Ils seront disponibles pour les départements qui le souhaiteront par le biais des CUMATS, les coopératives de matériel de théâtre et de spectacle. D'autres collectivités territoriales ou pays pourront également être partie prenante de tels projets.

« La décentralisation donne... aux collectivités territoriales... le devoir de reprendre le flambeau du mécénat artistique public affaibli depuis quelques décennies. » Ainsi s'ouvre le chapitre 3 de cette convention. « Pour contribuer au rayonnement de la création », la région décide de privilégier l'aide au projet tout en favorisant la commande sociale. 1 350 000 F lui seront affectés. On retiendra que l'Etat et la région ont manifesté leurs divergences sur la multiplicité des fonds d'aide, une solution que rejette Midi-Pyrénées au nom de l'interdépendance des disciplines artistiques.

L'atelier de création populaire d'Armand Gatti devrait prochainement s'installer à Toulouse. Pour ce faire, l'Etat a débloqué un crédit spécial de 2 800 000 F dont 1 800 000 pour les équipements. La région s'engage, quant à elle, à aménager le local, le couvent des cordeliers, sous réserve qu'il soit restitué d'ici trois ans.

L'audiovisuel

Enfin, un chapitre entier est consacré à l'audiovisuel, « Pour que s'instaure une véritable communication régionale ». Vaste projet qui entend tout à la fois former le spectateur et l'auditeur, démystifier les langages et créer les conditions d'un nouveau type de communication dans la région. Les institutions actuelles, radio, télévision, sont suspectes. Suspectes justement de trop médiatiser la réalité. Des coopératives d'utilisation de matériel audiovisuel (CUMAV) seront ainsi mises sur pied dans les huit départements de la région. Dès 1983, des contrats spécifiques pourront être signés prévoyant la création de ces CUMAV.

Revitaliser le cinéma en milieu rural sous une forme qui reste encore à définir (salles polyvalentes, cinémas ambulants...), développer la cinémathèque de Toulouse dans ses moyens matériels mais aussi en personnel, sauver la collection photographique de Hugues Panassié à Villefranche-de-Rouergue, quelques autres actions sont prévues dans cette convention.

Le dernier chapitre aborde la mise en place des moyens nécessaires à cette politique culturelle. Outre les emplois et les préoccupations économiques, il est prévu la nomination d'un « M. Etudes Midi-Pyrénées », chargé spécialement auprès du ministre de la culture de suivre les dossiers de la région. Cette convention est généreuse dans ses intentions. Elle augure bien, à condition que les très nombreuses études trouvent prochainement un début de réalisation, ce que pourra être la politique culturelle régionale dans le cadre de rapports contractuels avec l'Etat. Encore faut-il que s'approfondisse la concertation avec les autres collectivités territoriales, que s'affirment sur le terrain les besoins afin que dans un ensemble régional cohérent les « différences » aient voix au chapitre.

GÉRARD VALÈS.

MÉCONTENTEMENT DANS LES ASSOCIATIONS

L'enseignement du breton et les promesses socialistes

De notre envoyée spéciale

Brest. — *« Les mesures prises par le nouveau gouvernement concernant la langue bretonne ne répondent pas à notre attente. Plus encore, elles sont en retrait par rapport à la situation antérieure. »* La réaction des diverses associations culturelles bretonnes est, pour une fois, unanime : la circulaire de M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, sur l'enseignement des langues régionales a déçu.

On attend toujours des *« mesures importantes en faveur du breton et de la culture régionale à la radio, à la télévision »* et dans la vie publique. L'espoir des associations était à la mesure des promesses faites par le parti socialiste. Qui ne cite ici le discours au cours duquel M. François Mitterrand déclarait, à Lorient, en 1981 : *« Le temps est venu de dire qu'il appartiendra aux régions de décider de l'importance qu'elles donneront à leurs valeurs culturelles spécifiques. Le temps est venu d'un statut des langues et cultures de France qui leur reconnaisse une existence réelle. Le temps est venu de leur ouvrir grandes les portes de l'école, de la radio et de la télévision, permettant leur diffusion, de leur accorder toute la place qu'elles méritent dans la vie publique. »*

N'était-ce pas, d'autre part, M. Louis Le Pensec qui avait déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale une proposition de loi en faveur de l'enseignement des langues régionales ? N'était-ce pas le Breis (regroupement des sections socialistes des départements bretons) qui demandait, il y a quelques semaines, cent cinquante postes d'enseignement en breton ? Enfin, chacun se souvient du rapport Giordan, présenté à M. Jack Lang, ministre de la culture : sous le titre « Démocratie culturelle et droit à la différence », l'auteur avait laissé espérer des réformes fondamentales.

C'est le 21 juin 1982 que fut publiée la circulaire du ministre de l'éducation nationale. C'était le tollé. *« Dans le secondaire, les cours facultatifs (en plus des horaires imposés) passent de deux heures, de la sixième à la troisième, à une heure. D'autre part, les chefs d'établissement doivent attendre d'avoir au minimum quinze demandes avant d'ouvrir le cours. Auparavant, une classe était créée lorsque sept ou huit candidatures étaient enregistrées. Enfin, si le ministre fait référence à un plan de trois ans, il ne donne aucune précision sur les moyens dont il disposera pour y parvenir »*, affirme notamment M. Armand Keravel, de l'association Défense et promotion des langues de France.

Cartes postales au président

Le recteur de l'académie de Rennes, en annonçant que *« la circulaire ne fixait pas un cadre rigide »*, et que, en Bretagne, *« il ne saurait être question de revenir en arrière »*, a d'autant moins convaincu que les moyens mis à sa disposition sont jugés dérisoires. *« Nous sommes tombés de haut, bien que nous n'attendions pas grand-chose. L'équivalent horaire de vingt-quatre demi-postes — quatre postes de professeurs itinérants dans le secondaire ; huit dans le primaire et la maternelle, — alors que l'enquête rectorale faite en 1981 a démontré que cinquante mille enfants de la maternelle à la terminale étaient candidats à des cours de breton. Cinq mille écoliers apprennent déjà cette langue ; on est loin des deux cents postes réclamés par les enseignants cette année »*, déclare M. Tugdual Kalvez, président de la toute nouvelle association des enseignants de breton, qui a organisé une manifestation, le 15 septembre dernier, devant le rectorat.

Du côté des écoles maternelles en breton, les écoles Diwan, le son de cloche n'est pas plus optimiste. *« Nous avons engagé avec le ministre des discussions qui n'ont rien donné*, affirme M. René Lhostis, fondateur de l'association. *Si on nous a proposé de payer notre déficit, rien n'a été fait pour intégrer réellement nos écoles au service de l'éducation nationale. »* La fédération Kuzul ar Brezhoneg, qui regroupe dix-huit organisations, a demandé aux jeunes Bretons d'envoyer *« des milliers de cartes postales à M. François Mitterrand, afin de réclamer un CAPES de breton »*.

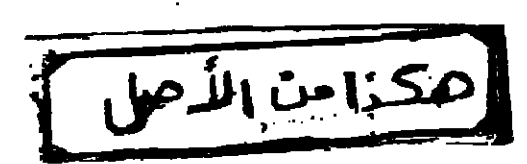
Si la licence a été accordée en 1981, le CAPES, c'est-à-dire la possibilité réelle d'enseigner, a toujours été refusé aux étudiants, et les trente-deux licenciés de Rennes n'ont pas trouvé de travail correspondant à leurs compétences, en dépit de la demande unanime et répétée du conseil culturel de Bretagne, des syndicats, associations de parents d'élèves et d'étudiants, du conseil de l'université de Haute-Bretagne.

Pour leur part, les syndicats tels que la FEN et le SNES semblent moins mobilisés. *« Nous sommes attentifs à la volonté du ministre de l'éducation nationale. Nous avons constaté que de nouveaux moyens seraient donnés à la Bretagne. C'est un point positif »*, affirment les responsables des syndicats, qui jugent *« excessif et quasi politique »* le langage des associations bretonnes.

Si l'enseignement du breton a mobilisé les associations en cette rentrée, la place accordée à la langue régionale, à la radio et à la télévision n'en est pas moins critiquée. *« La décision de doubler le temps des émissions en breton prise par l'ancien gouvernement n'a même pas été confirmée par le nouveau »*, affirme le Front culturel progressiste, qui regroupe l'U.D.B., parti autonomiste et socialiste, le P.S., le P.S.U. Bretagne et divers syndicats. *« Pas une minute de plus ne sera accordée aux Bretons à la télévision. D'autre part, Radio-Armorique, qui émettait sur toute la Bretagne, a disparu au profit de Radio-Bretagne-Ouest, radio décentralisée de Radio-France (qui couvre le secteur bretonnant et émet cinq heures par jour en breton). Qu'a-t-on fait pour les bretonnants qui vivent dans l'est de la région ? »*

Si les associations bretonnes sont unanimement déçues par les mesures prises par les pouvoirs publics en faveur de la culture régionale, il faut bien reconnaître qu'une fois de plus leur absence de solidarité les empêche de mener une action collective. Certaines d'entre elles ont, par exemple, refusé de participer à la manifestation organisée le 15 septembre par la nouvelle association des enseignants bretons, qui est ouverte aux enseignants du « privé » comme du « public »...

MARIE-CHRISTINE ROBERT.



Le Monde

société

UN BILAN POUR L'ANNÉE 1981

Les succès de la loi contre le secret administratif

Le sacro-saint secret administratif, ce monopole de la connaissance sur lequel l'administration fonde son autorité, sera-t-il bientôt vaincu ? Une loi existe depuis 1978 qui donne aux citoyens un « droit d'accès » aux documents administratifs, plan d'occupation des sols ou dossier individuel des fonctionnaires. Peu connue, mais il y a des progrès, cette loi est en train de bousculer les rapports administration administrés.

Ce n'est pas que les fonctionnaires aient accueilli cette loi avec enthousiasme, mais ils font désormais contre mauvaise fortune bon cœur. La loi, note le deuxième rapport de la Commission d'accès aux documents administratifs, que son président, M. Pierre Ordonneau, a commenté, ce mardi 12 octobre, en présence de M. Jacques Fournier, secrétaire général du gouvernement, « est mieux connue, mieux utilisée et mieux appliquée », même si, reconnaît le rapport, « le droit d'accès n'est pas encore devenu un réflexe naturel ».

Communications tous azimuts

Le jugement de la commission est en demi-teinte. Ni découragement ni optimisme exagéré. Pour vaincre une tradition qui *« penche plutôt du côté du secret »*, il faut du temps, et si la commission se félicite de n'avoir pas sombré dans « l'oubli », elle reconnaît aussi qu'elle n'a pas été submergée de requêtes, même si son utilité n'a pas échappé à quelques citoyens procéduriers, qu'elle qualifie de « tenaces ».

Reste la grande masse des administrés, à l'usage desquels a été éditée à 40 000 exemplaires une plaquette envoyée aux principales administrations et aux municipalités. Cette plaquette explique en termes clairs ce qu'est la loi de 1978 sur l'accès aux documents administratifs et ce que les citoyens peuvent en attendre. Ils y apprendront que toute personne qui en fait la demande doit désormais pouvoir consulter les documents émanant d'une administration, d'un établissement public ou d'une entreprise privée chargée de la gestion d'un service public. Si l'administration refuse, l'administré dispose d'un droit de recours auprès de la commission. Celle-ci instruit alors le dossier et rend un avis qui, s'il est positif, constitue un moyen de pression contre l'administration. En cas de refus persistant, le demandeur peut toujours saisir le tribunal administratif. On le voit, le parcours n'est pas dénué d'embûches.

Au fil des années la commission a dégagé une jurisprudence, confortée par les tribunaux administratifs, qui permet de reconnaître les documents « communicables » de ceux qui ne le sont pas. Appartiennent à la première catégorie des « communicables » les enquêtes sociales réalisées par l'administration en vue d'une adoption, les copies d'examen, même si elles ne comportent aucune annotation ni appréciation, les demandes d'autorisation de licenciement économique, les dossiers médicaux, sous réserve, comme le prévoit la loi, que le droit d'accès soit exercé par un médecin, etc.

Il existe des exceptions, énumérées par la loi en termes vagues, et dont la commission s'est efforcée de préciser le contenu. L'une de ces exceptions est *l'« atteinte à la sécurité publique »*. Pour la commission, cette notion ne fait pas obstacle à la communication à l'intéressé de son dossier des renseignements généraux, mais l'administration a pu à bon droit refuser de rendre publics les documents relatifs à la construction d'une nouvelle tour de contrôle *à Marseille-Marignane et les plans* détaillés des silos et des installations de l'usine de retraitement de la Hague. Dans le premier cas, la commission a estimé qu'il s'agissait d'un bâtiment stratégique. Dans le second, elle a répondu à l'auteur de la demande, M. Brice Lalonde, que la communication qu'il réclamait risquait de faciliter les actes de malveillance.

La commission a eu à trancher une curieuse affaire. Il s'agissait d'un artisan marbrier qui désirait obtenir de la municipalité de Pignan (Hérault) la liste des concessions funéraires de la commune, afin de proposer aux titulaires de ces concessions de rénover ou d'embellir les tombes leur appartenant. La loi interdit d'utiliser les documents administratifs à des fins lucratives (édition commerciale ou constitution d'un fichier de clientèle par exemple). Mais comme elle n'exige pas des intéressés qu'ils motivent leurs demandes, la commission a finalement tranché en faveur de l'artisan marbrier, tout en recommandant aux administrations d'assortir la communication de tels documents d'une solennelle mise en garde quant à leur utilisation future.

Au total, la commission a été saisie de cinq cent quatre demandes d'avis du 12 novembre 1980 au 4 mars 1982, un chiffre en sensible progression, qui démontre, selon elle, une meilleure connaissance de la loi. La grande majorité des demandes concernent des dossiers individuels. Les demandes d'associations de quartier ou de défense de l'environnement sont plus rares. Dans 62,5 % des cas, la commission a rendu un avis favorable, ce qui démontre que l'administration a encore une vision restrictive de la loi. Dans 15 % des cas, la saisine de la commission a suffi à faire revenir l'administration sur son refus initial et la demande a été classée sans objet.

L'intervention de la commission est-elle efficace ? La réponse est oui à 70 %. Dans 9 % des cas seulement ses avis n'ont pas été suivis, et pour 21 % ils sont restés sans réponse de l'administration, ce qui permet à la commission d'afficher un relatif optimisme tout en demandant une augmentation de ses moyens et un accès plus fréquent aux médias audiovisuels pour se faire mieux connaître.

BERTRAND LE GENDRE.

★ Commission d'accès aux documents administratifs. — 31, rue de Constantine - 75700 Paris. — Tél. : (1) 705-99-51.

★ *L'Accès aux documents administratifs*, deuxième rapport d'activité de la Commission d'accès aux documents administratifs. La Documentation française, 198 pages, 50 F.

MÉDECINE

DANS UN CENTRE DE SANTÉ DU RHONE

Le licenciement d'un médecin salarié provoque une polémique entre communistes et socialistes

Lyon. — Quatre-vingts personnes ont occupé, le 9 octobre, les locaux du centre social Fernand-Lamaze de Vaulx-en-Velin (Rhône). Ces usagers voulaient protester contre le récent licenciement d'un médecin de quarante ans salarié du centre, le docteur Jean Malfatti. Le différend entre l'employeur — la municipalité d'union de la gauche conduite par M. Jean Capievic (P.C.) — et l'employé a aussi des prolongements judiciaires. Le tribunal des prudhommes de Lyon prononcera, le lundi 25 octobre, un jugement en référé sur la demande de réintégration présentée par le docteur Malfatti. A quelques mois des élections municipales, la polémique autour du centre de santé nourrit le contentieux entre socialistes et communistes pourtant alliés au sein du conseil municipal.

De notre correspondant régional

« Je n'ai rien à vous dire. Je suis tenu au secret professionnel. Je préférerais que vous n'écriviez pas d'article sur le sujet. » Le maire communiste de Vaulx-en-Velin, M. Jean Capievic, n'a visiblement pas envie d'ouvrir publiquement le dossier du centre de santé Fernand-Lamaze. Un centre qui propose à la population — essentiellement ouvrière — de la commune les prestations d'une vingtaine de salariés dont deux médecins généralistes et quelques spécialistes vacataires. Le centre accuse un déficit de trésorerie (900 000 francs en 1981) comblé par le budget communal. Cette question financière a incité le maire — président du conseil d'administration du centre — à proposer une réforme de structure. L'appel à la grève du syndicat C.G.T., qui refusait que ce centre soit un *« bouc émissaire »*, sera abandonné après un arbitrage de l'union départementale C.G.T.

En revanche, le conflit avec les deux médecins du centre, les docteurs Jean Malfatti et André Picard, s'est envenimé après une grève administrative engagée le 6 septembre. Pour le second, la sanction sera limitée à un avertissement. Pour le premier, ce sera le licenciement sans préavis ni indemnité. Pour justifier cette sévère sanction, la directrice du centre, Mme Paulette Bernard, écrivait le 9 septembre dernier, avant un entretien sans résultat avec M. Capievic : *« En refusant de signer les feuilles de maladie (...) vous empêchez notre centre de santé d'être remboursé par la Sécurité sociale (...). Vous créez les conditoins d'une remise en cause de la pratique du tiers payant dont bénéficie la clientèle du centre. »* Cette *« grave faute professionnelle »* s'ajoutait, selon la directrice, à d'autres avertissements *« écrits ou verbaux »* pour *« insuffisance d'activité ; informations en faveur d'une drogue présentée comme moins nocive que le tabac ; absence non motivée »*.

Sur chaque point le docteur Malfatti présente sa défense : *« Un médecin ne peut pas faire autre chose qu'une grève administrative. »* Les tribunaux auront à se prononcer sur cette notion de droit de grève pour un médecin salarié. D'autre part, le médecin assure avoir pratiqué en dix ans de présence au centre une moyenne quotidienne de dix-sept à vingt actes.

Reste l'accusation sur la drogue. *« On glisse là vers la délation »*, assure M. Malfatti, qui nous a montré une affichette apposée pendant six mois dans la salle d'attente du centre et qui se concluait ainsi : *« Le haschisch interdit est infiniment moins nocif que le tabac et l'alcool sur le plan physique. Merci de ne pas trop fumer. »* Enfin, sur l'absence constatée : « Oui, affirme le médecin, *je me suis absenté un jour et demi pour un congrès d'homéopathie, mais je l'avais fait en accord avec mon confrère du centre et après avoir trouvé une remplaçante.* »

Dans ce conflit, le médecin n'est pas seul. Il peut compter, d'une part, sur l'appui de certains usagers et, d'autre part, sur celui des socialistes locaux. La section du P.S a dénoncé *« les pratiques qui s'apparentent aux méthodes employées par le patronat de choc »*, et demandé *« instamment »* que le maire *« revienne sur sa décision de licenciement d'un bouc émissaire »*.

Plus sereinement, M. René Beauverie, adjoint culturel et vraisemblable chef de file d'une liste socialiste homogène en mars prochain, déclare que *« le docteur Malfatti a une conception du fonctionnement d'un centre de santé qui correspond à ce que nous, socialistes, souhaitons »*.

Le docteur Malfatti affirme que *« la directrice a été nommée parce qu'elle est membre du parti communiste »* et il relève aussi que la secrétaire de direction du centre n'est autre que... l'épouse du maire.

CLAUDE RÉGENT.

FAITS ET JUGEMENTS

Les ennuis d'un ancien conseiller ministériel

La onzième chambre correctionnelle de Paris a condamné, le 11 octobre, à un an d'emprisonnement et à 30 000 francs d'amende, pour fraude fiscale, M. Gustave Hauchard, qui fut, pendant quelques semaines, conseiller technique au cabinet de l'actuel secrétaire d'État au tourisme. Il avait déjà été condamné, en novembre 1981, à deux ans d'emprisonnement, 50 000 francs d'amende et 10 000 francs de dommages-intérêts pour escroquerie (*le Monde* des 31 octobre et 28 novembre 1981).

Il lui était reproché, cette fois, de n'avoir pas fait de déclaration de revenus au titre de l'année 1976, alors qu'il avait perçu cette année-là plus de 2 millions de francs de bénéfices non commerciaux, sous forme de commissions reçues en qualité d'intermédiaire entre des entreprises françaises et des pays d'Afrique et du Proche-Orient.

Un brigadier inculpé après une « bavure »

Orléans. — Le brigadier Michel Joly, trente-quatre ans, a été inculpé, lundi 11 octobre, par Mme Anne Gailly, juge d'instruction au tribunal d'Orléans, pour coups et blessures avec arme. Le policier avait blessé, le 3 octobre dernier, un jeune homme, M. Thierry Passégué, à la sortie d'un bal mouvementé à Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret). Une information judiciaire avait été ouverte contre le policier, ce qui avait provoqué la colère de ses collègues d'Orléans qui avaient déposé symboliquement leurs armes au commissariat central de la ville, durant une heure, le 6 octobre (*le Monde* du 8 octobre). — *(Corresp.)*

Un amoureux éconduit tue six personnes

Un ouvrier marocain, M. Abbad Thami, trente et un ans, a tenté de se suicider dans la matinée de mardi 12 octobre, devant la gendarmerie de Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône), au moyen d'un pistolet qui lui avait servi à tuer la veille six personnes, cinq à Berre (Bouches-du-Rhône) et une à Malemort (Bouches-du-Rhône). Le meurtrier a été retrouvé grièvement blessé dans sa voiture. Son état est critique. Le drame s'est déroulé en deux temps. A Berre d'abord, où dans la nuit de lundi 11 à mardi 12 octobre, l'homme, amoureux éconduit, s'est précipité au domicile de la jeune Marocaine de vingt ans qui avait repoussé ses avances. Là, il a tué successivement un ami de la famille, la jeune femme, objet de son amour, les deux sœurs de celle-ci, âgées de quatorze et seize ans, puis leur mère. Il s'est rendu ensuite à Malemort où se trouvait le frère de celle qu'il considérait comme sa fiancée et le tua également.

L'Algérie contre des « squatters » parisiens

Un inconnu rencontrant, dans un café, un membre non identifié de l'ambassade d'Algérie à Paris pour louer un immeuble appartenant à celle-ci... L'histoire a paru invraisemblable au premier vice-président du tribunal de Paris, M. Michel Raynaud, qui a ordonné, lundi 11 octobre, en référé, l'expulsion — avec, au besoin, recours à la force publique — de squatters se réclamant de l'association ANCRE. Ceux-ci occupent en effet, depuis septembre, un immeuble de 2 000 mètres carrés appartenant à l'Algérie, 171, rue de la Croix-Nivert (quinzième arrondissement).

Selon Mlle Bonnet, présidente de l'association, déclarée le 6 août, et *qui a pour but d'organiser* des activités culturelles, un membre d'ANCRE, dont ... n'a pu donner le nom, avait conclu, pour 500 francs par mois, un contrat de location avec un diplomate inconnu de l'ambassade d'Algérie.

● *Ouverture d'une information après une explosion qui a causé la mort de trois personnes à Paris.* — Le parquet du tribunal de Paris a ordonné, le 11 octobre, l'ouverture d'une information contre X, pour homicide et blessures involontaires, après l'explosion, vraisemblablement due à une bouteille de gaz, qui a détruit, le 9 octobre, deux étages d'un immeuble de la rue des Trois-Frères, à Paris (18e). Deux personnes, Mme Suzanne Dutheil, soixante-quatorze ans, et M. Georges Navizet, trente-cinq ans, avaient été tuées sur le coup. Une troisième victime, Mme Ida Salerno, trente-trois ans, est décédée des suites de ses blessures.



RELIGION

Exécutrice testamentaire de Teilhard de Chardin

JEANNE MORTIER EST MORTE A L'AGE DE QUATRE-VINGT-DIX ANS

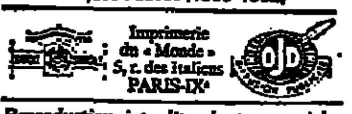
Jeanne Mortier, exécutrice testamentaire de Teilhard de Chardin, vient de mourir à Paris, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

[Jeanne Mortier avait fait, notamment, ses études à l'Institut catholique de Paris et fut, dans un premier temps, secrétaire de Romain Rolland.

L'essentiel de sa vie fut consacré à travailler pour Teilhard qui avait pour elle une grande confiance. Si bien qu'il se décida à lui confier son œuvre à la fin de sa vie. Initiative hardie puisque Rome avait interdit la publication de ces ouvrages et qu'il ne dépendait plus à sa mort que de Jeanne Mortier, laïque, de ne pas tenir compte de cette consigne.

Toute son existence, Jeanne Mortier s'efforça de faire connaître la pensée de Teilhard avec un dévouement proverbial. Elle multiplia les articles et les ouvrages de vulgarisation, releva avec passion les attaques contre son « maître ». En fin de carrière elle s'occupa activement de la Fondation Teilhard au Muséum d'histoire naturelle.] — H.P.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

CARNET

Naissances

— Michel Le Casto et Magda, née Tabet, ainsi que Frédérique ont la joie d'annoncer la naissance de
Véronique,
le 5 octobre 1982.
Hôtel-Dieu de France,
Beyrouth, Liban.

— M. et Mme Henry K. Heuser,
M. et Mme Patrick Rousselle et leurs fils Luc-Henry,
sont heureux d'annoncer la naissance de leur petite-fille, fille et sœur,
Stéphanie,
le 27 septembre 1982.

Décès

— Le Père Provincial des Pères Blancs et tous ses confrères font part du rappel à Dieu, à l'âge de cinquante-trois ans, du
Père Michel BEAUBOIS,
survenu le 8 octobre à Paris.
La messe des funérailles sera célébrée, le mercredi 13 octobre, à 14 h 45, en l'église Saint-Joseph, 101, avenue Jean-Jaurès à Montrouge.

— Mme veuve Robert Bismuth,
M. et Mme Bernard Bismuth,
Mlle Colette Bismuth,
ont la douleur de faire part du décès de leur fille et sœur,
Nicole BISMUTH,
inspecteur des impôts,
survenu brutalement le 5 octobre 1982.
Les obsèques ont eu lieu, le 7 octobre, à Escalquens (31320).

— Mme Micheline Cohen,
M. Roland Castro,
Et leur famille,
font part du décès de
Mme Allegra CASTRO.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Pantin-Parisien, le mercredi 13 octobre 1982, à 10 h 30 où l'on se réunira.

— La Société Fruidam,
La direction et l'ensemble du personnel,
ont la douleur de faire part du décès de
M. René COPPET,
ancien administrateur,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
médaille militaire,
survenu le 7 octobre, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.
Les obsèques ont lieu, le mardi 12 octobre 1982, à 14 heures, à la *chapelle de la Mission espagnole,* 51 bis, rue de la Pompe, Paris-16e

— Nous apprenons avec regret le décès subit de
Charles DEKUYPERE.
Ses obsèques ont lieu, ce jour, à 14 heures en l'église d'Othis (Seine-et-Marne).
[Entré en janvier 1952 au « Monde », il a collaboré au service composition du journal jusqu'à son départ à la retraite en 1974.
« Le Monde » et ses nombreux camarades adressent leurs sincères condoléances à son épouse et à sa fille.]

— M. et Mme Marcel Dumareix,
Les familles Dumareix, Masveyraud et Versavaud,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Georges DUMAREIX,
leur fils, neveu et cousin,
survenu le 9 octobre 1982, à l'âge de soixante-deux ans.
Les obsèques auront lieu, le mercredi 13 octobre 1982, à 11 heures, au cimetière du Père-Lachaise (Paris-20e).
16 ter, rue des Côtes-de-Vannes,
78700 Conflans-Ste-Honorine.

— Les conseils d'administration des sociétés Snap Duroc et Verreries françaises Varaut,
Le conseil de surveillance de la société Z.P. France,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Georges DUMAREIX,
administrateur de Snap Duroc
et de Verreries françaises Varaut,
membre du conseil de surveillance de Z.P. France,
survenu le 9 octobre, à l'âge de soixante-deux ans.
Les obsèques auront lieu, le mercredi 13 octobre 1982, à 11 heures, au cimetière du Père-Lachaise (Paris-20e).
21, rue Ernest-Deloison,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— M. Henri Fauville,
M. et Mme Heinrich Böttcher, ses parents,
Sa sœur, son frère et sa belle-sœur et leur fille,
Ses belles-filles et beaux-fils et leurs enfants,
Son beau-frère, sa belle-sœur, leurs enfants et petits-enfants,
Sa tante, ses cousins et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Henri FAUVILLE,
née Rita Böttcher,
survenu à Avignon le 8 octobre 1982, dans sa cinquante-deuxième année.
Conformément à ses dernières volontés, elle a été incinérée, le 12 octobre, à Orange, à l'issue d'un bref service, et ses obsèques, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille de Neuville-sur-Escaut, seront célébrées dans l'intimité, le mardi 19 octobre, à 10 h 30, dans l'église réformée de Valenciennes (Nord).
84220 Goult.

— Madeleine et Danièle Fihman,
Georges et Cécile Fihman,
Claude, Monique, Myriam et Fanny Fihman,
Guy Fihman et Claudine Eizykman,
Jean-Claude Lebensztejn,
ont la douleur d'annoncer le décès de
Jean FIHMAN,
survenu dans sa quarante-huitième année, le 9 octobre 1982.
On se réunira pour l'incinération, au columbarium du cimetière du Père-Lachaise, le mercredi 13 octobre à 14 h 30, et pour l'inhumation à l'entrée principale du cimetière de Bagneux, le même jour à 16 h 15.

— M. André Krzywicki, son époux,
Mme Irena Krzywicki,
La famille et les amis,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de
Mme Elisabeth KRZYWICKI,
survenu le 10 octobre 1982.
« Elle est morte d'un cancer, qu'elle a combattu jusqu'au bout avec un courage exceptionnel, tout en se dévouant aux autres, surtout à la cause de la Pologne. »
Les obsèques auront lieu, le jeudi 14 octobre, à 14 h 15, en l'église de Bures-sur-Yvette.
33, avenue Voltaire.
91440 Bures-sur-Yvette.

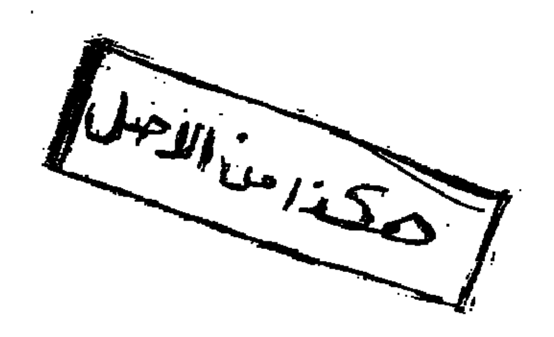
— Mme Pierre Laroche, son épouse,
M. et Mme René Laroche,
M. et Mme Bernard Frazier,
Ses enfants, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre LAROCHE,
survenu à Neuilly-sur-Seine le 11 octobre 1982, dans sa *quatre-vingt-dix-septième* année.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, 158, avenue Charles-de-Gaulle, le jeudi 14 octobre, à 9 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
104, rue Charles-Laffitte,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Saint-Jean-de-Losne (Côte-d'Or), Paris,
Mlle Christiane Colin-Moline, sa fille,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Marcel MOLINE,
née Yvonne CONIN-PASTOUR,
survenu le 10 octobre 1982, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Jean-de-Losne, le mercredi 13 octobre, à 15 heures.
11, place des Halles,
21170 Saint-Jean-de-Losne.
62, avenue de Suffren,
75015 Paris.

— Mme Becky Salmona,
Jean-Patrick Razon,
Monique Amirav,
Corinne, Sophie, Ahmed,
ont la douleur de faire part du décès de
Françoise RAZON,
survenu le 5 octobre 1982,
de
Jacques RAZON,
survenu le 9 octobre 1982.
Les obsèques auront lieu, le mercredi 13 octobre 1982, à 14 h 30 et 16 h 30. Rendez-vous au cimetière de Pantin, porte principale.
Ni fleurs, ni couronnes.

Anniversaire

— A ceux qui auraient gardé vivant le souvenir de
Claude DESCOMPS,
il y a dix ans qu'elle est morte.



SCIENCES HUMAINES

LA PUBLICATION DU RAPPORT DE M. GODELIER

Renversement de tendance pour les sciences de l'homme et de la société

Le rapport sur les sciences de l'homme et de la société en France que M. Maurice Godelier, anthropologue, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, avait remis cet été à M. Jean-Pierre Chevènement, au terme de la mission qui lui avait été confiée par le ministre de la recherche et de l'industrie au début de cette année, est désormais publié (1).

Commentant, lundi 11 octobre, cet ensemble de travaux, le ministre de la recherche et de l'industrie a indiqué que ce rapport *« riche de propositions diverses »* correspondait *« à la volonté du gouvernement que soit faite au développement des sciences de l'homme et de la société une part au moins égale à celle des autres disciplines »*. M. Chevènement a, d'autre part, interprété la publication de ce rapport et les perspectives qu'elle ouvre comme *« la marque du renversement de tendance »* en faveur de recherches souvent dédaignées ou, en tout cas, inégalement traitées par le pouvoir précédent, au dire du ministre et de l'auteur du rapport.

« Toutes les propositions du rapport Godelier ne pourront être retenues, tout ne sera pas possible », pour des raisons budgétaires, a souligné à plusieurs reprises le ministre, tout en affirmant : *« Qui veut travailler doit en recevoir les moyens. »*

Commentant ensuite divers aspects de son rapport, M. Godelier a notamment indiqué que les crédits de mission, qui sont *« l'équivalent de l'équipement lourd pour la physique »* puisqu'à l'évidence la société et nombre de ses aspects ne peuvent être transportés en laboratoire, devraient être à l'avenir notablement développés.

La réorganisation prochaine du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) traduira, a encore souligné le rapporteur, le refus du cloisonnement entre sciences humaines et sciences sociales par l'émergence d'un secteur unique des sciences de l'homme et de la société ; le souci d'un large développement de l'interdisciplinarité concrétisé par la création de commissions interdisciplinaires qui devront pouvoir recruter. M. Godelier a ensuite indiqué que plusieurs des créations institutionnelles particulières qu'il avait suggérées dans son rapport *« avançaient fortement »* : le projet de collège philosophique ; le projet d'institut d'analyse des migrations dans les sociétés contemporaines ; le projet d'institut national d'histoire et d'épistémologie des sciences et des techniques qui pourrait voir le jour dans trois ans ; les recherches et études féministes dont le développement avait été réclamé dès avant le colloque national sur la recherche (*le Monde* du *26 novembre 1981*).

A propos du projet de centre pour le développement des recherches psychanalytiques, qui figure au nombre de ces propositions, et qui a déjà provoqué diverses controverses dans les milieux psychanalytiques français qui ont parfois voulu y voir une volonté de « récupération » d'une discipline par nature... indisciplinée, M. Chevènement a déclaré ne vouloir *faire* quelque chose *« que si cela réunit le consensus »* des intéressés.

(1) *Les sciences de l'homme et de la société en France, analyse et propositions pour une politique nouvelle*, la Documentation française, 29-31 quai Voltaire, 75340 Paris, Cedex 07. 559 pages, 100 francs. Ce volume contient, outre le rapport général de M. Godelier (*le Monde* du *24 juillet* en a publié une analyse), vingt-quatre rapports consacrés à des disciplines ou à des problèmes particuliers. La Documentation française annonce la publication d'un deuxième volume où seront réunis une douzaine de rapports complémentaires.

La polémique sur l'INSERM : un « ridicule bouteillon » ?

Interrogé sur la récente polémique relative à la durée maximale du mandat des directeurs d'unités de recherche de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale — INSERM — (pas plus de trois mandats *consécutifs de quatre ans*), le ministre de la recherche et de l'industrie a déclaré au cours de sa conférence de presse : *« Pour un ridicule bouteillon (1), en voilà bien un ! »*

Rappelant que *« fonctionnaire, si l'on a droit à une carrière, on n'est pas propriétaire d'un emploi »*, M. Chevènement, après avoir rappelé qu'il n'avait fait que prendre acte de propositions souvent formulées, et souligné que ces dispositions étaient infiniment moins violentes que la *ségrégation par l'octroi des crédits* pratiquée aux Etats-Unis, a ajouté : *« Rien n'empêche qu'un directeur de recherche ayant exercé pendant trois mandats successifs (...) retrouve ses fonctions dans une autre unité de recherche, ou dans la même après une année sabbatique. »* M. Chevènement a ajouté que, sollicité d'apporter au nouveau dispositif *« une soupape »*, il ne l'avait pas fait par crainte de voir cette soupape *« devenir une énorme vanne »*.

Faut-il voir dans ces déclarations une reculade ou, simplement, une précision ? La formu*lation figurant dans le projet* de décret de réforme du C.N.R.S., et qui devrait être reprise pour l'INSERM, précise : *« Nul ne peut exercer plus de trois mandats consécutifs en qualité de responsable d'unité. »* Elle pouvait sans doute être interprétée comme interdisant à un directeur ayant exercé trois mandats de retrouver une responsabilité, bien que dans l'esprit de ses rédacteurs elle ait simplement exclu un quatrième mandat au même poste. Les déclarations du ministre lèvent cette ambiguïté. Sur le fond elles ne changent rien : il n'y aura pas de « soupape », et même si un directeur part en année sabbatique, un successeur lui sera nommé, en principe pour quatre ans. Celui-ci pourra céder la place ; il pourra aussi la garder.

(1) N.D.L.R. — Bouthéon (du nom de son inventeur) ou, par altération, boutéon, ou encore bouteillon : marmite de campagne composée d'éléments superposés aplatis. Pendant la Première Guerre mondiale, on désignait ainsi en argot militaire une rumeur, un bruit qui vient des cuisines et se répand jusqu'aux tranchées. Au cours de la Seconde Guerre mondiale, le terme fut de nouveau utilisé dans les camps de prisonniers pour désigner une fausse nouvelle, un racontar.

AU ONZIÈME COLLOQUE DES SOCIOLOGUES DE LANGUE FRANÇAISE

Défis et défiances

Les sociologues de langue française qui viennent de se réunir à la Sorbonne (Paris), pour leur onzième colloque international, s'étaient assigné une mission : définir « les défis et les tâches » *des sciences sociales pour les années 80. En fait, ils se sont surtout appliqués à définir leur position de sociologues dans la société d'aujourd'hui, une société de plus en plus technicienne, avide de production concrète, soumise aux exigences contradictoires de l'Etat.*

Les quelque cent cinquante ethnologues, anthropologues, philosophes, économistes, politologues, démographes et sociologues stricto sensu *venus d'une quinzaine de pays ont entendu plusieurs communications et « conférences inaugurales » de personnalités ayant acquis la notoriété dans les sciences sociales francophones et au-delà : MM. Jacques Ellul, Edgar Morin, Pierre Bourdieu, Georges Balandier, etc. Tous ont pu dialoguer, d'une discipline à l'autre, sans céder à la tentation des luttes de clan ou des querelles d'école. L'Association internationale des sociologues de langue française (A.I.S.L.F.) a su rester collégiale et « conviviale », grâce notamment à son jovial président, M. Raymond Ledrut, et sans doute aussi grâce aux encouragements du gouvernement français.*

Les sociologues de 1982 sont-ils des gens heureux ? Ils semblent en tout cas débarrassés de la mauvaise conscience qui les gagnait dans les années 60. Auraient-ils conservé un soupçon de « conscience malheureuse » que le colloque de la Sorbonne les en aurait délivrés. Tous les orateurs, en effet, se sont employés à rendre aux sciences sociales leurs lettres de noblesse, à *présenter* l'image d'une sociologie non point sûre d'elle-même et dominatrice, mais à tout le moins aussi respectable que les autres sciences, et même aussi « opératoire » (on n'aime pas le *mot « performante »* chez les universitaires francophones).

Bien sûr, les sciences sociales n'ont pas, comme les autres sciences, la facilité de l'expérimentation en laboratoire, ni surtout la possibilité de recommencer une expérience. *« Nous raisonnons toujours sur un* hapax, *sur un cas unique »*, observe M. Ellul. De sorte que *« l'exactitude de la prévision est finalement le seul critère de scientificité des sciences sociales »*. Mais est-ce véritablement un handicap ? Non, répondent les sociologues, à commencer par M. Morin, pour qui *« il faut en finir avec l'idée que scientificité égale certitude »*. Il rappelle que la connaissance scientifique, même fondée sur des données objectives, produit des *« théories subjectives et changeantes »*, *« profondément historisées »*. M. Morin refuse le *« terrorisme de la scientificité »*, dénonce *« l'arrogance de la blouse blanche qui se prend pour un vêtement pontifical »*, et déclare que le physicien n'est pas plus scientifique que le sociologue. *(« Ce ne sont pas les physiciens qui diront ce qui s'est passé à Sabra et Chatila, même s'ils font partie de la commission d'enquête. »)* Donc, abandonner les réflexes mécanistes, déterministes, et devenir *« probabiliste »*. Aucune science n'a le monopole de la scientificité. *« Entrer dans la scientificité, c'est abandonner le monopole de la vérité »*, c'est oublier le dogme.

Migrants scientifiques

Sur ce point, il reçoit le renfort de M. Balandier, pour qui *« toutes les disciplines fonctionnent sous le régime de l'incertitude »* et qui constate que *« le partage canonique du savoir est révolu »*. Comme les disciplines sont plus *« communicantes »*, les sociologues, à l'exemple des autres chercheurs, deviennent des *« migrants scientifiques »*.

Et pourtant, comme l'a rappelé M. Bourdieu, le sociologue doit toujours justifier sa fonction. Car *« la sociologie est une science ambiguë et un peu louche »*, qui repose sur un malentendu : bien qu'elle soit le produit indirect des luttes sociales, *« elle ne correspond en fait, comme science, à aucune demande sociale »*. C'est la *« ruse originelle »* de la sociologie. Elle doit son existence à l'Etat, qui finance l'Université, mais elle défend la liberté contre l'Etat. Elle dévoile la vérité *« même contre l'Etat qui paie pour la production de cette vérité »*.

L'Etat est-il masochiste au point de donner des verges pour se faire battre ? En fait, il espère y trouver son compte. Lorsqu'il paie des chercheurs pour analyser les rouages de la société, il souhaite en retour quelques recettes techniques, par exemple pour manipuler l'opinion ou faire passer des mesures impopulaires. C'est ainsi que Jacques Ellul interprète l'« étude d'impact » : on consulte une population pour faire accepter une mesure déjà prise. Le rôle du sociologue, dans ce cas, est de *« transformer les désirs en besoins »*.

Involontairement, sans doute, le représentant de M. Chevènement, ministre de la recherche et de l'industrie, a illustré ce propos en assignant une nouvelle tâche aux chercheurs en sciences sociales : combattre l'idéologie du déclin inéluctable, de la nocivité du progrès, la « technophobie » et l'esprit anti-scientifique, participer à un *« ressaisissement idéologique »*. Le sociologue va-t-il redevenir le « grand instituteur de la République » *sur* le modèle du Durkheim ? Au fonctionnaire scientifique, M. Balandier préfère le *« décrypteur du changement, ou plutôt des mutations »*, pour éviter toute équivoque politique...

ROGER CANS.

SPORTS

CYCLISME

Un Tour de France... français

En 1983, le Tour de France partira de la région parisienne — à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), le 1er juillet — et ne franchira pas les frontières. C'est, en quelque sorte, de son conformisme qu'il tirera sa principale originalité puisque précisément il nous avait habitué aux itinéraires les plus capricieux. Depuis 1964, le départ avait lieu soit en province, soit à l'étranger, et il faut remonter à 1972 pour retrouver un parcours tracé en totalité à l'intérieur de l'Hexagone.

L'autre particularité du Tour 1983 réside dans la réduction des neutralisations et des transferts, et cela constitue une saine réaction contre la course « en pièces détachées » de l'été dernier. Les concurrents prendront toutefois le T.G.V. sur le chemin du retour entre Dijon et Paris, l'arrivée étant jugée le dimanche 24 juillet aux Champs-Elysées. Auparavant, ils auront fait étape à Fontaine-au-Piré, un des lieux où la caravane avait été bloquée cette année par les manifestants, à Roubaix, au Havre, à Nantes, à l'île d'Oléron — il s'agit d'une innovation — et à Bordeaux, pour aborder à Pau le secteur montagneux, qui s'étendra jusqu'à Morzine-Avoriaz.

La grande étape des quatre cols pyrénéens (Aubisque, Tourmalet, Aspin, Peyresourde) retrouvera sa place. C'est à notre avis une bonne initiative, de même que la mise en valeur du Massif central avec la montée du puy de Dôme. Quant au programme alpestre, il comportera une dizaine d'obstacles, dont la Chartreuse, le Glandon, escaladé à deux reprises, l'Alpes-d'Huez (où les organisateurs ont prévu un jour de repos), les Aravis, la Colombière, Joux-Plane et Avoriaz.

Deux étapes contre la montre se dérouleront en montagne, l'une de Chamalières au sommet du puy de Dôme, sur 18 km, la seconde de Morzine à Avoriaz, sur 14 kilomètres. Cet avantage consenti aux grimpeurs a manifestement pour but de combler celui qu'on accorde aux rouleurs spécifiques en leur réservant deux tests régionaux individuels (Châteaubriant-Nantes et circuit de Dijon), d'une distance totale de 122 kilomètres, indépendants du prologue. Il est apparu, en effet, que le Tour se jouait désormais non plus dans les cols mais dans les courses contre la montre, en raison de la généralisation des grands développements qui favorisent les routiers complets au détriment de grimpeurs spécialisés et modifient ainsi le rapport des forces.

On savait depuis plusieurs mois que le prochain Tour de France serait ouvert aux amateurs et aux professionnels. On apprend aujourd'hui qu'il serait réservé à treize ou quatorze équipes professionnelles et à sept sélections amateurs. Le déséquilibre entre les deux catégories risque de nuire à l'intérêt de la compétition, et, si le cyclisme tend vers la licence unique souhaitable à long terme, on peut craindre que le système appliqué dans l'immédiat à une épreuve de cette dimension soit prématuré.

JACQUES AUGENDRE.

D'un sport à l'autre...

AUTOMOBILE. — *Le constructeur britannique de Formule 1 Frank Williams a été débouté par la première chambre de la cour d'appel de Paris, le 11 octobre, comme il l'avait été en première instance, le 30 juillet, par le président du tribunal, de son action en référé pour faire annuler la décision du tribunal d'appel de la Fédération internationale du sport automobile, prise le 29 avril, déclassant le pilote finlandais Keke Rosberg de la deuxième place du Grand Prix du Brésil disputé le 21 mars à Rio-de-Janeiro. Rosberg, devenu entre-temps champion du monde des conducteurs, et le Brésilien Nelson Piquet (Brabham), vainqueur de la course, avaient été déclassés car leurs mécaniciens avaient ajouté de l'eau et du liquide de refroidissement de freins après l'arrivée afin que les voitures atteignent le poids réglementaire de 580 kg.*

VOLLEY-BALL. — *L'Union soviétique, détentrice du titre et l'Argentine, pays organisateur, d'une part, le Japon et le Brésil, de l'autre, disputeront, jeudi 14 octobre, les demi-finales du championnat du monde. La France, l'Italie, les Etats-Unis et la Roumanie joueront pour les places de treize à seize.*

ANCIENS COMBATTANTS

LE CONGRÈS DE L'ANACR SE TIENT A BOURGES

M. Jean Laurain, ministre des anciens combattants, participera à la journée d'ouverture du congrès de l'*Association nationale* des anciens combattants de la Résistance (ANACR), le vendredi 15 octobre, à Bourges. Quelque six cents congressistes participeront à ces deux journées de discussions *qui seront consacrées* en particulier aux mesures législatives nécessaires contre les activités d'inspiration hitlérienne ou collaborationniste ; à la transmission à la jeunesse des enseignements de la Résistance ; à l'action des résistants pour la souveraineté nationale, la paix et la coopération internationale.

Rappelons que l'ANACR est présidée par MM. Jacques-Debû-Bridel, *membre fondateur* du Conseil national de la Résistance, Louis Terrenoire, ancien ministre, Vincent Badie, ancien ministre, et le colonel Rol-Tanguy.

DÉFENSE

● *A l'Ecole navale de Lanvéoc-Poulmic* (Finistère-Sud), la remise du sabre aux « fistots » (nouveaux élèves) par les anciens (élèves de seconde année) titulaires du grade d'aspirant, a eu lieu, pour la première fois, en *public*, lundi 11 octobre. Jusqu'alors, seuls le commandant de l'Ecole et quelques officiers de son état-major y assistaient. La cérémonie s'est déroulée lundi 11 octobre, à l'Ecole navale, elle-*même en présence des élus et de* la population de Lanvéoc. — *(Corresp.)*



ÉDUCATION

RECONSTRUIRE L'UNIVERSITÉ

(Suite de la première page.)

La pluridisciplinarité, enfin, dans l'esprit du législateur, visait à supprimer les facultés monodisciplinaires pour créer des ensembles universitaires où se retrouvent enseignants et chercheurs de formations différentes. L'influence des pesanteurs et les choix politiques ont abouti à des regroupements qui n'obéissaient pas souvent à la volonté de promouvoir des enseignements nouveaux (2). Derrière le mot université se cachent encore des facultés qui n'ont rien perdu de leurs anciennes prérogatives. C'est le cas de l'université de Montpellier-I, fiction derrière laquelle cohabitent deux fortes entités sans beaucoup de liens entre elles : la faculté de droit et celle de médecine.

Ailleurs se sont créées de nouvelles structures, les unités d'enseignement et de recherche (U.E.R.), souvent nombreuses, correspondant à des enseignements uniques et répondant parfois au désir de quelques professeurs de se constituer en groupe de pression. Dépendant d'un pouvoir fort qui, très rapidement, a mis en place un mode de contrôle financier et pédagogique tatillon, les universités ne sont qu'une mosaïque d'U.E.R. « *Le système universitaire d'avant 1968 était à deux degrés (facultés-ministères)*, explique M. Michel Lesage, de l'université de Paris-I. *Au nom de la pluridisciplinarité, on leur a substitué un système à trois degrés : U.E.R.-universités-ministère.* »

Le retour du conformisme

Les tempêtes de mai 1968 éloignées, la loi lentement détournée ou peu appliquée, beaucoup de professeurs ont retrouvé un conformisme qu'ils avaient fait semblant d'abandonner. Aidés par Mme Alice Saunier-Seïté, le dernier ministre des universités, ils ont renoué avec leur pouvoir et leurs prérogatives au détriment d'autres catégories d'enseignants : maîtres-assistants, assistants, et même vacataires qui, après avoir joué le jeu de la participation, ont été écartés de l'administration des établissements ou même exclus de l'enseignement supérieur.

Des universitaires, par choix ou par obligation, se sont repliés dans leur laboratoire ou en compagnie de quelques étudiants de troisième cycle. Le système universitaire, rétif à l'innovation, continue à tourner par la force de l'habitude, absorbant des étudiants qui s'évaporent au fil des années de leur cursus. La tradition l'emporte, la lourdeur administrative décourage les initiatives. Les novateurs, les pionniers, agissent en marge du système. Ils se battent pour créer des filières professionnelles, réfléchissent à des enseignements mieux adaptés.

Car, pendant ces quatorze années, l'environnement a changé dans l'enseignement supérieur. Favorisées par les ministères de tutelle, les écoles — dites « grandes » — ont modernisé leurs équipements et adapté leurs enseignements à une économie en mutation. Jouant habilement de la sélection, elles ont renforcé leur image de marque en offrant à des élèves triés la perspective d'un emploi. Les Instituts universitaires de technologie (I.U.T.), créés pour former des techniciens (baccalauréat plus deux années), connaissaient aussi un engouement auprès de lycéens à la recherche d'un diplôme monnayable sur le marché du travail.

Superbement ignorants de ces évolutions, des universitaires continuent à former des enseignants du second degré sans se soucier que le nombre de postes mis au concours diminue. Ils ne se rendent pas compte que le lycéen qui se décide à aller à l'université fait « *un choix négatif* », pour reprendre l'expression de Mme Claude Dufrasne (3) : il s'inscrit dans un établissement universitaire parce qu'il n'a pu se faire accepter dans une classe préparatoire aux grandes écoles, ou a été écarté d'un I.U.T. (ceux-ci n'acceptant qu'un candidat sur dix) ou d'une classe de techniciens supérieurs.

Un jeune sur cinq

L'université n'attire pas, ou plus, les jeunes ; du moins certaines disciplines, car on fait encore la queue pour devenir médecin (mais combien de gens considèrent que les études médicales font partie de l'université ?). Dans l'opinion publique, cette vieille dame a perdu de sa crédibilité. Les gouvernements précédents ayant choisi leurs cadres et leurs responsables en dehors de ses murs, son image n'a pas été valorisée. Lentement écrasés par les technocrates et les habiles gestionnaires des années fastes, les intellectuels critiques s'enferment dans leurs établissements.

L'arrivée de la gauche au pouvoir pouvait marquer un temps d'arrêt dans cette lente agonie de l'université, pouvait au moins ouvrir un peu plus grandes les portes et favoriser les échanges avec le monde extérieur. Peu pressé de modifier la situation au début de sa prise de fonction, M. Alain Savary a été quelque peu poussé par des universitaires socialistes. Une poignée d'hommes qui avaient lutté et réfléchi au cours des années précédentes et qui refusaient les « *replâtrages* » à la hâte. Ils ne se satisfaisaient plus des discours faciles sur « *la baisse du niveau des étudiants* », sur le grand nombre de jeunes qui abandonnent l'université au cours de leurs premières années d'études, sur la démission, enfin, de l'université face à la nécessaire innovation.

Motivés par une analyse politique, beaucoup de ces universitaires avaient travaillé avec M. Louis Mexandeau, alors qu'il était, avant le 10 mai 1981, délégué national à l'éducation du parti socialiste. Loin du discours ambiant qui valorisait la sélection à l'entrée de l'université, ils voulaient au contraire ouvrir largement celle-ci à la formation initiale, à la formation continue, au public le plus large pour qu'elle redevienne un lieu de vie, de création, de réflexion, de débat.

Les effectifs des étudiants ont augmenté de manière importante ; ils ont même doublé depuis 1968 (en 1967-1968, on comptait 447 880 étudiants ; en 1981-1982, il y avait 889 540 inscrits). Mais cette progression des effectifs ne signifie pas une démocratisation plus grande de l'enseignement supérieur. Si l'accroissement des effectifs scolarisés « *est indiscutable, le caractère minoritaire de la population étudiante dans l'ensemble de la jeunesse, avant comme après cet accroissement, ne l'est pas moins* », expliquent MM. Christian Baudelot et Roger Establet (4). En prenant deux années de référence, les auteurs soulignent qu'en 1960, 94 % des jeunes étaient exclus de l'enseignement supérieur et, en 1976, 82 %. Légère régression donc, mais que vient tempérer un discours trop fréquent sur « *la massification de l'université* ». En 1976, exactement 16,4 % des jeunes Français accèdent à l'enseignement supérieur, soit un jeune d'une classe d'âge sur cinq.

MM. Baudelot et Establet décrivent ainsi ce cinquième Français : « *Il est d'abord un survivant de l'élimination scolaire et, si ses parents sont ouvriers, un miraculé. Il a, en effet, réussi à triompher des obstacles qui ont eu raison de plus de 80 % des enfants nés la même année que lui. Comparé aux 80 % de ses contemporains, l'étudiant s'en distingue par une scolarisation primaire et secondaire hors du courant : il a appris à lire, à écrire et à compter dès l'âge de six ans, au cours préparatoire justement où il a laissé sur place nombre de ses camarades ; lorsqu'il quitte l'école primaire pour entrer en sixième, il a entre dix et douze ans.* »

De nombreuses études l'ont montré, c'est bien avant l'entrée dans l'enseignement supérieur que des enfants sont définitivement éliminés du système scolaire. Même si l'université a un peu perdu son rôle de reproducteur d'élite, elle n'en reste pas moins réservée aux enfants de quelques classes sociales privilégiées.

Prônée par les socialistes, la lutte contre les inégalités sociales devaient les mener à s'interroger sur l'étrange peuplement des universités. Certes, des modifications fondamentales supposent une meilleure adaptation de tout le système scolaire, mais, sans attendre, des propositions peuvent être faites en ce qui concerne l'enseignement supérieur. C'est ce que pense M. Claude Jeantet, pour qui le système de formation supérieure « *doit être capable d'accueillir un pourcentage plus important d'une classe d'âge* » (5). En l'attente d'une école dont la finalité ne serait plus l'élimination des enfants les plus démunis, il constate que trois éléments peuvent favoriser une démocratisation : l'aide économique à l'étudiant, une meilleure répartition sur l'ensemble du territoire des actions de formations supérieures et, surtout, la mise en place de pédagogies différenciées.

Constatant que dans le système éducatif « *la théorisation prime sur l'apprentissage par la pratique* », M. Jeantet se demande si « *cette voie, parce qu'elle correspond plus à la pratique culturelle du groupe social dominant, ne privilégie pas ce dernier* ». Selon M. Jeantet, tous les jeunes n'accèdent pas forcément au même moment à la faculté d'abstraction. Faute de pouvoir réformer l'enseignement secondaire, il préconise de tenir compte, dans la pédagogie des cycles post-baccalauréat, de cette donnée. Ce qui implique un effort de la part des enseignants, mais aussi un choix de disciplines nouvelles, plus pratiques, plus professionnelles, à savoir plus ouvertes sur l'environnement économique des jeunes.

Cette réflexion doit entraîner aussi une meilleure acceptation par les universitaires des jeunes et des moins jeunes qui, à un moment de leur vie, après une période d'activité professionnelle, éprouvent le besoin de venir ou de revenir à l'université. En plus de la formation continue conçue en tant que stage à la finalité bien définie, l'enseignement supérieur doit être capable de recevoir des individus qui, librement, décident d'enrichir leur culture ou de découvrir une autre formation.

Accueillir plus de jeunes, mieux les former et songer à les préparer à un emploi, tel est le vaste programme que devrait se fixer un enseignement supérieur rénové.

SERGE BOLLOCH.

(2) « *Combien d'universités se sont-elles contentées de rebaptiser disgracieusement U.E.R. les facultés d'antan* », écrivait dans *le Monde* en 1976, M. Gérald Antoine, chargé de mission auprès de M. Edgar Faure en 1968.

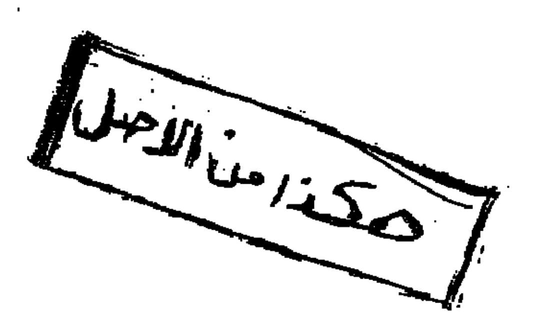
(3) « *De la terminale aux études post-baccalauréat* », publication du Centre de recherches sur l'enseignement supérieur de l'université de Paris-VII.

(4) « *Les étudiants, l'emploi, la crise* ». « Petite collection Maspero », 1981.

(5) « *Missions pour les formations supérieures* ». Nouvelle revue socialiste, mars-avril 1982.

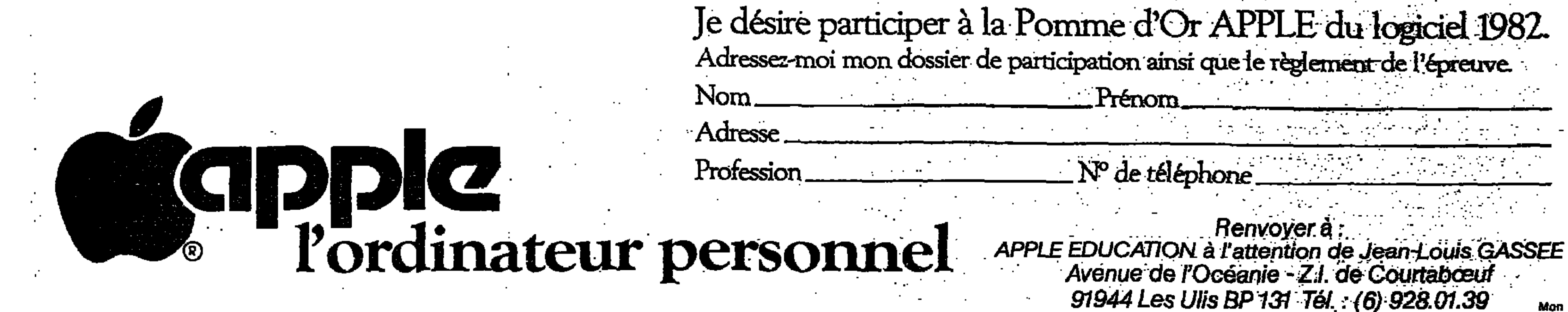
Prochain article :

UNE MEILLEURE PRÉPARATION A L'EMPLOI





POMME D'OR
apple
1982
DU MEILLEUR LOGICIEL



apple®
l'ordinateur personnel

Le Monde

SCIENCES ET TECHNIQUES

PALÉONTOLOGIE HUMAINE

L'homme deux fois sage à la recherche de lui même

Le premier congrès international de paléontologie humaine se réunit à Nice du 16 au 21 octobre. Deux milliers de spécialistes vont y faire le point des connaissances et des théories actuelles sur l'origine de l'homme et sur les étapes successives qui, en quelques millions d'années, ont fait évoluer un primate non humain en un être qui s'est donné à lui-même le nom d'« homme deux fois sage » (« Homo sapiens sapiens »)...

LA première question qui se pose est de savoir où commence la paléontologie humaine. L'homme, en effet, descend de primates non humains qui sont, à la fois, ses ancêtres et ceux des grands singes anthropoïdes (chimpanzés, orangs-outangs, gorilles et aussi gibbons). Mais on ne sait pas encore quand le rameau des Hominidés dont la forme actuelle est l'*Homo sapiens sapiens* — s'est séparé du tronc commun. Et les spécialistes ne sont pas d'accord non plus sur l'époque où les Hominidés sont passés du stade pré-humain au stade humain. Tous les hommes sont des Hominidés, mais tous les Hominidés ne sont pas des hommes.

Mais où se situe la différence entre un Hominidé pré-humain et un Hominidé humain ? Pour de nombreux spécialistes, dans la pensée réfléchie. Le premier à en avoir été doté est l'*Homo habilis*, le plus ancien Hominidé ayant « mérité » le nom de genre (1) de « *Homo* » et donc à avoir reçu le label d'homme. Mais si la plupart des spécialistes s'accordent sur ce point, les opinions divergent sur l'ancienneté de l'*Homo habilis*. Pour les uns, comme M. Yves Coppens, professeur au Muséum national d'histoire naturelle, l'existence du premier *Homo* remonte à quatre millions d'années. Pour d'autres, tel M. Jean Piveteau, de l'Académie des sciences, l'*Homo habilis* est apparu il y a seulement deux millions d'années.

Reconstituer cette histoire depuis les ancêtres communs à nous et aux grands singes anthropoïdes jusqu'au stade humain, en retrouvant les étapes qui font évoluer l'*Homo habilis* en *Homo erectus* et celui-ci en *Homo sapiens*, tel est le dessein de la paléontologie humaine. Toutes ces recherches sont fondées sur l'étude des restes anciens — les fossiles — qui sont parvenus jusqu'à nous.

Des reconstitutions difficiles

Les fossiles sont les archives du monde vivant, mais ces archives sont forcément fragmentaires et discontinues, alors que l'évolution, dans une longue échelle de temps, est continue. Rarement, en effet, sont remplies les conditions très particulières qui permettent la fossilisation d'un organisme mort ; en outre, seuls sont conservés, pour les vertébrés, des dents et des os (2) ; enfin certains os (mandibule, crâne, fémur, tibia, humérus) se conservent mieux que d'autres (bassin, omoplate, phalanges).

La paléontologie animale et humaine a donc d'abord été fondée sur l'ostéologie et l'odontologie comparées. Par rapprochement des formes successives, on arrive à situer les formes anciennes avec plus ou moins de précision dans le cours de l'évolution. En outre, l'étude des os permet de voir la vascularisation de ceux-ci et d'avoir ainsi une idée du métabolisme de l'être disparu.

On envisage aussi de comparer la structure des protéines retrouvées dans les os fossiles et celle des protéines de l'homme ou des singes actuels. Sur de longues durées, la vitesse de transformation des chaînes protéiniques serait constante, les différences entre les séquences des acides aminés constituant les protéines permettraient donc d'apprécier depuis combien de temps deux lignées seraient sorties d'un tronc commun. Certes, les acides aminés se dégradent et se transforment après la mort. Mais il devrait être possible d'identifier les acides aminés originels. De même, l'étude des groupes sanguins de populations actuelles vivant dans des régions éloignées l'une de l'autre peut permettre de déceler une origine commune plus ou moins lointaine.

Les os donnent aussi des informations qui ne sont pas limitées au seul squelette. Les muscles, en effet, s'insèrent sur les os par les tendons et la trace des attaches de ceux-ci renseigne sur la puissance des muscles. Ainsi, par exemple, l'humérus des Australopithèques porte-t-il un profond sillon, appelé gouttière bicipitale, qui permet de suggérer une grande force des biceps et donc des bras de cet Hominidé. Il y a aussi l'intérieur de la boîte crânienne, dont le moulage permet de retrouver le volume et la forme des circonvolutions externes ainsi que la vascularisation superficielle du cerveau. Certes, l'intelligence n'est pas directement proportionnelle au poids du cerveau (celui d'Anatole France ne pesait guère plus d'un kilogramme alors que la moyenne actuelle des cerveaux masculins est de l'ordre de 1 400 grammes), mais les stades de développement du cerveau sont, tout de même, autant de jalons utiles pour suivre les progrès de l'hominisation.

Déjà Cuvier avait eu l'idée que, pour comprendre un organisme, il fallait étudier l'ensemble des organes composant celui-ci et les rapports liant ceux-ci les uns aux autres. Les paléontologues d'aujourd'hui le font de plus en plus, notamment dans le cadre de la biomécanique ou anatomie fonctionnelle. Chaque os est étudié dans ses relations dynamiques avec ses voisins *(voir notre encadré)*.

Toutefois, les informations que peuvent fournir les os ont des limites. Reconstituer la stature, la silhouette générale de l'être disparu, avoir une idée plus ou moins précise de sa musculature, sont des choses possibles. Mais ni les muscles, ni la peau, ni les cartilages n'étant fossilisés, les tentatives de reconstitution exacte des traits du visage, de la couleur de la peau, du système pileux, sont toujours hasardeuses.

De même, il est illusoire d'espérer retrouver la période où le langage articulé est apparu : il ne reste rien des parties molles et des cartilages (larynx, pharynx, cavité buccale, langue, lèvres) et les os du crâne ou de la face sont totalement... muets quand on essaie de leur faire dire si les organes nécessaires à la parole, telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui, existaient chez l'homme de Neandertal ou chez nos ancêtres plus lointains. Certes, M. Richard Leakey pense avoir reconnu l'amorce de l'aire de Broca (le centre du langage) chez un des *Homo habilis* qu'il a trouvés au Kenya, mais rien ne prouve que l'*Homo habilis* pouvait physiquement parler.

En revanche, les activités humaines peuvent faire penser qu'un certain langage existait dès l'*Homo erectus*. Sans paroles pour transmettre les techniques, comment les jeunes *Homo erectus* auraient-ils pu apprendre la taille déjà très élaborée d'outils de pierre ? De tels outils suggèrent en effet que les objets fabriqués étaient d'abord conçus de manière abstraite avant même le début du travail et que l'apprentissage par simple imitation était tout à fait insuffisant.

Depuis une vingtaine d'années, les techniques modernes ont fait beaucoup progresser les études paléontologiques. Comme dans toutes les disciplines scientifiques, l'informatique est devenue indispensable : grâce à elle, on peut extraire toutes sortes d'informations des séries statistiques portant aussi bien sur la répartition des trouvailles que sur la morphologie des pièces osseuses.

Les méthodes de datations absolues par mesures de certains isotopes ont, d'autre part, apporté un cadre chronologique assez précis à l'histoire de l'homme. En 1961, le petit monde de la paléontologie a été très surpris d'apprendre que le *Zinjanthropus boisei*, un Australopithèque robuste (3) que Louis Leakey avait trouvé en Tanzanie en 1959, avait vécu il y a 1 750 000 ans, et non il y a quelques centaines de milliers d'années, comme on le pensait auparavant.

Le scanner a bouleversé l'étude des os. Il permet d'obtenir autant de coupes d'un os — tous les microns au besoin — que le désire le chercheur, et dans tous les axes imaginables, sans que cet os soit découpé en rondelles. On peut aussi projeter simultanément sur écran plusieurs coupes, comparer celles-ci commodément, les mesurer directement sur cet écran et injecter ces données immédiatement dans un ordinateur.

Le microscope électronique, avec ses grossissements de plusieurs dizaines de milliers de fois, décèle et différencie les traces laissées sur la surface des dents par la mastication des aliments. Ces marques sont différentes selon que le propriétaire des dents avait un régime carné ou un régime végétarien et, dans ce dernier cas, qu'il se nourrissait de végétaux tendres (fruits, verdures) ou durs (graines). Les omnivores posent plus de problèmes puisque leurs dents portent des traces de mastication de toutes sortes de nourritures. Cependant, on peut parfois avoir une idée de la proportion des différentes sortes d'aliments du régime habituel. Ainsi sait-on que l'*Homo habilis* consommait peu de viande alors que son descendant, l'*Homo erectus*, était beaucoup plus carnivore.

Très instructif aussi est l'examen des outils au microscope électronique. Chaque usage (découpage d'animaux, raclage de végétaux, travail du bois) laisse, en effet, des traces spécifiques qu'il est possible de reproduire et donc de vérifier sur des outils de pierre faits de nos jours, mais taillés et utilisés à la mode ancienne.

Ces études des outils rappellent opportunément que l'homme est un cas unique — et récent — dans l'histoire de l'évolution des êtres vivants, qui a commencé vraisemblablement il y a 3,5 milliards d'années. Certes, il ressemble beaucoup aux grands singes anthropoïdes (tout particulièrement aux chimpanzés), mais il constitue la seule espèce animale capable de s'adapter à toutes les conditions naturelles, même les plus difficiles, alors que (ou parce que) son anatomie est peu spécialisée et somme toute assez primitive : il est dépourvu d'une fourrure isolante et de canines longues et fortes, il ne court pas vite, il est incapable de virevolter dans les branches d'arbre, sa musculature n'est pas puissante. Mais, précisément, sa non-spécialisation le rend adaptable à de nombreux genres de vie et surtout sa capacité de penser lui a permis de trouver les techniques capables de pallier ses faiblesses physiques et de se définir lui-même.

Aucun organe vivant ne peut être étudié isolément et doit être replacé dans un ensemble (organisme). Il en va de même de l'homme, qui ne peut être séparé du milieu dans lequel il vit, ni de la culture née de sa pensée. Cet élargissement du champ des études de l'homme fossile est dû en grande partie à M. André Leroi-Gourhan, dont l'influence, dans ce domaine, est essentielle pour toute la préhistoire française.

La paléontologie humaine d'aujourd'hui serait tout à fait incomplète si de multiples disciplines ne lui apportaient pas leurs informations. L'histoire de l'homme et de ses ancêtres directs ne peut être reconstituée que par une recherche pluridisciplinaire à laquelle prennent part des sédimentologues, des spécialistes de paléontologie animale, de paléoanthropologie et d'anthropologie actuelle pour la connaissance physique des Hominidés, de paléontologie animale encore pour la faune disparue, de botanistes et de palynologues pour la flore des temps anciens, des climatologues, des spécialistes des industries lithiques. Sans compter les physiciens, qui sont indispensables pour les datations, les informaticiens pour l'exploitation des données et, dans une certaine mesure, les ethnologues pour la compréhension des genres de vie dits primitifs.

YVONNE REBEYROL.

(1) Dans la classification des organismes vivants, imaginée par Linné et toujours utilisée, chaque espèce porte un double nom latin ou latinisé : d'abord le nom du genre (qui s'écrit avec une majuscule) puis le nom de l'espèce (toujours avec une minuscule). Éventuellement un troisième mot précise la sous-espèce. C'est le cas, entre autres, de l'*Homo sapiens sapiens* qui est ainsi différencié de la sous-espèce *Homo sapiens neandertalensis*.

(2) Nous ne prenons pas en compte, ici, les hommes ou les mammouths, vieux seulement de quelques millénaires, qui ont été préservés entiers, muscles, viscères, peau, cheveux ou poils compris, dans des tourbières ou dans des sols gelés en permanence.

(3) Les Australopithèques — qui avaient déjà la station debout — sont incontestablement les premiers Hominidés, mais ils n'appartiennent pas au genre *Homo*. Selon les théories actuelles, l'*Australopithecus afarensis* serait apparu il y a environ 5 millions d'années (6,5 millions peut-être). De lui seraient issus vers — 3 millions à — 3,5 millions d'années les Australopithèques graciles ou robustes (qui ont disparu, les premiers vers — 2 millions d'années, les seconds vers — 1 million d'années). Si l'*Homo habilis* est apparu il y a seulement 2 millions d'années, il pourrait descendre de l'*Australopithecus afarensis*, mais cette filiation serait impossible si l'*Homo habilis* existait déjà il y a 4 millions d'années. Quoi qu'il en soit, l'*Homo habilis* a disparu vers 1,5 million d'années. Son successeur, l'*Homo erectus* (baptisé autrefois Pithécanthrope ou « singe-homme »), est apparu vers 1,9 million d'années et a disparu il y a seulement cent mille ans, pour être remplacé par l'*Homo sapiens*.

Le genou de Lucy

MME CHRISTINE TARDIEU, des laboratoires d'anatomie comparée et d'anthropologie du Muséum national d'histoire naturelle, a étudié l'articulation du genou de Lucy — l'éponyme de l'*Australopithecus afarensis*, découverte en Afar (Ethiopie) en 1974 — et l'a comparée à celle de l'*Homo sapiens sapiens* et à celle des primates, en particulier des grands singes anthropoïdes. Elle a remarqué des différences morphologiques significatives.

● *Le genou de l'homme actuel* : le massif des épines tibiales (deux petites protubérances situées au milieu du haut du tibia) s'ajuste très précisément dans l'échancrure de la base du fémur et sert ainsi de pivot de rotation. Le ménisque externe (un des deux cartilages en forme de croissant qui facilitent les mouvements de roulement et de glissement du fémur sur le tibia) s'insère en deux points sur le tibia. Les mouvements de rotation sont très limités, ce qui restreint la mobilité du pied. Le genou est donc très solide, qualité indispensable à la bipédie exclusive de l'homme.

● *Le genou du chimpanzé* : le massif des épines tibiales s'ajuste de façon plus lâche dans l'échancrure fémorale. Le ménisque externe est annulaire et ne présente qu'une seule insertion tibiale. Les mouvements de rotation du genou sont beaucoup plus amples, l'articulation du genou est donc beaucoup plus lâche et le pied — préhensile — est beaucoup plus mobile que chez l'homme.

● *Le genou de Lucy* : l'ajustement des épines tibiales est plus lâche encore que chez le chimpanzé. Comme chez celui-ci, le ménisque externe présente une seule insertion tibiale. Les mouvements de rotation du genou devraient donc être plus amples que chez l'homme. Pourtant, la morphologie de tout le squelette de Lucy atteste de la capacité de l'*Australopithecus afarensis* à marcher debout sur ses deux pieds. Les particularités de Lucy mises en lumière par Mme Tardieu suggèrent donc que la locomotion bipède de Lucy devait être différente de la nôtre et de celle de tous les singes actuels, bipèdes occasionnels. Bipède, certes, Lucy l'était, mais elle devait aussi, à l'occasion, être capable de mener une vie en partie arboricole.

Y. R.

La première fusée spatiale entièrement privée

David contre Ariane ?

RIEN ne semblait prédisposer M. David Hannah, un solide Texan de soixante ans qui a fait fortune dans la promotion immobilière, à devenir le patron de la première entreprise aérospatiale américaine entièrement privée. Mais il a su qu'il avait gagné quand sa fusée Conestoga-I, qui porte le nom des chariots bâchés qui transportaient les immigrants de la ruée vers l'Ouest, est partie, le 9 septembre, de la petite île de Matagorda, près de Corpus-Christi, pour grimper à 308 kilomètres d'altitude et s'abîmer comme prévu, quelques minutes plus tard, dans le golfe du Mexique, à près de 500 kilomètres de là.

Né au Texas dans une famille d'origine écossaise strictement presbytérienne, M. Hannah a vécu toute sa vie à Houston. Après un diplôme d'études commerciales, il s'est lancé dans les affaires. Mais, dans une région où le haut du pavé est tenu par les gros éleveurs de bétail et les « pétroliers », il s'est distingué dans la construction de maisons particulières. Sa biographie officielle précise qu'il en a bâti douze mille, à Houston, et aussi en Australie. Partisan inconditionnel de l'entreprise privée, M. Hannah a aussi la réputation d'un bon citoyen et d'un chrétien scrupuleux qui enseigne à l'école du dimanche.

Une concurrente pour Ariane

C'est à partir de 1975 qu'il a commencé à s'intéresser à l'aérospatiale. Houston est, il faut le dire, la capitale de la NASA, et son personnel, des cosmonautes célèbres aux ingénieurs discrets, fait partie de la vie sociale quotidienne de la plus grande ville du Texas.

Pour M. Hannah, l'ère de l'aérospatiale ne pouvait manquer d'avoir ses répercussions sur la vie économique et sociale du pays : la NASA est une institution bien respectable et glorieuse pour la bannière étoilée, mais qui coûte diablement cher aux contribuables. De là à imaginer de « rentabiliser » l'espace par l'industrie privée, il n'y avait qu'un pas que M. Hannah et huit de ses amis (des éleveurs et des « pétroliers ») ont allégrement franchi en créant la société Space Services of America.

La société compte aujourd'hui cinquante-sept associés, qui sont tous des amis personnels de M. Hannah. Pour lancer son premier engin, Space Services of America a dépensé 6 millions de dollars. Elle en prévoit 20 pour le lancement de Conestoga-II, une fusée plus perfectionnée, à trois étages, qui devrait mettre sur orbite son premier satellite commercial à la fin du premier trimestre 1984 !

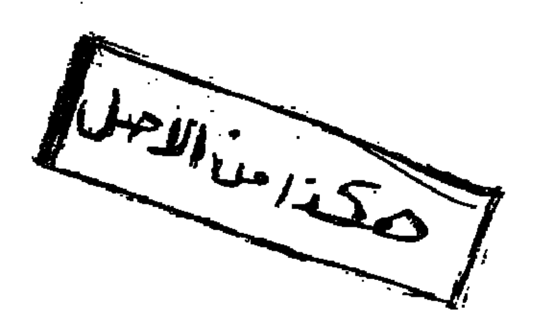
Bien que M. Hannah démente avoir bénéficié de la moindre faveur de la Maison Blanche, sa philosophie libérale ne pouvait manquer d'intéresser l'administration Reagan, dont la défense de la libre entreprise reste le cheval de bataille. On admet donc, à Space Services of America, avoir obtenu un passe-droit précieux : l'achat à la NASA, pour la somme de 365 000 dollars, d'un missile militaire Minuteman, dont le moteur a équipé Conestoga-I.

Space Services of America se vante de travailler à moindre frais en pratiquant l'art du bricolage et du système D — l'équipe de Conestoga-I ne comptait que trente et une personnes. — mais elle a engagé quatre anciens de la NASA, dont M. Donald Slayton, un ex-cosmonaute, qui est devenu le directeur des programmes. M. Hannah pense que sa société peut offrir des services différents et meilleur marché que ceux de la NASA.

En attendant la mise au point de Conestoga-II, Space Services of America se cherche une aire de lancement plus pratique que le ranch qu'elle a utilisé sur la petite île de Matagorda : elle a des vues sur un site à Hawaii, mais les écologistes locaux sont rien moins qu'enthousiastes. A défaut, elle tentera de louer à la NASA le site de lancement de la fusée Atlas Centaur, au Cap Canaveral, qui ne sert que rarement.

Le succès du 9 septembre a été accueilli avec intérêt par divers secteurs de l'industrie américaine. Selon M. Hannah, les sociétés d'exploration et d'exploitation pétrolières et minières, les spécialistes de l'érosion des sols et des recherches aquifères, ceux de la climatologie et des communications, pourraient être parmi les premiers clients de Space Services of America. Mais M. Hannah ne se voit pas en concurrent de la NASA. En revanche, il ne lui déplairait pas d'inquiéter l'Agence spatiale européenne, et plus particulièrement les promoteurs de la fusée Ariane. Avec son prénom biblique M. Hannah serait-il le David du Goliath européen de l'espace ?

NICOLE BERNHEIM.



En toute logique

D'une magie à l'autre

PROBLEME N° 228

Les nombres premiers ont une « consistance plus ferme », « plus résistante au calcul », que les nombres divisibles, qui leur donne un c h a r m e particulier. Ce carré magique, dû à A. W. Johnson, participe de ce charme, puisqu'il est composé exclusivement de nombres premiers. En outre, non seulement ses lignes, ses colonnes et ses diagonales ont même somme, mais les couples de nombres symétriques par rapport au centre ont également même somme.

47	31	103	59
79	83	11	67
53	109	37	41
61	17	89	73

Saurez-vous a r r a n g e r les mêmes nombres différemment pour obtenir un autre carré magique, ayant la propriété d'être « pandiagonal » : la même somme se retrouve sur les lignes, les colonnes, les grandes diagonales et les diagonales « brisées » ? (Une diagonale « brisée » du carré ci-dessus serait 47, 17, 37, 67, ou 53, 17, 193, 67.)

SOLUTION DU PROBLEME N° 227

La solution devient simple si l'on remarque qu'il est interdit de quitter la feuille, mais non pas de la plier. Ainsi, il est possible de replier une partie de la feuille sur le recto, de faire une partie du dessin sur le recto, de poursuivre un trait continu sans lever le crayon, mais sur ce qui sera caché au verso, puis de revenir de même achever le dessin au recto.

PIERRE BERLOQUIN.



LES COMMUNICATIONS PAR FIBRES OPTIQUES

Des millions d'images et de sons dans un « cheveu » de silice

Plus de mille spécialistes, venus de trente-trois pays, se sont réunis du 21 au 24 septembre à Cannes pour la huitième conférence européenne sur les communications optiques. Cette manifestation, organisée pour la seconde fois en France, a fait le point des recherches dans un domaine dont l'évolution est extrêmement rapide. L'utilisation des fibres optiques dans le domaine des télécommunications a été proposée pour la première fois en 1966. La première fibre utilisable a été fabriquée par Corning Glass en 1970. Et déjà les fibres ont donné naissance à une activité industrielle notable. En France, les P.T.T. ont commandé en 1981 la valeur de 1 000 kilomètres de fibres ; en 1982, la commande atteindra 5 000 kilomètres. Et les autres pays développés enregistrent le même rythme de progression.

Une première utilisation des fibres optiques en France a donné lieu à la réalisation d'une liaison à fort débit entre centraux téléphoniques. Mise en œuvre en septembre 1980 entre les centraux Tuileries et Philippe-Auguste, elle a permis de prouver la validité économique et technique du concept. Mais d'autres emplois sont possibles, parmi lesquels les communications téléphoniques par câble sous-marin. Une telle installation vient d'être réalisée entre Cagnes-sur-Mer et Juan-les-Pins ; une autre doit relier en 1985 la Côte d'Azur à la Corse. Mais il est surtout apparu que la fibre optique pouvait remplacer la simple liaison bifilaire qui relie le poste de l'abonné à un concentrateur ou à un central téléphonique, ce qui peut représenter un marché de douze à treize millions de foyers si cette utilisation se révèle économiquement rentable.

Techniquement, ce câblage de la France en fibres optiques ne pose plus de problèmes sérieux, et personne ne doute vraiment que sa compétitivité économique ne soit bientôt prouvée.

M. Jacques Dondoux, directeur général des télécommunications, a pris un ton optimiste pour parler aux congressistes de l'utilisation envisagée des fibres optiques dans le réseau multiservices à large bande passante dont la France doit se doter avant 1986. Il a cependant rappelé que « le passage vers l'industrialisation se fait dans le sang et les larmes — techniques, s'entend », et qu'il y faut une vigoureuse impulsion des pouvoirs publics. Les P.T.T. vont d'ailleurs proposer de raccorder un million et demi de foyers au réseau des télécommunications au cours des trois prochaines années (« le Monde » daté 3-4 octobre).

Plusieurs « phénomènes nouveaux » appellent logiquement, d'après M. Dondoux, l'utilisation à grande échelle des fibres optiques. L'existence prochaine de nombreux satellites de télévision directe, pour lesquels des antennes individuelles seraient trop coûteuses, et le développement de la télévision locale vont exiger le raccordement des foyers à une artère à grand débit capable de véhiculer des programmes de télévision. Simultanément, le vidéotex et les utilisations télématiques vont précipiter les demandes de seconde ligne téléphonique. Et le réseau d'émetteurs en noir et blanc, qui va être reconverti pour la diffusion de la quatrième chaîne, occupe des fréquences qui seraient bien utiles aux services de radiotéléphone.

La conjonction de ces besoins rend nécessaire la réalisation d'un réseau multiservices capable de transmettre aussi bien des images que des conversations téléphoniques ou des données télématiques. La ligne bifilaire qui relie l'abonné au central est bien insuffisante et devra être remplacée. La fibre optique paraît une voie possible, le *câble coaxial* en est une autre.

LES fibres optiques sont de fins fils de silice — ou d'un autre matériau transparent — dans lesquels la lumière se propage en utilisant le phénomène de réflexion totale. On sait que des rayons lumineux, frappant la surface de séparation entre deux milieux transparents, sont en général en partie réfléchis, en partie transmis. Mais si la transmission doit se faire d'un milieu d'indice de réfraction élevé vers un milieu d'indice plus faible, elle n'est possible que si l'incidence n'est pas trop rasante, sinon toute la lumière est réfléchie. Aussi, les fibres sont-elles gainées par un matériau d'un milieu d'indice plus faible et la source lumineuse utilisée injecte dans la fibre des rayons aussi parallèles que possible.

En fait, ces rayons sont toujours légèrement divergents, mais quand ils frapperont la surface de la fibre, ils seront totalement réfléchis. Cette réflexion se fait sans dissipation d'énergie — contrairement à celle qui se produirait sur une surface métallique — et permet ainsi à la lumière de se propager, de réflexion totale en réflexion totale, sur de très longues distances.

Il faut, cependant, que la transparence de la fibre soit aussi parfaite que possible. Ce n'est qu'au cours des dernières années que les verriers ont su réaliser des matériaux permettant la propagation sur de longues distances. L'atténuation du signal dans les fibres est mesurée en décibels par kilomètre (db/km). Une atténuation de 6 décibels signifie que l'intensité lumineuse est réduite de moitié. Le schéma ci-dessus montre les progrès réalisés depuis 1971, époque des premières expériences de transmission à longue distance par fibres optiques.

Il existe deux types de fibres optiques : les fibres monomodes et les fibres multimodes. Ces dernières sont actuellement les plus utilisées. Elles ont un diamètre de 30 à 80 microns — gaine exclue, — très supérieur à la longueur d'onde de la lumière utilisée, voisine, elle, d'un micron. La théorie indique alors que la lumière peut se propager suivant plusieurs modes (1) et que la vitesse de propagation n'est pas la même suivant les différents modes. Il en résulte une déformation progressive des signaux, qui limite le débit d'information qu'on peut transmettre.

Schématiquement, ces informations sont codées en une suite d'impulsions lumineuses qui doivent être très courtes et très rapprochées pour que le débit soit grand. Mais il faut maintenir un écart suffisant pour que la déformation des impulsions, qui augmente avec la distance parcourue, ne les fasse pas se mélanger, ce qui brouillerait l'information à transmettre.

On peut éviter cet inconvénient en utilisant des fibres plus fines, qui n'acceptent qu'un mode de transmission. Ces fibres monomodes doivent avoir un diamètre inférieur à une certaine valeur limite, fonction de la longueur d'onde de la lumière et des indices de réfraction de la fibre et de la gaine. En pratique, il faut descendre à des diamètres voisins de 5 microns, ce qui complique sérieusement la fabrication de la fibre, celle des composants qui « injectent » la lumière et celle des connecteurs qui permettent de raccorder les fibres bout à bout.

Il est probable que les fibres monomodes, malgré ces difficultés, s'imposeront pour certains usages, car elles ont une large bande passante. Ce paramètre, qui conditionne directement le débit d'information qui peut transiter dans la fibre, peut dépasser plusieurs dizaines de gigahertz, alors que les fibres multimodes sont limitées à environ un dixième de gigahertz (2).

La fabrication des fibres se fait par étirement à partir d'une « préforme » de quelques centimètres de diamètre. Une préforme peut fournir jusqu'à 40 kilomètres de fibre. Elle doit être constituée de matériaux très purs et avoir une composition parfaitement définie. Il faut en particulier proscrire divers ions et radicaux chimiques qui absorbent la lumière. Tous les procédés actuellement en usage reposent sur le dépôt en phase vapeur, technique qu'avaient bien maîtrisée les fabricants de semi-conducteurs. Des constituants chimiques sous forme gazeuse se croisent dans une région portée à haute température et réagissent pour constituer la silice, convenablement dopée pour ajuster son indice de réfraction, laquelle va se déposer sur la préforme en cours d'élaboration.

La différence entre les divers procédés tient surtout à la manière dont est constitué le dépôt : à l'intérieur d'un tube de silice, à la surface d'une âme de graphite qui sera ensuite retirée, par croissance au bout d'une tige métallique d'une g o u t t e de silice, etc. Les qualités optiques des fibres obtenues par ces diverses méthodes sont comparables, et ce sont les facilités d'automatisation, les taux de rejet des préformes, la reproductibilité des caractéristiques, qui peuvent donner à l'un ou à l'autre un avantage en terme de coûts. A long terme, on prévoit que le coût des matériaux l'emportera sur celui de la fabrication.

Mais l'atténuation du signal dans les fibres reste un problème délicat. Elle est, en principe, minimale pour une longueur d'onde voisine de 1,5 micron, mais un large pic d'absorption — dû à des ions OH — existe vers 1,4 micron. Ce n'est que récemment qu'on a su purifier suffisamment la silice pour le réduire. Aussi les ingénieurs se sont-ils d'abord intéressés à la bande 0,8-0,9 micron — dans l'infra-rouge très proche du visible — où la transparence était bonne. C'est dans cette « première fenêtre » que les fibres ont trouvé, jusqu'à présent, l'essentiel de leurs utilisations, d'autant qu'on savait construire les sources de lumière et les détecteurs appropriés aux applications envisagées.

Les sources sont des lasers ou des diodes électroluminescentes à l'arséniure de gallium. On sait construire des lasers donnant des puissances d'environ 10 milliwatts, et on sait les coupler aux fibres de telle manière que plus de la moitié de cette puissance entre dans la fibre. Quant aux détecteurs, ce sont des photodiodes au silicium, d'une technologie éprouvée.

Plusieurs liaisons ont été ainsi réalisées, avec des transmissions sur une dizaine de kilomètres sans qu'il soit besoin d'intercaler des amplificateurs. Cette distance suffit pour la plupart des liaisons urbaines, ainsi que pour les connexions entre un central téléphonique et les abonnés qu'il dessert.

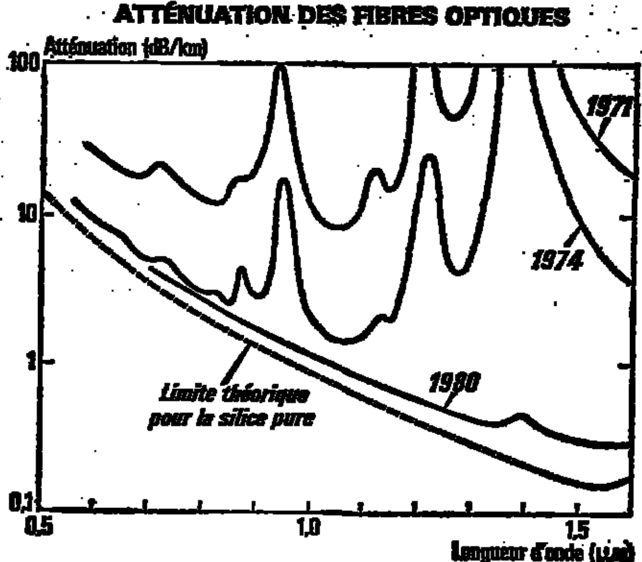
Mais, pour des transmissions à longue distance — des câbles sous-marins par exemple, — il serait souhaitable d'utiliser les longueurs d'onde comprises entre 1,3 et 1,6 micron, où l'atténuation est plus faible et surtout relativement constante — ce qui est important pour les fibres monomodes, la variation de l'atténuation avec la longueur d'onde étant un facteur limitatif de la bande passante. Les choses sont, dans ce domaine, moins avancées. Pour les sources, la situation n'est pas très différente de celle qui prévaut aux longueurs plus courtes. En revanche, les détecteurs au silicium ne conviennent plus, et il faut recourir à des composants plus coûteux, tels des photodiodes en alliages quaternaires à base de gallium, d'indium, d'arsenic et de phosphore.

Mais, pour ce problème comme pour les autres, de nombreux progrès restent possibles. A long terme, il est envisageable de transmettre sur une fibre un million de conversations téléphoniques simultanées, en n'ayant besoin d'intercaler des amplificateurs de lumière qu'après plusieurs centaines de kilomètres. Une technologie qui révolutionnerait les communications intercontinentales et pourrait définitivement supplanter les actuels satellites de télécommunications.

MAURICE ARVONNY.

(1) Les modes sont les différentes formes d'ondes qui peuvent se propager dans la fibre.

(2) Ces valeurs sont mesurées pour une longueur de fibre d'un kilomètre



ATTÉNUATION DES FIBRES OPTIQUES

Abondance de services

C'EST une idée séduisante que de relier chaque logement à un central téléphonique par une minuscule fibre qui serait l'artère par laquelle transiteraient toutes les communications. Cette idée est beaucoup plus réaliste qu'on ne l'imagine de prime abord. Mais cela ne va pas sans quelques sérieuses difficultés. Les principaux services qu'on attendra d'une telle liaison se rangent, pour l'essentiel, dans t r o i s catégories.

D'abord, les services télématiques — téléphone, vidéotex, télécopie, — qui ne requièrent qu'un débit faible d'informations mais exigent une liaison bidirectionnelle et imposent des contraintes d'exploitation de type téléphonique : détermination des correspondants à mettre en relation et mise en œuvre de cette relation sur l'initiative d'un des usagers.

Ensuite, la transmission de programmes de télévision — communication unidirectionnelle, ininterrompue, à g r o s débit d'information, donc à large bande passante ; le canal son peut, en outre, requérir une haute fidélité de transmission.

Enfin, le visiophone, qui réunit plusieurs des contraintes répertoriées pour les deux autres catégories. Les autres services envisageables, tels que banques d'images, vidéoconférence, téléenseignement, etc., s'analysent comme combinaison des trois catégories qui précèdent.

Dans une des communications d'ouverture de la conférence de Cannes, M. Michel Tréheux, du Centre national d'études des télécommunications (CNET) de Lannion, a donné quelques indications sur les choix techniques qui résulteront probablement des exigences précitées.

La structure des réseaux devrait être en étoile, bien que cette configuration, où chaque usager dispose en propre d'une liaison physique, soit coûteuse en longueur de fibre. En effet, placer plusieurs usagers en série sur une même ligne conduit, pour celle-ci, à des débits d'information qui paraissent prohibitifs. Quant à la structure arborescente où toutes les communications des divers types sont adressées à chaque usager — à charge pour l'installation de celui-ci d'en faire le tri, — elle semble d'une réalisation très difficile en technologie optique.

L'information doit-elle être véhiculée sous la forme analogique ou numérique (1) ? La transmission numérique s'imposera, mais il semble bien qu'il faudra, dans un premier temps, en rester aux signaux analogiques.

Quelles fibres et quels composants utiliser ? Les choix sont à faire à court terme, et ils seront déterminants.

M. A.

(1) En transmission analogique, on véhicule le signal tel qu'il est. En transmission numérique, on le mesure à intervalles réguliers et on transmet la succession des valeurs mesurées.

Le Monde

culture

EXPOSITIONS

Magritte et les autres en Belgique

(Suite de la première page.)

Aujourd'hui, tous sont plus ou moins des personnages « officiels » : comme le surréalisme parisien, sa version bruxelloise, qui avait la fibre révolutionnaire moins tragique et de meilleure humeur, a fini par s'installer. Au centre et partout : Magritte. Son œuvre traverse cette exposition comme elle avait traversé le temps, revient de salle en salle, tel un leitmotiv, toujours sur le devant de la scène. Lorsque son œuvre est absente, son esprit la remplace à travers l'influence qu'il a exercée sur les autres. Tous les peintres qui débutaient vers la fin des années 30 et après passaient invinciblement par là. Depuis Ensor à la fin du siècle dernier et parallèlement à la vague de réalisme dominée par le Courbet des *Casseurs de pierres* (qu'on expose au musée de Malines), un vent d'anarchisme a traversé la peinture en Belgique, dont Magritte a porté le flambeau.

Les jeunes ne pouvaient échapper à sa manière, à ses images concises et chargées de connotations. Ayant commencé par vivre de la publicité, Magritte a montré un sens de la formule saisissable et communicable. L'art ambigu de l'imagier ouvre et boucle cette exposition. Elle s'annonce par la silhouette d'un Magritte en costume rayé et chapeau melon, très correct, et s'achève par l'autoportrait vu de dos, une feuille accrochée à la nuque en guise de « *culture des idées* ».

Pol Bury peintre fut, à ses débuts, une victime totale de Magritte. Ses premiers tableaux, comme *la Fin du christianisme* et *l'Étourdie*, en sont des citations hypnotiques. Il lui a fallu s'orienter vers la sculpture pour rompre le charme, échapper à son emprise. Des peintres de même génération, comme Delvaux, ont aussi payé leur tribut d'allégeance. Dix tableaux et autant de dessins de ce dernier le montrent. Ils datent généralement d'avant 1948, année où il perd sa femme, seul et unique modèle de tous ses tableaux, et où sa peinture se met à changer. C'était alors un Delvaux en quête de lui-même, encore ouvert aux influences. La splendide *Voix publique* des musées royaux parle le langage monumental de *l'Odalisque à l'esclave* d'Ingres. Ce grand nu languide allongé sur un lit de soie bleue dans un intérieur feutré, où fait irruption un train de nuit, résume son érotisme froid peuplé de beautés féminines idéalisées, se ressemblant toutes comme des clones.

L'apparence des songes

Tout belge qu'il apparaît aujourd'hui, Magritte *n'aurait* pas été ce qu'il est sans sa rencontre avec Giorgio De Chirico. Pas avec l'homme de la peinture « *cosa mentale* », avec l'œuvre seulement. Une reproduction a suffi : *le Chant d'amour* découvert dans une publication. Pour la première fois, Magritte croit « voir » la pensée. Cette « révélation » change sa peinture. S'il ne tardera pas à citer *les Vacances de Hegel*, c'est Edgar Poe qui est son compagnon de chevet. De Chirico peignait l'épouvante métaphysique selon Nietzsche, Magritte la frayeur érotique des *Contes extraordinaires* que le rire et l'absurde finissent par conjuguer. *Éros* et *Thanatos* ont toujours trouvé une issue dans la tradition picturale belge. Et l'œuvre de Magritte en a donné de nouvelles clefs, en appelant les choses par leur nom, c'est-à-dire en peignant le plus vraisemblablement l'apparence des songes.

On avait vu à la rétrospective Magritte présentée ici même, puis à Paris au Centre Georges-Pompidou, le plus clair de cette œuvre où le réel est abordé de telle sorte qu'il « *évoque le mystère* ». Mais une part en était soit occultée, soit à peine évoquée. Il s'agit des périodes honteuses de 1943-1946 puis de 1948. Magritte avait, pendant les années de guerre et d'immédiat après-guerre, quitté le territoire nocturne du surréalisme, dont le chef-d'œuvre est *l'Empire des lumières*, version des musées royaux, pour le soleil de l'impressionnisme. Le surréalisme, c'est, selon André Breton, « *l'œuf du coucou déposé dans le nid avec la complicité de René Magritte* ». Il ne semble pas à l'aise dans ce nid-là. « *Le soleil n'est pas à vous* », lui lance Breton, qui l'accuse de trahison. Mais Magritte a envie de ruer dans les brancards pour sortir de sa routine. L'année suivante, en 1948, alors âgé de cinquante ans et invité à exposer dans une galerie de la rue de la Boétie à Paris, il va plus loin encore dans son défi silencieux. Sans crier gare il envoie ses tableaux de la période dite « vache », peinture libre et directe, violente et épaisse, qui jette aux orties les lentes élaborations de la peinture mentale en quête du mystère tapis derrière le réel. « *Rira bien qui rira le dernier* », écrit Paul Eluard en réponse à cette provocation sans objet de Magritte, mais somme toute bien dans la tradition surréaliste.

Cette période « vache », qui apparaissait régressive, resta longtemps cachée et ignorée : elle ne correspondait pas à la lecture avant-gardiste de son œuvre qu'on voulait imposer lorsque dans les années 60 il fut « découvert » et pris en charge par de riches collectionneurs américains. Aujourd'hui on la met en avant, à Bruxelles, comme on l'avait fait récemment dans d'autres manifestations internationales d'avant-garde (Westkunst, à Cologne) où il apparaissait comme un précurseur de ces « nouveaux fauves » champions du nouveau plaisir de peindre.

Du point de vue belge, le Magritte de la période « vache » est un ancêtre du mouvement Cobra, né dix ans après à Paris, qui récusait joyeusement, par une peinture d'émotions directes, les raffinements sensualistes de la peinture de l'école de Paris. Toujours les barbares l'emportent sur les civilisés...

JACQUES MICHEL.

★ « René Magritte et le surréalisme en Belgique » aux musées royaux de Belgique, Bruxelles. Jusqu'au 5 décembre.

★ *Le surréalisme en Belgique, activité de 1924 à 1950*, par Marcel Marien. Édition Lebeer-Hossman, 510 pages.

CINÉMA

« Napoléon » au Havre

C'est au Havre, les 13 et 14 novembre, que sera projeté pour la première fois en France le *Napoléon* d'Abel Gance dans sa nouvelle version, la plus complète à ce jour, reconstituée par Kevin Brownlow, avec l'aide de la cinémathèque française et du British Film Institut. La projection est organisée à l'occasion de l'inauguration des nouveaux locaux de la Maison de la culture.

Le film sera présenté ensuite aux Invalides, le 30 avril 1983, avant que soit organisée une tournée en France et à l'étranger.

ARTS

La mort de Jean Effel
Le dessinateur du bon Dieu

Le dessinateur Jean Effel est mort à Paris, a-t-on appris le 11 octobre. Il était âgé de soixante-quatorze ans.

« De nos jours », *avait dit André Malraux*, Jean Effel est le plus certain de survivre. » *Il est mort le gentil dessinateur qui avait fait de Dieu son personnage central, et de la création du monde la source de son inspiration. Aucun de ses pairs n'aura comme lui connu la célébrité populaire et duré au fil des ans. La tendresse était son secret, et les bons sentiments sa règle de vie.*

Jean Effel, né François Lejeune à Paris en 1908 dans une famille de passementiers, avait fait son premier dessin en 1934, le jour de son mariage. Moins d'un demi-siècle après, il en avait publié quelque 17 000 et édité 180 livres. Nul n'aura, dans le domaine du dessin humoristique, été aussi prolifique. Et aussi constant dans la teneur créatrice de son dessin. Le trait chez lui vient sans retours. Le génie pour Effel, c'était la patience. Ayant fait ses débuts à un moment où le dessin humoristique était nourri par de grosses plaisanteries de chansonniers, Effel a dû conquérir de haute main son territoire de dessinateur ayant mis au rancart les mots. Il a fait de son graphisme une écriture que chacun peut comprendre. Chez lui, le dessin est un gage visuel qui s'explique de lui-même. Il n'a pas tardé à abandonner la caricature d'hommes politiques. Sauf de Gaulle, tant de fois croqué qu'il l'a appelé « l'Unique » *dans un album de quatre-vingt-dix-sept dessins.*

Homme de gauche convaincu, Jean Effel avait très tôt annoncé la couleur, avec son premier pamphlet contre le colonel de La Rocque. Il publiait des dessins dans le Figaro littéraire *des années 50. Il en démissionna le jour où, de retour d'un voyage en Union soviétique, il donna une interview à* l'Humanité-Dimanche, *que* le Figaro, *selon lui, rapporta d'une manière incorrecte, refusant ensuite de publier un rectificatif.*

Son dessin commencé comme un étorial politique a fini par devenir une sorte de poème. Le personnage central en était le bon Dieu, un bon Dieu bon enfant et barbu, dialoguant avec Adam et Eve. Puis la Marianne républicaine avec les ci-devants pris dans le tourbillon quotidien. Il connaît bien son monde. Effel : celui de la création et celui de tous les jours, à force d'y avancer ses naïfs « pourquoi » de l'enfance si commodes pour mettre les pieds dans le plat. Cela lui a sans doute ouvert la porte du paradis, le paradis des poètes dessinateurs.

J. M.

Vol de tableaux au musée d'Oslo

Un vol de tableaux de grande importance a eu lieu, dans la nuit du 10 au 11 octobre, à la Galerie nationale d'Oslo. Sept peintures : deux Rembrandt (un portrait du frère de l'artiste déjà volé il y a dix-huit mois et retrouvé à Paris alors qu'un citoyen norvégien tentait de le vendre, et un paysage), un Goya, deux œuvres cubistes de Picasso — *Guitare et verre* (1911) et *Guitare* (1912), — un autoportrait de Van Gogh et deux Gauguin, dont le portrait de Mette Gauguin, ont en effet disparu. Le montant total du vol est estimé à 25 millions de couronnes, soit environ 25 millions de francs.

En soulignant qu'il était le fait de professionnels qui avaient bloqué le dispositif d'alarme très sophistiqué dont le musée est muni, M. Knut Berg, le conservateur, a rappelé que c'était le vol de tableaux le plus important jamais commis en Norvège.

THÉATRE

« LA NUIT DES ROIS » A LA CARTOUCHERIE
Voyage en Illyrie

Une guirlande de lampions s'accroche à un arbre encore vert. Sur un mur de meulières, de hautes lettres sobres écrivent Shakespeare. Le Théâtre du Soleil, revenu à sa Cartoucherie, présente, en alternance avec *Richard II*, *la Nuit des rois*, créée au dernier Festival d'Avignon (*le Monde* du 13 juillet).

Dedans, les lais de tapis blond bordés de bandes noires dessinent des voies parallèles jusqu'au fond, jusqu'aux rideaux de soie fluide qui sont des couleurs légères — safran, rose thé, tourterelle — et des broderies d'or. Les verroteries, les velours, les voiles tissés d'argent scintillent, le duc Orsino pleure ses amours refusées dans une tunique immaculée, Olivia arbore un sari noir pour dire son refus de l'amour, et porte du rouge guerrier quand elle est amoureuse. Les clowns cabriolent et boivent gaillardement. Les servantes, tout en glissant rapidement derrière les maîtres pour les protéger sous des ombrelles en forme de dôme, jettent à droite et à gauche des regards malicieux auxquels rien n'échappe.

C'est ainsi que l'on se comporte en Illyrie, terre incertaine où, sous la dure clarté de l'innocence, demeurent les traces féeriques d'une Inde légendaire — simplement un pays très loin où flottent des souvenirs indéfinis. Il y règne un air étrange qui contamine ceux qui le respirent : quand Viola, survivante d'un naufrage, y pose le pied, elle ne peut plus se contenter d'être ce qu'elle est, il lui faut se travestir. Sous ses habits de chevalier, elle séduit Olivia et aussi le duc, qui a deviné sa féminité.

A la Cartoucherie, le spectacle d'Ariane Mnouchkine garde l'enchantement, le charme puissant qu'il avait sous le ciel d'Avignon. Mieux encore, les comédiens ont pris leurs aises. Ils ont abandonné cette nervosité un peu rêche qu'ils avaient là-bas. A présent, moins « Indiens » que baladins somptueux, ils savourent le texte, en font savourer les va-et-vient entre le présent du théâtre et celui du rêve. Toutes les nuances chantent sur la musique de Jean-Jacques Lemêtre et Claude Ninat, toutes les richesses apparaissent, et aussi les redites, les longueurs, en particulier dans la deuxième partie. Mais on est sous le charme des mots, des images, et des comédiens. Une fois de plus, ils illuminent la poésie.

COLETTE GODARD.

* Cartoucherie, 18 h 30.

MUSIQUE

JANET BAKER ET JEAN-PIERRE WALLEZ A PLEYEL
Une grande tragédienne

Belle affluence le 11 octobre, salle Pleyel, pour la rentrée de l'Ensemble orchestral de Paris qui recevait Janet Baker. « Dame Janet », qui a fait ses adieux à l'opéra dans *l'Orphée* de Gluck au dernier Festival de Glyndebourne, n'est nullement sur le déclin pour autant. Les *Nuits d'été* de Berlioz convenaient admirablement à cette voix de mezzo qui marie si harmonieusement l'ombre, la lumière, la gravité et l'éclat dans la plénitude d'un timbre sans faille, soutenu dans tous les registres et les moindres nuances. La couleur des mots, le chatoiement des émotions, s'alliaient à la pureté flamboyante des grands phrasés berlioziens, à mi-chemin de la romance et de l'air d'opéra, déployés par une prononciation française d'une qualité et d'une lisibilité qui rendrait jalouses certaines de nos cantatrices.

On reste fasciné par cette voix qui s'exposait à nu dans certaines pages dramatiques si lentes (« Reviens, reviens ma bien-aimée »), portée par une technique qui va jusqu'au bout d'elle-même, jusqu'à l'« incorporation » plénière de la musique et du sentiment, reflétés par les attitudes de cette grande tragédienne.

Celle-ci faisait quelque peu pâlir le reste du programme. *Le Tombeau de Couperin* et la *Pavane pour une infante défunte* de Ravel, *les Épigraphes antiques* de Claude Debussy — bien évanescentes dans cette version pour orchestre à cordes, — mettaient en valeur le raffinement croissant de l'Ensemble orchestral de Paris, sans que la direction de Jean-Pierre Wallez révélât quelque originalité particulière, jusqu'à ce que ce merveilleux violoniste empoigne son instrument, déployant un romantisme généreux et une exceptionnelle splendeur sonore dans *Rêverie et caprice* de Berlioz, dont il fit une grande scène d'opéra, électrisant alors ses musiciens.

JACQUES LONCHAMPT.

DANSE

Forum au Centre Georges-Pompidou

Sur les quatre spectacles qui ont ouvert le Forum organisé au Centre Georges-Pompidou par le Festival international de danse de Paris une seule compagnie, celle d'Élisa Monte, relève de la recherche chorégraphique.

Élisa Monte, c'est un tempérament. Très attirée par les musiques répétitives, elle crée des atmosphères de jungle avec des corps qui roulent, se déploient, se cherchent, se refusent. Ses premiers essais datent de 1978 ; on ne peut pas prétendre qu'ils révolutionnent la danse, mais elle a le sens de la composition et un magnétisme certain. Et déjà elle a su échapper à l'influence, ô combien prenante ! du style Graham ; elle est en revanche très marquée par son passage au Pilobolus. Une œuvre comme *Treading*, dense, très intériorisée, joue parfaitement des couleurs sonores de la musique de Steve Reich sans pouvoir toujours échapper à la structure rythmique.

On imaginait des jeunes aspirants du Nederlands Dans Theater comme une cellule de création (façon G.R.C.O.P.), alors qu'il s'agit d'une école de perfectionnement technique pour assurer la relève de la troupe du Nederlands Ballet. Les danseurs, très entraînés, parviennent à dominer des chorégraphies arides et complexes de Christopher Bruce et un exercice de Jiry Kylian, *Blue Skin*, véritable parcours du combattant.

Dans un tout autre genre, le récital de Bharata Natyam de Kumari Swarnamukhi est à voir. Forte technicienne, précise, souple, déliée, elle enchaîne sans interruption cinq séquences traditionnelles et une « danse du serpent », peut-être moins orthodoxe, mais fascinante, dont les gestes et figures ont été reconstitués par son père à partir de l'iconographie hindoue (1).

Quant à la Hubbard Street Dance Company, venue de l'Illinois, elle donne un aperçu des goûts de l'Amérique profonde. On ne risque pas de confondre son chorégraphe, Lou Conte, avec Twyla Tharp.

MARCELLE MICHEL.

(1) Kumani Swarnamukhi se produira à la Maison de la danse de Lyon, les 19 et 20 octobre, à 20 h 30.

★ Deuxième programme : compagnies françaises, du 13 au 17 octobre.

ROCK

BURNING SPEAR, JAN, KOOL AND THE GANG
Cérémonies et traditions

En terminant à l'Hippodrome de Paris sa tournée française, Burning Spear a confirmé que, si le reggae n'a plus le même écho dans les médias, son public est fidèle et nombreux. Phénomène provincial, à un degré de popularité équivalent les tournées des groupes de reggae font invariablement des scores plus importants que ceux des groupes de rock.

Identifié à son groupe au point qu'on ne l'appelle plus que Burning Spear, Winston Rodney en est bien sûr le fondement, l'âme, le cœur, la voix. C'est lui qui lui insuffle son énergie, son calme et sa beauté sereine. Attaché à la terre, vivant simplement, à l'écart des circuits musicaux, Burning Spear est pourtant l'un des personnages principaux de la scène jamaïquaine, l'un des plus radicaux aussi. Il a offert au reggae quelques-uns de ses plus beaux hymnes *(Do You Remember the Days of Slavery ?)*.

∴

Si les concerts de Kool and the Gang sont aussi des cérémonies, ce sont des cérémonies consacrées à la danse. Dix musiciens diplômés ès-funk, qui forment l'une des plus fantastiques machines à rythmes aux Etats-Unis. Vedettes du disco à son époque la plus glorieuse, ils se distinguaient des autres formations par des pulsions moins émasculées, moins méthodiques, préfigurant le caractère plus sauvage du funk. Les mélodies dorées sur tranches, les voix torrides, les cuivres brûlants, les riffs syncopés, l'accumulation des interventions dans un tourbillon ébouriffé et revigorant, répondent à une mise en place au millimètre. Kool and the Gang se produit pour la première fois en France.

∴

Eux sont Blancs, seulement trois, et visitent régulièrement la France. Après avoir pratiqué un rock mâtiné de rhythm'n blues à la manière des groupes mods des années 60, les Jam se sont tournés vers le funk en l'assimilant avec le même bonheur. Plébiscités par le public anglais, ils occupent invariablement depuis trois ans les premières places de tous les référendums des magazines nationaux. Parce que appartenant justement à une tradition typiquement anglaise, parce que les textes de Paul Weller sont des chroniques aguerries de la vie sociale qui l'ont hissé au rang de porte-parole dans son pays, le trio a du mal à s'imposer dans le nôtre.

ALAIN WAIS.

★ Burning Spear : ce mardi 12 octobre, à 20 heures, à l'Hippodrome de Paris ; discographie chez Pathé Marconi. Kool and the Gang : le 13 octobre, à 20 heures, au Palais des sports de Saint-Ouen ; discographie chez Vogue. Jam : le 13 octobre, à 20 heures, au pavillon Baltard, à Nogent-sur-Marne, le 14, à 20 heures, au Hall Tivoli, à Strasbourg ; discographie chez Polydor.

PETITES NOUVELLES

■ **Des conservateurs de musée, des universitaires et des artistes sont réunis, du 11 au 15 octobre, au musée Rodin à Paris, pour analyser les rapports entre Rodin et les sculpteurs qui l'ont suivi jusqu'à aujourd'hui. Le colloque est placé sous la direction de M. Bernard Dorival, professeur à l'université de Paris-IV. Ont été invités les sculpteurs Robert Morris, Barry Flanagan, Bernard Pagès, Mario Merz, A. et P. Poirier et Jean Clareboult.**

■ **Le premier Grand Prix du concours international de chant du Capitole a été remporté à Toulouse le 9 octobre par le Polonais Janusz Niziolek. En ce qui concerne les femmes, Myong-Sook Lee (Corée du Sud) et Zamira Barquero (Costa-Rica) se sont partagés un deuxième prix, le premier prix n'ayant pas été décerné.**

■ **Le Festival du Jeune Théâtre de Liège célèbre, jusqu'au 30 octobre, ses vingt-cinq ans et présente des troupes françaises, américaines, belges, hollandaises, polonaises, tchèques et suédoises, dix-huit spectacles de théâtre, de danse, de marionnettes, des week-ends consacrés aux « performances » et Giovanna Marini. (Renseignements : Tél. : (041) 29-19-60- et 32-09-04. Festival de Liège, les Chiroux, 8, place des Carmes, 4 000 Liège, Belgique.**

VARIÉTÉS

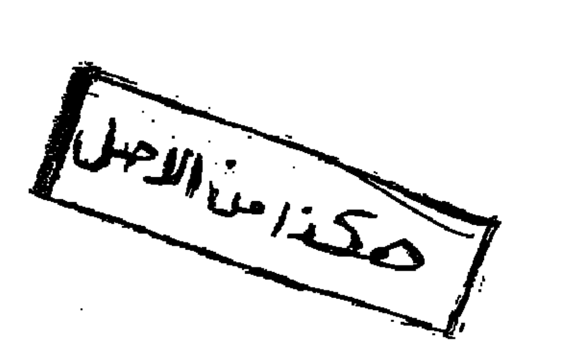
Bruno Garcin au Lucernaire-Forum

Comédien qui a notamment interprété à la télévision des personnages de Balzac, Bruno Garcin a choisi depuis quelque temps de mener une aventure à la première personne en étant son propre auteur dans des sketches cocasses et parfois inquiétants.

Le spectacle, spécialement composé pour le Lucernaire-Forum, prouve, s'il en était encore besoin, qu'outre des dons évidents pour développer un univers, pour poser des couleurs et des odeurs, Bruno Garcin a du souffle et sait mener à bien une entreprise bâtie autour d'un criminel désinvolte qui est un peu le cousin germain du personnage autrefois interprété par Jean-Louis Barrault dans *Drôle de drame*.

Le Cri dans la salle — c'est le titre du spectacle — est sans doute encore inégal mais on sourit beaucoup, on rit et on est touché par les petits moments d'émotion et de poésie que l'on rencontre. — C.F.

★ Lucernaire-Forum, 20 h 15.



ORCHESTRE DE PARIS

STANISLAW SKROWACZEWSKI
LYNN HARRELL

TROJAHN «ERSTES SEEBILD»
SCHUMANN CONCERTO POUR VIOLONCELLE
DVORAK SYMPHONIE «DU NOUVEAU MONDE»

SALLE PLEYEL
MERCREDI 13, JEUDI 14, VENDREDI 15 OCTOBRE - 20H30

LOCATION : SALLE PLEYEL - 563.07.96

AVIS AUX ABONNÉS . CHRISTOPH VON DOHNANYI, SOUFFRANT, A DU RENONCER A DIRIGER CES CONCERTS . LE PROGRAMME EST INCHANGE.

Du 9 octobre au début novembre

OUVERT TOUS LES JOURS, TOUTE LA JOURNÉE

LAUDE

ŒUVRES RÉCENTES

FESTIVAL D'AUTOMNE - LA BASSÉE - 59480

tmp CHATELET
THEATRE MUSICAL DE PARIS
lundi 18 octobre à 20h30
the philharmonia hungarica
uri segal
haydn/kodaly/bartok
*
lundi 25 octobre à 20h30
orchestre philharmonique de la nouvelle orléans
philippe entremont
prix des places: 160, 140, 100, 60, 35, 30 francs
location : aux caisses du théâtre 1, place du châtelet 75001 paris de 11h à 18h30
par téléphone : 261.19.83 de 11h à 18h (sauf dimanche)

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

SALLE GAVEAU Lundi 18 octobre 20 h 30 (p.a. Mondial Musique)	J.M. FOURNIER PRODUCTIONS présente **Gidon KREMER**, violon **Valéry AFANASSIEV**, piano PROKOFIEV, CHOSTAKOVITCH BRAHMS
ÉGLISE SAINT-SÉVERIN TOUS LES MARDIS d'OCTOBRE (à 21 heures) Loc. : 633-61-77 Royal Festivals 10, rue Royale 260-31-54 (p.a. Valmalète)	**QUATUOR VIA NOVA** Le 12 : **HAYDN** Les Sept Dernières Paroles du Christ Le 19 : **SCHUBERT, HAYDN, BEETHOVEN**
Centre culturel portugais 51, av. d'Iéna Jeudi 14 OCTOBRE à 20 h 45 ENT. LIBRE (p.a. Valmalète)	Georges **CHAMINE** Baryton Marie-Françoise **BUCQUET** piano BRAHMS, TCHAIKOVSKY DUPARC, LACERDA GARCIA LORCA
Salle GAVEAU Jeudi 14 OCTOBRE à 20 h 30 (p.a. Kiesgen)	**ORCHESTRE du CONSERVATOIRE de PARIS** dir. **J.S. BEREAU** av. E. PERDOMO de GUETARA piano **Y. NAGANUMA** violon 3e prix du concours intern. J. Thibaud 1981 ROSSINI-RACHMANINOFF PROKOFIEV - A. ROUSSEL
SALLE CORTOT Vendredi 15 OCTOBRE à 20 h 30 (p.a. Valmalète)	Armand **BELAI** violoncelle France **PENNETIER** piano BACH, BEETHOVEN SCHUMANN, ROUSSEL
Salle PLEYEL Dimanche 17 OCTOBRE à 17 h 45 (p.a. Valmalète)	**CONCERTS LAMOUREUX** dir. : Hubert **SOUDANT** Sol. : Jean **ESTOURNET** Michel **STRAUSS** Théodore **PARASKIVESCO** **BEETHOVEN** Triple Concerto
EGLISE DES BILLETTES Dimanche 17 OCTOBRE à 17 heures (p.a. Kiesgen)	**L'ENSEMBLE 12** Violon solo : Ph. Bride et S. KOUDO, flûte Ch. JEAN, ténor G. MAHAUD, cor J.S. Bach : Suite en si K. Ph. E. Bach : Concerto p. flûte B. BRITTEN : Sérénade pour ténor et cor. Simple Symph.
Conservatoire Nat. d'Art Dramatique 2 bis, rue du Conservatoire Mardi 19 OCTOBRE à 20 h 30 (p.a. Dandelot)	Récital de piano Jean-Claude **PENNETIER** Schumann, Brahms Chopin
Théâtre des Champs-Élysées Mercredi 20 OCTOBRE à 20 h 30 (p.a. Dandelot)	« Les Grands Concerts » avec la partic. de l'Adamas Récital de Violon **Leonid KOGAN** avec **Nina KOGAN** Schubert, Bach, Paganini
SALLE GAVEAU du 21 au 26 octobre (p.a. Mondial Musique)	J.M. FOURNIER PRODUCTIONS en co-production avec RADIO-FRANCE présente : **SOIRÉES AMÉRICAINES** le 21, à 18 h 30 **Noel LEE et ses œuvres** av. F. RAITZIN, P. DOGAN D. SIMPSON, J.G. CATTIN le 21, à 20 H 30 **NEW YORK PRO ARTE** CHAMBER ORCHESTRA JOIO - HAYDN - MIAKOWSKY le 23, à 20 h 30 **Martina ARROYO** **Jeanine REISS, piano** MOZART - RAVEL - BRAHMS STRAUSS - TURINA le 24, à 18 h 30 **Gordon et Jay GOTTLIEB** IRINO - GOTTLIEB - SCHOBER WUORINEN - CRUMB le 26, à 20 h 30 **ENS. ORCHESTRAL DE PARIS** dir. : J.-P. WALLEZ COPLAND - BARBER IVES - BERNSTEIN
Salle GAVEAU Vendredi 5 Dimanche 7 Vendredi 12 Lundi 15 NOVEMBRE à 20 h 30 (p.a. Valmalète)	A.L.A.P. et Lumbroso **QUATRE CONCERTS** Sviatoslav **RICHTER** Les 5 et 7 nov. **SZYMANOWSKI** le 5 : Galina **PISSARENKO** Le 7 : Oleg **KAGAN** Les 12 et 15 nov. **MOZART** Sonates Violon et piano avec Oleg **KAGAN**

MARDI 12 OCTOBRE
21 h., ST-SÉVERIN



QUATUOR VIA NOVA
HAYDN
Les 7 dernières paroles du Christ



SAISON LYRIQUE

THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES samedi 16 octobre 20 heures	**ENESCO : ŒDIPE** Cléopatra Ciurca, Nicola Willis, Franz Petri, Rudolph Constantin, Jacques Trigeau. Chœurs de RADIO FRANCE NOUVEL ORCHESTRE PHILHARMONIQUE dir. : **Yves PRIN**

FRANCE MUSIQUE
24e CONCOURS INTERNATIONAL DE GUITARE

RADIO FRANCE Auditorium 106 lundi 18 mardi 19 mercredi 20 octobre 20 h 30	Récitals **Michel SADANOWSKY** (France) **Costas COTSIOLIS** (Grèce) **Antonio LAURO** (Venezuela)
Grand Auditorium jeudi 21 octobre 20 h 30	FINALE du concours de composition **Alvaro PIERRI** (créations) Récital **Manuel BARRUECO**
Grand Auditorium vendredi 22 octobre 20 h 30	FINALE du concours d'interprétation Andrew BABBATT - Miloslav KLAUS Pavel STEIDL - Vladimir TOMCANYI **Récital Alvaro PIERRI**

NOUVEL ORCH. PHILHARMONIQUE

SALLE GAVEAU vendredi 22 octobre 20 h 30	**Dir. Claude BARDON** **Gérard POULET**, violon J. FRANCAIX - DVORAK HAYDN - BRAHMS

MUSIQUE TRADITIONNELLE

Coproduction France-Musique
Maison des cultures du Monde

THÉÂTRE DE L'ALLIANCE FRANÇAISE Vendredi 20 octobre 22 h à 6 h du matin	**NAN KOUAN** Chine du Sud Conservatoire Nan Cheng Che TSAI HSIAO-YUEH, chant

Loc. : Radio France, salles et agences

MAIRIE DE PARIS

JAZZ
3e FESTIVAL DE PARIS

DU 24 AU 31 OCTOBRE

BB KING BLUES BAND
SONNY ROLLINS QUINTET
ILLINOIS JACQUET ALL STARS
CLARK TERRY BIG BAND
avec TOOTS THIELEMANS
CHEIKH TIDIANE FALL TRIO
MAX ROACH M'BOOM
RE-PERCUSSION
LIBERATION MUSIC
ORCHESTRA (2 concerts)

TMP CHATELET
TEL. 261.19.83

SLICKAPHONICS
JAZZ PATCHWORK
FRANCO ALLEMAND
CHARLES LLOYD QUARTET/
MICHEL PETRUCCIANI
ALBERTA HUNTER
GROUPO ALMA
MACHITO SALSA
RICHIE COLE ALTO MADNESS
PAUL BLEY
ONZTET + UN
DE PATRICE CARATINI
MICHEL PORTAL NEW UNIT
AND FRIENDS

THEATRE DE LA VILLE
AU THEATRE DE PARIS
TEL. 274.22.77

FRANÇOIS DE LARRARD
BAKEA SEXTET
GRAND ORCHESTRE " MOEDO "
TONTON QUARTET DE TOULOUSE
ALAIN BRUNET QUINTET
REPETITION PUBLIQUE DU
ONZTET + UN
DE PATRICE CARATINI
MEDUSA QUARTET

JOURNEE NON-STOP
MUSEE D'ART MODERNE
TEL. 723.61.27

AVEC LE CONCOURS DE
RADIO-FRANCE

LOCATION OUVERTE

RENSEIGNEMENTS 306.50.77

SPECTACLES

théâtre

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ENTRETIEN AVEC SAID HAMMADI. — Chaillot, Foyer (727-81-15) 20 h 30.
LE MISANTHROPE. — Théâtre du Marais (278-03-53) 20 h 30.
ROND COMME UN CUBE. — Palais des Glaces (607-49-93) 20 h 30.
LES HORREURS DE LA VICTOIRE. — Tango (272-17-78) 20 h 30.
LE FAUTEUIL A BASCULE. — Petit Odéon (325-70-32) 18 h 30.
LA BELLE SAISON. — Petit TEP (797-96-06) 18 h 30.
L'AMBASSADE. — Rond Point (256-70-80) 20 h 30.
L'EDUCATION DE RITA. — Marigny, salle Gabriel (256-04-41), 21 h.
LE CIRQUE. — La Huchette (326-38-99) 22 h 30.
LES JALOUX. — Plaisance (320-00-06) 20 h 30.
LA POCHE PARMENTIER. — Montreuil, Salle Berthelot (858-65-33) 20 h 30.
LA VIE EST UN SONGE. — Comédie-Française (296-10-20) 20 h 30.
FIN DE PARTIE. — Centre de la communauté belge (271-26-26) 20 h 45.
14-18 — Odéon (325-70-32) 20 h 30.
TROIS CASES BLANCHES. — Cité Internationale, Resserre (589-68-52) 20 h 30.

HORS PARIS

VILLENEUVE-D'ASCQ : l'Odieux percolateur, par le Théâtre de la Découverte (20) 06-27-52 à la Rose des Vents.
MARSEILLE : Ma mère, par le T.N.M., coproduction Théâtre de l'Eventail à la Criée (91) 54-74-54.
AMIENS : Schweick dans la deuxième guerre mondiale, par la Compagnie Bonillo (22) 46-14-19, sous le chapiteau, square Henri-Sené.
GRENOBLE : Outrage au public 1966, par le théâtre de la Potence (76), 44-70-11), à l'Enfer Théâtre d'essai.
Les Trois Sœurs, par le CODNA, à la Maison de la culture (76) 25-05-45).
LYON : Maldoror, par la Compagnie Françoise Maimone à la Renaissance d'Oulins (850-62-13).
Biche, par la Compagnie de la Goutte (827-12-53) au TOL.
Le Slave, par la Compagnie Bruno Boeglin à l'Eldorado (860-37-70).
BOURGES : le Roi des Aulnes, par l'Orbe, à la maison de la culture (48) 20-13-84).
LAUSANNE : Schweyck dans la deuxième guerre mondiale, par le Centre dramatique de Lausanne, (23-82-52), au Théâtre de Vidy.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h 30 : Roméo et Juliette.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30 : La vie est un songe.
Théâtre de la Ville (274-22-77) (au Théâtre de Paris), Petite salle, 20 h 30 : la Fuite en Chine.

Les autres salles

Alliance française (544-41-42), 20 h 30 : Le livre des morts tibétain.
Antoine (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
Artistic-Athévains (271-51-00), 20 h 30 : la Vallée de l'ombre de la mort.
Astelle-Théâtre (238-35-53), 18 h 30 : les Bonnes.
Atelier (606-49-24), 21 h : le Nombril.
Athénée (742-67-27), 18 h 30 : Mademoiselle Else.
Centre Mandapa (589-01-60), 20 h 45 : Journal d'un fou.
CISP (343-19-01), 20 h 45 : Dieu nous gâte.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h 45 : Ça ira comme ça.
Comédie italienne (321-22-22), 20 h 30 : Mamma Marcia.
Constance (258-97-62), 20 h 30 : Appelez-moi Artur.
Daunou (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
A Dejazet (887-97-34), 20 h 30 : Varieta.
Edouard-VII (742-15-49), 21 h : la Dernière Nuit de l'été.
Escalier d'or (523-15-10), 19 h : Vinaver's ; 21 h : Diableries amoureuses.
Espace Gaîté (327-95-94), 18 h 30 : Le funambule unijambiste ; 22 h : Kadoch.
Espace Marais (271-10-19), 20 h 30 : la Mouette ; 22 h 30 : Une chèvre sur un nuage ; les Quatre Cubes ; Une tortue nommée Dostoïevski.
Fontaine (874-74-40), 20 h 30 : Et nos amours.
Gaîté Montparnasse (322-16-18), 22 h : Panique au centre culturel.
Galerie 55 (326-65-51), 20 h 30 : A view from a Bridge.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 12 octobre

Grand Hall Montorgueil (296-04-06), 20 h 30 : Artaud et la peste.
Huchette (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 h : Au bois lacté.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir ; 18 h 30 : l'Homme lige ; 20 h 30 : la Papesse américaine ; 22 h 15 : le Cri dans la chapelle. — Théâtre Rouge, 18 h 30 : Noces de sang ; 20 h 30 : Tchoufa ; — Petite salle, 18 h 30 : *Parlons français* ; 22 h 15 : le Fétichiste.
Madeleine (265-07-09), 20 h 45 : Sodome et Gomorrhe.
Marigny (256-04-41), 21 h : Amadeus.
Michel (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-22), 20 h 30 : Joyeuses Pâques.
Montparnasse (320-89-90), 21 h : Trahisons ; Petit-Montparnasse, 21 h : Lettre au père.
Nouveautés (770-52-76), 20 h 30 : Sado et Maso.
Œuvre (874-42-52), 20 h 30 : Sarah et le cri de la langouste.
Palais-Royal (279-59-81), 20 h 45 : Pauvre France, 14 h 30 : Rencontres du Palais-Royal.
Péniche-Théâtre (245-18-20), 21 h : Nuit de rêve ; Bertrand.
Poche Montparnasse (548-92-97), 21 h : Flock.
Potinière (261-44-16), 20 h 45 : « Je m'égalomane à moi-même ».
Saint-Georges (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
Studio des Champs-Elysées, (723-35-10), 20 h 45 : les Enfants du silence.
Théâtre de l'Alliance (544-72-30), 20 h 30 : les Fous de Dieu.
Tai Théâtre d'Essai (278-10-79), 20 h 30 : A. Allais ; 22 h : l'Écume des jours.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.
Théâtre de Paris (274-22-77), petite salle, 20 h 30 : la Fuite en Chine.
Théâtre des 400 coups (633-01-21), 20 h 30 : Contre ciel plus ; 22 h 30 : Pourquoi pas vous ?
Théâtre en Rond (387-88-14), 21 h : Complet veston sur mesure en trois essayages.
Théâtre-Studio Bertrand (783-64-66), 20 h 30 : la Marmite.
Théâtre du Tourtour (887-82-48), 18 h 30 : Un bain de ménage ; 20 h 30 : Le mal court ; 22 h 30 : le Radeau d'asphalte.
Variétés (233-09-92), 20 h 30 : Chéri.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h 30 : Tohubahut ; 22 h : le Président ; 23 h 30 : Vous descendez à la prochaine ?
Blancs-Manteaux (887-15-84), I., 20 h 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h 30 : Philippe Ogouz. Tout a changé ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier ; II., 20 h 15 : les Bonniches ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ?
Café d'Edgar (322-11-02), I., 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. — II., 18 h 30 : Pas de fantaisie dans l'orangeade ; 20 h 30 : Chantons sous la psy ; 22 h : Paris-Paris.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h 30 : Palomar et Zigomar ; 22 h 30 : Seaside Rendez-vous.
Le Fanal (233-91-17), 20 h : la Manipule ; 21 h 15 : les Grandes Sartreuses.
La Gageure (367-62-45), 21 h : la Garçonne.

Les Lucioles (526-51-64), 21 h : Les petits frappent toujours ; 22 h 15 : Raoul je t'aime.
Le Petit Casino (278-36-50), 21 h : Douby..., be good ; 22 h 30 : les Bas de Harleveau.
Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 : le Petit Prince ; 21 h 30 : Tranches de vie.
Le Reste Show (508-00-81), 20 h 30 : Passe-moi l'sel.
Splendid St-Martin (208-21-93), 20 h 30 : Valardy 83 ; 22 h : Papy fait de la résistance.
Le Tintamarre (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; 22 h 30 : Clin d'œil à Irma la Douce.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 15 : le Retour de l'Arlésienne ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Nitro Goldwyn-Pinson.
Vieille Grille (707-60-93), 20 h 30 : duo Cathala-Cordier ; 22 h : B. Fontaine et Areski.

Les opérettes

Renaissance (208-21-75), 20 h 30 : Le Vagabon tzigane.
Th. de Ménilmontant (631-66-44), 20 h 30 : Famille Fenouillard dare-dare.

La danse

Casino de Paris (874-15-80), 20 h 30 : Esoterik Satie.

Les concerts

Lucernaire, 19 h 45 : J. Roux, M. Marchesini (Bach, Haendel, Ravel).
Théâtre des Champs-Elysées, 21 h : J. Norman.
Sainte-Chapelle, 21 h : S. Mildonian, M. Larrieu (Mozart, Haendel, Spohr).
Chapelle Saint-Louis-de-la-Salpêtrière, 20 h 45 : M. Guyard (Bach, Buxtehude, Alain).
Salle Gaveau, 20 h 30 : Quatuor Ivaldi (Beethoven, Strauss, Brahms).
Eglise St-Séverin, 20 h 30 : Quatuor Via Nova.
Salle Cortot, 21 h : G. Ros (Caldara, Pergolèse, Vivaldi, Carissimi).
Eglise de la Madeleine, 20 h 45 : Cathédrale des Andes.
Centre culturel suédois, 20 h 30 : Iwa Sörenson, soprano ; Olof Höjer, piano (Debussy, Fauré, Messiaen, Poulenc).

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis (243-00-59) 20 h 30 : Intrigue et amour.
Théâtre de Gennevilliers (793-26-30), 20 h 30 : Léonce et Léna.
Théâtre de la Porte Saint-Martin (607-37-53), 20 h : La bonne âme de Se-Tchouan.
American Center (321-42-20), 21 h : Sister Suzy.

XXe FESTIVAL INTERNATIONAL DE DANSE DE PARIS (723-47-77)

Palais des Congrès (758-27-78) 20 h 30 : la Route de la soie.

SEMAINE DE LA MARIONNETTE FRANÇAISE (340-91-87)

Chapiteau de la Tournelle, 20 h 30 : Histoire de Melampous.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Relâche.

Rétrospective de la Fox (1917-1935) : 15 h : The dancers, d'E. J. Flynn ; Rétrospective Festival de Biarritz : 19 h : Mystère, de M. Fernandez Violante ; 21 h : l'Insurrection, de P. Lilienthal.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
A ARMES ÉGALES (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Saint-Antoine, 12e (307-55-22).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LE BEAU MARIAGE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e, (633-79-38) ; U.G.C. Danton, 6e, (329-42-62) ; Normandie, 8e, (359-41-18) ; Marignan, 8e, (359-92-82) ; Bienvenue Montparnasse, 15e, (544-25-02). — V.f. : Rex, 2e, (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e, (322-19-23) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

MAISON DES ARTS
ANDRÉ MALRAUX
CRETEIL

à partir du 14 octobre

Mère Courage et ses enfants

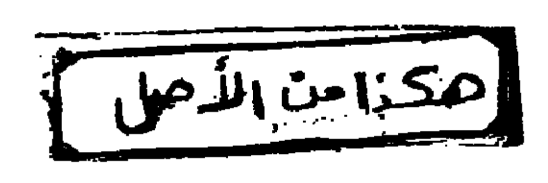
de Bertolt Brecht
mise en scène
Jean Gillibert
avec
Josette Boulva

Place Salvador Allende tel. 899 94 50
M° Creteil Prefecture

MERCREDI







SPECTACLES

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LA CHÈVRE (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).

CLASS 1984 (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CAVALIER AU CHEVAL D'OR, film soviétique de Vassili Jouravliov. V.f. : Cosmos, 6e (544-28-80).

CHASSEUR DE MONSTRES, film italien d'Enzo Castellari. V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JESUS-CHRIST, film français de Jean Yanne. Gaumont Halles, 1er (297-49-70), Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33), Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70), Cluny Palace, 5e (254-07-76), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Marignan, 8e (359-92-82), Biarritz, 8e (723-69-23), Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08), St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Français, 9e (770-33-88), Nations, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23), Parnassiens, 14e (329-83-11), Gaumont Sud, 14e (327-84-50), Gaumont Convention, 15e (828-42-27), Victor Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (522-46-01), Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA FEMME TATOUÉE, film japonais (*) de Yoichi Takabayashi. V.o. : Forum, 1er (297-53-74), Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20), Elysées Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Lumière, 9e (246-49-07), Nation, 12e (343-04-67), Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LE GENDARME ET LES GENDARMETTES, film français de Jean Girault assisté de Tony Aboyantz. Grand Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Montparnos, 14e (327-52-37), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Paramount Maillot, 17e (758-24-24), Images, 18e (522-47-94).

POLENTA, film suisse de Maya Simon. Marais, 4e (278-47-86), Studio Logos, 5e (354-26-42).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

DE LA VIE DES ESTIVANTS (sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

LES DIPLOMÉS DU DERNIER RANG (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

ELIA KAZAN OUTSIDER (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62). H. sp.

ET TOUT LE MONDE RIAIT (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e, (271-52-36) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA FÉLINE (A., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LA FIÈVRE DE L'OR (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e, (329-90-10).

LES GAMINS D'ISTANBUL (Turc, v.o.) : Forum, 1er (297-53-74).

GEORGIA (A., v. o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12).

LE GRAND FRÈRE (Fr.) (*) : Richelieu 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

HAMMETT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

ILS APPELLENT ÇA UN ACCIDENT (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

JAGUAR (Phil., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

JAMAIS AVANT LE MARIAGE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99).

KILLER OF SHEEP (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LÉGITIME VIOLENCE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

LA LOTERIE DE LA VIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

MAD MAX II (Austr., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) – V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).

LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LE MARQUIS S'AMUSE (It., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

MEURTRES EN DIRECT (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82).

MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MOURIR A TRENTE ANS (Fr.) : 14 Juillet Racine, 6e (633-43-71).

ON N'EST PAS SORTI DE L'AUBERGE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).

PARADIS (Can.) : Ermitage, 8e (359-15-71).

PARADIS POUR TOUS (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

PASSION (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

PORKY'S (A., v.o.) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

POUR 100 BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

LES 40es RUGISSANTS (Fr.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

QUERELLE (All., v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), à partir de samedi.

QU'EST-CE QU'ON ATTEND POUR ÊTRE HEUREUX ? (Fr.) : 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

REDS (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

TIR GROUPÉ (Fr.) (*) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA TRUITE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

UNE HISTOIRE SANS IMPORTANCE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LES YEUX DE LA FORÊT (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

YOL (Turc, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet Bastille, 12e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

Les grandes reprises

ACCÉLÉRATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

ALL THE ROCK'N ROLL YOU CAN EAT (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

L'AMI AMÉRICAIN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Calypso, 17e (380-30-11). V.f. : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Épée de Bois, 5e (337-57-47).

AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-39-36).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

BIENVENUE MISTER CHANCE (A., v.o. et v.f.) : Acacias, 17e (764-97-83).

BREL (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46).

CASABLANCA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES CHEMINS DE LA HAUTE-VILLE (A., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 5e (326-80-25) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

COUSINE ANGÉLIQUE (Esp., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

DÉLIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA DÉROBADE (Fr.) (*), Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

DON GIOVANNI (It., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11).

DUELLISTES (A., v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'EXORCISTE (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

FELLINI ROMA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

FRANKENSTEIN JR. (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Lumière, 9e (246-49-07).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Haussmann, 9e (770-47-55).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

J'AI MÊME RENCONTRÉ DES TZIGANES HEUREUX (Youg., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LE LAUREAT (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).

LEO THE LAST (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

MICKEY, DONALD, PLUTO ET DINGO EN VACANCES (A., v.f.) : La Royale Disney, 8e (265-82-66) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LES MISFITS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Athéna, 12e (343-00-65).

LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Républic Cinéma, 11e (805-51-33) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20).

NOCES DE SANG (Esp., v.o.), Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

ON NE VIT QUE DEUX FOIS (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-39-36).

PANDORA (A., v.o.) : Olympic Halles, 1er (278-34-15).

PAPILLON (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE PARRAIN (A., v.o.) (*) : 1re et 2e parties, Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (633-10-82).

PORTE DES LILAS (Fr.) : Acacias, 17e (764-97-83).

LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

RACING BULL (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

SABOTAGE (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

SEPT ANS DE RÉFLEXION (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (343-50-91).

UN AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Arcades, 2e (233-39-36) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

Z (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

Les séances spéciales

L'ARNAQUEUR (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 19 h 30.

CÉLINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.), St Ambroise, 11e (700-89-16), 19 h.

CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

CHINATOWN (*) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 05.

DARK VICTORY (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

DE LA VIE DES MARIONNETTES (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 20 h.

DODES CADEN (Jap., v.o.) : St Lambert, 15e (532-91-68), 21 h 15.

L'ENFER EST A LUI (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

HAMMETT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 20.

JE T'AIME MOI NON PLUS (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.

MARATHON MAN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) 22 h 10.

MEAN STREET (A., v.o.) (**) Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h.

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 10.

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 25.

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) 21 h 45.

RAGTIME (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 40.

RETOUR (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 50.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche, 6e (633-10-82).

SHOOT THE MOON (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 40.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 05 et 0 h 20.

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 18 h 15 ; Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h 20.

RADIO-TÉLÉVISION

LE BUDGET DE 1983 DES SOCIÉTÉS DE L'AUDIOVISUEL

Production stagnante, frais de personnel accrus

Le Parlement doit adopter à la session d'automne, dans la loi de finances pour 1983, les budgets des organismes créés par la loi du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle. Les comptes d'exploitation, qui concernent neuf organismes (1), représentent 11 717,5 millions de francs en 1983, soit 1 330,4 millions de francs de plus qu'en 1982 (+ 12,8 %).

La redevance pour 1983 représente dans ce total 5 804 millions de francs, soit 49,5 %. Elle se répartit en 5 629 millions de francs (hors taxes) pour les postes de télévision — qui passent de 280 F à 311 F pour les noir et blanc et de 424 F à 471 F pour les postes couleur, et 175 millions de francs pour les magnéto scopes. L'Etat compte obtenir avec cette nouvelle taxe unitaire de 471 F une recette brute de 206 millions de francs, c'est-à-dire une imposition sur environ 437 000 appareils. On sait que le parc actuel de magnéto scopes dépasse 800 000 unités et que plusieurs centaines de milliers d'autres seront vendus, en 1983. Les pouvoirs publics comptent donc avec un taux très important de fraude fiscale.

Les deux plus gros bénéficiaires de la redevance seront FR 3 (30 %) et Radio—France (26 %) ; TF1 reçoit 13 % et Antenne 2 environ 16 %. Mais les chaînes de télévision ont d'autres ressources, en particulier la publicité (redevance et publicité représentent, pour chacune des chaînes 90 à 95 % des recettes totales). Les recettes publicitaires sont fixées pour 1983 à 1 262 millions de francs pour la première chaîne (61 % de son budget), 1 076 millions de francs pour la deuxième (53 %), 265 millions pour la troisième (13 %), 36 % pour la société d'outre-mer (9 %). La nouveauté est l'introduction à partir du 1er janvier de la publicité « de marque » sur FR 3 pour un montant annuel de 250 millions de francs (s'ajoutant à 15 millions de francs de publicité « collective »).

L'augmentation des effectifs

Les capacités de production des chaînes sont-elles en régression, comme certains responsables l'ont laissé entendre récemment ? Les « travaux, fournitures et services extérieurs » — c'est-à-dire les moyens de production des émissions de toute nature — progressent de 6,8 % à TF1, de 16,4 % à Antenne 2 et de 8,5 % pour l'ensemble FR 3 outre mer. La contribution des trois chaînes à la Société française de production est de 995,8 millions de francs, soit près de 86 % de son budget. D'autre part, l'achat de programmes déjà produits, en France et à l'étranger, est en augmentation de 6 % pour TF1, 3,3 % pour Antenne 2 et en diminution de 3,8 % pour FR 3. Au total, compte tenu de l'inflation, seule la deuxième chaîne consacrera une part à peu près équivalente à la production des émissions, FR 3 se trouvant pénalisée du fait de la décentralisation de la chaîne, de la scission avec l'outre-mer et des transferts vers Radio-France pour les stations locales de radiodiffusion (environ 80 millions de francs passent de FR 3 à Radio-France). L'Etat fait toutefois un effort pour accomplir cette transformation, puisqu'il affecte 155 millions de francs pour la mise en place des radios publiques locales et 220 millions de francs pour la régionalisation de FR 3.

Cette transformation affecte aussi la politique des personnels. Alors que les budgets prévus à ce chapitre pour TF 1 et Antenne 2 augmentent respectivement de 6 et 9 %, ils progressent de 18,4 % pour l'ensemble FR 3 outre-mer et de... 40,8 % pour Radio-France et sa filiale Radio-France Internationale (894 millions de francs contre 635 millions en 1982).

L'encadré ci-dessous confirme que c'est dans ces sociétés (Radio France et FR 3) que la croissance des effectifs a été la plus forte.

> **17 671 PERSONNES**
>
> Les sociétés nationales de l'audiovisuel emploieront, au 31 décembre 1982, 17 671 personnes, réparties comme suit :
>
> TF 1 : 1 564 (1 383 du budget primitif de 1981).
> Antenne 2 : 1 394 (1 220).
> FR 3 : 4 289 (3 685) (1).
> Radio-France : 2 942 (2 410) (1).
> T.D.F. : 3 754 (3 498).
> I.N.A. : 969 (942).
> S.F.P. : 2 581 (2 300).
> GIRATEV : 178 (160) (2).
>
> Au budget primitif de 1981, ces mêmes sociétés comptaient 15 598 personnes. Elles se sont donc accrues de 2 073 personnes en deux ans (+ 13,3 %). Cette augmentation s'est faite principalement par l'intégration de personnel travaillant auparavant au cachet ou à la vacation (la moitié des nouveaux effectifs) ; par la réintégration d'exclus sous les précédents gouvernements ; par la création d'emplois pour la décentralisation ; par l'application des dispositions sur la réduction du temps de travail.
>
> (1) Avant transfert de FR 3 à Radio-France de 202 emplois correspondant à l'activité radiophonique.
>
> (2) Le GIRATEV (Groupement informatique pour la radiodiffusion et la télévision) est un groupement d'intérêt économique mettant à la disposition des chaînes des moyens informatiques, notamment pour la gestion des personnels.

Le rapport du gouvernement sur ces budgets estime que « *la situation des sociétés de programme est globalement saine, bien que subsistent des éléments de tension* ». Le ministère de la communication, qui a établi ce rapport, s'inquiète, en revanche, de la situation de la Société française de production, dont « *les dépenses ont constamment excédé les recettes* » depuis la création de cette société. Le déficit d'exploitation prévu à la fin de 1982 est de 80 millions de francs, bien que les chaînes aient augmenté cette année leurs commandes de 18 %. Au ministère, on fait remarquer que toutes les sources de déséquilibre financier ont été concentrées sur la S.F.P. avec la réforme de 1974. Celle-ci, en effet, n'a pas de recettes assurées comme les sociétés de programme, et a des difficultés à bien planifier la production dans les différents départements qui la composent (cinéma, vidéo fixe, vidéo mobile). Saturée à certaines périodes, elle doit sous-traiter avec des sociétés privées ; à l'inverse, son personnel et ses équipements sont parfois sous-exploités.

Contrôle de gestion

Le gouvernement a prévu un « *effort exceptionnel d'apurement de la situation financière de la S.F.P.* » en 1983, grâce notamment à des apports en capital de l'État (50 millions de francs) et des sociétés de programme, et à une dotation exceptionnelle sur la redevance (60,8 millions de francs). La société nationale de production devra, en contrepartie, organiser sa production et maîtriser ses coûts pour parvenir à un équilibre durable (2).

Plus généralement, le ministère de la communication estime que les sociétés de l'audiovisuel n'ont pas les « *instruments efficaces d'information financière, de contrôle de gestion et de mesure de performances* » leur permettant de gérer avec plus de sûreté et d'apporter aux autorités de tutelle les éléments indispensables au contrôle de l'usage des fonds publics. Le ministère paraît déterminé à imposer de tels moyens.

Y. A.

(1) Télédiffusion de France, Institut national de la communication audiovisuelle, Société française de production, TF 1, Antenne 2, FR 3, Société pour l'outre-mer, Radio-France, Radio-France Internationale.

(2) La mise en place des nouvelles sociétés créées par la loi du 29 juillet 1982 et la participation de l'État à l'assainissement financier des sociétés représente un montant global de 215 millions de francs.

PRESSE

LA FÉDÉRATION GRAPHIQUE INTERNATIONALE TIENT SON CONGRÈS A MONTREUIL

Le douzième congrès de la Fédération graphique internationale, qui regroupe trente-huit syndicats nationaux d'Europe de l'Ouest, d'Afrique, d'Amérique du Nord, d'Amérique latine et d'Asie, s'est ouvert lundi 11 octobre au nouveau siège de la C.G.T. à Montreuil (Seine-Saint-Denis).

M. Georges Fillioud, ministre de la communication, qui participait à la séance inaugurale, a déclaré notamment : « *Le temps est venu de redéfinir le cadre destiné initialement, à la libération, à protéger l'écrit, l'imprimé* [lesquels] *n'en sont pas moins menacés par les modes de fonctionnement de nos économies marchandes fondées sur les lois de la concurrence.*

« *Dès la libération*, a-t-il poursuivi, *cette vérité a été reconnue, des règles juridiques ont été édictées et un système d'aides spécifiques de l'État ont été mises en place pour protéger la presse — le cas échéant contre elle-même — et lui permettre d'accomplir ses missions. Mais le temps est venu d'adapter l'ensemble de ce dispositif aux réalités présentes. Ce sera pour moi la tâche des mois qui viennent.* »

Le congrès de la F.G.I., auquel participent deux cents délégués, achève ses travaux le jeudi 14 octobre.

LA POLÉMIQUE ENTRE RÉGIS DEBRAY ET BERNARD PIVOT

M. Mitterrand « aime beaucoup » l'émission « Apostrophes »

Le président de la République « *aime beaucoup* » « Apostrophes », l'émission de Bernard Pivot. Il l'a dit à sa descente d'avion, de retour d'Afrique, lundi soir 11 octobre, à des journalistes qui l'attendaient à Roissy et qui voulaient connaître son sentiment sur les propos de son conseiller, M. Régis Debray. Celui-ci avait en effet déclaré, vendredi 8 octobre, à Montréal, à l'issue d'une réunion avec l'Union des écrivains québécois, à propos de l'émission « Apostrophes », diffusée par Antenne 2 : « *Nous avons des projets : enlever à une émission, celle que vous avez nommée, le monopole du choix des titres et des auteurs accordé à l'arbitraire d'un seul homme, qui exerce une véritable dictature sur le marché du livre* » (*le Monde* du 12 octobre).

« *Je ne sais pas du tout dans quelles conditions cela s'est passé*, a déclaré M. François Mitterrand. *On m'a fait part dans l'avion de cette déclaration de mon ami Régis Debray au Québec. Il a écrit un livre dans lequel il a déjà abordé ce sujet. Ce n'est donc qu'une redite. A l'Elysée, c'est comme ailleurs : des goûts et des couleurs... Régis Debray n'aime peut-être pas « Apostrophes », moi, j'aime beaucoup. Qu'est-ce que vous voulez que j'y fasse ? Et c'est comme cela que tout va bien, dans la mesure où chacun doit respecter la pensée d'autrui, et en tout cas celle de Bernard Pivot.* »

Devoir de réserve

M. Régis Debray, conseiller à la présidence de la République, devrait prendre connaissance de la loi du 29 juillet 1982, dite « sur la communication audiovisuelle ». Ses amis socialistes ont eu le mérite de voter un texte législatif qui, pour la première fois en France, établit une distance — même faible — entre les sociétés d'Etat de la radio et de la télévision et le pouvoir. Cette volonté de ne pas confondre le service public et le service d'une politique avait jusqu'ici fait défaut. Les vrais démocrates s'en sont réjouis, même si certains avaient voulu aller plus loin, c'est-à-dire jusqu'à la privatisation des grands moyens modernes de communication. Ce qui n'est pas, on le sait, dans la philosophie de l'actuelle majorité, à cet égard moins hypocrite que la précédente.

Dès lors, toute immixtion du pouvoir sera de plus en plus mal ressentie dans les rangs de la majorité qui a voulu une telle distance, et dans les rangs de l'opposition, trop contente de pouvoir « épingler » tel ou tel responsable dès qu'il se mêlera de donner un point de vue sur la production des chaînes nationales, surtout s'il s'agit d'information. En ne se souvenant pas à Montréal qu'il était le conseiller du président, l'écrivain Debray a été maladroit. En ne reconnaissant pas aussitôt qu'il avait commis une bévue, il a manqué de jugement. Le monde politique et les moyens d'information raffolent des petites phrases ; l'opposition, qui a la mémoire courte mais la langue bien pendue, saisira toutes les occasions.

La nouvelle loi réclame des hommes au pouvoir une certaine prudence et une bonne dose d'abnégation. Il n'est pas facile d'être resté si longtemps dans l'opposition, d'avoir tant à dire sur le chapitre de l'information, et de devoir pratiquer l'autocensure. Heureusement pour eux, la conduite des affaires est plus sérieuse que les petites phrases. Et, au bout du compte, plus gratifiante.

Y. A.

● *M. André Rousselet*, président-directeur général de l'agence Havas, vient d'être nommé membre du comité de direction de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (C.L.T.). Rappelons que l'agence Havas détient 29,98 % du capital d'Audiofina, société holding qui participe au groupe majoritaire de la C.L.T. (avec un groupe belge). En revanche, l'ancien directeur de cabinet du président de la République a quitté, presque simultanément, le conseil d'administration de la Sofirad et celui d'Europe 1-Images et son.

Mardi 12 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Au théâtre ce soir : les Pas perdus.
De Pierre Gascar, avec R. Faure, J.-P. Brissart, C. Rollet. Mise en scène : J. Mauclair ; réalisation : P. Sabbagh.
Une veuve entourée de ses trois grands fils vit d'emprunts pour tenter de sauver ce qui reste de la maison d'édition familiale.

22 h 30 Ballet : Murray Louis.
Avec la compagnie de danse Murray Louis. Réalisation : L. Godevais.
Les danseurs M. Ballard, A. McLeod, J. Bremer, D. Shapiro, J. Smith, B. Fischer, R. McWilliams, D. Prosch dansent sur les musiques de Brubeck, Consort, Nicolais, Tchaïkovsky, Lauro, Tarrega, Scarlatti, Albeniz et Bolcom.

23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 40 Cinéma : le Petit Baigneur
Film français de Robert Dhéry (1967), avec L. de Funès, R. Dhéry, C. Brosset, A. Pariзy, F. Fabrizi (rediffusion).
Un irascible directeur de chantier naval court après son inventeur qu'il a renvoyé sur un coup de colère et qui, seul, connaît les plans d'un modèle de bateau dont un Italien vient de passer une grosse commande. Le cyclone Funès dans l'univers des Branquignols. Deux formes de comique ne s'accordant pas toujours bien. Il y a des chutes de rythme, des longueurs mais, dans l'ensemble, c'est amusant.

22 h 20 Mardi cinéma.
Avec la participation de Jean-Claude Romer et Pierre Louis, Jean-Marc Thibault et Robert Hossein.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Marie-Octobre.
Film français de J. Duvivier (1959), avec D. Darrieux, B. Blier, R. Dalban, P. Frankeur, P. Guers, D. Ivernel, P. Meurisse, S. Reggiani, N. Roquevert, L. Ventura (N. rediffusion).
Quinze ans après la Libération, la directrice d'une maison de couture réunit, dans son château, neuf hommes, survivants, comme elle, d'un réseau de résistance. Elle leur annonce qu'il y eut un traître parmi eux. Elle veut le démasquer. Exercice de suspense psychologique, moral et policier, avec unités de temps et de lieu. Les dialogues de Henri Jeanson, la mise en scène de Duvivier, le talent des interprètes, s'accordent parfaitement pour tenir le spectateur en haleine.

22 h 10 Magazine : Mémoires de France.
De P. Ory.
A travers les témoignages de propriétaires terriens, de métayers et gemmeurs recueillis par Pierre Neel, l'histoire de la forêt landaise de 1857, quand Napoléon III décida d'appliquer les principes de la « colonisation » moderne, à nos jours.

23 h 10 Journal.

23 h 40 Prélude à la nuit.
Sonate pour violon et clavecin en ut mineur, de J.-S. Bach, avec K. Wha Chung, violoniste, et P. Moll, claveciniste.

FRANCE-CULTURE

20 h, **Dialogues** : Goethe et la société bourgeoise.
21 h, **Musiques de notre temps** : Ebauches pour un alphabet : Michaël Levinas.
22 h, **Nuits magnétiques.**

FRANCE-MUSIQUE

20 h, **Premières loges** : œuvres de Wagner, R. Strauss par G. Ljunberg, soprano ; Schorr, basse.
20 h 30, **Concert** (donné salle Pleyel à Paris le 6 mai 1982) : « Le voyage à Reims », ouverture de Rossini ; « 3e concerto pour piano et orchestre » de Bartok ; « L'Oiseau bleu » de Stravinski ; « Francesca da Rimini » de Tchaïkowski, par l'Orchestre de Paris, dir. : R. Chailly, sol. : H. Cartier-Bresson, piano.
22 h, **La nuit sur France-Musique** : cycle acousmatique ; 23 h, Musique de nuit ; 23 h 35, Jazz-Club.

Mercredi 13 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Météorologie.
12 h 10 Juge box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Un métier pour demain : L'insertion scolaire des handicapés.
13 h 55 Mer-cre-dis-moi-tout.
Dessins animés, variétés, atelier.
15 h 50 Jouer le jeu de la santé.
15 h 55 Les pieds au mur.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
19 h 53 Tirage de la Loterie nationale.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du Loto.
20 h 35 Les mercredis de l'information.
Emission de M. Thoulouze.
Terrorisme : violence et désarroi (deuxième partie).
Le deuxième volet de cette émission est consacré à la lutte contre le terrorisme. Les solutions contre cette violence sont-elles d'ordre politique ou policier ?

21 h 35 Magazine : les Nouvelles de l'histoire.
Emission de P. Dumayet. Réal. : J. Cazenave.
« La correspondance de Marthe », quelques extraits de ces lettres sont mis en scène et interprétés par quatre comédiens ; Interview du peintre Arroyo pour son livre Albrown, *et de Michel Winock pour son livre* Edouard Drumont et compagnie. Antisémitisme et fascisme en France. *« Le journal de Delacroix », une évocation par le texte et la peinture de la vie du grand maître.*

22 h 35 Concert : l'Orchestre de chambre Jean Barthe.
Festival du son 1982 au Palais des congrès.
« Danses populaires roumaines, opus 56 », de Bela Bartok ; « Concerto nº 1 en ut majeur pour violoncelle et orchestre », de Franz-Joseph Haydn.

23 h 05 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 05 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Stade 2 midi.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h Les carnets de l'aventure.
De P.-F. Degeorges.
Les oubliés du temps : Sur les pistes dangereuses qui traversent les déserts de Nubie et de Balyuda jusqu'à Khartoum, la capitale du Soudan.
14 h 30 Dessins animés.
15 h 05 Récré A 2.
17 h 10 Platine 45.
De P. Leguen et C. Puech.
Avec David Christie, le groupe Blessed Virgins ; Pot-pourri « Spécial Beatles ».
17 h 45 Terre des bêtes.
D'A. Bougrain-Dubourg.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Fausses notes.
Réalisation : P. Kassovitz, avec M.-J. Nat, C. Rich, R. Berry.
22 h 15 Les jours de notre vie : La main, outil sensible, la main malade. Emission de D. Thibault ; réal. : B. d'Abrigeon.
Cette première partie est consacrée aux maladies anodines de la main (kyste, etc.). La suivante traitera des interventions chirurgicales.
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

15 h En direct de l'Assemblée nationale.
18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Présence centre gauche.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les jeux.
20 h 35 Série : De bien étranges affaires.
Le Triangle à quatre côtés, d'après W.F. Temple ; réal. : J.-C. Lubtchansky, avec M. Rosamaria Omaggio, G. Jabbour, A. Maratrat et G. Rosenfeld.
Curieuse manière de satisfaire deux passions amoureuses, pour Zoé, dont Bruno et Claude sont épris : un médecin, spécialiste du dédoublement de la matière, pratiquera une copie conforme de la belle Zoé. Qui aura l'original ?
21 h 30 Le monde créole : Seychelles, les îles éloignées.
Réal. : C. Pavard.
Un voyage en voilier dans les îles Seychelles : île Alphonse, île Assomption, etc.
22 h 15 Journal.
22 h 55 Prélude à la nuit.
« Concertino », de Cécile Chaminade, avec J. Galway, flûtiste.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, **Matinales.**
8 h, **Les chemins de la connaissance** : Le fou, le boiteux et l'alouette, ou la symphonie des jeux ; à 8 h 32, Esclaves sans maître ; à 8 h 50, Echec au basard.
9 h 7, **Matinée des sciences et des techniques** : Histoire des sciences.
10 h 45, **Le livre, ouverture sur la vie** : Ma première encyclopédie : l'attrape-mots.
11 h 2, **Les grands opéras du monde** : Palais Garnier (et à 17 h 32).
12 h 5, **Nous tous chacun.**
12 h 45, **Panorama.**
13 h 30, **Magazine des jeunesses musicales de France.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : Paul Savatier, « le Photographe ».
14 h 47, **L'école des parents et des éducateurs.**
15 h 2, **Les après-midi de France-Culture** : Le monde au singulier ; 15 h 45, Promenade ; 16 h 45, Contact ; 17 h, Roue libre.
18 h 30, **Les vaillances, farces et aventures de Gaspard des montagnes.**
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **La science en marche.**
20 h, **La musique et les hommes** : Folklore international à Dijon, Bulgarie, Chili, Colombie, Espagne, Finlande, Grèce...
22 h 30, **Nuits magnétiques.**

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, **Musiques pittoresques et légères** : Curiosités et raretés internationales.
6 h 30, **Musiques du matin** : œuvres de Mendelssohn, Chopin, Haendel, Purcell, Weber, Saint-Saens, Rubinstein, Liszt, Elgar.
8 h 7, **Quotidien-Musique.**
9 h 5, **D'une oreille l'autre** : œuvres de Rossini, Albeniz, Bartok, Boulez, Schumann, Wagner, Dvorak.
12 h, **L'amateur de musique.**
12 h 35, **Jazz** : l'art et les silences de W. Dickerson.
13 h, **Jeunes solistes** (en direct du Studio 119) : œuvres de Rachmaninov, Beethoven, Liszt, Prokofiev.
14 h 4, **Microcosmos** : 14 h 5, Children's corner ; 14 h 30, Un quart d'heure avec B. Britten ; 14 h 20, Histoire de J. Ibert ; 15 h, La musique et son public ; 15 h 35, Le fait divers ; 16 h 10, Le jeu ; 16 h 30, Haute infidélité.
17 h 2, **Repères contemporains** : œuvres de Berio, Marcland, Tôn Thât Tiêt.
17 h 30, **Les intégrales** : des œuvres de L. Janacek, sans les opéras.
18 h 30, **Concert** (en direct du Grand Auditorium) : Orchestre national de France, dir. : E. Krivine (œuvres de Haydn, Beethoven).
19 h 38, **Jazz** : Où jouent-ils ?
20 h, **Les chants de la terre** : magazine de musiques traditionnelles.
20 h 30, **Concert** (donné au Centre Georges-Pompidou, à Paris, le 24 juin 1982) : « Music of changes », de Cage ; « Klavierstücke 11 », de Stockhausen ; « Available form I », de Brown, par l'Ensemble Intercontemporain, dir. : P. Eotvos ; H. Henck, piano.
21 h 55, **La nuit sur France-Musique** : Le club des archives.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 13 OCTOBRE

— *M. Lionel Jospin*, premier secrétaire du parti socialiste, participe à l'émission « Face au public », sur France-Inter, à 19 h 15.



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col T.T.C.
OFFRES D EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12 00	14 10
IMMOBILIER	31 00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions




emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

ROCHE

Nous recherchons notre futur **directeur** de la production pharmaceutique **au Brésil**.

Les responsabilités attachées à cette fonction concernent l'ensemble de la production de nos spécialités pharmaceutiques, l'ingénierie, le contrôle de la qualité, le stockage, le matériel ainsi que les services généraux.

L'unité de production emploie actuellement quatre cents personnes et est située à proximité de Rio de Janeiro.

Ce poste exigeant demande un

PHARMACIEN D'INDUSTRIE OU UN CHIMISTE

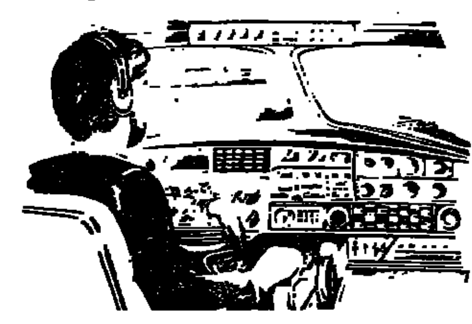
qualifié (35-45 ans), pouvant faire état d'une expérience fructueuse en tant que chef d'exploitation dans une entreprise pharmaceutique et prêt à émigrer au Brésil après une courte période de préparation à Bâle. Pour pouvoir remplir correctement ses fonctions, le candidat devrait posséder de bonnes connaissances de la langue anglaise ; le portugais ou l'espagnol sont souhaités, mais ne constituent pas une condition.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur offre manuscrite et les documents y afférant à notre Service du Personnel, sous chiffre le Monde 26-82.

Votre offre sera traitée avec toute la discrétion de rigueur. Pour un premier contact, le Dr Schiltknecht se tient à votre disposition, tél. 19-41/61/27-39-96. F. Hoffmann-La Roche & Cie, Société Anonyme, 4002 Bâle.



THOMSON-CSF



AVIONIQUE ET TRANSFERT DE TECHNOLOGIE ÉGYPTE

La Division Equipements Avioniques conçoit et fabrique du matériel de haute performance dans un domaine à technologie de pointe. L'important développement de ses activités implique des coopérations avec des industries étrangères dans les prochaines années.

Pour la création d'une implantation industrielle en ÉGYPTE, nous recherchons deux

2 INGÉNIEURS EXPÉRIMENTÉS

ayant l'esprit d'initiative et un goût approfondi des contacts humains pour des postes de responsabilité.

INGÉNIEUR QUALITÉ

ayant 3 à 5 ans d'expérience industrielle dans un service opérationnel de contrôle qualité, dans les domaines de la production d'équipements d'électronique et mécanique fine,

- anglais courant indispensable,
- âge minimum 30 ans. Réf. IQM

INGÉNIEUR DE PRODUCTION ÉLECTRONIQUE

ayant au moins 5 ans d'expérience industrielle, avec responsabilité d'ateliers dans les domaines du câblage, montage, circuits imprimés, méthodes,...

- anglais courant indispensable,
- âge minimum 30 ans. Réf. IPEM

Après une formation, en usine en France, de 6 à 9 mois, ils seront détachés à l'étranger pour une durée d'environ 2 ans.

Les candidats sont priés d'adresser leur dossier, accompagné d'une photo en précisant la référence du poste souhaité à Madame CHARRIER, THOMSON CSF, 52, rue Guynemer 92132 ISSY-LES-MOULINEAUX.

DIVISION ÉQUIPEMENTS AVIONIQUES

HAVAS CONTACT

GROUPE



recherche, pour renforcer le service informatique d'une importante banque au **CAMEROUN**, un

Analyste

— Camerounais —

Son integration sera assure par un stage de formation au siége a PARIS, ou il s'initiera aux techniques et aux procedures utilisées. Il rejoindra ensuite son affectation au CAMEROUN.

Ce poste s'adresse a un Titulaire de MIAGE ou equivalent, debutant ou ayant une premiere expérience informatique, en poste á DOUALA, il secondera le responsable systéme.

Un dossier de candidature est à adresser sous réf. AZ/06 à SG2 12/14, avenue VION-WHITCOMB - 75016 PARIS

HAVAS CONTACT

Régulation automatique, Télémétrie, Automatisme, Mécanique.

Vous avez 25 ans ou plus et un bon niveau d'anglais. Vous souhaitez vous déplacer à l'étranger pour des missions de longue durée. Nous vous invitons à vous joindre à nos équipes de chantier réputées pour leur cordiale ambiance de travail

Notre division international Technical services recherche

Ingénieurs, Techniciens supérieurs, Techniciens

pour assurer des travaux de Supervision - Préréglage - Démarrage - Maintenance - Assistance Technique - Formation.

contrôle industriel

régulation automatique :
systèmes analogiques et numériques, -automates programmables, régulations décentralisées et classiques, -séquences logiques

télémétrie :
- télécommunication, télésignalisation d'alarmes
- télésignalisation, télécommande, télémesure de réseaux électriques, interfaces calculateurs et périphériques spécialisés (télémesure)

électrotechnique :
- transformateurs MT - BT,
- protections électriques,
- séquences logiques,
- automates programmables,
- électromécanismes,
- moteurs,
- sources de courant,
- interfaces calculateurs,

mécanique :
- turbines à gaz,
- compresseurs de gaz,
- moteurs diesels,
- compresseurs d'air, pompes, groupes électrogènes

(langue anglaise courante exigée)



COMSIP ENTREPRISE

Ecrire avec CV et prétentions, en précisant le secteur d'activité, sous référence 5089, à COMSIP ENTREPRISE, Division DITS BP 305, 92506 Rueil-Malmaison

media-system

DIRECTIONS

Nationales et Internationales

Directeur commercial

Avignon

Entreprise performante du secteur Agro-alimentaire recherche son nouveau **DIRECTEUR COMMERCIAL.**

Homme de terrain, 30 ans minimum, ayant expérience probante dans le domaine de la distribution moderne.

Il anime, entre autres, par l'intermédiaire de 4 chefs de vente régionaux, une équipe de 60 représentants sur toute la France.

Rémunération de départ : 200 000 F.

Ecrire manuscrit + photo à



L. justet psychologue

18, rue des Grottes 84000 AVIGNON

MEDIA PA

Afrique Noire

Une Société française d'INGENIEURS CONSEILS spécialiste de l'équipement dans les pays en voie de développement, recherche

INGENIEUR

Génie rural ou hydraulique

possédant une large expérience programmation et maitrise d'œuvre

ou ECONOMISTE

possédant une bonne expérience technique de cet ordre.

Il sera Adjoint au Directeur National de l'Eau d'un pays Sahelien avec charge de promouvoir et d'orienter la programmation nationale de l'hydraulique villageoise (il devra former des techniciens nationaux et organiser le contrôle des travaux).



Envoyer lettre manuscrite avec C.V., 4 rue Amiral Courbet 75116 PARIS sous référence 48994.

RECRUTER POUR L AFRIQUE NOIRE.

Quotidien départemental outre-mer recherche :

— **Un secrétaire de rédaction confirmé.**

— **Un journaliste sportif très polyvalent et possédant une bonne expérience de l'organisation.**

— **Un journaliste pour rubrique faits divers.**

— **Un rédacteur (politique intérieure).**

Adresser curriculum vitae + photo par avion au « Quotidien de la Réunion. » B.P. 303. 97467. SAINT-DENIS CEDEX. ILE DE LA REUNION.

AGENT EXPORT-IMPORT A PARIS

je cherche un collaborateur expérimenté et introduit en **AGRO-ALIMENTAIRE** capable de créer ce service et qui sera exclusivement rémunéré par commission sur ses résultats.

Téléphone : 874-76-40.

ASSOC. AIDE AUX RÉFUGIERS recherche

AGRONOME

Spécialisé en irrigation pour projet en Somalie. Tél. : 508-43-15. le matin.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

ROCHE bioélectronique KONTRON

2, avenue du Manet 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

recherche pour son département SAV INTERNATIONAL en équipement électronique médical

UN INGÉNIEUR

(ou équivalent)

justifiant d'une première expérience, acquise si possible en SAV.

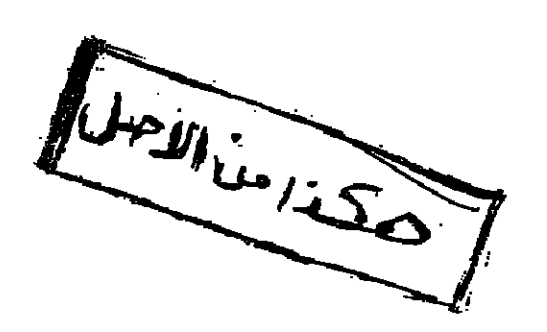
FONCTIONS :

Sous l'autorité du Chef de Produit International, il travaille au sein d'une équipe efficace et dynamique. Formé sur un type de produit, sa mission est d'intervenir en tant que spécialiste du plus haut niveau auprès des réseaux SAV Internationaux.

Basé dans la banlieue Ouest de PARIS, il est en déplacement 60 % de son temps hors de FRANCE.

L'anglais est sa langue de travail

Merci d'adresser curriculum vitae, photo et prétentions à M. LAMBERT, Service du Personnel, 2, avenue du Manet, 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX.



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Banque Populaire

CENTRALE ÉLECTRONIQUE RÉGIONALE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

recherche

CHEFS DE PROJETS

Nous sommes un centre traitant les applications de plusieurs banques.

Nous sommes équipés d'un bi-processeur DPS 8/52 et mettons en place un réseau de 450 terminaux PHILIPS

Nous recherchons des candidats :
- Justifiant d'une expérience de la fonction CHEF DE PROJET ;
- Connaissant si possible IDS II, TDS ;
- Connaissant la banque.

La mission est de conduire des projets importants dans le cadre d'un plan informatique à moyen terme.

Les personnes intéressées voudront bien adresser leur curriculum vitae, photo et prétentions à

GIE CERBFC

M. TERRIER,
1, rue du Paquier, B.P. 22, 21600 LONGVIC

Société française implantée dans 15 pays, leader sur son marché - les encres d'imprimerie - recherche pour son exploitation française un



chef du service informatique
HF

Il aura pour mission la planification de l'exploitation et des études, l'assistance aux utilisateurs, la maintenance et la sécurité du système et des fichiers. Il participera aux études d'organisation pour proposer les moyens de traitement adaptés. Il animera une équipe de 4 personnes travaillant sur IBM 34.

Le candidat retenu aura 30 ans environ et devra justifier : • d'une formation supérieure en informatique • d'une première expérience dans cette spécialité, au sein d'une entreprise industrielle et si possible sur IBM 34 ou matériel équivalent.
Il aura une réelle autonomie de travail au sein d'une équipe jeune et volontaire, sensibilisée aux atouts d'une meilleure utilisation de l'outil informatique.
Le poste est basé près de Compiègne, dans la nouvelle usine de notre exploitation française.

Merci de transmettre lettre manuscrite + C.V. + photo sous réf. 2775 à :



nicole outin
conseil en recrutement,
15 rue marcel renault, 75017 paris,
qui assurera les premiers contacts avec toute la discrétion souhaitée.

Organisation et Publicité

Objectif Europe.

Nos produits, obtenus en grande série par moulage ou usinage mécanique, intéressent un vaste secteur industriel. Sur ce créneau, nous avons une image de marque de grande qualité. 25% de notre CA sont déjà réalisés à l'export, mais nous visons sensiblement plus haut pour les cinq ans à venir. Car nous sommes sûrs que le marché existe, et tout particulièrement en Europe. Nous voulons vous confier cet effort de pénétration, avec précisement l'Europe comme objectif prioritaire. Nous avons déjà une représentation dans cette zone, mais nous voulons créer une impulsion nouvelle à partir de la métropole. Vous aurez à défricher de nouvelles pistes, dynamiser et peut-être réorganiser notre réseau d'agents.

Votre formation de base-de niveau supérieur-pourra être technique ou commerciale. L'important, c'est que vous ayez acquis aujourd'hui, après cinq ans d'expérience, une sensibilisation suffisante à la technique pour bien comprendre les problèmes de votre client. Quelques notions de chimie vous aideront, mais il n'est pas nécessaire d'être un spécialiste des plastiques ou du caoutchouc. L'important, c'est aussi que vous ayez déjà une première expérience opérationnelle positive de l'export.

Ce poste d'ingénieur technico-commercial que nous créons sera basé dans l'Ouest où est notre production. Il comporte, bien sûr, d'assez nombreux déplacements et requiert que votre anglais soit très au point ; tant mieux si vous êtes aussi à l'aise en allemand. Les consultants de SIRCA qui nous aident dans ce recrutement vous parleront des autres secteurs d'activité de notre société (CA 300 MF). Faites-leur connaître sous référence 282 798M que ce challenge européen vous tente.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

SOURCES

MEMBRE DE SYNTEC

Ingénieur Chef de Groupe Technique et Technologique (Département de la Somme)

Filiale d'un groupe privé français (22 000 personnes - C.A. 10 milliards) et leader européen dans notre spécialité, nous faisons partie des industries tournées vers l'avenir et produisons, par biosynthèse, des acides aminés utilisés en alimentation et pharmacie.

Nous recherchons l'Ingénieur qui prendra la direction des services travaux neufs, informatique de process et économie d'énergie de l'unité de production (500 personnes dont 40 ingénieurs et cadres) située à 100 km au nord de Paris.

Ingénieur diplômé grandes écoles, âgé de 40 ans environ, vous avez l'expérience des B.E. et de l'ingénierie ainsi que des connaissances sérieuses en informatique de process, acquise dans l'industrie chimique, pétrolière, pharmaceutique ou de l'agro-alimentaire.

Animateur et meneur d'hommes, nous vous confierons un poste clé dans lequel pourra se développer votre sens de l'organisation, vos aptitudes à l'innovation et vos qualités de gestion rigoureuse. La pratique de l'anglais est indispensable.

Notre Conseil Michel BARBEY prendra avec intérêt connaissance de votre candidature adressée sous référence 82723 M et vous rencontrera en vous garantissant la confidentialité que vous attendez.

centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS
Tél : 285.15.53

AGRO-ALIMENTAIRE
Importante société, leader sur son marché
recherche

directeur des ventes
centrales achats

chargé, en liaison étroite avec la Direction Commerciale à laquelle il est rattaché, de négocier et de référencer ses produits auprès des Centrales d'Achats, d'élaborer la politique tarifaire, d'informer et éventuellement d'appuyer la force de vente sur l'application de cette politique.
Ce poste s'adresse à un candidat âgé au minimum de 35 ans, de formation commerciale supérieure et possédant une expérience réussie des Centrales d'Achats, ainsi qu'une connaissance approfondie du milieu de la grande distribution, acquise dans le secteur alimentaire de grande consommation.

Ce poste est à pourvoir dans une grande ville universitaire de l'ouest et nécessite de fréquents déplacements. Une réponse rapide et un examen confidentiel de votre dossier vous sont garantis par notre Conseil.

Envoyez-lui votre C.V., sous réf. 1093 M

Jean-Claude MAURICE S.A.
397 ter, rue de Vaugirard
75015 PARIS - Tél. : 533.97.33

Organisation et Publicité

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
recherche
pour son établissement de Picardie (250 personnes)

UN CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Qui aura la responsabilité de l'organisation de la comptabilité et du personnel.

- environ 35 ans
- formation Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent ;
- expérience de la fonction, esprit rigoureux et aptitude à la communication sont indispensables.

Sera directement rattaché au Directeur Financier Administratif et des Relations humaines de la Société qui comporte deux établissements.

Adresser C.V. et prétentions à nº 7.142
LE MONDE PUBLICITÉ
Service annonces classées. 5, rue des Italiens.
75427. PARIS 75009.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE

1 heure de PARIS

recherche

Pharmacien adjoint chef de contrôle

Si vous aimez les techniques modernes du contrôle.
Si vous aimez les contacts humains.
Si vous aimez les P.B.F.
Si vous aimez travailler dans une équipe sympathique.

Ecrire avec C.V. et photo sous réf. 7155 à

PIERRE LICHAU S.A., BP 220,
75063 PARIS Cédex 02
qui transmettra.

ALSTHOM ATLANTIQUE

NEYRTEC
GRENOBLE

NEYRTEC conçoit et réalise des installations complètes dans les domaines des fluides (l'eau particulièrement) et des matériaux, agrégats et minerais (broyage et concassage)

NEYRTEC est l'un des établissements du groupe ALSTHOM-ATLANTIQUE : 42000 personnes 16 milliards de chiffre d'affaires

NEYRTEC recherche

TECHNICO-COMMERCIAUX en matériel de concassage

Formation : INGENIEUR ou assimilé

Experience : 5 ans minimum en exploitation de carrière ou vente de matériel de concassage.

Déplacements très frequents.

Residence : GRENOBLE.

Envoyer candidature et C.V. à
NEYRTEC - Service du Personnel
B.P. 61 X - 38041 GRENOBLE Cedex



emplois internationaux
les départements d'Outre-Mer

A l'occasion de la mise en informatique de sa comptabilité, une importante société *commerciale*, travaillant en COTE D'IVOIRE

recherche

ATTACHE DE DIRECTION

ayant formation DECS
et expérience ORGANISATION/INFORMATIQUE

Il travaillera en étroite collaboration avec le responsable des comptabilités dans le domaine contrôle et organisation.

Expérience Afrique Noire Francophone très appréciée.

Résidence ABIDJAN.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. sous No 48928 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

B.E.T. METZ (57)
recherche

INGÉNIEUR

BÉTON ARMÉ
(INSA ou CHEBAP)

Il devra établir les notes de calculs, vérifier les plans et superviser les dessinateurs sous l'autorité de l'ingénieur principal.

Poste intéressant si capable.

Envoyer C.V., photo et prét. sous le nº T 036.342 M
RÉGIE-PRESSE
85bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Organisme de formation pour adultes, recherche

UN RESPONSABLE DE FORMATION

Ecrire s/réf. 1.468
à Pierre Lichau, S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

CODASE SERVICE
DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE
26, rue Honoré-de-Balzac,
38100 GRENOBLE.
Embauche :
- Un chef de service éducatif.
- Un éducateur spécialisé pour équipe de quartier GRENOBLE.

IMPORTANTE ENTREPRISE FRANÇAISE PARAPHARMACIE
(rattachée à un Groupe diversifié), préparant ses structures d'avenir
propose un poste de :

CHARGE D'ETUDES MARKETING

à un candidat de formation commerciale (HEC, ESSEC, Sup. de Co....)

Une expérience similaire (2-3 ans)
de préférence secteur grande consommation est souhaitée.

Anglais apprécié.

Les perspectives d'évolution, les structures en place sont prometteuses pour un candidat de valeur.

Le poste est à pourvoir en Bourgogne, ville universitaire.

Les candidats intéressés enverront leur C.V. détaillé, photo (retournée) et prétentions sous référence 7853 M sur enveloppe à :
JEAN REGNIER Publicité - 39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transmettra.

J.R.P.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le mm/col.*	Le mm col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Pas-de-Calais

Ingénieurs confirmés

Filiale de l'un des plus importants groupes pétroliers français, notre activité se situe dans le domaine de la **chimie de spécialités.** Largement représentés par nos filiales, nous réalisons **plus de 50 % de notre chiffre d'affaires à l'exportation.** Nous recherchons :

Ingénieur chimiste organicien

De formation Ecole Nationale Supérieure de Chimie et/ou Doctorat de Chimie, il aura acquis une expérience de 2 ans minimum en analyse et synthèse dans le domaine de la chimie organique.

Il se verra confier la direction de notre laboratoire de « contrôle des fabrications et méthodes d'analyses » (réf. 2253/A).

Ingénieur d'entretien

De formation Ecole Nationale Arts et Métiers ou Institut Industriel du Nord, il pourra justifier d'une expérience de 10 ans minimum.

Il se verra confier la direction des services d'entretien : mécanique, chaudronnerie, électricité, contrôle et regulation (réf. 2253/B).

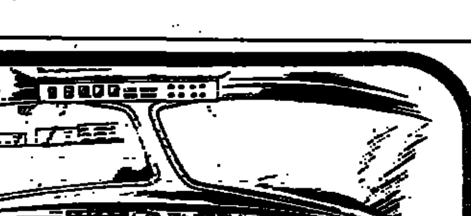
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo, en précisant sur l'enveloppe la référence du poste choisi, à

MEDIA PA.
9, Bd des Italiens 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

THOMSON-CSF



AVIONIQUE ET QUALITÉ DE VIE

Le Département Avionique Générale conçoit et fabrique des équipements de haute technologie dans un secteur appelé à une croissance très importante au cours des prochaines années.
Ces perspectives nous conduisent à proposer des postes à des

INGÉNIEURS MÉCANICIENS GRANDE ÉCOLE

DÉBUTANTS OU EXPÉRIMENTÉS

attirés par des Secteurs de Production et motivés par des postes opérationnels en FABRICATION ou en BUREAU D'ÉTUDES.

Nous sommes installés dans un cadre agréable, à moins de 10 km de BORDEAUX, dans un établissement de 500 personnes.
Merci d'adresser votre candidature, sous réf. IMM à Monsieur FERON, THOMSON CSF, B.P. 3, 33160 LE HAILLAN.

DIVISION ÉQUIPEMENTS AVIONIQUES, CENTRE DE BORDEAUX-LE HAILLAN

HAVAS CONTACT

Valeo

1er FABRICANT FRANCAIS D'EQUIPEMENTS POUR L'AUTOMOBILE

PARTENAIRE RECONNU DES CONSTRUCTEURS MONDIAUX

C.A. 7 MILLIARDS DE FRANCS
27 000 PERSONNES

recherche pour son activité
Equipements Thermiques S O F I C A
(Nogent-le-Rotrou 28)

INGENIEUR DEBUTANT

Vous êtes diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieur et avez des connaissances de base en informatique ou en gestion. Nous vous proposons de débuter votre carrière au sein du service responsable de projets d'organisation mettant en oeuvre des solutions informatisées pour cette importante division industrielle. Après une formation aux outils et techniques évolués que nous utilisons (réseaux, ordinateurs IBM 43 et mini, bases de données, . . .) vous mènerez, des projets complets, de l'analyse des besoins avec les services utilisateurs à la mise en place des systèmes en passant par la conduite des équipes de réalisation informatique.

A partir de cette première expérience, notre gestion des Ingénieurs & Cadres ouvre de larges possibilités de carrière diversifiées dans le Groupe, dans l'organisation ou dans d'autres fonctions.

Adresser CV, prétentions et photographie sous référence 47310 à VALEO
Service Recrutement des Ingénieurs & Cadres
43, rue Bayen – 75017 PARIS

4,rue Massenet 75016 Paris **etap**

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

UNE SOCIETE INDUSTRIELLE FRANÇAISE RENOMMEE, rattachée à un grand groupe international, recherche plusieurs collaborateurs de valeur pour participer activement à son développement.

• Directeur administratif et financier

Il aura la responsabilité des finances, de la comptabilité générale et analytique, du contrôle de gestion, de l'informatique et de l'administration générale.
Ce poste conviendrait à un candidat, de formation supérieure (Sciences Po, Droit, expertise comptable ou ESC) ayant une solide expérience professionnelle (la connaissance des societes anglo-saxonnes serait appréciée), capable de s'affirmer comme un collaborateur mur et avisé, tant a l'interieur de la société qu'au niveau du groupe et dans ses contacts extérieurs.
Connaissance de l'anglais indispensable.
Ordre de grandeur de rémunération selon expérience : 220.000 F
référence EO 204 AM

• Directeur du personnel

Il assumera cette fonction prise dans un sens large : gestion des ressources humaines (recrutement, formation, évolution de carrières), climat social (conditions de travail, sécurité...), relations avec les partenaires sociaux, administration du personnel, liaisons avec les organismes exterieurs.
Ce poste conviendrait à un excellent "professionnel" ayant une bonne connaissance du milieu industriel, capable de participer à l'elaboration de la politique sociale et humaine et de la promouvoir, témoignant de solides qualites de pondération, de rigueur et de contact humain.
Connaissance de l'anglais appreciés.
Ordre de grandeur de rémunération selon expérience : 220.000 F
référence FP 205 AM

• Chef des ventes France

Il sera chargé d'animer une equipe d'attachés commerciaux exclusifs, de diriger l'administration des ventes, de participer à l'elaboration de la politique commerciale (prévisions, objectifs, budgets).
Ce poste conviendrait a un candidat actif, bon commercant, ayant l'experience de l'animation d'équipes et de la vente de produits techniques par réseaux de revendeurs.
Ordre de grandeur de rémunération : 160.000 F
référence HR 206 AM

• Technicien supérieur chef du service maintenance et sécurité

Il sera responsable de l'entretien de l'ensemble des moyens de la société (machines, bâtiments, fluides) ainsi que des nouvelles implantations et de la securite.
Ce poste de cadre conviendrait à un technicien polyvalent, désireux de valoriser une expérience professionnelle lui avant donné de bonnes connaissances en mécanique, électricité, hydraulique, pneumatique et d'accéder a un poste de chef de service, capable d'animer une equipe (40 personnes) ayant de bonnes qualités d'organisation.
Ordre de grandeur de rémunération : 135.000 F
référence IS 207 AM

Tous ces postes se situent à Lyon.
Ecrire en précisant la référence.

etap 4,rue Massenet 75016 Paris

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TRANSPORTS INTERNATIONAUX
recherche pour une de ses succursales alsaciennes (200 personnes)

ADJOINT AU DIRECTEUR

Sa responsabilité couvrira l'exploitation et les relations avec la clientèle.

Il est demandé :
- Solide expérience en transport national, international et douane ;
- sens du commandement ;
- pratique courante de l'allemand.

Il est offert :
- Rémunération tenant compte de l'expérience acquise et des résultats obtenus :
- régime de prévoyance avantageux ;
- voiture de fonction.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo s/nº 7.136
LE MONDE PUBLICITÉ
service annonces classées 5, rue des Italiens. 75009 PARIS.

Crouzet recrute un jeune cadre financier (HF)

Nous souhaitons intégrer, au sein de notre direction financière, un (e) jeune diplômé (ée) d'une école supérieure de commerce ayant acquis une première expérience dans le domaine de l'analyse financière.

Votre fonction comportera notamment les trois aspects suivants :
- mise en place et suivi des tableaux de bord financiers du groupe
- analyses financières portant sur nos filiales en France et à l'étranger
- participation aux travaux de consolidation

Poste à pourvoir à Valence

Aerospatial... Composants d'automatismes..
Telecommunications... Electromenager...
CA 1,3 milliards de francs... 6 000 personnes



Adresser lettre, C.V., pretentions sous référence 3344 à Crouzet SA - Direction du Personnel - 26027 Valence Cedex

MEDIA PA

GÉOLOGUE CONFIRMÉ



Le Groupe Lafarge-Coppee, plus de 30.000 personnes, a déja réalisé des implantations industrielles dans de nombreux pays étrangers, particulierement dans le domaine de l'industrie cimentiere.

Lafarge-Coppee Recherche et notamment son Laboratoire situé en Ardèche a pour mission de participer a l'expansion du Groupe en développant de nouvelles techniques et en préparant des implantations.

Le Geologue recherche sera integre a l'equipe procedés et assurera pour les sociétés du groupe ou des clients extérieurs des missions :
- de recherche et études de carrières (prospection, estimation, de la qualite des matières premieres, choix du procédé adapté).
- d'optimisation de l'exploitation des carrieres existantes.

La preférence sera donnee a un géologue de formation universitaire (doctorat ou équivalent) ayant au moins 3 ans d'experience dans un domaine comparable.
Connaissance de l'anglais vivement souhaitée.
Base de travail en Ardèche, avec de nombreux déplacements en France et à l'étranger.

Ecrire sous référence KA 222 AM.



4,rue Massenet 75016 Paris

Chef de fabrication



Membre d'un important groupe international, fabrique et commercialise en France des **produits de confiserie de chocolat leaders sur leur marché (Mars, Milky-Way, Treets...).**

Pour notre unité de production proche de Strasbourg, nous recherchons un **Chef de fabrication** qui, après une période de formation, sera chargé de prendre en main une équipe de production travaillant en 3 x 8 (5 jours/semaine).

Nous souhaitons rencontrer avant tout un homme de terrain ayant le sens pratique (organisation, rendement, qualité coûts) et devant justifier d'une première expérience réussie de quelques années de conduite des hommes.

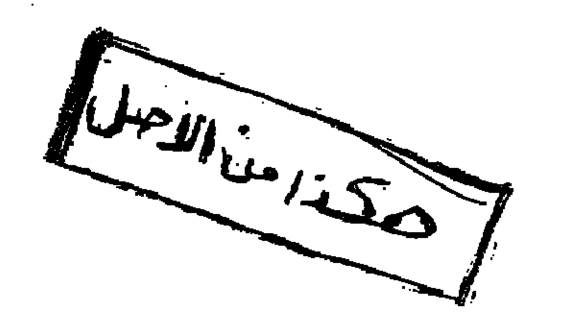
*La **formation souhaitée est de niveau ingénieur, ou équivalent,** dans les* **domaines agro-alimentaires, chimie, biochimie...**

Le salaire ne sera pas inférieur à **150 000 F/an.**

Merci d'envoyer votre lettre manuscrite + C.V. + photo sous réf. RW/2 a **MARS** - B.P. 36 - 67501 HAGUENAU.

MEDIA PA

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



Le Monde

économie

CONJONCTURE

DANS UNE DÉCLARATION AU « MATIN DE PARIS »

Nous avons le devoir de nous préparer à une crise qui durera longtemps

estime M. Pierre Mauroy

« Nous avons le devoir de nous préparer à supporter une crise qui durera longtemps et qui aura des conséquences pour tout le monde », déclare M. Mauroy dans une interview que publie, mardi 12 octobre, *le Matin de Paris.*

« Cette crise internationale est liée à une mutation technologique qui met en cause les systèmes de production. Nous devons nous y adapter et moderniser la France. Il y a là un pari technologique que nous devons gagner. »

M. Mauroy poursuit : *« La rigueur n'est pas une politique. C'est une méthode. A l'inverse de l'austérité, qui est un état, la rigueur est un moyen au service d'une politique dont l'objectif reste pour nous la croissance.*

» En attendant, le gouvernement de gauche se trouve confronté à un dilemme : comment concilier la rigueur et le progrès social qui est dans sa vocation ?

» Il y a un équilibre à trouver. Nous le recherchons. Nous avons réalisé au début 1981, grâce aux dix-huit ordonnances, une avancée sociale considérable. Il n'est pas question de la remettre en question.

» Notre politique est claire : maintien du pouvoir d'achat moyen. Chacun pourra en juger à la fin de 1983. (...) Cela étant, je demande, lorsqu'il y a discussion sur le pouvoir d'achat, qu'on ne s'en tienne pas seulement aux rémunérations. Il faut aussi prendre en compte les prestations sociales.

» La notion de bas salaire est différente pour un fonctionnaire ou un salarié du privé. Il y a d'importantes disparités entre les deux secteurs. La politique du gouvernement est d'accepter qu'il y ait un rattrapage du pouvoir d'achat plus rapide et plus important pour les bas salaires. Ce qui se traduit en même temps par un blocage des rémunérations les plus hautes. Je n'ai pas à donner d'indications chiffrées en ce qui concerne le secteur privé puisque les négociations relèvent des seuls partenaires sociaux. Je souhaite simplement qu'ils s'inspirent de l'exemple que donne le secteur public. »

Interrogé sur la sortie du blocage, M. Mauroy répond :

« J'ai toujours dit qu'il fallait compter dix-huit mois : quatre mois de blocage, ensuite, pendant quatorze mois, c'est-à-dire jusqu'à fin 1983, traitement de consolidation. (...) La rigueur ne pourra prendre fin que lorsque nous serons face à une reprise confirmée, vigoureuse et internationale. »

En ce qui concerne les modalités de la sortie, le premier ministre précise plusieurs points.

« Il y a deux secteurs. Un secteur industriel, compétitif sur le plan international, par conséquent dépendant du prix de l'énergie et des matières premières. Il se comporte en général correctement. Nous n'avons pas observé en matière de prix industriels les excès constatés dans certains domaines — limités d'ailleurs — des services et de la distribution. Aux industriels, nous demandons de prendre des engagements sur chaque produit, mais sur une moyenne. Renault, par exemple, ne va pas s'engager sur le prix de chacune de ses voitures, mais sur l'ensemble de sa production. Ces engagements varieront, bien entendu, en fonction des branches industrielles. Les entreprises pourront « sortir » de ce système au printemps ou à l'été prochain dès lors qu'elles seront à même de respecter intégralement les objectifs de prix fixés par le gouvernement. Pour le secteur de la distribution et des services, les contraintes sont plus lourdes. Nous signerons des accords de régulation portant en principe sur toute l'année 1983. Nous serons particulièrement exigeants avec ceux qui n'ont pas respecté le blocage de manière satisfaisante. Je demande tout particulièrement à la boucherie, à la restauration et aux débits de boissons de s'associer à l'effort commun. Même à la sortie du blocage, le gouvernement aura le pouvoir d'agir sur les prix en utilisant l'ordonnance de 1945. L'année 1983 sera effectivement une année de surveillance des prix et d'intervention du gouvernement chaque fois qu'il y aura le moindre dérapage. »

Après avoir déclaré que la France ne pourra réduire durablement son taux d'inflation qu'en s'attaquant aux causes structurelles qui provoquent celle-ci (inégalités, indexation, professions fermées, circuits de distribution), M. Mauroy analyse l'évolution du chômage : *« Si, pour l'inflation, nous avons utilisé un remède de cheval, pour le chômage, à l'inverse, nous utilisons un traitement progressif. (...) Cette politique destinée à contenir le chômage a réussi. Contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays, comme les Etats-Unis et la R.F.A., par exemple, où l'accroissement du chômage est considérable, nous avons, en France, freiné sa course folle. Je sais bien que cela ne suffit pas, qu'il faut le réduire. Nous avons à faire un effort exceptionnel en faveur des contrats de solidarité « réduction du temps de travail » car, jusqu'ici, c'est le contrat « préretraite » qui a surtout été utilisé. (...) Il faudra envisager ce que nous ferons en 1984. Le véritable problème qui va se poser, ce n'est pas de dire : est-ce qu'on reste à 39 heures ou est-ce qu'on passe à 36 ou 37 heures ? Il faudra réfléchir en se disant : compte tenu du coût du chômage, est-ce qu'on reste à 39 heures en imposant tout le monde de plus en plus lourdement pour payer l'indemnisation du chômage ou, au contraire, est-ce qu'on réduit la durée du travail, étant entendu que si l'on travaille moins, l'espérance de pouvoir d'achat sera moindre. »*

Concernant l'UNEDIC, M. Mauroy précise : *« Chacun voit bien qu'il convient, pour combler le déficit, à la fois de réaliser des économies sensibles sans qu'il y ait régression sociale et d'augmenter les cotisations. Les syndicats ont effectivement proposé un plan d'économie. Il appartient à présent aux représentants des chefs d'entreprise de décider d'une augmentation de leurs cotisations, comme il était convenu, faute de se la voir imposée par le gouvernement. »*

A la question de savoir quelles mesures concrètes le gouvernement envisage pour alléger les charges financières des entreprises, M. Mauroy répond : *« D'abord la baisse des taux d'intérêt. Il faut savoir que chaque fois que l'on parvient à abaisser d'un point ce taux, on allège d'environ 8 milliards de francs les charges des entreprises. »*

Evoquant — en réponse à une question — les idées de « moratoire » et de « déconnexion des taux d'intérêt » dont avait parlé M. Mitterrand, le premier ministre déclare : *« L'idée est qu'il pourrait y avoir un taux d'intérêt spécifique pour les investissements. Ce n'est pas une idée nouvelle. L'agriculture et le logement bénéficient déjà de taux préférentiels. Pourquoi ne pas le faire pour l'industrie ?*

» Quant à l'idée de moratoire, il s'agit en fait d'aider des entreprises saines qui, pour une raison ou pour une autre, ont fait, à taux fixe, des emprunts dont l'intérêt était si élevé qu'elles se trouvent maintenant handicapées. Il faudra naturellement bien définir les conditions de cette aide qui ne doit s'appliquer qu'à des investissements productifs. »

Le moratoire ? Pas pour n'importe qui

Le terme de *« moratoire »* est très à la mode. Le chef de l'Etat, au cours de son voyage dans la région Midi-Pyrénées, le premier ministre dans sa déclaration au *Matin de Paris*, l'ont évoqué sans ambages, ce qui a fait naître de grands espoirs du côté des débiteurs et certaines craintes du côté des prêteurs.

Un moratoire, en effet, c'est un étalement des dettes, qui peut porter sur les intérêts, sur le remboursement du capital, ou sur les deux en même temps. Des exemples illustres ont été récemment donnés par la Pologne et le Mexique, sans compter les autres.

En ce qui concerne les entreprises, une telle pratique est devenue courante, en cas de difficultés dues à la crise : lorsqu'un cas est soumis au Comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI), qui a succédé au CIASI (Comité interministériel d'aménagement des structures industrielles), un tel étalement est consenti automatiquement par les banques, auquel s'ajoute, le plus souvent, un abandon de créances, total ou partiel.

L'idée qui fait son chemin à l'Elysée et à Matignon est assez différente : *« Il s'agit d'aider des entreprises saines, qui, pour une raison ou pour une autre, ont fait à taux fixe des emprunts dont l'intérêt était si élevé qu'elles se trouvent maintenant handicapées. Il faudra, naturellement, bien définir les conditions de cette aide, qui ne doit s'appliquer qu'à des investissements productifs. »*

C'est alors que les difficultés commencent, si l'on veut évaluer l'impact d'une telle mesure.

Sur les 1 100 milliards de francs de crédits aux entreprises, il faut d'abord ôter les 400 milliards de francs de crédits à court terme, dont le taux est variable par définition. Restent les 600 milliards de francs de crédits à moyen terme, mobilisables, non mobilisables, et à long terme. L'ennui est qu'aucune information précise n'est disponible en ce qui concerne leur régime : taux fixe ou taux variable. Pour plus de 300 milliards de francs (Crédit national, 60 milliards ; Caisse des H.L.M., 160 milliards de francs ; Crédit agricole, 100 milliards de francs), l'essentiel de ces crédits est bonifié, plus ou moins (en fait, près de 45 % des crédits à moyen et long terme sont bonifiés). Reste à savoir quelles entreprises ont été pénalisées et à partir de quand : depuis 1979, dit M. Mauroy ; en fait, depuis 1980-1981, date à laquelle la hausse des taux sur le marché obligataire contraignit les établissements de crédit à statut spécial, emprunteurs permanents sur ce marché, à relever leurs conditions de 11 % à 15 % et au-delà.

C'est donc seulement une fraction des crédits à moyen et long terme qui serait visée par la mesure, une trentaine de milliards de francs dit-on. A cet égard, des divergences de vue existent entre l'Elysée et la Rue de Rivoli, où l'on voudrait traiter « cas par cas », et ne pas secourir n'importe qui, notamment les « pécheurs », c'est-à-dire les imprudents. Car il faudra bien que quelqu'un assume le coût de l'étalement. Les banques sont moins concernées que les établissements à statut spécial comme le Crédit national ou le Crédit d'équipement aux P.M.E. Pour ces derniers, une aide publique sera nécessaire, comme celle qui s'applique aux bonifications.

F. R.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U.	7,0645	7,0665	+ 220	+ 260	+ 405	+ 455	+1170	+1285
$ can.	5,7585	5,7625	+ 30	+ 75	+ 95	+ 140	+ 580	+ 620
Yen (100)	2,6785	2,6810	+ 160	+ 180	+ 300	+ 325	+ 885	+ 945
DM	2,8280	2,8300	+ 155	+ 180	+ 305	+ 615	+ 820	+ 985
Florin	2,5890	2,5905	+ 140	+ 155	+ 270	+ 295	+ 810	+ 865
F.B. (100)	14,5720	14,5820	+ 130	+ 270	+ 220	+ 435	+ 580	+1025
F.S.	3,3235	3,3270	+ 300	+ 325	+ 585	+ 615	+1605	+1695
L (1 000)	4,9701	4,9730	− 265	− 200	− 505	− 430	−1425	−1270
£	12,1480	12,1560	+ 370	+ 455	+ 750	+ 850	+2445	+2680

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 5/8	10	9 3/4	10 1/8	10	10 3/8	10 3/16	10 9/16
DM	6 7/8	7 1/4	6 15/16	7 5/16	6 15/16	7 5/16	6 7/8	7 1/4
Florin	7	7 3/4	7	7 5/8	7	7 5/8	7	7 5/8
F.B. (100)	12 1/4	13 3/4	11 5/8	12 3/4	11 3/4	12 3/4	12 1/8	13
F.S.	1 3/8	2 1/8	2 7/8	3 1/8	2 7/8	3 1/8	3 3/4	4 1/8
L (1 000)	16 1/4	17 3/4	18 1/4	19 3/4	18 3/4	19 3/4	18 3/4	19 3/4
£	10 1/4	10 7/8	10 13/16	11 7/16	9 3/4	10 1/4	9 7/16	10 1/16
F. français	14	15 1/4	15 3/4	17	16 1/4	17 1/2	17 3/4	19

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LE CONFLIT DE L'ACIER

Les concessions de la C.E.E. pourraient conduire à un règlement avec les Etats-Unis

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Le conflit qui oppose la C.E.E. aux Etats-Unis à propos de l'acier semble sur le point d'être réglé. C'est du moins le sentiment de la Commission européenne, qui a publié, lundi 11 octobre, une communication en ce sens. L'accord d'autolimitation des exportations communautaires de produits sidérurgiques vers les Etats-Unis, conclu le 6 août entre la Commission, agissant au nom des Dix, et Washington, pourrait s'appliquer. Les entreprises d'outre-Atlantique avaient récusé cet accord et refusé de retirer les plaintes, contre leurs concurrentes européennes, qu'elles avaient déposées devant les juridictions compétentes de leur pays. Selon la communication publiée à Bruxelles, *« la sidérurgie américaine, après une première réaction négative, a fait savoir au département du commerce qu'elle était maintenant disposée à revoir sa position et à retirer ses plaintes, dans la mesure où certains aménagements pourraient être apportés à l'arrangement »*.

Les aménagements en cause, que la C.E.E. est apparemment prête à accepter, équivalent à une extension, limitée, du champ d'application de l'accord. Pour certains des produits visés, la limitation des exportations porterait également sur les « produits alliés ». S'agissant de ces produits alliés, la part du marché américain détenue par les exportateurs européens est faible. Sauf pour l'un d'entre eux *(hot rolled carbon bar, barres en acier au carbone laminées à chaud)*, les parts de marché fixées dans l'accord seraient celles correspondant aux livraisons faites aux Etats-Unis en 1981. Il n'y aurait donc pas de réduction. En fait, les Américains cherchent principalement à se prémunir contre une extension éventuelle des ventes européennes.

Outre ces produits alliés, l'accord d'autolimitation serait étendu aux palplanches, dont les Européens détiennent 22 % du marché américain.

L'approbation définitive par les sidérurgistes américains de l'accord du 6 août pourrait encore dépendre de la façon dont évoluent les négociations en cours concernant les exportations communautaires de tubes d'acier vers les Etats-Unis, qui semblent craindre que les producteurs communautaires ne cherchent, lorsque le marché le permettra, à renouveler l'opération de l'année 1981 au cours de laquelle ils ont livré des quantités records de tubes outre-Atlantique (10 % du marché au lieu d'une moyenne de 3 % au cours des années précédentes). La Commission voudrait éviter un règlement quantitatif mais elle est prête apparemment à prendre les engagements nécessaires pour que les tubistes communautaires maintiennent à un niveau modéré leurs exportations outre-Atlantique.

PHILIPPE LEMAITRE.

Sombres prédictions pour la sidérurgie mondiale

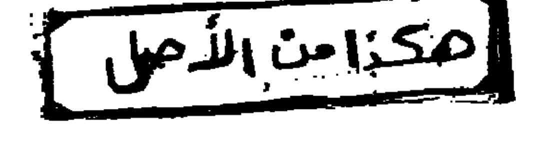
« L'année 1982 promet d'apparaître dans les livres de comptes comme la pire dans la mémoire des dirigeants réunis ici », a déclaré lundi 11 octobre, à Tokyo, M. Frederick Jaicks, président de l'Institut international du fer et de l'acier (IISI), à l'ouverture de la conférence annuelle de cet organisme, qui réunit l'ensemble des sidérurgistes du monde occidental. *« Le sombre scénario de l'année dernière s'est transformé en réel désastre*, a-t-il poursuivi. *Mon avis est que les bénéfices dans la sidérurgie seront extrêmement rares, sinon totalement inexistants, en 1983. »* Selon M. Jaicks, aucune amélioration n'est en vue, et *« on se demande si le niveau record de consommation d'acier établi en 1973-1974 sera jamais approché ou retrouvé car la stagnation a remplacé la croissance »*.

Le secrétaire général de l'IISI, M. Lenhard Holschuh, estime que la consommation d'acier accusera, en 1982, une diminution de 8 % par rapport aux 421 millions de tonnes de 1981. Aux États-Unis, a souligné M. Jaicks, qui est également président des aciéries américaines Inland, toutes les sociétés terminent l'année avec des pertes, pour la première fois en cinquante ans dans le cas d'Inland. Évoquant le conflit ouvert entre son pays et la C.E.E., M. Jaicks a relevé que, pour les sept premiers mois de l'année, l'industrie américaine a tourné à 54 % de sa capacité, en diminution de 37 % sur l'année précédente : selon lui, pendant la même période, la production de la C.E.E. ne fléchirait que de 10 %, et celle du Japon augmenterait. Pendant cette même période, les livraisons de la sidérurgie des États-Unis sur son propre marché diminueraient de 32 %, alors que les importations de la C.E.E. augmenteraient de 21 %, et celles du Japon de 14 %, toujours selon M. Jaicks. De fait, M. Holschuh déclarait que sur les 36 millions de tonnes de réduction de la consommation mondiale en 1982, 29 millions de tonnes sont imputables aux États-Unis, où les achats d'acier sont tombés au plus bas niveau depuis vingt ans.

Les hausses des automobiles entreront en vigueur après la réunion du Comité des prix

Les prix des automobiles vont être relevés de 4 % en moyenne, mais cette hausse ne sera applicable qu'après publication de l'avis du Comité des prix, qui doit se réunir prochainement. Dans un communiqué, le ministère de l'économie et des finances précise : *« Les constructeurs automobiles ont déposé des barèmes de prix en hausse de 4 % en moyenne par rapport aux prix actuellement en vigueur. Le ministre de l'économie et des finances les a autorisés à annoncer des hausses à compter du 12 octobre mais aucune hausse de prix ne pourra être facturée avant la publication de l'arrêté de prix, qui devrait intervenir après avis du Comité national des prix. Celui-ci doit se réunir prochainement. La hausse globale sur l'ensemble de l'année 1982 serait de l'ordre de 8 % après la hausse de 3,5 à 3,9 % appliquée en mars dernier. »*

Concrètement, cela signifie que les nouveaux prix entrent en vigueur dès ce 12 octobre. Toutefois le client paiera l'ancien tarif si la voiture lui est livrée avant la promulgation de l'arrêté de prix. Reste à savoir si celle-ci interviendra immédiatement après la réunion du Comité national des prix, prévue pour le vendredi 15 octobre. Ou, comme le pensent certains constructeurs, seulement le 22 octobre.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

responsable organisation industrielle

LE DÉPARTEMENT FLACONNAGE DE BSN-EMBALLAGE – 400 MF de CA, 1200 personnes – fabrique et commercialise des flacons en verre pour des marchés très spécifiques, notamment ceux de la pharmacie et de la parfumerie.

Face à une concurrence extrêmement vive, cette société concentre ses efforts sur la qualité des produits, l'amélioration de la productivité et la réduction des coûts.

Le Responsable de l'Organisation participe largement à cet objectif. Avec la Direction et les différents chefs de service, il anime le changement de l'organisation pour permettre une évolution technologique de l'outil de production et une meilleure qualification du personnel. Ses interventions concernent également l'organisation administrative et la simplification des flux.

Il favorise la participation du personnel aux réflexions et actions menées en matière d'organisation.

Au cours de ses 5 ans d'expérience industrielle, cet ingénieur a acquis une solide compétence en organisation et une bonne habitude du dialogue avec les services informatiques.

Il a développé ses responsabilités soit dans un poste opérationnel en production, soit dans une fonction d'organisateur.

Homme concret, il aime la vie d'usine et apprécie le travail au sein d'une petite équipe.

La majeure partie de ses interventions se déroulera à l'usine de Masnières, près de Cambrai.

Compte tenu du rôle privilégié de l'organisation dans la politique humaine et sociale du groupe BSN, la réussite dans ce poste ouvre de larges perspectives d'évolution.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. F 24 M, en précisant rémunération actuelle à: BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75008 Paris.

bsn.gervais danone bsn.gervais danone

HAVAS CONTACT

ingénieur mécanicien débutant

GERVAIS DANONE FRANCE – 2,5 Md de F de CA, 4300 personnes – détient 30% du marché français des produits frais. L'accroissement des tonnages (+ 10% par an) et le lancement de nouveaux produits nécessitent une adaptation constante de ses 7 unités de production.

Au sein de sa Direction Industrielle, le service conditionnement-manutention apporte son assistance technique aux usines. Il s'attache à améliorer la productivité des équipements destinés au conditionnement et à l'emballage des produits, à leur transport en usine et à leur stockage.

Nous recherchons pour ce service un jeune ingénieur mécanicien. En relation étroite avec les usines, cet ingénieur mène de façon autonome des projets d'investissements depuis la définition du besoin jusqu'à la mise en place des machines. Il conduit les études de nouveaux matériels et équipements et assure le contact avec les fournisseurs.

La dimension de la Société et son appartenance au 1er groupe agro-alimentaire français permettent d'envisager des évolutions de carrière très ouvertes. Le poste est à pourvoir à Paris.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. F 23 M à: BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres, 7, rue de Téhéran - 75008 Paris.

bsn.gervais danone bsn.gervais danone

HAVAS CONTACT

organisation administrative

LA SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE GLACES ET SURGELÉS – 400 MF de CA, 800 personnes, 2 usines – est une filiale récente du Groupe BSN-Gervais Danone.

Elle doit assurer le développement du Groupe dans le domaine des produits surgelés. Elle fabrique des crèmes glacées et pâtisseries surgelées qu'elle distribue sous différentes marques par un réseau de concessionnaires et de dépôts intégrés.

Née de la fusion de deux sociétés anciennes, la SEGES met en œuvre un important programme d'organisation tant administrative qu'industrielle. Dans ce but elle crée le poste de Responsable Organisation Formation.

Sa mission sera de conseiller les différents services de la société en matière d'organisation et de formation.

En premier lieu il devra élaborer et mettre en œuvre des programmes d'actions dans les domaines de la formation et de l'organisation administrative: procédures, utilisation de l'informatique, adaptation des compétences en place aux besoins de l'organisation...

Par la suite, il élargira son champ d'intervention aux études de productivité et de réduction des coûts dans le domaine industriel.

Ce poste conviendrait à un ingénieur ayant quelques années d'expérience en entreprise et/ou en cabinet d'organisation.

Il aura assuré de nombreuses interventions d'organisations administratives, débouchant en particulier sur la mise en place de solutions informatiques. Il trouvera dans ce poste l'opportunité de créer sa fonction et d'exercer ses responsabilités dans une société récente appelée à se développer.

Le poste est à pourvoir à Nantes.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. E 43 M en précisant rémunération actuelle à: BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75008 Paris.

bsn.gervais danone bsn.gervais danone

HAVAS CONTACT

MATRA

recherche pour sa Branche Automatismes et Contrôle, située à SAINT-QUENTIN EN YVELINES :

Ingénieur Informaticien

Sa fonction :

Directement rattaché au Responsable Informatique de la Branche, il est chargé de la conception, du développement et de la maintenance d'un système informatique de gestion auprès des Centres et de certaines filiales du Groupe.

Son profil :

Ingénieur de formation, il a acquis une première expérience en informatique de gestion (comptabilité - achats - stocks - vente . . .) et est intéressé par une responsabilité polyvalente en liaison étroite avec les utilisateurs.

Ce poste nécessite de bonnes connaissances en Matériel DATA POINT.



Ecrire avec CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence du poste choisi sous N° SL 978 au Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres B.P. N° 1 – 78146 VELIZY VILLACOUBLAY CEDEX

Nous sommes une Société d'Études et Conseils en ingénierie à vocation internationale orientée vers les applications scientifiques.

Notre expansion nous amène à rechercher un

ingénieur d'affaires

Ce poste conviendrait à un **Ingénieur Mécanicien**, diplômé d'une grande école, ayant une expérience minimum de 5 ans en **calcul de structures** et si possible **CAO** et **informatique** dans les domaines : **aéronautique, nucléaire, off-shore ou génie civil.**

Vous assisterez le Directeur dans le développement des activités scientifiques de la Société.

Ces fonctions qui impliquent dynamisme et large autonomie, demandent un goût du contact et de la négociation.

Les possibilités d'évolution vers un poste de direction sont très ouvertes.

Adresser lettre manuscrite + curriculum vitae à

GECI 10, rue Albéric-Magnard - 75016 PARIS.

HAVAS CONTACT

UNILOG

UNILOG - 14 ans d'expérience, 400 professionnels intervenant dans tous les domaines de l'ingénierie informatique - renforce les équipes de **plusieurs de ses filiales** et recrute des

ingénieurs débutants

ou des diplômés de l'enseignement supérieur (niveau troisième cycle au minimum).

Leur intégration à des équipes travaillant en relation étroite avec nos clients sera précédée d'une **session de formation**, rémunérée, commençant le **29 novembre 1982.**

Leur évolution ultérieure au sein d'**UNILOG** leur permettra d'aborder des domaines très diversifiés et d'actualiser en permanence leurs connaissances.

Un dossier de candidature est à adresser sous référence 457 à **UNILOG** – 9, rue Alfred-de-Vigny - 75008 Paris -

Membre de Syntec Informatique.

HAVAS CONTACT

MINI-INFORMATIQUE: Vous et votre équipe

Diplômé Grande École Électronique, vous possédez une expérience minimum de 10 ans en mini (Solar appréciée).

Vous coordonnerez l'activité d'une équipe de 15 INGÉNIEURS INFORMATICIENS : Études, configuration, informatique avec logiciel associé.

Vos objectifs: la définition et le respect d'une méthodologie de travail dans ses aspects techniques et gestion, suivi de la sous-traitance de logiciel.

La réussite à ce poste pourra conduire à des fonctions plus importantes.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS, sous référence 3126.

HAVAS CONTACT



emplois régionaux

GROUPE INDUSTRIEL OCCUPANT LA PREMIÈRE PLACE DANS SON SECTEUR D'ACTIVITÉ

recherche

POUR SON USINE SITUÉE

A PROXIMITÉ DE TOURS

UN JEUNE INGÉNIEUR

Votre formation supérieure (AM., IDN, ICAM, ...), dotée d'une première expérience acquise de préférence dans le service méthodes d'une unité de production, vous a préparé aux responsabilités que nous vous confierons.

Après une période de formation destinée à vous familiariser avec nos techniques, vous assisterez l'ingénieur de fabrication dans la mise au point d'une ligne de produits nouveaux et la réalisation d'un programme d'investissements.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 8.881 à PIERRE LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

VILLE DE VALENCE (Drôme) 70.000 habitants recrute PAR VOIE DE MUTATION

CHEF DE BUREAU ou ATTACHÉ COMMUNAL

pour assurer la Direction du Bureau de l'état-civil, élections, population.

Les candidatures accompagnées d'un C.V. devront être adressées à :

M. le Maire de Valence service du Personnel – B.P. 2119 26021 VALENCE Cedex avant le 20 octobre 1982

ENTREPRISE INDUSTRIELLE DE 300 personnes région CHOLET (49)

recherche

CHEF COMPTABLE

E.S.C. - DECS ou équivalent ou autodidacte qualifié

Sous la tutelle de la direction générale il devra superviser un service de 8 personnes comptabilité, paie, trésorerie, etc... Bonne pratique informatique souhaitée

Ecrire : Havas Cholet - 49308 - B.P. 271 n° 6818 qui transmettra.

Nous sommes la filiale d'un important groupe industriel français aux activités diversifiées. Nos produits du secteur bureautique bénéficient d'une solide réputation tant au plan national qu'international. Compte tenu du développement de nos études, nous renforçons nos équipes et recherchons un

INGÉNIEUR ÉTUDES MÉCANIQUES

Vous êtes ingénieur diplômé et vous avez acquis une expérience d'au moins 4 ans d'études et de conception de produits mécaniques de moyenne série, fortement outillés. Vous avez déjà animé une équipe de dessinateurs, vous êtes familiarisé avec les problèmes d'industrialisation et d'analyse de la valeur et vous avez l'habitude du dialogue avec d'autres disciplines : électronique, software. Sous l'autorité du responsable de l'une de nos activités, nous vous confierons une responsabilité globale de la définition du cahier des charges du produit jusqu'à l'obtention de la pièce définitive (études, maquette, prototype, définition des outillages, liaisons avec la fabrication). Compte tenu de nos relations fréquentes avec nos bureaux d'études à l'étranger, une bonne connaissance de la langue anglaise serait appréciée. Ce poste est à pourvoir en très proche banlieue sud de Paris.

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, écrivez à Jean-Loup Panchon sous référence 6622 M : il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION

47 bis, AVENUE BOSQUET – 75007 PARIS TELEPHONE : 555.11.11

MEMBRE DE SYNTEC

LA COMPAGNIE GÉNÉRALE D'INFORMATIQUE au 1er rang des sociétés de conseil et de services par le développement et les résultats offre à des

TITULAIRES DECS débutants ou expérimentés

des postes de conseil en informatisation des fonctions comptables.

Les lauréats recevront une formation aux techniques informatiques de la Société.

Envoyer lettre manuscrite, CV et photo, sous réf. RS à Mme NASTORS - CGI, 84, rue de Grenelle - 75007 PARIS.

CGI

HAVAS CONTACT



Cii Honeywell Bull

pour s'intégrer aux équipes chargées du développement de ses futures gammes d'ordinateurs, recherche des

INGENIEURS LOGICIEL

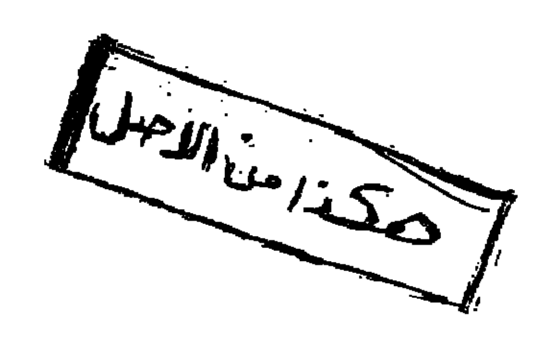
C'est dans le domaine spécifique du **logiciel de base** qu'ils exerceront leur activité : Systèmes, Télécommunications, Bases de Données, Compilateurs...

Ils participeront aux divers stades de la réalisation des produits : architecture, développement, maintenance, qualification.

Les candidats seront diplômés Grandes Ecoles et possèderont des connaissances de base en informatique acquises lors de leurs études ou au cours d'une première expérience professionnelle.

Lieu de travail : PARIS 20e/Louveciennes (78).

Adresser lettre manuscrite CV photo et prétentions en précisant la réf. 130 M à Cii Honeywell Bull PCOG021C - 94, avenue Gambetta 75960 PARIS CEDEX 20



OFFRES D'EMPLOIS

Petite société d'ingénierie de création récente, banlieue Ouest, spécialisée dans l'AUTOMATISATION ET LA RÉGULATION DE PROCESSUS INDUSTRIELS recherche dans le cadre de sa restructuration liée à sa filiation à un grand groupe ingénierie

INGÉNIEUR DIPLOMÉ FUTUR DIRECTEUR TECHNIQUE

Il devra avoir une expérience de plusieurs années en électronique, automatisme programmable et régulation de processus industriels et des connaissances approfondies dans les logiciels et matériels micro-calculateurs temps réel.

Il assurera avec succès une double mission :
- la mise en place et l'animation d'une équipe d'ingénieurs et techniciens expérimentés,
- la gestion technique et financière des contrats.

Vos qualités de rigueur, d'efficacité, votre ambition et votre grande disponibilité vous permettront d'accéder rapidement au poste de Direction Technique.

2 INGÉNIEURS LOGICIEL DÉBUTANTS OU CONFIRMÉS

dans le même domaine d'activité.

Envoyer C.V., photo et prétentions s/référence 1461 à PIERRE LICHAU S.A. B.P. 220, 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

DEVELOPPER, ANIMER LE TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE

Banlieue Sud **F 170.000 ±**

La filiale française, C.A. F 800 millions, d'un puissant groupe américain parmi les leaders de l'agro-alimentaire, recherche, pour faire face à son expansion continue un CADRE COMPTABLE de HAUT NIVEAU.

Au sein de la direction financière et comptable pour laquelle l'information comptable est un élément de gestion, il sera chargé d'harmoniser et de formaliser les règles et les méthodes comptables, *de développer l'utilisation des logiciels informatiques* **et de former le personnel aux méthodes nouvelles. Il pourra, en outre, être impliqué dans certaines missions ponctuelles dans son domaine de compétence.**

Ce poste conviendra à un candidat âgé de 28 ans minimum, *formation Sup de Co + DECS ou l'équivalent,* **recherchant le travail en équipe, à l'aise dans les contacts humains, ayant déjà acquis au minimum 3 années d'expérience dans un poste à responsabilités avec utilisation de moyens informatiques. L'anglais serait apprécié.**

La rémunération sera négociée autour de F 170.000/an en fonction des compétences et de l'expérience des candidats.

Adresser dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournés) et prétentions *sous référence 22.435-M* à CLA Recrutement 11, av. Delcassé - 75008 Paris.



LE GROUPE VICTOIRE

nous sommes un des tous premiers groupes d'assurance.

Nous recrutons au niveau du Siège à PARIS

JEUNES DIPLÔMÉS HEC-ESSEC

Pour occuper une fonction d'AUDIT INTERNE

Vous avez choisi dans vos études l'option finance comptabilité.

Des déplacements sont prévus en France.

Possibilité d'évolution vers des postes à responsabilités dans les structures techniques commerciales ou d'études du groupe.

Envoyer C.V., photo et prétentions à N. 2405 PUBLICITÉS RÉUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transm.

Société 1500 personnes - 120 ingénieurs ou grande stabilité du personnel, fabricant d'instruments de précision et systèmes très variés en technique de pointe, leader dans sa branche, présente sur marché mondial, recherche pour son Siège à Levallois (92)

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Il sera chargé, en collaboration avec le Chef de la Division Commerciale Civile, du développement de notre activité systèmes.

En liaison avec nos services techniques, il sera chargé de l'étude de faisabilité, de la définition du produit et de la négociation avec le client.

Ce poste conviendrait, à un ingénieur électronicien *(ESE, ENSI, IEG...)* ayant une expérience en informatique (SOFT).

Envoyer CV à SOPELEM

sopelem

102, rue Chaptal
92306 LEVALLOIS PERRET cedex

4, rue Massenet 75016 Paris



Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Directeur groupe de filiales

référence RB 214 AM

UN GRAND GROUPE FRANÇAIS, A CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, leader incontesté dans un domaine en expansion constante, recherche un **Jeune Directeur,** pour lui confier la responsabilité de plusieurs filiales.

Il coordonnera l'activité des directeurs de filiales et aura des responsabilités de gestion, de développement commercial et de relations extérieures. Ce poste conviendrait à un candidat diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou de commerce, ayant déjà assumé la responsabilité opérationnelle d'un centre de profits, capable de s'affirmer comme un interlocuteur avisé, tant à l'intérieur du groupe que dans de nombreux contacts extérieurs à haut niveau.
Larges possibilités d'évolution dans le groupe.

Poste à Paris **Rémunération : 300 000 F**

X - ECP - Mines Un manager chef du service études générales

référence OY 212 AM

UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE IMPORTANTE ET RENOMMÉE (3 300 personnes) rattachée à un groupe leader (plus de 10 000 personnes) recherche son **Chef des Études Générales.**

Rattaché au Directeur Général, membre du comité de direction, sa fonction *principale est d'éclairer les choix de la direction générale,* par la réalisation d'études et la proposition d'investissements touchant tous les domaines de l'entreprise : technique, économique, marketing, organisation générale. Il aura un rôle de conseil et d'expert, mais il sera également opérationnel et pourra piloter la réalisation complète d'importants projets. Poste de haut niveau qui conviendrait à un candidat impérativement diplômé d'une grande école d'ingénieurs (X, ECP, Mines, formation complémentaire en économie appréciée).

Il aura une expérience professionnelle lui ayant permis d'assumer des responsabilités de Direction (responsable d'un centre de profits, membre d'une Direction Générale...). Il sera capable d'entretenir des contacts à haut niveau, il aura de larges capacités de synthèse, mais aussi le goût de l'expérimentation concrète sur le terrain.

Poste à Lyon **Ordre de grandeur de rémunération : 200 000 F +**

Responsable études juridiques relations sociales

référence LB 223 AM

Ciments Lafarge France

CIMENTS LAFARGE FRANCE, Division du Groupe Lafarge-Coppée, représente un ensemble industriel de plus de 5 000 personnes réalisant un CA de 4 milliards de francs.

La Direction des Relations du Travail recherche un **Juriste confirmé** à qui seront confiées des tâches variées d'étude concernant le droit social, de préparation de réunions paritaires, de conseil et d'assistance aux directions opérationnelles...
Ce poste nécessite une *solide* formation générale (*DES Droit option droit social*) et une expérience d'au moins 5 ans dans des fonctions similaires (en entreprise, fédération professionnelle ou conseil spécialisé).
Une politique active de mobilité de carrière devrait permettre une évolution vers des responsabilités plus globales dans le domaine de la fonction personnel.

Lieu de travail : Saint-Cloud.

Responsable comptable DECS ou équivalent

référence UE 217 AM

UNE DES PREMIÈRES MUTUELLES FRANÇAISES D'ASSURANCE recherche pour l'intégrer au sein d'une de ses filiales en forte croissance un **Responsable Comptable DECS ou équivalent.**

Ce cadre participera à la mise en place du plan comptable et à son informatisation. Chargé de fonctions variées impliquant des relations constantes avec le service gestion et le service financier du groupe, le titulaire du poste devra avoir acquis de bonnes connaissances en comptabilité générale et analytique.
Il devra disposer d'une expérience de 2 à 3 ans dans le secteur tertiaire de préférence banque, assurance ou cabinet spécialisé.

Poste à Paris.

Cadre responsable de production

référence DM 203 AM

GROUPE MÉTALLURGIQUE FRANÇAIS RENOMMÉ, réaliation de biens d'équipement en inox et métaux spéciaux, destinés à industries diversifiées : chimie, nucléaire, agro-alimentaire... recherche pour son usine principale (900 personnes) un **Cadre de Production** qui dirigera et animera une unité intégrée de 120 personnes comprenant : méthodes, ordonnancement, fabrication, progrès technique.

Homme d'expérience, il est rompu aux problèmes de gestion d'atelier en chaudronnerie ou en fabrications mécano-soudées.
Homme de progrès, il participera à la mise en œuvre d'une gestion de production informatisée et au développement de méthodes nouvelles de fabrication.

Poste : ville 100 km est de Paris.

Ingénieur électronicien

référence GV 114 CM

IMPORTANT ORGANISME INDUSTRIEL D'ÉTAT, chargé d'assurer la conception et la réalisation d'équipements pour la Marine, recherche un **Ingénieur Électronicien.**

Rattaché à une Direction Technique, **il agira à la fois comme spécialiste et pilote** vis-à-vis d'établissements chargés du développement et de l'installation de matériels électroniques complexes.
Il aura en charge :
- la définition des procédures et normes,
- la solution de problèmes techniques concrets
- la mise en œuvre de nouvelles technologies.

Cette fonction permettant de travailler dans un domaine de technologie de pointe, conviendrait à un ingénieur électronicien diplômé même débutant, ayant si possible une bonne connaissance de propagation électromagnétique.
Nationalité française exigée.

Poste stable situé à Paris, avec courts déplacements en province.

Jeunes ingénieurs de production

référence WG 219 CM

Jeunes ingénieurs méthodes industrialisation

référence XH 220 CM



ACTIVITÉS DE MÉCANIQUE DE PRÉCISION HYDRAULIQUE ET ASSERVISSEMENT.

Cette société en fort développement sur des marchés de technologie élaborée, crée plusieurs postes dans son **usine principale de Vernon dans l'Eure** (750 personnes).

• **JEUNES INGÉNIEURS DE PRODUCTION.** Adjoints aux Responsables de départements autonomes de production (montage et essais d'équipement en petite et moyenne série).
Ils seront plus directement orientés sur les gestions de production : ordonnancement, méthodes, approvisionnements, gestion informatisée. Postes à responsabilités multiples destinés à de jeunes ingénieurs AM, ENSI, ENI ou équivalent (anglais souhaité).

• **JEUNES INGÉNIEURS MÉTHODES-INDUSTRIALISATION.** Pour une famille déterminée de produits, ils seront chargés d'assurer la liaison entre la conception et la fabrication : réalisation de dossiers d'industrialisation en fonction des exigences de qualité et de coût et suivant moyens de production.
Postes d'un réel intérêt technique pour de jeunes ingénieurs diplômés ayant des notions d'analyse de la valeur (anglais souhaité).

Écrire en précisant la référence.

etap — 4, rue Massenet 75016 Paris

steria

Pour le développement de nos activités dans les grands Systèmes de Gestion, en particulier sur matériel CII-HB, nous recherchons des

INGENIEURS INFORMATICIENS GRANDES ECOLES

- Très confirmés, nous sommes prêts à leur confier la bonne marche de projets importants en leur donnant de larges responsabilités techniques, commerciales et humaines
- Débutants, ils s'initieront à nos méthodes de réalisation et progresseront rapidement vers la pleine possession de leur métier.

Si ces postes vous intéressent, écrivez à :

Monsieur P. FLECHELLES
STERIA-SYSTEMES

steria 9 et 9 bis, rue d'Arcueil
94250 — GENTILLY.

NOUS SOMMES UN IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE dont la vocation internationale est reconnue.
Nous réalisons PLUS DE 50 % DE NOTRE C.A. A L'ETRANGER
Dans le cadre de notre expansion, nous créons pour l'une de nos divisions le poste de :

RESPONSABLE EXPORTATION

Agé de 30 ans minimum, trilingue anglais-allemand De formation commerciale supérieure avec plusieurs années d'expérience réussie de la vente à l'exportation en milieu industriel.

Le cadre que nous recherchons aura pour mission :
- d'organiser la force de vente
- de concevoir et mettre en œuvre la stratégie commerciale
- de développer nos ventes (colles, résines, adhésifs...) sur les marchés existants.
- de rechercher de nouveaux marchés.

Le poste est basé à Paris mais nécessitera de nombreux déplacements.

Si cette réelle opportunité vous intéresse, adressez C. V. et rémunération souhaitée N° 08242 AMEP P.A. 37, rue du Général Foy, 75008 Paris.

LE RESPONSABLE DE GESTION DE PRODUCTION D'UN IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE proche de Paris recherche

UN ASSISTANT

- âgée de 22 ans environ, cette personne a reçu une formation en gestion des entreprises et possède de bonnes bases en *informatique* (ESC — DUT — BTS),
- personne de terrain et de contact, elle participera, en étroite collaboration avec le responsable du service, à la mise en place d'une gestion de production informatisée.
- une fois ce système mis en place, elle suivra son évolution, apportera des améliorations et fournira aux responsables leurs instruments de gestion.

UN TECHNICIEN EN ORGANISATION

- âgée de 22 ans environ, cette personne a reçu une formation technique : BTS ou DUT en mécanique ou électrotechnique.
- personne de terrain et de contact, elle s'intéresse aux problèmes d'organisation et est convaincue de la nécessité d'utiliser un CHRONOMETRE dans un service méthodes.
- consciente du développement actuel de l'informatique, elle est prête à s'y adapter.

Adresser C.V. + lettre manuscrite + photo en *précisant le poste concerné s/réf. 11676* à
PIERRE LICHAU S.A. — BP 220 —
75063 PARIS Cédex 02
qui transmettra.

SOCIETE EXPORTATRICE D'INGENIERIE
(chiffre d'affaires : 200 millions)
recherche pour sa Direction financière un

Trésorier

Il devra assurer :
- la gestion quotidienne de la trésorerie,
- les prévisions à court et moyen terme,
- *le suivi des cautions bancaires,*
- l'établissement des dossiers annuels auprès des organismes de financement.

Le poste requiert 5 ans d'expérience, la connaissance pratique des techniques de financement à la grande exportation **(COFACE, Crédit Acheteur...).**

Le candidat retenu aura de préférence une **formation supérieure en gestion financière.**

Ecrire avec C.V. et photo, en indiquant les prétentions, sous la référence 1811/2147 à



(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

IMPORTANT GROUPE FRANCAIS
spécialisé dans les équipements aéronautiques recherche pour sa Direction Technique PARIS

INGENIEURS D'ETUDES
COORDINATEURS DE PROJETS

Formation aéronautique ou électronique

FONCTION : coordination et suivi de projets «avioniques».

Anglais exigé.

Adresser CV, photo et prétentions à No 49204 CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

IMPORTANT
LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
Banlieue Sud, recherche

UN CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET COMPTABLES

35 ans minimum

Formation souhaitée. Expertise comptable ou formation équivalente. Expérience dans un poste similaire ou dans un secteur de contrôle de gestion d'une importante société.

Bonnes connaissances INFORMATIQUE. Le candidat assistera le directeur administratif et financier dans les domaines suivants :
- Comptabilité générale et analytique (supervision) ;
- Contrôle budgétaire ;
- Plan de financement ;
- Organisation administrative, etc.

Envoyer C.V. et photo s/réf. 1210 à PUBLI. LAROCHE, 3, place Jules-Ferry, 92120 MONTROUGE qui trans.

IMPORTANTE SOCIETE
Filiale du Groupe THOMSON
recherche pour son

service maintenance
20 AGENTS TECHNIQUES ELECTROTECHNICIENS

Les candidats auront une formation minimum BAC F3 ou AFPA Automatisme ou électrotechnique.

Ils seront dégagés des obligations militaires.

Ces postes sont à pourvoir en région parisienne et province, avec des contraintes d'horaires et déplacements fréquents.

Envoyer C.V. détaillé et prétent. ss réf. 48434 au Bureau du Personnel - B.P. 111
93203 SAINT DENIS Cedex 1.

Banque 8ème
recrute

Gradé(e)
classe IV/V

pour son service gestion des crédits en eurodevises. Expérience bancaire (minimum 3 ans) et connaissance de l'anglais exigées.

Adressez votre candidature, sous la référence M 2354.

C R E S filiale de MSL International
3, place de Valois 75001 Paris.

La BANQUE INDUSTRIELLE ET MOBILIÈRE PRIVÉE
(B.I.M.P.)
PARIS 8e
recherche
pour renforcer sa Direction Entreprises

un EXPLOITANT CONFIRMÉ :

- formation supérieure (grande école ou université) ou supérieure bancaire (CESB ou ITB);
- expérience de 3 à 5 ans dans l'exploitation (petites et moyennes entreprises).

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions au Chef du Personnel de la B.I.M.P. - 22, rue Pasquier - 75383 PARIS CEDEX 08.

D.O.O.
116, Champs-Elysées
recrute

INGÉNIEURS LOGICIEL

connaissant MICROS et MINIS SYSTÈMES appliqués au CONTROLE DE PROCESSUS INDUSTRIELS EN TEMPS RÉEL.

Expérience TÉLÉPHONIE appréciée mais non indispensable.

Plusieurs postes sont à pourvoir en RÉGION PARISIENNE et en BRETAGNE.

Conditions motivantes.

Pour de plus amples renseignements nous contacter au 563-17-27, poste 254.

4,rue Massenet 75016 Paris



Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Directeur des services techniques
référence PZ 213 AM

UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE RENOMMÉE (3 300 personnes) rattachée à un grand groupe leader, disposant d'installations et de matériels représentant des investissements considérables, recherche le **Directeur de ses Services Techniques.**

Rattaché au Directeur Général, il sera responsable de la maintenance et des travaux neufs. Il animera un effectif de 1 000 personnes, coordonnera l'activité de plusieurs chefs de service tous ingénieurs confirmés, gérera un budget important. Ce poste de haut niveau conviendrait à un ingénieur diplômé grande école, ESE, IEG, ECP, Mines, 50 ans minimum.

Sur le plan technique, il aura de très solides connaissances en electricité courants forts et il sera capable d'aborder des domaines très varies : courants faibles, informatique de process, mécanique, infrastructures...
Il témoignera d'un ascendant personnel marqué et aura une solide expérience du commandement d'effectifs importants complétée par de réelles qualités d'organisateur et de gestionnaire.

Poste à Lyon **Ordre de grandeur de rémunération : 350 000 F**

Responsable recrutement et intégration des cadres
référence SC 215 AM

SAFT Groupe CGE
LE GROUPE SAFT (6 000 personnes - 450 cadres) est leader dans la réalisation de sources d'énergie autonomes.
Son implantation est internationale. La gestion de ses cadres est un élément fondamental de son Management.

Nous recherchons le **Responsable du Recrutement des Cadres** et de leur intégration. Il sera chargé : d'assister les opérationnels pour définir les fonctions et évaluer les besoins, d'assurer ou de piloter les recrutements (internes et externes), d'entretenir les contacts avec les grandes écoles, de suivre l'intégration des nouveaux embauchés.

Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure (ingénieur, Sciences Po, HEC, ESSEC, Sciences Humaines) ayant une première expérience professionnelle réussie.
Cette expérience pourra avoir éte acquise dans un service de personnel, ou dans toute fonction industrielle ou commerciale ayant permis d'acquérir une connaissance de l'entreprise et des hommes.
Larges perspectives ultérieures de carrière.

Poste à Paris.

Ingénieur automaticien
référence VF 218 AM

céramiques techniques DESMARQUEST

LA SOCIÉTÉ CÉRAMIQUES TECHNIQUES DESMARQUEST (150 personnes), filiale du Groupe Lafarge-Coppée s'est spécialisée dans la réalisation de produits de forte technicite (matériaux composites) et à acquis dans son domaine une réputation internationale.

Afin de développer son potentiel humain et technique, la Direction de Production recherche un Ingénieur Automaticien, diplômé d'une ENSI, ayant de préférence une première expérience (1-2 ans).

Il sera chargé de moderniser les équipements de production (utilisation des automates programmables, de robots...). Cet ingénieur est appelé à moyen terme à une responsabilité de service (études, méthodes) et pourra, par la suite, développer sa carrière dans le groupe Lafarge-Coppée.

Lieu de travail : Évreux.

Assistant de gestion
référence ZJ 221 CM

UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION filiale d'un groupe français de tout premier plan offre un poste intéressant et de réelles opportunités de carrière à un **jeune Assistant de Gestion.**

Collaborateur direct du Directeur du département transports (100 personnes - gestion d'une importante flotte), il assumera des responsabilites polyvalentes dans les domaines : comptabilité, contrôle de gestion, information, personnel.
Poste évolutif permettant d'assurer à terme des fonctions opérationnelles, qui conviendrait à un jeune diplômé ESC Droit ou équivalent, ayant minimum 2 ans d'expérience en gestion.

Poste à Paris.

Assistant information communication
référence TD 216 AM

UNE DES PREMIÈRES MUTUELLES FRANCAISES offre au sein d'une de ses filiales en forte expansion, deux postes d'**Assistants Information Communication.**

Il s'agit au sein d'une équipe polyvalente, dynamique et performante, de participer aux différentes fonctions qu'assure le service Communication :
- élaboration et diffusion des messages écrits, oraux, audiovisuels impliquant des capacités de conception et de rédaction,
- animation d'actions de formation en particulier à la communication commerciale,
- diffusion de l'information auprès des bureaux de vente.

Situation intéressante et réelles possibilités d'évolution de carrière pour jeunes candidats fortement motivés, ayant le goût des contacts et disposant d'une formation supérieure et d'une expérience de 2 ans dans les assurances, le secteur bancaire ou les organismes de crédit grand public.

Postes à Paris.

Technicien de méthodes rattaché au responsable production
référence MC 224 AM

UNE FIRME FRANCAISE TRÈS RÉPUTÉE DANS SA PROFESSION (un milliard de CA, 3000 personnes) construction matériels électriques, recherche un **Technicien de Méthodes rattaché au Responsable de Production** de son principal établissement.

Ce cadre technique sera plus spécialement chargé des méthodes équipement :
- études de postes de travail,
- définition des équipements de production,
- étude d'implantation,
- amélioration des conditions de travail.

La société recherche un Technicien BTS ayant au moins 4 ans d'expérience dans les services d'une société de production de série et capable de mettre en place une fonction importante pour le développement de l'entreprise.

Lieu de travail : région Fontainebleau (77).

Adjoint à chef du service entretien
référence BL 201 CM

Adjoint à chef d'un service fabrication
référence CN 202 CM

UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE FRANÇAISE réalisant des biens d'équipement mettant en œuvre des techniques variées : mécanique, mécano-soudure, électricité, étoffe les structures de son établissement industriel de taille européenne (1 200 personnes) et recherche **deux jeunes Ingénieurs de valeur AM, IDN, HEI** ou équivalent, ayant une première expérience industrielle (ou débutants si stages intéressants et personnalité affirmée).

Ils commenceront leur carrière dans la société en étant adjoint à des chefs de service, ce qui leur permettra de se former tout en ayant la possibilite d'assumer rapidement des responsabilités concrètes et effectives sur tous les plans : technique, gestion, animation de personnel.

- **ADJOINT A CHEF DU SERVICE ENTRETIEN** (effectif du service 60 personnes).
- **ADJOINT A CHEF D'UN SERVICE FABRICATION** (effectif du service 200 personnes).

Postes à Valenciennes.
Écrire en précisant la référence.

etap 4,rue Massenet 75016 Paris

FILIALE FRANCAISE
D'UN GROUPE EUROPEEN
distribuant une gamme d'appareils de régulation industrielle à forte progression,
recherche pour son Siège en Banlieue Ouest

INGENIEUR DE VENTE

Spécialiste DU TRAITEMENT DES EAUX
Minimum 5 ans d'expérience
Zone d'activité : France entière

Son triple rôle : prospecter, assister la clientèle et orienter l'usine vers les nouveaux produits à développer dans ce domaine.
Déplacements courts mais fréquents.

ADJOINT ADMINISTRATIF

du Chef du Département FROID
Minimum 5 ans d'expérience en bureau d'achats techniques, en préparation ou en vente de produits industriels.
Ce cadre sédentaire règle tous les problèmes liés au traitement des commandes à l'aide d'un système informatique élaboré et il assure la liaison avec les différents services concernés.

Pour ces 2 postes ANGLAIS courant indispensable.

Adresser C.V. avec photo et prét. sous no 48596 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui trans.

Importante
entreprise de T.P.
Banlieue nord de Paris
Spécialisée en travaux souterrains
Chantiers en France et à l'étranger
Holding d'un groupe français de large dimension
Recherche

ACHETEUR
4 à 5 ans d'expérience

Sous l'autorité du Directeur Administratif il sera chargé de l'achat des matériaux et du petit matériel de chantier.
Responsable d'un important budget, il aura à organiser la gestion des approvisionnements en particulier pour les gros chantiers.
Le poste implique, outre les qualités et les compétences attendues d'un acheteur, une bonne connaissance des circuits d'approvisionnement tant nationaux qu'internationaux.
A prédominance sédentaire, cette fonction pourra exiger quelques déplacements.
Merci d'adresser sous référence 82.06.03 lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à SIRVO, B.P. 59, 95020 Cergy-Pontoise Cedex.

SIRVO • aire-cergy

BANQUE INTERNATIONALE
Opéra
recherche

RESPONSABLE PROJET INFORMATIQUE

pour projets gestion personnel et bureautique.
Ces applications s'insèrent dans milieu informatique très avancé environnement I.B.M. sous M.V.S., C.I.C.S., D.L.1. Temps réel etendu à toutes activités opérationnelles.
Diplômé formation supérieure/I.U.T. MIAGE ou équivalent et 4/5 années expérience analyse programmation indispensables. Expérience des applications personnel souhaitée.
Adresser C.V. et prétentions sous réf. 48731, à CONTESSE PUBLICITÉ - 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

BANQUE PRIVÉE
Paris 8e
recherche pour sa
DIRECTION
DE L'ORGANISATION
ET DE L'INFORMATIQUE

ORGANISATEUR

disposant :
- d'une formation de base à la méthodologie de l'organisation,
- de connaissances complémentaires en informatique de gestion.
- d'une expérience minimale de 5 ans dans la fonction, de préférence en milieu bancaire.

afin de mener toutes missions relatives à l'amélioration du fonctionnement des services et à la définition de nouveaux modes opératoires consécutifs à des actions d'informatisation.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. précis, photo et prétentions, sous réf. 8290 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 Paris.

Plain Champs

Fabricant d'équipement automobile,
leader dans sa branche, recherche

INGÉNIEUR MÉCANICIEN
DIPLOMÉ A et M ou ÉQUIVALENT

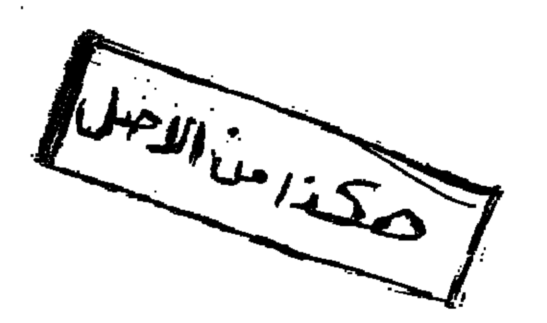
de préférence ayant quelques années d'expérience.
- intéressé par études phénomènes physiques,
- connaissances en électronique souhaitées,
- langues : allemand-anglais.

Poste devant conduire rapidement à une fonction de :

CHEF DE SERVICE ESSAIS

Rémunération annuelle 125 000, 150 000 F.
Lieu de travail : Banlieue ouest de Paris.

Écrire avec C.V. et photo s/réf. 1.467 à :
Pierre Lichau, S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cédex 02, qui transmettra.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

C'est à de jeunes ingénieurs que nous nous adressons.

Constamment nous concevons, développons et fabriquons de nouveaux systèmes de mesures utilisés dans le monde entier pour la recherche pétrolière.
Des systèmes d'une grande technologie, fabriqués en très petite série : presqu'unitairement. Nos 250 ingénieurs sont animés de la même passion : celle de la recherche. Du même but : celui de la qualité.

Nous vous voulons à leur image, jeunes mais suffisamment entreprenants pour être immédiatement intégrés à des équipes ayant en charge l'étude et la réalisation d'un ou plusieurs projets.

Débutants ou avec une première expérience, spécialisés dans l'un des domaines suivants :

Electronique - Informatique - Mathématiques - Physique

vous souhaitez investir cet acquis au sein d'une société en constante évolution, appartenant à un groupe international, résolument tourné vers l'avenir.

Les postes sont à pourvoir en toute proche banlieue parisienne.

C'est l'agence DESSEIN, en toute confidentialité, qui nous transmettra votre dossier de candidature (CV et photo). Adressez le lui sous référence 4267 M — 69, rue de Provence - 75009 PARIS.

Dessein

SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE EN TÉLÉINFORMATIQUE ET LOGICIEL DE BASE

recherche pour ses activités et celles de ses clients

INGÉNIEURS

INFORMATICIENS (NES)

EXPERTS :
Professionnels de haute technicité ayant des connaissances approfondies en *téléinformatique* (architecture de réseaux, protocoles de transmission, ...) et possédant une réelle expérience d'encadrement.

INGÉNIEURS D'ÉTUDE :
Deux ans d'expérience minimum, connaissances réelles des logiciels de base et réseaux nécessaires.

Adresser curriculum vitae à ARN INFORMATIQUE, 60-64, rue du Rendez-Vous, 75012 Paris.

ORGANISME PUBLIC DE RECHERCHE PARIS

recrute
pour projet temps réel

INGÉNIEUR SYSTÈME

Formation supérieure, École d'ingénieurs ou équivalent, débutant ou quelques années d'expérience.

FONCTION :
Développement de logiciel sur mini-ordinateur couplé à un système d'acquisition de données à hautes performances.

Ecrire avec curriculum vitae détaillé sous nº 346.130 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

THOMSON-CSF
DIVISION SIMULATEURS

JEUNES INGENIEURS, VOUS ALLEZ TERMINER VOTRE SERVICE NATIONAL...

Nos équipes d'études utilisent les techniques les plus avancées dans le domaine de l'**informatique temps réel** et de l'**électronique rapide**.
Vous qui préparez votre entrée dans l'industrie, vous pouvez en savoir plus **immédiatement** sur notre activité et peut-être déjà convenir d'un entretien en appelant :
Alain de BEJARRY
au **(3) 031.93.70.**

MEDIA PA

---

consultant en méthodes informatiques

sema informatique

La Division informatique de **sema metra**, groupe européen de conseil, d'etude et d'ingénierie (720 MF de CA, 2200 personnes), a contribué largement à l'élaboration de la méthodologie MERISE appelee a être generalisée dans la conception de grands systémes informatiques de gestion. Le département de **sema**, chargé d'intervenir dans le domaine du conseil en méthodes recherche un **ingénieur**.

Le candidat souhaité est diplômé d'une grande école d'ingénieur. Il a déjà cinq ans d'expérience et une bonne maîtrise de CICS, DL1.
Il est créatif et a le goût des contacts et de l'animation d'équipes.

Après une formation MERISE, il sera appelé à intervenir en tant que conseil en méthodologie auprès des clients de **sema**. Des possibilités d'enrichissement de carrière dans des domaines diversifiés de l'informatique sont offertes.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite, sous la référence 10360 M à J. Hajage Sema-Sélection : **Centre Metra - 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE.**

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

GROUPE



RECHERCHE
Dans le cadre de l'expansion de son activité ;

"GRANDS PROJETS ET RÉSEAUX"

SYSTÈMES INFORMATIQUES IBM

– Ingénieurs concepteurs expérimentés IMS / CICS / DL1
– Ingénieurs systèmes MVS et DOS / VSE
– Ingénieurs systèmes/réseaux VTAM / NCP / SNA / NCCF

Réf. ACR/05

SYSTÈMES INFORMATIQUES CII-HB

– Ingénieurs concepteurs expérimentés
DM 4.TP / DPS 7 / DPS 8 / DTF et BCF / MOD 400
– *Ingénieurs systèmes expérimentés*
GCOS 3 / GCOS 6 / GCOS 8 / GCOS 64
– Ingénieurs systèmes/réseaux DSA / DNS / DSS

Réf. ACR/06

INTERCONNEXION DE SYSTÈMES OUVERTS

– Ingénieurs concepteurs expérimentés
Protocoles transport, session, présentation

Réf. ACR/07

Les candidates et candidats retenus, participeront à des developpements pilotes au sein de grands projets.
Ils auront ensuite la possibilité d'accéder à des responsabilités de chef de projets.
Salaires attractifs.

Un dossier de candidature est a adresser, sous la reférence correspondant au poste à :
SG 2, 12/14, rue VION-WHITCOMB, 75016 PARIS.

HAVAS CONTACT



THOMSON-CSF



Les Transmissions optiques

L'avenir est aux transmissions par cables à fibres optiques. En les développant, LTT a su préparer les transmissions de demain et ouvrir la voie aux nouveaux services. Spécialiste des équipements de transmission dans les télécommunications, transmissions numériques, vidéo-communication, nous assurons la conception générale, l'étude, l'industrialisation et l'installation des systèmes de demain. Nous recherchons des

INGENIEURS D'ETUDES ELECTRONICIENS

ENST, ESE, ISEP, ISEN, ...

débutant ou ayant une expérience professionnelle, et souhaitant acquérir ou confirmer une compétence dans le domaine des techniques que nous développons (réseaux larges bandes, microprocesseurs, modems, traitement digital, numérisation du son, opto-électronique,...).
Nous assurons la formation à nos produits et à nos méthodes. L'importance de notre groupe et ses structures internationales permettent d'offrir des perspectives de carrière très ouvertes dans les domaines techniques, industriels, commerciaux et export.

Jean VIGREUX vous remercie de lui adresser votre candidature (C.V., photo et prétentions) qu'il étudiera avec la plus grande discrétion.
LTT - 1, rue Charles Bourseul - 78700 CONFLANS-SAINTE-HONORINE



Organisation et Publicité

Société d'ingénieurs-conseils Paris
-de grande renommée-

travaillant au niveau des Directions Générales de grandes entreprises industrielles pour les assister dans le développement et les orientations leur permettant de s'adapter à l'évolution des techniques et marchés, pour faire face à son expansion, cherche à intégrer un

Ingénieur grande école

X, Centrale, Mines

Il participera à l'élaboration, puis à la mise en œuvre de chantiers importants, et animera une petite équipe d'ingénieurs.

Ce poste s'adresse à un
ingénieur expérimenté

ayant une expérience de 5 ans minimum dans l'organisation, de préférence dans une entreprise, ayant vécu la mise en place de nouveaux outils de gestion, et désirant élargir le champ de ses responsabilités en choisissant **le métier de conseil.**

Veuillez écrire en précisant prétentions, sous réf. 5112, à
INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder 75009 Paris

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



USINE DE CORBEIL-ESSONNES - 91

MICRO-ÉLECTRONIQUE APPLIQUÉE A L'INFORMATIQUE, RECHERCHE

Pour assurer le support technique de ses fabrications de circuits intégrés haute densité :

JEUNES INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

- **Electroniciens (Etudes/projets, tests/équipements...)**
- **Généralistes (Méthodes de fabrication/production...)**

Cette annonce s'adresse à des jeunes diplômés débutants sans emploi et dégagés des obligations du service national. **Anglais souhaité.** Possibilité de séjours aux États-Unis.

Ces postes de début de carrière peuvent évoluer ultérieurement selon les aptitudes et les goûts, vers des activités industrielles différentes et permettre un intéressant développement de carrière.

Adresser candidature et C.V. détaillé à IBM France - Service Recrutement des Cadres, 224 bd John Kennedy, 91102 Corbeil-Essonnes Cedex.



4,rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE TRÈS PERFORMANTE, à taille humaine (rattachée à un grand groupe) leader dans l'étude et la réalisation de systèmes mettant en œuvre des techniques électroniques et informatiques de pointe destinés à de grands clients (CEA, EDF, banques...) renforce ses équipes dans le cadre d'une forte expansion et recherche des ingénieurs dynamiques, motivés, de fort potentiel.

Plusieurs postes sont offerts :

• Ingénieurs d'affaires débutants et confirmés

De formation électrotechnique ou électronique, ils seront charges de mener complètement des affaires : études, négociations, réalisation des travaux, en etant responsables des opérations sur le plan technique, délais, rentabilité. Pour des ingénieurs confirmes, une expérience des chantiers serait un atout.

référence JT 208 AM

• Chef du service après-vente (création de poste)

Ingénieur confirmé de formation électrotechnicien, il négociera les contrats de maintenance et assistance technique, animera et formera les équipes d'intervention, donnera un avis technique au niveau des projets sur les matériels mis en œuvre, assurera les contacts avec les fournisseurs de matériels.

Ce poste conviendrait à un candidat ayant l'expérience de la maintenance de systemes informatiques et d'automatismes. **référence KU 209 AM**

• Chef du service études-développements électronique - informatique (création de poste)

Il sera chargé de diriger les études et les développements de systémes et de produits informatiques micro-électroniques, électronique traditionnelle réalisés par la société. Il assurera également, dans le cadre des développements logiciels, l'encadrement complet de la sous-traitance informatique.

Ce poste conviendrait à un ingénieur ESE ou école équivalente, ayant une solide expérience de l'informatique industrielle, capable d'animer une équipe.

référence MV 210 AM

• Responsable de la fabrication

Il prendra en charge les fabrications (entièrement sous-traitées) des produits électroniques et électromécaniques. Il sera responsable de toutes les liaisons avec les sous-traitants ainsi que des approvisionnements de composants, dispositifs, matériels, à intégrer dans les systémes.

Ce poste de cadre conviendrait à un technicien électronicien, ayant une expérience achats et/ou gestion de production, capable d'animer une équipe.

référence NW 211 AM

Tous ces postes nécessitent la connaissance de l'anglais et offrent des perspectives d'évolution à des candidats de valeur.
Postes à Paris.
Écrire en précisant la référence.

etap 4,rue Massenet 75016 Paris

Ingénieurs, participez à notre expansion !

Paris et région

Filiale de l'un des plus importants groupes pétroliers français, notre activité se situe dans le domaine de la **chimie de spécialités.** Largement représentés par nos filiales, nous réalisons **plus de 50 % de notre chiffre d'affaires à l'exportation.** Nous recherchons :

Assistant contrôleur de gestion

Sa mission consistera à effectuer le contrôle de certaines de nos usines.

Ingénieur débutant, diplômé d'une grande école, il aura reçu une formation complémentaire en Gestion de type IAE, ISG, Doctorat de 3e cycle en Gestion et possédera, de plus, une bonne maîtrise de la langue anglaise.

Cette fonction lui permettra de mettre en pratique les connaissances qu'il aura acquises tant dans le domaine technique que financier.

Lieu de travail : siège social à **Vélizy (78)** (réf. 2251/A).

Ingénieur chimiste

Sa mission consistera à effectuer des recherches sur des produits destinés à des applications routières, émulsifiantes, dopes d'adhésivité, etc.

Le candidat retenu aura acquis une première expérience industrielle dans ce domaine.

Lieu de travail : Centre de Recherche à **Paris (19e)** (réf. 2251/B).

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo, en précisant sur l'enveloppe la référence du poste choisi, à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)



engage pour son Centre de Développement de l'Oise :

deux jeunes chimistes

Diplômés DUT ou BTS, débutants ou apportant une première expérience.

Les candidats doivent aimer le travail en groupe pour pouvoir s'intégrer dans une équipe pluridisciplinaire. Agents d'essais, ils participeront à la mise au point de produits nouveaux. Les déplacements sont fréquents, l'anglais technique est indispensable.

Envoyez CV manuscrit sous référence DD à
Saint Gobain Vitrage
Direction du Personnel
«Les Miroirs» Cedex 27, 92096 Paris La Défense

Important Groupe de Distribution Alimentaire

Recherche

Assistant de Gestion

Jeune Débutant, *diplômé de l'enseignement* supérieur, vous serez chargé, au sein du service Contrôle de Gestion, de l'application et du contrôle des systèmes de gestion actuellement en place : tableaux de bord, statistiques...

Vous participerez à la réalisation d'études ponctuelles concernant la gestion des filiales, à la mise en place de nouvelles applications informatiques de gestion, au suivi d'opérations diverses en liaison avec les autres services.

Un goût prononcé pour **l'informatique de gestion,** une grande rapidité d'assimilation et un esprit de synthèse seront vivement appréciés.

Ce poste est à pourvoir à PARIS.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + prétentions, sous référence **8629** à

LTP 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

Filiale d'un grand groupe industriel français, nous sommes spécialisés dans des domaines technologiques de pointe. Pour faire face à notre développement, nous avons mis en place une nouvelle organisation nous permettant d'améliorer la gestion de nos ressources humaines et nous souhaitons actuellement intégrer dans notre équipe un

Responsable du recrutement ingénieurs et techniciens

155 000 +

Vous êtes un spécialiste confirmé dans le recrutement des ingénieurs de haut niveau et, au-delà des techniques de recherches classiques, vous savez utiliser les contacts, la diffusion de l'information, concevoir une approche différente en fonction de la spécificité des postes à pourvoir. Vous avez exercé une fonction similaire dans une société industrielle ou dans un organisme de conseil.

Nous vous confions l'entière responsabilité des recrutements d'ingénieurs et techniciens de notre département équipements électroniques et composants associés, en étroite collaboration avec les responsables techniques. A terme, ce poste peut évoluer vers des responsabilités plus larges de gestion du personnel.

Jacqueline Sigolet vous remercie de lui écrire, sous réf. 5648M, 55 avenue Bugeaud, 75116 Paris.

Bernard Julhiet Psycom
Tél. 562.90.90

Membre de Syntec

EXPERT RELATIONS PUBLIQUES

AUPRÈS MILIEUX ET MÉDIAS FINANCIERS INTERNATIONAUX

Recherché par Groupe Consulting International, mission difficile mais passionnante de 3 mois à haut niveau.

Anglais indispensable.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à
RÉGIE-PRESSE, sous le nº T 036.228 M,
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

recherche pour sa **Direction Informatique**
(à St Quentin en Yvelines 78)

Ingénieur Informaticien APL

pour prendre en charge des projets informatiques depuis la phase fonctionnelle jusqu'au lancement dans les domaines suivants :

- centres-serveurs (info-centres), graphique, temps partagé APL sur ordinateur de grande puissance : AMDHAL V8 avec une centaine de terminaux APL.

Ce poste conviendrait à un ingénieur grande école ou doctorat, possédant au moins 3 ans d'expérience.

Larges possibilités d'évolution.

Adr. CV, phot., sal. et prét. sous réf. D24 à CNCA
Gestion des Personnes - 75710 Paris Brune



Cii Honeywell Bull

pour participer au développement de ses futures gammes d'ordinateurs recherche des

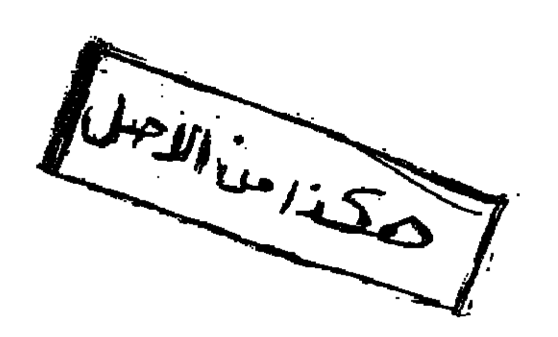
INGENIEURS MICROLOGICIEL ET LOGIQUE

Ils rejoindront les équipes qui réalisent les unités centrales de nos grands et moyens systèmes.

Ingénieurs diplômés Grandes Ecoles, leur intégration sera facilitée par des connaissances de base en électronique et informatique.

Lieu de travail : (78) Les Clayes-sous-Bois.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la réf. 129 M à Cii Honeywell Bull PCOG021C - 94, avenue Gambetta 75960 PARIS CEDEX 20



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

DARTY : 1er prix de distribution moderne

S'adapter pour évoluer

Fondée au moment où la notion de commerce était remplacée par celle de distribution, la société DARTY a compris d'emblée que les consommateurs évoluaient en même temps que le marché.

Il suffisait d'être attentif à ces changements, pour offrir avant les autres une réponse satisfaisante aux attentes.

Voilà comment DARTY a réussi à se tailler la part du lion sur un marché en pleine expansion : composé de plusieurs filiales autonomes, le groupe DARTY réalise aujourd'hui un CA annuel de près de 3 milliards de francs et ses effectifs atteignent 4500 personnes, ce qui représente en moyenne 500 créations d'emploi par an.

Partageons nos succès

Voilà pourquoi nous abordons l'avenir avec confiance : nous savons évoluer, nous sommes doués de sens pratique et d'esprit d'entreprise, nous faisons confiance aux hommes et nous leur demandons la réciproque.

Nous promettons notre avenir et notre progression aux Jeunes Diplômés qui nous rejoindront, qu'ils aient ou non une première expérience.

En 1 an de formation terrain, complétée par une formation spécifique à notre pratique du marché, ils prendront des responsabilités opérationnelles.

Ensuite... nous avons besoin d'énergies nouvelles pour assurer l'encadrement de l'entreprise.

Jeunes diplômés, s'il vous intéresse, notre avenir vous appartient.

Nous organisons des réunions d'informations ; si vous voulez y participer, merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, sous référence M3611 D à

EGOR PROMOTION
63 rue de Ponthieu 75008 Paris.

egor — PARIS LYON TOULOUSE MILANO PERUGIA LONDON NEW YORK MONTREAL

média-system

L'assurance de qualité, une obligation pour certaines entreprises, une nécessité pour la nôtre.

Notre société (5 000 personnes) intervenant dans le secteur électro-nucléaire recherche

Ingénieurs

ENSI, INSA,...

pour les domaines :

mécanique, chaudronnerie, soudage, électricité.

Ils devront assurer :
- le suivi et la surveillance des fabrications,
- le contrôle et l'évaluation chez les fournisseurs,
- le traitement des anomalies.

Expérience de quelques années en fabrication et en contrôles non destructifs appréciée.

Ces fonctions pouvant évoluer dans le cadre de nos activités à l'étranger, la connaissance de l'anglais est indispensable.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions en indiquant sur l'enveloppe la réf. 5123, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

PARIS-FRANCE

Nous sommes un important groupe de distribution exploitant 55 grands magasins et magasins populaires. Nous recherchons pour notre Siège Social un

CADRE DE DIRECTION FINANCIERE
DECS + expérience expertise comptable

Sous l'autorité du Directeur financier du groupe, il sera responsable de la comptabilité générale et de la consolidation des filiales. Il prendra en charge tous les problèmes fiscaux et le montage d'opérations financières. Il participera à l'élaboration des budgets ainsi qu'à la modernisation des méthodes comptables du Groupe qui dispose d'un outil informatique performant. Ce poste implique une formation DECS et une expérience de 5 à 10 ans dans un cabinet d'expertise comptable ou chez un commissaire aux comptes. Une parfaite connaissance de la FISCALITE est indispensable.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous référence 2792 à PARIS-FRANCE Service Gestion des Ressources Humaines - 137, boulevard Voltaire - 75551 PARIS CEDEX 11


PARUNIS

df — dames de france

Organisation et Publicité

Chef de projet analyste fonctionnel

Proche banlieue (RER) et Paris Centre
150 000 F

Un des premiers noms de la tradition française des produits de luxe cherche, pour l'associer à la refonte et au développement de son informatique, un chef de projet-analyste fonctionnel.

Sous l'autorité directe du chef de service, il devra, en collaboration étroite avec le responsable des études et le responsable des réalisations informatiques, assurer l'implantation et la mise en exploitation des projets définis par les études.

Le poste intéresse un analyste fonctionnel expérimenté (en PMI ou en SSCI), âgé d'au moins 32 ans. De formation scientifique de bon niveau, il est motivé par une participation active au développement ambitieux d'une informatique utilisant les capacités de l'IBM 38 (formation assurée). La pratique des bases de données est vivement souhaitée.

Le poste est basé en banlieue immédiate, mais le temps de travail se partage, à parts égales, avec des interventions au centre de Paris.

Denis GUILLEMIN vous remercie de lui adresser votre candidature qu'il traite confidentiellement sous la référence 5045/LM.

argos
Département Conseil en Recrutement
135, avenue de Wagram - 75017 PARIS
Tél. : (1) 227.96.49

MEDIA PA

Analyste programmeur expérimenté

Département organisation-informatique

Pour faire face à sa **forte croissance dans le domaine informatique,** le C.C.F. recherche un **analyste programmeur expérimenté.**

Vous êtes titulaire d'un **D.U.T. informatique** ou **MIAGE** et bénéficiez d'une expérience de **2 ans minimum.**

Vous avez la pratique du matériel **IBM/OS,** du Cobol ou PL/1, si possible du CICS.

Vous êtes autonome techniquement et souhaitez participer à la progression d'une **informatique de pointe.**

Nous vous proposons, au sein d'une **équipe pluridisciplinaire,** de prendre en charge le développement d'un important projet.

Merci d'écrire avec C.V. + photo et prétentions à



Crédit Commercial de France
Direction des Carrières - 103, Champs-Elysées
75008 PARIS

MEDIA PA

Importante Société Industrielle Paris (8e) recherche pour le service Projets de sa DIVISION CHAUDIERES un:

Ingénieur débutant

ECP-ENSI-AM ou INSA

Le candidat retenu, libéré des O.M. sera chargé d'assurer le travail technique de conception de matériel ainsi que l'établissement des propositions commerciales auprès d'une clientèle industrielle. Une excellente pratique de l'anglais est indispensable. De courts déplacements en France et/ou à l'étranger sont à prévoir.

Adresser votre dossier de candidature C.V. détaillé + photo + prétentions sous référence 9901 à TELEX P.A. JONCTION 34, boulevard Haussmann 75009 PARIS qui transmettra.

Les candidatures seront traitées confidentiellement.

700 personnes, 320 millions de CA, 3 usines en France, nous avons une place prépondérante sur le marché en expansion des imprimés pour l'informatique. Nous recherchons pour consolider notre développement, un

Chef de produits

160-180 000

Basé à notre siège parisien, il est rattaché au Directeur Commercial, et assisté de 3 collaborateurs, assure le suivi et le marketing des produits existants, étudie, coordonne (technique/commercial) et lance les nouveaux produits, réalise les études de marché et supervise la publicité.

Votre solide formation marketing, votre ouverture à la technique, votre expérience réussie de chef de produits, si possible dans l'univers de papier, de l'informatique et/ou de l'imprimerie vous qualifient professionnellement. Votre dynamisme éclairé et chaleureux, votre goût des contacts professionnels et votre savoir-faire pour l'animation d'une petite équipe dans une Direction Commerciale nous attirent et nous intéressent.

Peut-être nous rencontrerons-nous ?... surtout si vous connaissez et pratiquez l'anglais.

Jean-Bousser vous remercie de lui écrire sous référence 2641M, 1 rue de Berri, 75008 Paris.



Bernard Julhiet Psycom
Tél. 562.90.90

Membre de Syntec

SOURCES

Afin d'assurer le développement de ses activités

Acoustique et Vibration
Génération, Mesure et Traitement numérique du signal
Electronique médicale

Le **S.A.V.** de **BRUEL & KJAER France** recherche pour son **Laboratoire de Maintenance** de MENNECY (91) des

TECHNICIENS ELECTRONICIENS

confirmés et débutants

— **BTS ou DUT Electronique.**
— Goût pour la physique générale.
— Connaissances en anglais.
— Volonté d'évolution personnelle :

• **Perfectionnement technique assuré par des stages (formation continue et formation interne).**

• **Possibilité d'évolution vers responsabilités d'encadrement.**

Adresser C.V. et prétentions
38, rue Champoreux, 91540-MENNECY.

digital

N° 1 de l'informatique interactive

Pour notre département Formation, nous cherchons un(e)

responsable de la diffusion des produits formation

qui négociera soit directement avec nos clients, soit avec notre force de vente.

Plusieurs années d'expérience dans la vente de services -dans le domaine informatique de préférence- ou dans la vente de matériel informatique et la connaissance de l'anglais sont indispensables.

Ce poste entraîne de nombreux déplacements.

Ecrivez, sous la réf. M 11, à la Direction du Personnel :
DIGITAL EQUIPMENT FRANCE,
2 rue Gaston Crémieux 91004 EVRY.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31 00	36,45
AGENDA	31 00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

FILIALE D'UN GROUPE FRANÇAIS INTERNATIONAL

recherche

SON RESPONSABLE COMPTABILITE/ADMINISTRATION

L'entreprise, située en Région Parisienne, est spécialisée dans la fabrication de matériel sophistiqué pour l'Industrie Chimique et réalise un chiffre d'affaires de 12 millions de francs avec un effectif de 43 personnes.

Le Directeur Général recherche la personne qui prendra en charge tous les aspects comptables et administratifs de la Société (comptabilité générale, analytique, établissement des déclarations, Budget, etc.).

Les candidats sont de formation comptable supérieure avec une expérience de 5 ans environ, et capable d'une grande autonomie.
Une évolution de carrière attrayante sera assurée par le Groupe.

Adresser CV, photo sous réf. n° 9117 TELEX PA JONCTION 34, Bd Haussmann 75009 Paris qui transmettra.

Nous sommes un Département EQUIPEMENTS ELECTRIQUES de

CGEE ALSTHOM
EQUIPEMENTS ET ENTREPRISES ELECTRIQUES

Pour animer notre activité (Atelier de production, Bureau d'Etudes, Réseau d'Ingénieurs Commerciaux) basée à LYON, nous recherchons un :

INGENIEUR CHEF DE DEPARTEMENT

DIPLOME D'UNE GRANDE ECOLE (IEG, A.M. ou équivalent)

Quelques années d'expérience comme Chef de Service ou de Département Technico-Commercial dans l'électronique industrielle ou l'électrotechnique. Minimum 35 ans.

Faire offre de candidature en adressant C.V., lettre et prétentions sous no 48942 à CONTESSE PUBLICITE 20,av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui trans.



UNE DES TOUTES PREMIERES SOCIETES d'INGENIERIE INFORMATIQUE.

Maître d'œuvre et fournisseur de
- TRANSPAC,
- RESEAUX PUBLICS : AUSTRALIE, BRESIL LUXEMBOURG...
- RESEAUX PRIVES : CHASE MANHATTAN BANK, AGENCE SPATIALE EUROPEENNE,...
- GRANDS SYSTEMES : EDF, PTT, SNCF,...

recherche, pour participer à son expansion, des

INFORMATICIENS CONFIRMES

FORMATION GRANDES ECOLES

La souplesse de nos structures, la diversité de nos applications, permettent l'épanouissement de toutes les qualités et de toutes les ambitions professionnelles en région parisienne, dans nos agences régionales et à l'Etranger.

Si vous désirez rejoindre notre entreprise, vous pouvez :
- soit adresser votre correspondance (sous réf. M 1210 à SESA - Direction des Affaires Sociales - 30, Quai de Dion-Bouton 92806 PUTEAUX.
- soit contacter directement Claude DOUJON ou (1) 776.41.00.

2 CHEFS DE PROJET HF

environnements : TDS/IDS2 ou CICS/DL1 210/240.000 F an

Notre société de conseils à haut niveau en méthodes, conception et réalisation informatiques est chargée de mener des projets importants dans l'un ou l'autre des environnements mentionnés ci-dessus. Nous recherchons 2 ingénieurs (H ou F) qui dirigeront à PARIS les équipes chargées de ces opérations. Agé(e)s d'environ 32 ans (±3 ans), de préférence diplômé(e)s grande école, ils(elles) disposent déjà d'une expérience d'au moins 3 années en conduite de projets (équipes de 5 personnes ou +).
Les perspectives d'évolution sont importantes au sein d'une équipe volontairement restreinte d'ingénieurs conseils de haut niveau qui bénéficient de salaires élevés auxquels s'ajoute un intéressement aux fruits de leurs interventions et aux résultats de la société.

Envoyez votre CV sous réf. M 1007 aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion absolue et réponse assurées.
Membre de la Chambre Syndicale Nationale des Conseils en Recrutement.

350, rue de Vaugirard 75015 Paris

GFC

MSL international
3, place de Valois 75001 PARIS - Tél. (1) 261.81.61.
94, rue Servient Le Mercure 69003 LYON - Tel. (7) 862.08.33.
50, boulevard de Paris 59100 ROUBAIX - Tél. (20) 73.71.70.

Directeur exportation biens d'équipement

250 000 F + *Lille*

VERLINDE

Développement et rentabilité maximum de l'activité extérieure, maintien de l'image de marque et qualité du service au client : tels sont les objectifs permanents d'un Directeur de l'Exportation. Cette fonction passionnante est proposée par les Etablissements VERLINDE, 1er Constructeur et 1er Exportateur Français d'Appareils de Levage, qui réalisent 35 % de leur C.A. à l'étranger dans plus de 100 pays. Pour occuper ce poste-clé il faut impérativement être un professionnel de la vente à l'étranger de matériel technique. En outre pour pouvoir s'attaquer à des marchés importants il est indispensable d'être bien rôdé aux techniques de marketing industriel. Agé d'au moins 35 ans et parfaitement bilingue anglais-français, le candidat retenu aura en plus de bonnes connaissances en allemand et/ou espagnol. Il sera membre du Comite de Direction. Merci de vous faire connaître en écrivant sous la référence M 20079 à Daniel Landeau (Roubaix).

Chef du personnel

200/250 000 F. *Paris*

Un organisme financier international recherche, pour son siège de Paris, un chef du personnel. Sous les ordres de la direction générale, le titulaire de ce poste assurera le bon fonctionnement du service paye (informatisé), les relations sociales internes, les programmes de recrutement et la gestion complète d'une centaine de personnes. Il aura également la responsabilité des services généraux dont il établira les budgets et contrôlera les dépenses. Il organisera et apportera les améliorations qu'il jugera nécessaires aux services archives, télex, téléphone, réception, entretien, etc... Ce poste, qui se situe dans un environnement très agréable, sera confié à un diplômé de l'enseignement supérieur, d'environ 40 ans, ayant plusieurs années d'expérience de la fonction, acquise, de préférence, dans une société de services (assurance, banque, organisme de crédits, etc...). La connaissance de l'anglais est très souhaitée et la rémunération avancée n'est pas limitative et tiendra compte de la personnalité du candidat retenu. Ecrire à Bernard Mangou à Paris - Réf. M 2355.

Jeunes ingénieurs informaticiens

140/180 000 F *Midi Méditerranéen*

Un important groupe américain, souhaite, par l'intermédiaire d'une filiale, développer en France toute une gamme de produits ludiques utilisant les applications les plus récentes de l'informatique. Dans cette optique, elle offre actuellement une opportunité de carrière à de jeunes ingénieurs (23 ans minimum) intéressés par la création et la réalisation de jeux éducatifs, principalement adaptés à l'audiovisuel. Spécialistes de la programmation (2 à 3 ans d'expérience), utilisant le langage ASSEMBLEUR, ils posséderont en outre une bonne culture générale et si possible un "don" artistique, idéalement concrétisé par une formation ou une expérience en arts graphiques. La nationalité est indifférente, mais la connaissance de l'anglais, sans être indispensable, serait un atout. Ecrire à Yves Blanchon à Paris - Réf. M 9356.

Discrétion totale assurée.

THOMSON-CSF

Nous recherchons des

INGENIEURS-ELECTRONICIENS

– INGENIEURS DEBUTANTS pour maintenance en tant que support technique de systémes informatisés de haute technicité.
FORMATION SOUHAITEE : INPG, ISEP, ISEN, ENSHEEIT...
Référence MA

– INGENIEURS CONFIRMES ayant une experience dans le domaine du soutien logistique de produits électroniques ou informatiques, pour encadrer des techniciens et ingénieurs de maintenance. Ils participeront notamment aux études de nouveaux systémes d'imagerie afin de permettre leur utilisation en maintenance.
FORMATION SOUHAITEE : ENST, ENSTA, ESE. Référence MB

Ces postes basés à Paris permettront de travailler dans un cadre international.

De nombreuses possibilités de carrière s'offriront aux ingénieurs à fort potentiel humain et technique.

Prière adresser C.V., photo et prétentions en précisant la référence à CGR Service du Personnel - Boite Postale 50 - 75755 PARIS CEDEX 15.

CAP SOGETI LOGICIEL

Dans le cadre de son développement,
la Division **Administration et Services Publics** de CAP SOGETI LOGICIEL recherche, pour la conduite et la réalisation de ses grands projets

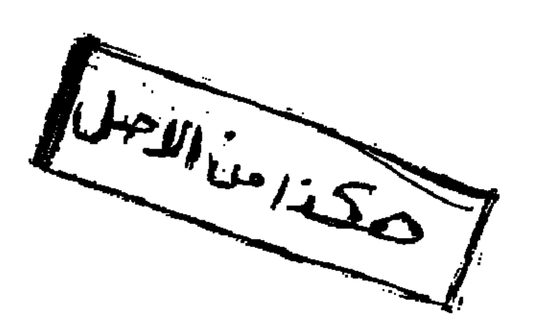
INGÉNIEURS CONFIRMÉS et CHEFS DE PROJETS

Connaissant les matériels et logiciels **CII-HB** et **SEMS.**



Un dossier de candidature est à adresser à Jean SAINT HUBERT
CAP SOGETI LOGICIEL
5, rue Louis Lejeune 92128 Montrouge Cedex. Tél. 657.13.31 poste 3586.

HAVAS CONTACT



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71.00	83.50
DEMANDES D'EMPLOI	21.00	24.70
IMMOBILIER	48.00	56.45
AUTOMOBILES	48.00	56.45
AGENDA	48.00	56.45
PROP. COMM. CAPITAUX	140.00	164.64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm col.*	Le mm col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	47.04
DEMANDES D'EMPLOI	12.00	14.10
IMMOBILIER	31.00	36.45
AUTOMOBILES	31.00	36.45
AGENDA	31.00	36.45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

ROBOTIQUE

Passionnés par notre projet industriel, la conception et la fabrication de robots et les développements technologiques impliqués, nous recherchons :

CHEF DE PROJET APPLICATIONS
170.000 +

Il rédige les avant-projets d'application spécifique des robots. Il est chargé de la réalisation des commandes dans les différents services internes et sous-traitance de la Société : de l'établissement des cahiers des charges à la réception finale sur site.

Nous recherchons un Ingénieur Electromécanicien connaissant les activateurs, éventuellement les logiciels. Une expérience de BE, chantier ou installation serait un atout ainsi qu'un goût réel pour les contacts commerciaux. Anglais et/ou allemand souhaités. **(Réf. 130-A)**

RESPONSABLE METHODES
170.000 +

Il anime l'équipe d'Ingénieurs Méthodes chargée de l'établissement des gammes, normes et procédés de montage et usinage dans une technologie avancée. La maîtrise de l'évolution des coûts de fabrication des robots est sa responsabilité.

Ce poste s'adresse à un Ingénieur Mécanicien confirmé (méthodologie d'usinage et montage) hautement créatif. **(Réf. 130-B)**

INGENIEUR ELECTROTECHNICIEN
140.000 +

Chargé des relations avec les fournisseurs en composants et systèmes électroniques, il établit les cahiers des charges, les procédures d'homologation, réception, essais. Il définit les produits permettant la réduction des coûts de fabrication et/ou l'amélioration des performances des robots.

Il devrait connaître les servomécanismes et être ouvert aux responsabilités en fabrication. **(Réf. 130-C)**

Ces postes sont basés en Région Parisienne.

Veuillez écrire en toute confiance à notre Conseil

SYNTHESIS *16 Place de la Madeleine - 75008 Paris.*

CONNAISSEZ-VOUS LE CAM?

Nous sommes le service informatique filialisé de la CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

Nous recherchons pour PARIS (Montparnasse),

UN INGENIEUR SYSTEME

Diplomé de l'enseignement supérieur, technique, vous possédez une expérience de 4 ans minimum dans la fonction système CII HB.

Vous participerez à la mise en œuvre de logiciels sur CII HB DPS 8, et vous serez plus particulièrement chargé des problèmes liés aux bases de données et aux réseaux, notamment le réseau DSA.

La maitrise des langages COBOL et GMAP est indispensable.

L'Entreprise offre des avantages sociaux importants.

Prenez contact avec nous en envoyant un CV détaillé et vos prét. à : CAM Direction du Personnel réf. 3204 BP 16 94114 Arcueil Cedex

SOURCES

LABORATOIRE GUERBET

Filiale pharmaceutique du groupe Guerbet, firme française exportatrice en expansion (450 salariés – 200 MF de CA),

recherche

un cadre chef de service
« ETUDES ET QUALITE » DE PRODUCTION

Assumant un rôle fonctionnel, il dépendra du directeur de « production et qualité » et dirigera un service de 4 personnes.

Outre l'administration de la qualité (tableau de bord), il devra être animateur en cette matière, spécialement dans le domaine humain (cercles de qualité entre autres).

Plus généraliste que technicien, il devra être apte à préparer des études ponctuelles d'organisation et il sera le correspondant informatique du département.

La rémunération ne sera pas inférieure à 140.000 F/an.

Les candidats actifs, réalisateurs, ouverts au dialogue pourront mettre rapidement à profit une expérience d'au moins plusieurs années dans une fonction *similaire.*

La maturité exigée pour cette fonction oriente la préférence vers des personnes agées de plus de 30 ans.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV détaillé sous référence RJ06/10/82., à :

guerbet s.a.
B.P. no 15
93601 AULNAY SOUS-BOIS Cédex

Un des premiers groupes industriels français et l'un des plus prestigieux par la performance technologique et la compétitivité internationale de ses produits, recherche

le chef du personnel
de son principal établissement en région parisienne

regroupant l'ensemble des services techniques et une partie de la production, soit 4500 personnes.

Ce poste de tout premier plan dans l'Entreprise, requiert une formation supérieure type Sciences Po/Droit et au moins 15 ans d'expérience opérationnelle de la fonction.

Adresser lettre de candidature et CV sous référence 1110 M à :



BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche
75008 PARIS.

Emplois et Entreprises

SIEGE PARIS
Important Groupe Scientifique et industriel, secteur Public,
recherche pour ses services financiers

CADRE

DIPLOME ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (HEC - ESSEC - ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE - MAITRISE SCIENCES ECONOMIQUES)

et formation expertise comptable, ayant 2 ou 3 années d'expérience

Adresser C.V. sous No 48494, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01 qui transm.

BANQUE SPÉCIALISÉE
recherche

attachés commerciaux

CLASSE III ou IV

Ces postes répartis dans différentes villes d'ILE DE FRANCE et de PROVINCE exigent une expérience commerciale "Banque de Dépôts" d'au moins 3 années.

Ils nécessitent par ailleurs :
- une solide formation de base générale et/ou professionnelle (études SUP. appréciées).
- du goût pour la réussite commerciale.
- du dynamisme et de la rigueur.

Les candidats doivent accepter par avance une mobilité géographique périodique indispensable à leur promotion au sein de la Société.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions no 50.113, PUBLICITÉ ROGER BLEY 101, rue Réaumur, 75002 Paris.

P.R.B.

TEMPS RÉEL
LE MAGAZINE DE L'INFORMATIQUE
recherche,
pour renforcer son équipe de rédaction, un

JOURNALISTE

PROFIL SOUHAITÉ :
- Environ 27 ans ;
- Diplômé d'une grande école ou école de commerce (Sciences Po., H.E.C., ESSEC...) ;
- Possédant une expérience de trois ans minimum chez un constructeur informatique ou une S.S.C.I. dans des fonctions d'Ingénieur Commercial ou Technico-Commercial ou bien d'Analyste Marketing.

Envoyer curriculum vitae à

CFIE Direction du Personnel, 40, rue du Colisée, 75381 Paris Cedex 08.

Chef comptable

Une importante société française d'activités internationales dans le **secteur pétrolier** recherche un **Chef comptable** parlant couramment l'anglais.

Lieu de travail situé en banlieue Nord-Est de Paris.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en indiquant sur l'enveloppe la référence 2141/M à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA



Chef du Service Informatique

Entreprise Générale de Télécommunications, filiale des P.T.T., connaissant une forte croissance met en place un nouveau plan informatique : il lui faut trouver le CHEF de ce service.

Sa mission : concevoir et réaliser le plan de ce développement informatique.

Son profil : Ingénieur de Grandes Ecoles (Centrales, Sup aéro, ENSAE, ENST, Supelec... etc) avec 3 à 5 ans d'expérience, une connaissance et pratique des gros matériels, une maîtrise des langages PL 1, assembleurs, des systèmes de gestion de bases de données et des transmissions par réseau.

Si, à ces compétences s'ajoutent de la créativité, des contacts faciles, le goût de l'animation, le désir de faire partie d'une entreprise performante, n'hésitez pas à envoyer lettre manuscrite, C.V. sous référence 82825 M à *Madame Claude FAVEREAU qui vous assure de sa discrétion*

centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS

Gestion de portefeuilles de valeurs mobilières

Société financière française multinationale : avec 3 milliards de valeurs mobilières dont les 3/4 à l'étranger, nous sommes en relations d'affaires avec le monde entier. Notre département des investissements recherche un

Gérant de portefeuilles

Il participe à la conception, à l'exécution et au suivi des politiques de placements et d'investissements du groupe. Il intervient spécifiquement dans le domaine des actions, en France et à l'étranger.

Une expérience de 3 à 5 ans de la gestion d'un portefeuille d'actions dans une banque ou un établissement financier est nécessaire. Anglais indispensable, espagnol souhaité.

Nicole Marichez vous remercie de lui écrire s/réf. R4619M 1, rue de Berri, 75008 Paris.



Bernard Julhiet Psycom
Tél. 562.90.90

Membre de Syntec

SOURCES

MARKETING BANCAIRE

l'une des premières banques françaises cherche pour son siège à PARIS

SON RESPONSABLE DE LA DIVISION ETUDES ET PLANIFICATION COMMERCIALES

Il dirige : 15 collaborateurs dont 9 cadres.

Fonctions principales :
- les études du marché ;
- la planification marketing à moyen et à court terme ;
- la définition des objectifs et le suivi des performances ;
- les nouvelles implantations et l'analyse des points de vente existants ;
- la politique de prix.

Exigences du poste :
- 30 ans minimum ;
- HEC, IEP... ;
- expérience marketing en milieu bancaire ou dans une société de services.

Ce poste offre de réelles possibilités de développement.

Écrire avec curriculum vitae, photo et prétentions à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS, sous référence 31223.

HAVAS CONTACT

CANSON

PAPETERIES
CANSON & MONTGOLFIER
(CA 250 MF, 25% à l'exportation)
GROUPE ARJOMARI
accueilleraient dans leur Departement EXPORT, un

area manager senior

EUROPE - AMÉRIQUE LATINE

Il aura pour mission la mise en oeuvre de la politique commerciale et animera le réseau d'Agents et de Distributeurs existant ou à créer. Sa mission le conduira à travailler en étroite collaboration avec les services Marketing de la Société tant au niveau de la définition des produits que des actions promotionnelles et publicitaires.

Ce poste de conception et d'action requiert une formation type HEC, ESSEC, ESC... et une solide expérience d'au moins 5 ans des ventes à l'exportation de produits de marque, acquise sur le terrain. Il exige une excellente pratique de l'ANGLAIS et si possible de l'ESPAGNOL.

Ce poste est basé soit à Paris, soit dans la Région lyonnaise.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 2526 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

THOMSON-CSF

SERVICE CENTRAL DE PROPRIETE INDUSTRIELLE
recherche

JURISTE

de très bon niveau

Pour assister directement le Responsable de l'ensemble de l'activité marques et modèles du Groupe THOMSON.
Expérience exigée d'au moins 3 ans dans un service marques d'un cabinet de propriété industrielle ou dans un département spécialisé d'une importante entreprise.
Bonne pratique de l'anglais lu, écrit et parlé, indispensable.
Connaissances d'allemand souhaitées.

Situation d'avenir, avec à terme, les plus larges responsabilités.

Envoyer C.V. au Service du Personnel
THOMSON CSF 173, Bd Haussmann
75008 PARIS.

Vous êtes un

Jeune Ingénieur

aimant les contacts humains, de formation type AM, ayant de préférence une première expérience.

Notre Société vous propose une fonction d'Animation et de Coordination de ses Services Méthodes, Mécaniques et Entretien général

Envoyer CV, photo et prétentions sous réf **5654** à **L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02** - qui transmettra

---

INGENIEUR RESPONSABLE D'EXPLOITATION USINE ALIMENTAIRE

La filiale française d'un important groupe alimentaire international recherche pour sa principale usine de plats cuisinés en conserve (500 personnes - localisation Sud-Est de la France)

UN INGENIEUR

(35/45 ans) qui sera responsable de l'ensemble de la fabrication et de l'entretien de l'usine.

Rattaché au Directeur de l'usine, le candidat devra gérer au mieux l'outil de production constitué par des équipements modernes et qui fait l'objet d'importants investissements en vue de rendre continu la plupart des process.

Le candidat devra assurer les quantitatifs de production dans le respect de la qualité et des budgets de coûts, développer la formation du personnel pour s'assurer de sa constante adéquation aux nouvelles techniques de production et participer au développement technique de l'usine.

Ce poste requiert une solide formation d'ingénieur (Agro - Arts et Métiers, ENSIA) et une expérience réussie de 10 ans en production dans une usine alimentaire bien organisée, appartenant à une Société performante. Des qualités d'animateur et de manager sont indispensables.

Adresser C.V. + lettre manuscrite + PHOTO récente à No 48.496, CONTESSE Publicité 20, Avenue Opera 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

---

un Auditeur Confirmé

(2, 3 ans d'expérience)

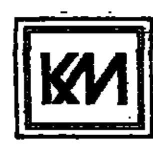
un Auditeur Débutant

Sous l'impulsion d'une nouvelle équipe dirigeante, l'un des principaux Groupes industriels français a créé récemment son Département Contrôle Interne.

Dans le cadre d'un vaste plan d'optimisation, ce Département sera chargé de fournir à la Direction une information indépendante sur le fonctionnement de la Société et de ses filiales, de développer des recommandations et de veiller à leur application.

La constitution de l'équipe (10 personnes) amène ce Groupe à rechercher deux collaborateurs diplômés de l'enseignement supérieur (HEC, ESC, ESSEC, maîtrise de gestion ...) dont l'un devra avoir acquis une première expérience dans un Cabinet d'audit (2 à 3 ans) et l'autre sera débutant.

Le désir de s'intégrer et d'évoluer dans un grand Groupe ainsi que le souci de participer à l'optimisation de sa gestion vous feront envoyer votre dossier de candidature à Yves KERNEVEZ sous référence **LM 1042.**



Mutte, Kernevez & Ass. s.c.m.
27, rue du Général Foy 75008 PARIS

LEVI TOURNAY PUB

SOCIETE D'EDITION
recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

CONFIRME
Expérience 3 ans minimum
MIAGE - DUT ou équivalent
MATERIEL :
IBM 3031 - 4331 - 8100
CICS - DL1
Lieu de travail : banlieue SUD
(15 km Paris par autoroute).
Restaurant d'entreprise.
Adresser CV manuscrit, prétentions et photo à No 48242 à CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

La filiale française d'une entreprise multinationale, regroupant plusieurs sociétés spécialisées dans la PRODUCTION AUDIOVISUELLE, recherche un

Contrôleur de gestion

Paris 160 000 F

Sous l'autorité du directeur financier de la filiale, il sera en charge :
- du reporting et du tableau de bord de l'une des sociétés;
- des budgets et du contrôle budgétaire établis par projet;
- du suivi permanent des dossiers de production, d'achat et de distribution de films avec étude préalable des risques encourus.

Ce poste s'adresse à un candidat de formation supérieure : école de commerce ou de gestion, âgé d'au moins 28 ans. Une première expérience réussie de la **mise en place d'un système de contrôle de gestion de type anglo-saxon,** au sein d'une société de service, de négoce ou de distribution est exigée.

Il devra parler couramment l'**anglais** et être familiarisé à l'utilisation de l'outil informatique.

Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature qu'il traite confidentiellement sous la référence 5046 LM.

argos
Département Conseil en Recrutement
135, avenue de Wagram - 75017 PARIS
Tél. : (1) 227.96.49

MEDIA PA

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICES DU SECTEUR PARABANCAIRE
(250 Personnes)

à la suite de l'extension de son plan de charge crée un nouveau poste d'

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Pour s'intégrer dans l'équipe des cadres du Département Informatique.
- MIAGE ou équivalent.
- 3 ans d'expérience en informatique de gestion.
- IBM DOS - VSE Cobol indispensable, assembleur souhaité.

Les conditions offertes et les larges perspectives d'évolution sont de nature à motiver une personnalité de valeur.
Lieu de travail : Paris-Champs-Elysées.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à :
J.C. BEY
52, CHAMPS-ELYSÉES - 75008 PARIS

bleu

CARTONS RAJA

PME de 70 personnes en forte expansion, spécialisée dans la distribution par correspondance des matériaux d'emballage.

Responsable Financier et Administratif

Vous avez environ 35 ans, une formation supérieure comptable et de bonnes connaissances en informatique.
Vous collaborerez avec la Direction Générale pour l'établissement de bilans, de situations, de comptes de gestion. Vous analyserez la situation financière. Avec la Direction commerciale vous gérerez un très gros service clients, totalement informatisé.

Le dynamisme de la société et le vôtre vous amèneront à développer la fonction gestion.
C'est un poste évolutif que nous vous proposons, qui est à pourvoir très rapidement.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV photo et rémunération souhaitée à : cartons Raja 20, rue Rampal 75019 Paris.

média-system

Importante SSCI filiale d'un groupe international
C.A. 160 Millions - 620 personnes

recherche pour son siège parisien

CADRE CONTROLE DE GESTION

rattaché au contrôleur de la société, il participera avec d'autres cadres aux :
- suivi des contrats (budget, réalisation, écarts, prévisions)
- suivi des résultats (reporting interne mensuel)
- budget (élaboration et réactualisation mensuelle)
- plan informatique (étude d'un système intégré sous SGBD)

Le poste, ouvert aux candidats de tous horizons, requiert :
- une formation supérieure
- une première expérience professionnelle (2 à 3 ans)
- un acquis en gestion
- du savoir en informatique.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à N. 2418
PUBLICITÉS RÉUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris

BANQUE RÉGIONALE
recherche pour son AGENCE de PARIS

GRADE, CLASSE IV SERVICE DOCUMENTAIRE

(pratique des remises et crédits documentaires)
- connaissances des transferts, rapatriements, opérations de portefeuille ;
- bonnes notions d'anglais ;
- pratique de la clientèle ;
- situation d'avenir si capable.

Env. lettre manuscrite, C.V., photo et prétent. à O.C.B.F., 66, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 PARIS, qui transm., sous référence 5010 M.

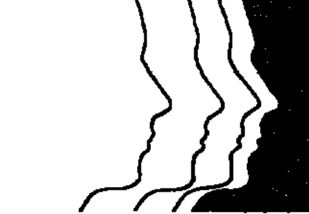
Société commerciale (Paris) C.A. 100 Millions de F, importateur de matériel hi-fi et vidéo recherche son

CHEF DE PRODUIT (Marketing)

en collaboration avec le D.G., il déterminera et appliquera la politique commerciale de son département (télévisions haut de gamme). Il animera le réseau national de distributeurs, les aidera à développer leurs points de vente.
Le punch commercial et les qualités de management alliés à une expérience réussie dans un domaine similaire détermineront notre choix.

Ecrire avec CV + photo ou tél. Mercredi 13 Octobre à Patrick BOMSTEIN 30, rue d'Astorg 75008 PARIS - Tél. 266.36.81

JOB CONSEIL *Strasbourg - Nancy - Mulhouse - Annecy.*



Pharmacien galéniste

L'OFFRE : un poste de pharmacien galéniste avec pour missions essentielles :
- la mise au point de nouvelles formulations,
- la réactualisation de formulations anciennes,
- la préparation de produits destinés aux expérimentations et la mise au point des techniques de fabrication.

VOUS ETES : un homme de 35 ans environ, diplômé de pharmacotechnie industrielle et ayant quelques années d'expérience en mise au point galénique.

Vous avez de bonnes connaissances en anglais et la capacité de vous intégrer dans une équipe performante.

NOUS SOMMES : un groupe pharmaceutique spécialisé en produits dentaires, situé en proche **banlieue Paris Est.**

Merci d'adresser votre C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 821003 M (à mentionner sur l'enveloppe).

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac 75007 PARIS — Tel 544.38.29.

CIMSA



Filiale de THOMSON CSF, nous sommes spécialisés dans la conception et la fabrication de systèmes informatiques pour des environnements aéronautiques, spatiaux et industriels difficiles.

Nous recherchons pour la négociation de contrats et le suivi contractuel de sous-traitances d'études de systèmes informatiques (logiciel et matériel), un

INGÉNIEUR

Il possède au minimum 5 années d'expérience en étude de logiciels de base et temps réel sur mini-ordinateurs.

Son aptitude à la négociation, ses qualités de méthode et de rigueur seront des atouts indispensables pour réussir dans cette fonction.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, sous réf. INM 82 à Edwige DACQUAY, CIMSA, Service Emploi, 10-12, avenue de l'Europe, BP 44, 78140 VÉLIZY - France.

HAVAS CONTACT

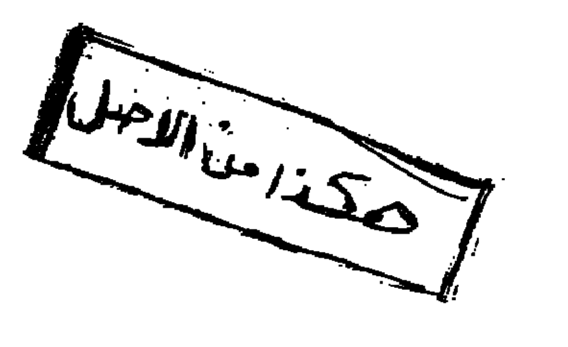
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
en expansion recrute pour
PARIS et LYON

CHEFS DE MISSION

3 à 4 ans d'expérience de la révision. Connaissances des méthodes utilisées au plan international souhaitées.

Possibilité d'évolution rapide en fonction du potentiel.

Ecrire avec C.V. + prétentions sous référ. 4.656 à PIERRE LICHAU S.A., Boîte Postale 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71.00	83.50
DEMANDES D'EMPLOI	21.00	24.70
IMMOBILIER	48.00	56.45
AUTOMOBILES	48.00	56.45
AGENDA	48.00	56.45
PROP. COMM. CAPITAUX	140.00	164.64

ANNONCES ENCADRÉES	La mm col.*	La mm col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	47.04
DEMANDES D'EMPLOI	12.00	14.10
IMMOBILIER	31.00	36.45
AUTOMOBILES	31.00	36.46
AGENDA	31.00	36.45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS



Centre National d'Etudes des Télécommunications

MINISTERE des POSTES, des TELECOMMUNICATIONS et de la TELEDIFFUSION

recherche

ingénieurs

diplômés d'une grande école ou universitaires

débutants ou ayant quelques années d'expérience dans les domaines ELECTRONIQUE, MICROINFORMATIQUE ou TELECOMMUNICATIONS, pour participer à des études de systèmes de taxation téléphonique ou de télémesure sur ligne d'abonné.

Adresser C.V. et prétentions au CNET
DIVISION OGE/Centre Paris A - 38/40, rue du Gal Leclerc
92131 ISSY-LES-MOULINEAUX

cnet

Ministère de la Défense
Section d'Etude et Fabrication des Télécommunications

recherche

Ingénieur

Intégré dans un service d'analyse de systèmes de technologie avancée, cet ingénieur sera responsable de la coordination des études, expérimentations et fabrications de matériel radar.

Notre candidat devra justifier d'un diplôme supérieur d'électronique avec une bonne approche des systèmes dans les domaines de la détection, traitement de signal et automatisme.

La connaissance de l'Anglais est fortement souhaitée.

Il sera domicilié à Paris ou région proche.

Nous acceptons les débutants.

Nous vous remercions d'adresser un dossier complet sous réf. 777 EM, à :



nicole maury conseil 5 rue Saint-Pantaléon 31000 Toulouse,
qui vous assure d'une totale discrétion.
Les entretiens auront lieu à Paris

média-system

---

*annonce parlée**

Jeunes Ingénieurs électroniciens : au-delà de la technique des microprocesseurs...

Vendre nos compétences

Analyser le besoin des utilisateurs et assurer la liaison avec les bureaux d'études et la fabrication.

Notre Société dispose d'une large autonomie au sein d'un groupe de dimension internationale. Le développement remarquable de ses activités et sa compétence dans les technologies MOS (N.MOS. H.MOS. C.MOS) et bipolaires donnent à ces postes d'aventure et de rigueur une dimension particulièrement enrichissante pour de jeunes ingénieurs désireux d'aborder concrètement la vie active.

** Pour plus d'informations et l'organisation accélérée d'une rencontre, appelez SVP INFORMATION CARRIERE au 763.11.15. réf. M 451.*

SVP Information Carrière
7 rue de Logelbach 75017 Paris.

OSNOR

Nous recherchons pour le compte de notre client, une importante société de distribution, un

auditeur interne

Il s'agit d'une création de fonction. Le poste sera rattaché directement à la Direction Générale. La personne recrutée aura à établir un plan général d'audit et à assurer sa réalisation ; il devra aussi évaluer les procédures existantes et proposer leur modification ou la création de procédures nouvelles.

Sont nécessaires pour ce poste une formation supérieure et 4 à 5 ans d'expérience en audit soit interne, soit externe. Les possibilités d'évolution de carrière, ainsi que la rémunération proposée, sont intéressantes.

Veuillez envoyer votre C.V. en indiquant votre salaire actuel sous la réf. 210 à Marie Jo MARTIAL 4 avenue Marceau, 75008 Paris

---

SOCIÉTÉ DE PROMOTION IMMOBILIÈRE
Filiale d'un très important Groupe Financier
recherche

ingénieurs responsables d'opérations

diplômés Ponts - Mines - ECP - ESTP ou similaires. Une formation complémentaire en Gestion serait appréciée.
Dans un premier temps, les titulaires des postes seront affectés en formation au siège parisien et seront appelés à effectuer des missions ponctuelles d'assistance auprès des unités opérationnelles décentralisées.
Au terme d'une période de 1 à 2 ans, ils recevront, dans une implantation régionale, une affectation en fonction de leur potentiel.
Une expérience de 2 à 5 ans environ *dans le Bâtiment est indispensable.*
Adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions sous référence 3200 à

LION PUBLICITE
2, rue des Dardanelles 75017 PARIS
qui transmettra.

Groupe d'Assurance implanté gare St Lazare équipé de matériel IBM fonctionnant avec MVS et TRANSPAC

recherche

PUPITREURS CONFIRMES MVS

(réf. 101)

ANALYSTES

ayant 5 ans d'expérience au minimum et une formation supérieure, (Ingénieur ou MIAGE) avec des connaissances pratiques de programmation (ASM, COBOL, CICS, TSO)

INGENIEUR SYSTEME

MVS expérimenté

Écrire avec C.V., photo et prétentions à N. 2411
PUBLICITÉS RÉUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra.

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE INFORMATIQUE *SPÉCIALISÉE*

EN SYSTEMES DE TELECOMMUNICATIONS ET PROCESS CONTROL

recherche

DES INGENIEURS INFORMATICIENS

1) CONFIRMÉS ET CHEFS DE PROJETS
2) DÉBUTANTS AYANT UNE EXPÉRIENCE DE 6 MOIS MINIMUM.

Pour développer des logiciels temps réel sur minicalculateurs et microprocesseurs.

La croissance importante de notre activité, l'intérêt des projets qui nous sont confiés, la qualité des relations dans l'entreprise ainsi que la rémunération permettent d'offrir un travail enrichissant et une évolution compatible avec les aspirations de chacun.

Envoyer votre curriculum vitae à Pierre GILLIER
2, avenue de Ségur - 75007 PARIS.

SEGIME

pmp

MEESCHAERT & ROUSSELLE et Cie
Agents de Change — 75009 PARIS
Recherche pour son Département Clientèle Institutionnelle

UN ASSISTANT OBLIGATAIRE

— Diplôme scientifique et/ou économique
— *Débutant ou 1ère expérience*

Après une période de formation et d'adaptation au poste, il sera chargé d'apporter une aide technique et commerciale aux Responsables de clients, tout en assurant et contrôlant la fiabilité et l'optimisation des outils informatiques d'aide à la décision proposés à notre clientèle.

Des perspectives d'évolution sont offertes à des candidats de valeur, motivés par un environnement économique et informatique, et intéressés par les contacts commerciaux à haut niveau.

Envoyer C.V. + photo + prétentions sous réf. AO à BERNARD CEYROLLE
MEESCHAERT & ROUSSELLE et Cie
16 Bld. Montmartre 75009 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE
au premier plan mondial dans son secteur d'activité
recherche pour l'une de ses Unités de Production
(800 personnes)

JEUNE INGENIEUR

FONCTION :
— concevoir, mettre au point et faire réaliser des sous-ensembles d'équipement *faisant appel aux nouvelles technologies* (micro-informatique, électronique...)
— aider des équipes techniques très motivées à intégrer ces technologies.

PROFIL :
— formation mécanique
— connaissance complémentaire en électronique
— passionné de créativité.

Les conditions offertes et les perspectives de l'entreprise constituent des atouts intéressants pour des candidats de valeur.

Lieu de travail : ville Centre Ouest à 150km de Paris.

Envoyer CV, photo et prétentions sous No 48328 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Importante Société Française
recherche
pour son département **AERONAUTIQUE**

Un responsable technico-commercial

qui aura la charge de promouvoir des produits électroniques à haute technologie sur le marché militaire français.
Nous souhaitons une personne de formation électronique (Sup-Aéro ou équivalent) ayant une première expérience dans ce secteur.
Anglais souhaité.
Adresser dossier de candidature complet, sous la référence S 177.

SVP RESSOURCES HUMAINES
7 rue de Logelbach 75017 Paris.

OSNOR

ORGACONSEIL

ORGANISATION ET CONSEIL D'ENTREPRISE

recherche

DIPLOMES GRANDES ECOLES DEBUTANTS

intéressés par une carrière dans l'organisation
Il s'agit d'un métier passionnant, varié et formateur, nécessitant le sens des contacts et le goût du travail en équipe. Les déplacements sont à prévoir.

Ecrire avec CV à ORGACONSEIL, 64, rue du Ranelagh 75016 Paris

GROUPE SG2

COFAP

THOMSON-CSF

Notre Division Avionique réalise des équipements de pointe dans un domaine en plein développement.

Nous recherchons pour le SERVICE GESTION INDUSTRIELLE des

D.U.T. GESTION

Ces postes impliquent de nombreux contacts et le sens des responsabilités.

Merci d'adresser C.V. et photo à M. COLLET,
THOMSON CSF, 52, rue Guynemer,
92132 ISSY-LES-MOULINEAUX. ss réf. S.G.I.

DIVISION ÉQUIPEMENTS AVIONIQUES

HAVAS CONTACT



GIXI ingénierie informatique

JEUNES INGENIEURS INFORMATICIENS

titulaires d'une maîtrise d'informatique ou d'un diplôme de grande école.

Nous vous proposons des missions d'étude et de réalisation au sein d'équipes de haut niveau où vous développerez votre formation et votre personnalité.

Notre métier d'ingénierie de systèmes complexes administratifs ou techniques vous garantit la formation puis la maîtrise des techniques de pointe dans lesquelles GIXI a acquis une grande notoriété : télécommunications, bases de données, graphique, études fonctionnelles, ...

Lieu de travail : région Sud de Paris (déplacements éventuels).

Merci de nous adresser un C.V. détaillé à : GIXI - Annie-Paule Sanviti, BP 110, 91944 Les Ulis Cédex.



média-system

	La ligne	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

Sté industrielle composants électriques région parisienne, recherche

TECHNICIEN

formation DUT, électromécanique ou équivalent pour suivi et développement de clientèles aéronautique et armement. expérience appréciée.
Envoyez C.V. manuscrit s/réf. 11.982 à P.M.P., 39, rue de l'Arcade, 75008 PARIS.

FOLEX

recherche,

REPRÉSENTANT DYNAMIQUE

Pour produits pour :
- Arts graphiques ;
- audio-visuel ;
- bureau d'études ;

Pour Paris et province
Nous offrons :
Fixe + commissions + frais

Envoyer candidature + C.V. + photo à : FOLEX, 16, rue Grange-Dame-Rose, 78140 VELIZY.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE ch. pour nouveau département CADRE COMMERCIAL PEINTURES connaissant bien le bâtiment, les grandes surfaces et le marché du bricolage
Ecrire à : 581, VOX-28, rue de Châteaudun, 75442 PARIS.

INGÉNIEURS

INFORMATIQUE - LOGICIEL
DOMAINE TÉLÉMATIQUE
sortant grandes Ecoles.
Postes stables.
Téléphoner ou écrire
SOPRAS E.T.T.
100, Boulevard Voltaire
PARIS-2e. 355-36-69.

Nous sommes une Société française de première importance

Nous recherchons

quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

Capables après STAGE d'atteindre en quelques mois de 5.000 à 7.000 F MENSUELS

Nous leur offrons :
- une formation complète ;
- une activité prenante ;
- un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Ecrire avec C.V. et photo nº 2.420 Publicités Réunies, 112, boulevard Voltaire, 75011 PARIS.
La préférence sera donnée à candidat ayant fait :
- SOIT de bonnes études ;
- SOIT la preuve de leur personnalité.

GROUPE D'INGÉNIERIE INFORMATIQUE

PARIS-BRETAGNE
Pour partic. à d'import. projets de télécom. de processus industriels de base de données.

INGÉNIEURS TÉLÉPHONE

4 ans d'expérience en logiciel appliqué à la TÉLÉPHONIE TEMPORELLE

INGÉNIEURS SYSTÈMES

4 ans d'expér. MOTOROLA 6809 - 68000. projets de concept. de logiciel de télécom.

INGÉNIEURS LOGICIEL

4 ans d'expér. en temps réel « Processus industriel » sur MITRA - SOLAR - POP.
Postes à responsabilités.
SALAIRE TRÈS MOTIVANT
Ecrire à nº 2.427 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

LYCÉE d'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE PRIVÉ SAINT-PIERRE, Brunoy (91), contrat d'Association, cherche PROFESSEUR COMPTABILITÉ pour Term. G2, 11 heures hebdomad. Diplômes exigés : B.T.S. comptable ou D.E.C.S. ou Maîtrise Gestion. URGENT, téléphonez au : 046-29-63.

Le Service des Constructions des Académies de la région Ile-de-France (siège à Paris (5e), recherche pour sa cellule économies d'énergie (assistance à la gestion des installations).

UN TECHNICIEN CONTRACTUEL

de 2e catég., connaissant la pratique de la conduite des chaufferies.

Salaire mensuel à partir de 5.200 F.

Envoyer C.V. à C.S.T.B., Service Thermique et Aéraulique, 84, avenue Jean-Jaurès, 77428 CHAMPS-SUR-MARNE, Marne-la-Vallée Cedex 02.

Entreprise à Sèvres-Babylone recherche

BON COMPTABLE

EXPÉRIMENTÉ
Sérieuses références exigées. Téléphonez au : 307-39-89.

ANIMATRICE

25 ans minimum, pour FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS. Exp. souhaitée, formation appréciée. Salaire : 4.500 F X 13. Ecrire avec C.V. au 54, rue de Ménilmontant, 75020 Paris.

R.F.A.

Agent Commercial
Déplacements fréquents
Allemand, anglais parfaits.
% 15 à 25.000 F.
Téléphonez au : 889-47-31.

Le Service des Constructions des Académies de la région Ile-de-France (siège à Paris (5e), recherche pour sa cellule économies d'énergie (conseil, supervision des projets, assistance à la gestion des installations).

UN INGÉNIEUR CONTRACTUEL

de 1re catégorie, niveau INSA de Lyon ou école d'ingénieur de Strasbourg.

Salaire mensuel
à partir de 6.700 F.

Envoyer C.V. à C.S.T.B., Service Thermique et Aéraulique, 84, avenue Jean-Jaurès, 77428 CHAMPS-SUR-MARNE, Marne-la-Vallée Cedex 02.

ANIMATEURS DES VENTES

Vous êtes diplômé d'une école supérieure de commerce ou équivalent. Nous sommes une filiale d'un des premiers groupes industriels français nº 1 dans notre activité.

Nous recherchons pour nos directions régionales de NANCY, PARIS, LILLE, RENNES et TOULOUSE des animateurs de vente débutants ou quelques années d'expérience pour suivi et développement de notre clientèle.

Merci d'envoyer C.V., photo et rémunération actuelle sous la référence nº 47.362 M, à : BLEU, 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex, qui transmettra.

ORGANISME MUTUALISTE
(plus de 600 salariés)
recherche

CADRE

chargé de promouvoir et développer son implantation nationale.
PROFIL :
- Diplômes d'enseign. supér.
- 35 ans minimum.
- Expérience professionnelle.
- Libre rapidement.
- Lieu de travail proximité Porte d'Italie.

Ecrire sous le nº 036.350 M, RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

MAIRIE DE VOISINS-LE-BRETONNEUX (78), recrute

ANIMATEUR 2e CLASSE

- Diplômé B.A.F.D., pr Direction Centre de Loisirs Associé à l'Ecole.
- CAPASE ou cycle DEFA souhaité.
- Expér. de Direction exigée.
- 35 ans minimum.

Tél. pour R.-V. 044-27-14.

FLAKT Entreprise

Le spécialiste du traitement de l'air recherche pour son

DÉPARTEMENT MARINE

à SAINT-CLOUD (92)

INGÉNIEUR

ayant expérience 3 ans min.

CLIMATISATION NAVIVE OFF-SHORE

Pour poste
Responsable technique.
Anglais indispensable.

Ecrire avec C.V., photo, prét. à Flakt Entreprise Service du Personnel, 28, quai Carnot, 92212 SAINT-CLOUD.

L'Institut national de recherche en informatique et en automatique recherche pour son centre de calcul de Rocquencourt (78) équipé d'un 68 DPS MULTICS :

UN INGÉNIEUR

responsable du fonctionnement

UN INGÉNIEUR SYSTÈME

DES TECHNICIENS

de support d'exploitation

UN TECHNICIEN

pour son réseau télé informatique. Adressez C.V. et prét. au Service du Personnel BP 105, 78153 Le Chesnay Cedex.

INGÉNIEURS P1

ÉLECTRONICIENS
SOPRAS ETT, 733-20-46.

Enseignement privé sous contrat recherche PROF. MATHS 5e, 8e, 20 h, suppléance 8 semaines. Urgent. 990-01-86.

URGENT

AUGUSTE THOUARD

pour commercialisation de bureaux à Paris et région parisienne RECHERCHE

COLLABORATEUR

EXPÉRIMENTÉ
Droit, HEC, ESSEC, ESCP, libre de tout engagement, ayant esprit d'équipe, dynamique, bon contact.
Rémunération élevée tenant compte des résultats.
Discrétion

Env. lettre man. avec C.V. à AUGUSTE THOUARD S.A. 17, rue d'Astorg, 75008 Paris.

CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCE-MALADIE D'ILE-DE-FRANCE recherche pour laboratoire de Toxicologie

TECHNICIEN CHIMISTE

- soumis à l'agrément ministériel ;
- B.T.S. ou D.U.T., min. + de 25 ans, + de 3 ans d'ancienneté, nationalité française, permis de conduire V.L. ;
- expérience appréciée dans C.P.G., H.P.L.C., A.A., etc. pour prélèvement d'atmosphère dans usines et analyses chimiques en laboratoire.

Adresser C.V. détaillé à M. le chef du personnel de la Caisse Régionale d'Assurance-Maladie d'Ile-de-France. 17-19, rue de Flandre, 75935 Paris Cedex 19.

Le Centre d'Informations Financières recherche FUTURS CADRES COMMERCIAUX
- dynamiques et ambitieux ;
- goût du contact haut niveau ;
- très bonne présentation ;
- sens des responsabilités.

Pour R.-V. 563-91-30, p. 210.

S.I.B.F. - B.P. 21
91150 ÉTAMPES
recherche

UN(E) ASSISTANT(E) ÉCONOMIQUE

Pour service Achats (contrat à durée déterminée 7 mois)

Formation souhaitée : D.U.T. de gestion ou équivalent. Le (la) titulaire du poste aura à s'occuper d'évolution de prix, de gestion de stocks et d'études financières.

Envoyer réponse avec C.V., photo, salaire actuel et préciser prétentions à l'adresse ci-dessus à l'attention de M. LOGEAIS.

Le Centre d'Informations Financières recherche FUTURS CADRES COMMERCIAUX
- Dynamiques et ambitieux.
- Goût du cont. haut niveau.
- Très bonne présentation.
- Sens des responsabilités.

Pour R.-V. 563-91-30, p. 210.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'EXPERTISE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES recherche 1 COLLABORATEUR

EXPERT COMPTABLE OU MÉMORIALISTE

(HOMME)
ayant expérience et pratiques de révision anglo-saxonne

3 COLLABORATEURS

(HOMMES)
Niveau certificat de révision

Ecrire avec C.V.
SECOR AUDIT
8 bis, r. d'Annam, 75020 Paris.

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Formation DUT, dégagés O.M. 3 ans d'expér. sur IBM 43.31, 43.41 ou 38.
Langage cobol, GAP 2
Connaissances CICS appréciées
INSET-ETT
93, bd Sébastopol, paris-2e
Métro Réaumur - 233-38-25

SOCIÉTÉ IMPORTATION ET DISTRIBUTION recherche un(e)

AIDE-ACHETEUR (SE)

Assimilé (ée) cadre ayant minimum 3 à 5 ans d'expérience transit, transport, pour gestion commerciale. Anglais exigé.

Adr. C.V. manuscrit et prét. à M. TEVISSEN, SNAIR et SOCEMAS 12, rue de Florence, 75008 Paris.

STÉ IMMOBILIÈRE 17e, rech. NÉGOCIATEUR (TRICE) de métier, agent commercial secteur actif. 622-22-56.

Ministère de la Défense Centre d'Essais en vol recherche

TECHNICIENS

titulaires DUT ou BTS électronique

INGÉNIEUR

diplômé Grandes Écoles orientations aéronautique et micro-informatique pour développement. Matériels de mesure. Adressez C.V. au Chef du Personnel Centre d'Essais en vol, base d'essais de Brétigny, 91220 Brétigny-sur-Orge.

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE DE FRANCE recherche

UN COMMIS DE VILLE

Les candidats devront posséder :
- une excellente connaissance pratique de la série (S.A.A.) et de l'exécution des travaux T.C.E.
- au moins 6 années d'expérience professionnelle..
- un examen départagera éventuellement les candidats.

Adresser C.V., photocopies des diplômes justificatifs de l'expérience professionnelle, à : M. LE CHEF DU PERSONNEL de la CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE DE FRANCE 17-19, rue de Flandre. 75935. Paris cedex 19.

secrétaires

ÉDITEUR 6e arrondissement

recherche pour sa

DIRECTION GÉNÉRALE

Secrétaire expérimentée.
Très bonne STÉNO et DACTYLO.
Niveau DEUG ou capacité.
Pratique d'une langue étrangère.
Libre très rapidement.

Prière d'adresser candidature manuscrite et C.V. sous nº 810 à O.P.L.E.C., 2, rue Séguier, 75006 Paris, qui tr.

Organisme voyages linguistiques recherche pour son siège à Madeleine une :

SECRÉTAIRE ASSISTANTE

BILINGUE

Vous avez :
- un B.T.S. de secrétariat bilingue (anglais) ou équivalent ;
- une expérience réussie de plusieurs années ;
- une excellente connaissance de la dactylo ;
- une bonne capacité et rapidité de travail ;
- un esprit d'équipe et des facultés d'adaptation ;

Nous offrons :
- un travail très varié, très motivant et une bonne rémunération ;
- une ambiance de travail jeune et agréable.

Envoyer C.V. détaillé à : NGUYEN, 147, bd Saint-Michel, 75006 Paris, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE Banlieue SUD-EST recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

EXPÉRIMENTÉE
ayant B.T.S.

Adresser C.V., photo et prétention nº 48.938.
Contesse Publicité.
20, avenue de l'Opéra 75040. Paris cedex 01 qui transmettra.

SECRÉTAIRE

STÉNODACTYLO expérimentée. Aptitudes rédaction, sens relations publiques. Connaissances machine traitement de texte souhaitées. Début. s'abstenir. Env. C.V., photo et prét. à A.M.P. sous nº 5248/S, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS qui transm.

Représentations offres

Importante Société Leader sur son marché fabricant et diffusant des produits de papeterie grand public. recherche :

I REPRÉSENTANT EXCLUSIF

Pour visiter clientèle de papetier, librairie, imprimeur et entreprise.

Expérience de cette branche appréciée, 2 ans minimum de vente aux revendeurs et entreprise.
Clientèle existante Paris et région parisienne.
Fixe + commission + frais + voiture.

Adresser C.V. + lettre manusc. et photo + prétentions à : OBERTHUR – 30, rue de Londres 75009 Paris. – Téléphone : 878-07-72.

formation professionnelle



INSTITUT D'ANALYSE ET DE PROGRAMMATION

Formation reconnue par les plus importantes sociétés. Equipement exceptionnel : 18 terminaux.

Formation en 3 mois

INGENIEUR

Logiciel de base (orientation système)

Niveau requis : Diplôme Ingénieur toutes disciplines ou maîtrise scientifique.

Postes assurés (propositions d'embauche permanentes).
Tests et entretien d'admission sur R.-V.
376.42.03
31, cours des Juilliottes
94700 MAISONS-ALFORT (Mº Les Juilliottes)

Une nouvelle formation à Metz

Créée par la chambre de commerce et d'industrie de la Moselle

DEVENEZ CADRE LOGISTICIEN

Durée totale du cycle : 1 an (dont 12 semaines en entreprises)
OUVERTURE LE 8 NOVEMBRE

Cycle conventionné et agréé par le ministère de la recherche et de l'industrie.

Niveau de recrutement :
- BAC + 2 (économie, gestion, sciences) avec 1 an minimum d'expérience professionnelle.

SÉLECTION DES CANDIDATS SUR DOSSIER ET ENTRETIEN

Cycle de formation organisé avec l'AFT et l'IFTIM, avec la participation de l'Institut supérieur de management et de la S.N.C.F.

Pour tous renseignements sur ce stage, s'adresser :

Chambre de commerce et d'industrie de la Moselle, 10/12 av. Foch. – 57000 METZ. Tél. (8) 774-51-23.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

DEMANDES D'EMPLOIS

ALLEMANDE (45 ans)

parfaitement trilingue : anglais, allemand, français.

ayant dirigé 12 ans (Prokurist)
filiale allemande de société française produisant des biens d'équipement.
Parfaite connaissance du travail avec les administrations.
C.A. 45 MILLIONS DE F.F.
recherche situation en R.F.A., région Cologne.

Ecr. s/nº 3.560 *le Monde* Pub. service annonces classées.
5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Pour votre recherche d'emploi

CADRES PARIS ET RÉG. PARIS.

nouvelle rencontre d'entraide au reclassement du « GIER CADRES ILE-DE-FRANCE »
Le mardi 19 octobre, 17 heures
au studio BERTRAND, 29, rue du Général-Bertrand, 75007 Paris (Métro Duroc)
et avec les cadres âgés de 50 ans et plus, constitution d'une liste de candidats pour les élections de décembre 82 aux Conseils de Prud'hommes de Paris et Région parisienne.

INVESTIR 1,80 FRANC

EST LE TARIF FIXÉ PAR L'ADMINISTRATION POSTALE POUR PRENDRE CONTACT AVEC UN ANCIEN ÉLÈVE DE

L'INSTITUT AUGUSTE COMTE

40 ans, prêt à joindre son expérience à celle d'une équipe motivée.

Ecrire sous nº 3.602 *le Monde* Pub.
service ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

EX-SPORTIF DE HAUT NIVEAU

- 26 ans.
- Finaliste Olympique 1980.
- Niveau Bac, bonnes connaissances générales, anglais courant.

Rech. emploi stable pour reconversion définitive.
Tél. : 306-11-35.

CURIOSITÉ, EFFICACITÉ
OUVERTURE

J. F. 42 ANS, SUP. DE CO.

Connaît parfaitement les problèmes de création et lancement produits grand public.
Expérience centrale d'achats et agence

CHERCHE NOUVELLE SITUATION

Écrire sous nº T 036.341 M,
REGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur. 75002 Paris.

ANALYSTE PROGRAMMEUR Polonaise, 32 ans, parlant français, anglais, cherche stage rémunéré dans l'informatique, niveau études supérieures, 5 ans d'expérience dans l'industrie, conn. COBOL. T. 742-39-70.

---

33 ans, D.E.F.A.
13 ans exp. professionnelle dont 7 ans position cadre

ANIMATEUR SOCIO-CULTUREL

cherche poste en rapport association 1901, C.E., secteur culturel, sport, tourisme social.
Rég. Paris ou Alpes
Ad. proposit. M. NICOLAS, 13, r. E. Varlin, 94800 Villejuif.

Suite à une reconversion, homme 37 ans, sérieuses réf., goût des contacts humains, anglais courant, cherche emploi. Téléphone : 325-71-23.

J.H. 24 ans, prof. certifié lettres modernes, bi-adm., agrégé maîtrise sur nouveau roman, mise en disponibilité, éduc. Nation, étudie toutes propositions, emploi librairie, édition, journalisme, radio.
Ecrire M. O. CHERONNET, ESCOUT, 64870 ESCOU ou tél. : (59) 39-23-42.

Cadre spécialiste du traitement des eaux, 39 ans, accepte poste France ou étranger. Téléphone : 306-90-45.

DAME DE CONFIANCE, abord ouv., dynam., accomp. pers. grde voyageuse comme chauff., gouvern., compagne, aide trav., secrétar., amb. amie, intégr. récipr. Ecr. CARDONNET, 18, Stéarinerie, Dijon.

H. 32 ans, licence sociologie, licence + maîtrise sciences sociales appliquées au travail, bil., arabe, notions anglais. Libre immédiatement. Etudierait toutes propositions.
Ecrire sous le nº T 036.305 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

VOUS CHERCHEZ DES COMPÉTENCES acquises en clientèle, dans l'encadrement, en gestion commerciale et marketing
UNE FORMATION COMMERCIALE SUPÉRIEURE, un dynamisme organisé, rapidement opérationel.
J'ai 31 ans et propose de vous rencontrer (représentation exclue). Tél. 370-18-36.

J.F. 15 ans d'expérience recherche emploi secrétariat, sténo-dactylo, région Marne-la-Vallée.
Ecr. s/nº 6.364 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

F. 45 ans, Licenciée Histoire-Géo. Étudie ttes propositions.
Ecrire sous le nº T 036291 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

JURISTE

28 ans, libéré O.M. Maîtrise de Droit Privé. D.E.A. Propriété Littéraire, artistique et industrielle. Préparation thèse doctorat 3e cycle, étudie toutes propositions.

Tél. 660-57-23.

CADRE SUPÉRIEUR
exp. confirmée, direct. générale cherche situation équivalente.
Ecrire sous le nº T 036122 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. H. 28 ans, DUT gestion Maîtrise de Communications option animation, expér. gestion. animation rech. emploi secteur Social ou Tourisme.
Ecrire sous le nº T 036881 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F. formation BTS commerce internat. Secrétariat, tril. Anglais/Esp. Rech. emploi – stable. Tél. 971-84-46.

J. h. 25 ans, maît. Droit privé, D.E.S.S. fiscalité appliquée, cherche poste de FISCALISTE.
Écrire à M. TULEAU Y.
8 chemin Latéral-du-Nord
94500 CHAMPIGNY.

COMMIS ARCHITECTE

15 ans d'exp. réf. bât. scol. lgt. collect., M.H. chantier urbain, étudierait ttes propositions.
Ecrire sous le nº 036.328 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F. 31 ans, dipl. Sc. Po, DESS communication, 7 ans exper. profes., ch. poste responsabilité MARKETING communication, dans entreprise, cabinet études, journal entreprise, publireportage.
Ecr. s/nº 3.818 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

F. journaliste secrétaire de rédaction, très bonnes réf., recherche poste à temps complet ou mi-temps après-midi.
Ecr. s/nº 3.587, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Homme très bonne expression orale pour enregistrements techniques et artistiques.
Ecr. s/nº 3.577, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

MOYEN-ORIENT

Depuis de nombr. années, j'effectue régulièr. des voyages d'affaires dans le Golfe. P.M.I. qui souh. réduire vos frais d'action commerc., contactez-moi.

Ecr. s/nº 3.522, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JEUNE FEMME, 30 ans, bonne expérience audiovisuel relations publiques anglais, cherche emploi en rapport, mais étudierait toutes propositions.
Tél. : 263-57-60.

Ex-gérant de société, attaché commercial, depuis deux ans, 31 ans, bonne présentation, rech. emploi commercial. Etud. ttes propositions.
Ecr. s/nº 6.369 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

POSITIVE ET RÉFLÉCHIE
J.F., 22 ans, maîtrise droit des affaires, expérience presse, relations publiques, étud. toutes propositions de bon ton.
Ecr. s/nº 6.370 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DÉCORATEUR, ex-dirigeant de société d'ameublement et de décoration de renommée internationale, importante expérience France et Moyen-Orient, cherche emploi en relation avec ses compétences.
Ecr. s/nº 6.368 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune fille, 20 ans, niveau Bac. B, parle couramment espagnol, notion dactylographie, cher. emploi de bureau ou de téléphoniste réceptionniste.
Ecr. s/nº 6.374 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE banque, cl. V, dipl. enseign. sup. 5 ans expér. recherche poste respons. Service étranger-africain, 34 ans.
Ecr. s/nº 3.601 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Directeur P.M.I.-P.M.E.
39 ans apportant
- Une format. sup. compl. dir. + Sc.-Po. ;
- des connaissances pluridisciplinaires et une expérience. P.M.E. (+ 50 personnes) ;
- Anglais et espagnol, recherche Direction P.M.E.-P.M.I. et/ou adjoint P.-D.G.-D.G.

Écrire s nº 6.360, *le Monde Pub.*, serv. ANN. CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 23 ans diplômée de l'école des Cadres (MARKETING) rech. poste en rapport avec sa formation.
Ecrire SAFFRAY Corinne, 15 bis, rue Danielle-Casanova, 92500 RUEIL-MALMAISON. 751-76-35.

Jeune fille allemande, 19, cherche famille française pour travail au pair avec possibilité de suivre des études. Rep. à Christine Heimrich-Rosenauerstr., 4, D-8635 DOERFLES-ESBACH.

Que proposez-vous à Cadre, 36 ans. Formation Direct CREP de Paris CAPASE - DEFA
Solide expérience Direction gestion + pédagogie.
Références premier ordre.
Ecr. s/nº 7.139, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

P.-D.G., 47 ans, Française
- parle l'anglais ;
- 28 ans exp. toutes disciplines chaîne de transport ;
- « entrepreneur », créateur, animateur groupe multinational 700 personnes ;
- rompu rel. internat. USA-Europe-Afrique-Amérique du Sud ;
- rech poste hautes resp. à voc. internat. France ou étranger pour mise en val. qualités « bâtisseur » ;
- évent. changerait métier.

Ecr. s/nº 7.143, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

travail à domicile

J. F. frappe THÈSE mémoires, manus. s/mach. électro. Trav. rap. soigné. Tél. 535-28-85.

Dactylo cherche frappe de textes, factures, etc. 859-06-68, répondeur si abs.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71.00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21.00	24.70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48.00	56.45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La lig. col. *	Le mill. col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	47.04
DEMANDES D'EMPLOI	12.00	14.10
IMMOBILIER	31.00	36.45
AUTOMOBILES	31.00	36.45
AGENDA	31.00	36.46

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt

35, R. COQUILLIÈRE
Liv., 3 chbres, caractère, tt cft, haut. 3 m 40. PX 1.100.000. Lundi 14/17 h. 550-34-00.

2e arrdt

RUE MONTMARTRE
Dble liv., 3 chbres, 2 s.d.b., 4e, asc., chauf. cent., refait neuf. 130 m². Prix : 950.000 F. Téléphone : 526-99-04.

3e arrdt

MARAIS ARCHIVES
85 m² à aménager, poss. divis. Gdes baies, vue dégagée, 3e ét., imm. XVIIe rénové, 272-40-19.

4e arrdt

Charmante et confortable
MAISON
120 m² sur cour fleurie
Époque XVIIIe
Calme, à vendre 1.800.000 F.
SERGE KAYSER. 329-60-60.

5e arrdt

Gobelins Pascal 354-95-10
AT. ARTISTE 70 m²

74, R. CARDINAL-LEMOINE
grand 2 p., duplex, 550.000 F, Sur place, jeudi 14 à 18 heures.

6e arrdt

ASSAS-LUXEMBOURG
5 PCES DE CHARME
Soleil bel imm. asc. 329-85-06

18, RUE DAUPHINE
4 p., cft. 100 m², 1er ét., sur gdes cours, sur pl., mer., 14 h à 18 h., S.D.G., 634-06-20.

7e arrdt

DUROC BEAU 4 P.
à restaurer, 4e étage, ascens. Très bel imm. pierre de taille, 1 350 000 F. VERNEL 526-01-50

ST-GERMAIN-DES-PRÈS
Studio, tt. cft. refait neuf, vue, 215.000 F. Téléphone : 633-44-00. (36) 90-27-06.

9e arrdt

PROVENCE-TAITBOUT
Dans bel immeuble ancien. APPT 3 P., 2e étage, sur cour (travaux) 300.000 F. F.I.P. 575-62-78.

R. RICHER
4 Pièces, 117 m², refait à neuf, 3e ét., 980.000.F. Exclusivité LGM 265-55-44.

10e arrdt

QUARTIER
GARES NORD ET EST
Construction récente, piscine, 3 p., dble liv., 95 m². Prix 950.000 F. Tél. 524-60-14.

PRES GDS BOULEVARDS
3 p. 55 m². Parfait état, 4e sans asc. Tél. : 296-14-38.

13e arrdt

TOLBIAC
Prop. 22 ét., 103 m², S.E. double living, 3 chbres, 2 s. de b., 2 w.c., 2 park., tt. équ., prix à déb. 336-14-50 ou 583-86-94.

STUDIOS, 2 PIÈCES
Tout cft, ref. neuf, à part. 180.000 F, charges inexist. Idéal investissement. Téléph. (1) 672-04-48, soir 17/22 h.

14e arrdt

PLAISANCE
2 pces tt cft. Immeuble p. de taille, état neuf. Loyer libre pour investis. - Prix 380 000 F. Téléphone 326-32-08.

Superbe imm. p. de t., 1er ét.
ALÉSIA 72 m²
Liv. dble, 2 chbres, bains, ch. indiv. Impeccable, 675.000 F. ALIN ORPI, 539-75-50 110, bd Brune, 75014 PARIS.

SQUARE MONTSOURIS
Maison 230 m², 7 pièces, atelier d'artiste, terrasse, garage, travaux, 255-58-01.

15e arrdt

CONVENTION LUX. imm. 79 séj. dble + 2 chbres, 85 m², parf. état 900 000 F, 562-62-22

Beau 2 pièces, imm. récent JARD. PRIVATIF 600 000 F 783-89-86 - 548-54-99.

CECOGI construit
329, rue LECOURBE
Immeuble GRAND STANDING
STUDIOS, 2, 3, 4 P.
Prix moyen 12 800 F le m²
Renseignements 576-62-78.

BELLE RÉSIDENCE FLOTTANTE
Navigable, 38 m de long, 5 m de large, 170 m² habitables, grand confort intérieur, moteur et accastillage neufs. Possib. activités commerciales. Exclusivité L.G.M., 265-55-44.

3 P., 60 m², impec., 550.000, 2 P., 47 m², récent, 480.000. FRAIS RÉDUITS Exclusivités C.C.F.I. 227-96-84.

16e arrdt

THÉOPHILE GAUTIER
4 PIECES 160 m²
Séjour 50 m²
vue dégagée, soleil, calme.
Nombreuses dépendances
SINVIM - 501-78-67.

PORTE PASSY. Gd standing, 435 m² + 3 chbres serv. + box. A.V.L., 281-07-94.

17e arrdt

RUE POUCHET
GRAND STUDIO, dans imm. récent, standing, 220 000 F F.I.P. 575-62-78.

CHAMPERRET bon choix studios et 2 p. à partir de 180.000 F. Tél. : 563-91-45.

18e arrdt

PORTE CLIGNANCOURT
2 pièces, ent., cuis., W.C., 4e ét. 30 m² env. Px 150 000 F 563-56-89 LE MATIN

19e arrdt

AVENUE SECRÉTAN
(près) dans immeuble récent
TERRASSE + 4-5 P.
Plein soleil, 2 caves, parking possible. Prix 850 000 F. F.I.P. 575-62-78.

BUTTES-CHAUMONT
sur parc, luxueux appt 125 m², 4 étages, plus box 2 voitures, mercredi, samedi, 15 h à 17 h. 40, RUE BOTZARIS, ESC. A.

20e arrdt

Me Gambetta 6 Cité Écoles Bel imm. 2 p., cuis., bains, WC, cave, 195 000 F - 224-18-42

78-Yvelines

URGENT
MAISONS-LAFFITTE
cause mutation province vends 3 pièces, 65 m², proximité gare, école, commerçants, profession libérale possible. Prix à débattre. Tél. après 18 heures, tous les jours, 914-27-05.

92 Hauts-de-Seine

MARCEL SEMBAT
2e ét., asc., 4-5 P., impeccable, garage, 690.000 F. ou sans garage, 650.000 F. 577-96-85.

ASNIÈRES près GARE
très résidentiel 2e étage, asc. 5 p., cuis., bains, tt cft 107 m² + box, 600 000 F. 788-49-00

BOULOGNE, Me J.-Jaurès
MAISON PARTICULIÈRE
4 pces, cuis., bains, 100 m²
PARFAIT ÉTAT
GARBI, 567-22-88.

155.000 F STUDIO
LA DÉFENSE, R.E.R., 369-63-01

BOURG-LA-REINE, R. Albert-Camus, imm. réc., 3 p., asc., cft. 320.000 « FAC », 337-69-59.

NEUILLY PRÈS BARRÈS
Magnifique terrasse plantée, triple réception + 4 chambres, plein soleil, 567-47-47 matin.

93 Seine-Saint-Denis

Particulier vends appartement 2 pièces, cuisine, s. de b., W.C. Près tt commerc., bus, écoles - Prix 190 000 F. Faibles charges. Tél. 849-91-18 ou 849-79-29 (19 h.), week-end toute la journée. Bobigny (93).

Province

Part. vd CANNES LA BOCCA sur plage, dans immeuble neuf, appartement 2 pièces, cuisine + garage + cave. Téléphone après 19 heures (16) 42 24-90-36

appartements achats

Recherche 2 à 4 p., Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux, paie cpt. chez notaire, 873-20-67, même le soir.

Particulier achète, 3 PIÈCES, ancien, vue, 7e, comptant. Tél. : (16-38) 30-20-36, merc.

Pour clients sérieux : PAIE COMPTANT APPTS, ttes surf. et IMMEUBLE à Paris 15e et 7e. JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet 15e. Téléphone : 566-00-75.

locations non meublées demandes

Paris

PPTAIRES LOUEZ
chbres studios 2 P., 3 P., etc. Sous 48 h. SANS FRAIS par sélection directe.
206-00-47.

CADRE COMMERCIAL cherche appartement 3 pièces, cuisine, salle d'eau, ascenseur, préf. 17e. Loyer maximum 3.000 F + charges. Accepterait reprise justifiée.
Écr. s/no 6.373 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PROPRIÉTAIRES
Pour louer rapidement SANS FRAIS et SANS AGENCE vos appartements vides et meublés à Paris et en banlieue. Téléphone : 282-12-50.

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 281-10-20.

PROPRIÉTAIRES
LOUER AVEC LE MAXIMUM DE GARANTIES
VOS APPARTEMENTS
Paris-Banlieue.
Clients sélectionnés.
IMMO-SERVICE
561-17-39 et 563-99-27.

PROPRIÉTAIRE LOUER SANS FRAIS
VOS APPARTEMENTS
PARIS - BANLIEUE
SOUS 48 heures
CLIENTS SÉLECTIONNÉS
LOYER GARANTIE
TEL. 359-64-00

CADRE, cherche belle chbre indép., prox. Montparnasse. 578-21-11 - 18 h à 20 h.

PROPRIETAIRES LOUEZ rapidement, clientèle assurée. Service gratuit. 770-25-90.

Région parisienne

Pour sociétés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. Téléphone : 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY-SERVICE
8, av. de Messine, 75008 Paris rech pour clientèle étrangère et Diplomates. APPARTS HOTELS PARTICULIERS et VILLAS PARIS ou Ouest Résid. **562-78-99**

PROPRIÉTAIRES
Louez vite et sans frais
ENTRE PARTICULIERS
OFFICE DES LOCATAIRES
Téléphonez au 296-58-10.

capitaux propositions commerciales

Équipe formateurs cherche :
ASSOCIÉS
AVEC CAPITAUX
et/ou contacts commerciaux
POUR APPLIC. AVANCÉE
DE L'INFORMATIQUE
Écrire à MEYER,
118, r. de Crimée, 75019 Paris.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Dem. une doc. sur notre revue spécialisée, MIGRATIONS (LM), 3, rue Montyon, 75429 Paris Cedex 09.

travail à domicile

J.F. frappe s/machine élect. thèses, rapports, devis etc... Rapide, soignée. 921-38-07.

travaux à façon

ENTREPRISE, sér. réf. effectue rapidement travaux peint. Revêtem. sols et murs, électr., plomberie, décoration. Devis gratuit sauf sinistres. Tél. 368-47-84 & 893-30-02.

cours et leçons

MATHS-PHYSIQUE
CHIMIE, LANGUE, FRANÇAIS
Cours particulier à domicile par des élèves de l'École des Mines de Paris.
Téléphone : 325-28-03.

IMPROVE YOUR ENGLISH 4 WK intensive course, max. 3 students. Live with qual. teachers, 20 mins. centre Dr PEARSON, 54 Kellerton, RD, London SE 13.

occasions

GAYOUT, 4, bd Saint-Martin (10e), 607-61-10, fermé lundi ach. cpt photo, ciné, films, vidéo, Hifi, disques, cassettes, télé et grands choix matériel occasion.

automobiles

divers

HONDA
216, Av. JEAN LOLIVE
(N.3) - 93500 PANTIN
840.69.87
SUPERCAR'S

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Ventes

ETOILE magnifique appt mixte 220 m² envir. + 2 chambres de serv. cbf. individuel gaz. Prix 2 650 000 F A.E.I. 267-58-24/25.

AUGUSTE THOUARD
recherchons
POUR INVESTISSEMENTS
Immeuble de bureaux.
Paris quartiers d'affaires,
10 à 50 millions de francs,
265-54-07
poste 262.

Porte d'Italie, petit immeuble neuf 1.000 m².
La Motte-Picquet immeuble indépendant 150 m².
Prébail, 296-53-01/260-30-83.

Locations

DOMICILIATION 8e
RM, RC. 200/300 F mois.
Avec services complets
TELEX-SECRÉTARIAT
CRÉATION DE SOCIÉTÉS
TOUTES DÉMARCHES
AGECO, 294-95-28
(Stationnement aisé).

VOTRE SECRÉTARIAT PERMANENT
VOTRE ANTENNE A PARIS
VOTRE SIÈGE SOCIAL
8e COLISÉE-ÉLYSÉES
TELEX ET TOUS SERVICES
CRÉATION DE SOCIÉTÉS
A.F.C., 359-20-20

ALMA A LOUER
1.000 m²
Très bel hôtel particulier, entièrement rénové.
HAMPTON, 225-50-35.

NE LOUEZ PLUS VOS BUREAUX SANS CONSULTER
IMINCO
50, CHAMPS-ÉLYSÉES
562-35-50.

PARIS 17e
A LOUER OU A VENDRE
4.000 m²
Imm. entièrement rénové. Restaurant entreprise. Parking.
HAMPTON, 225-50-35.

PORTE D'ORLÉANS
Magnifique local 450 m² au sol + 250 m² mezzanine (pour toutes activités), 120.000 F l'an + cession bail avec facilités, 285-21-64.

VOTRE BUREAU
OU DEPUIS 150 F/MOIS
1 DOMICILIATION + SERVICES
S.A.R.L. Artisans, 296-36-74.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
S.A.R.L. - R.C. - R.M.
Constitution de Sociétés.
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
355-17-50

NORD DE PARIS
Bureaux. Ateliers. Entrepôts
A partir de 300 m²
Locaux dispon. immédiatement
Construction neuve sur mesure
VENTE. LOC. CREDIT BAIL
SOPREC 306-03-03.

BUREAUX ET LOCAUX
Toutes activités
VENTE - LOCATION
RELANGE - 285-21-64

RÉAUMUR ARTS-ET-MÉTIERS
Bureaux sur 2 niveaux
400 m²
A RÉNOVER, BAIL NEUF
SAGGEL VENDOME
522-38-00.

bureaux

WEATHERALLS
ROYALE, 164 m², grand standing.
PONTHIEU, 50 m², bon état.
MILAN, 830 m², vt ou loc.
DAUMESNIL, 125 m², 268 m², 408 m², rénové.
563-05-50.

8e, FB SAINT-HONORÉ
330 m² + parkings.
PARC MONCEAU
750 m² sur un plan.
AVENUE VELASQUEZ
1.500 m², vente ou location.
16e, VICTOR-HUGO
1.200 m² rénovés.
92, BOULOGNE
3.000 m², bureaux, ateliers.
DE MONCAN
563-17-63.

AUGUSTE THOUARD
vous propose
une sélection de
BUREAUX
PETITES ET MOYENNES SURFACES
à la location :
2e
4 SEPTEMBRE 190 m²
SENTIER 140 m²
8e
ETOILE 320 m²
CHAMPS-ELYSÉES 400 m²
9e
TRINITE-CHATEAUDUN
200 - 310 m²
16e
TROCADERO 490 m² en r.-de-ch.
17e
VILLIERS 250 m²
PORTE MAILLOT 660 m²
265-54-07
DEPARTEMENT BUREAUX

Société d'Études recherche environ 100 m² 4/5 bureaux bon standing, Paris. DALBON - 558-03-00.

1er, 260, 300 m².
2e, 50, 73, 136 m².
8e, 110, 184, 300 m².
11e, 650, 950, 1.600 m².
13e, 400 à 6.600 m².
19e, 78, 410, 1.200 m².
NEUILLY, 250 m².
Prébail, 296-53-01/260-30-83.

VOTRE NOUVELLE IMPLANTATION
U.F.F.I.
Tél. : 522-12-00.

R. DU 4-SEPTEMBRE
Commerces (146 m²)
+ bureaux (149 m²)
+ réserves (181 m²).
Libres immédiatement.
BAIL NEUF
SAGGEL VENDOME
522-38-00.

PRÈS CHAMPS-ÉLYSÉES
UN NOUVEAU CENTRE D'AFFAIRES PRESTIGIEUX
Votre adresse,
votre bureau,
votre secrétariat,
votre salle de réunions.
POUR UN JOUR OU PLUS
LE SATELLITE
8, r. Copernic, 75116 Paris.
Tél. (1) 727.15.59.

MIROMESNIL
DANS IMMEUBLE MODERNE
DE GRAND STANDING
SUR JARDIN
168 m² DE BUREAUX
CLOISONNÉS + archives
+ 4 parkings en sous-sol.
IMINCO. 562-35-50.

EMBASSY-SERVICE
Rech. pour IMPLANTATIONS FILIALES Stés ÉTRANGÈRES bureaux achat ou location Quartier affaires. 562-62-14.

boutiques

Ventes

URGENT. Vends boutique produit naturel. Proche Enghien-les-Bains, 150.000 F. M. LALLIER, 826-92-27.

MADELEINE
EMPLACEMENT No 1 à céder
M. SOLAL, 562-63-28.

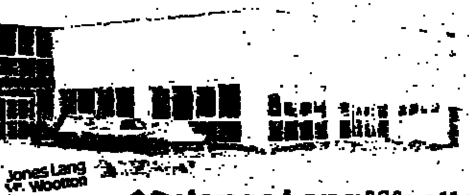
V. HUGO Boutique bon état 1.000 F mensuelle cession bail 150.000 F urgt. 553-91-45.

BOURSE. Imm. caractère BAR 48 m² + gdes caves + appt 46 m², bail neuf, rapport 30.000 annuel. Prix 320.000 F. PPTAIRE, 553-91-45.

Locations

CHEVRY II
Près ORSAY dans superbe ensemble commercial (1 supermarché + 30 boutiques) reste libre 3 surfaces alimentaires et 1 local restauration.
GEFIC C.T.I.
720-50-80.

Proche Paris
BUREAUX – LABORATOIRES – ATELIERS
5.000 m² divisibles



Jones Lang Wootton
CONSULTANT IMMOBILIER D'ENTREPRISES
80, Av. Marceau – 75008 PARIS
Tél. : 723.54.06

Je désire recevoir votre brochure sur les locaux disponibles dans la Région Parisienne
Sté .... Nom ....
Adresse ....
Code postal .... Tél. ....

locaux commerciaux

Achats

RECH. LOCAUX COMMERCIAUX
200 m² A 500 m²
TOUTE PPTE OU LOCATION
P. BLUM. 265-64-11.

Ventes

750 m² PANTIN
atelier dépôt. 265-64-11.

Locations

10e, 787 m², atel., burx, stocks. 18e, 560 m². Périph. nord 600 à 1.400 m² LEVALLOIS, 1.000 m² PANTIN, 800 m². Prébail, 296-53-01/260-30-83.

locaux industriels

Locations

WEATHERALLS
BOBIGNY DE 300 à 1 200 m²
COLOMBES 1 600 m²
IVRY 6 000 m² divisibles
WISSOUS de 350 à 1 200 m²
563-05-58.

CERGY-PONTOISE
BOBIGNY-ARGENTEUIL
GARGES-LES-GONESSE
SARCELLES
SARTROUVILLE
Ateliers, entrepôts
à partir de 300 m².
SOPREC : 306-03-03.

fonds de commerce

Ventes

NICE-COTE D'AZUR
près Promenade des Anglais,
part. à part. cède
AFFAIRE TRÈS BONNE RENTABILITÉ
COMMERCE SPORTS ET LOISIRS
Surface 400 m², parking.
C.A. 5.500.000 F.
nécessaire de disposer de 2.500.000 F. Écrire Havas, B.P. 346, 06072 Nice Cedex, référence 0400.

Département VAR
vd tds comm. auberge rustique comprenant : salle restaurant 80 couverts, appt 3 ., s. d. b., cuis. équipée, dble w.-c., gde terrasse, dépendances, park. 8.000 m² terrain avec oliviers, s/route gde circulation au cœur campagne provençale, vignes et forêts, 6 km Draguignan, 28 km mer. Peut convenir commerce artisanaux ferronnerie d'art, poterie, etc. Écrire Les Candeliers, 83510 LORGUES ou tél. : (94) 68-84-43.

Part. vend rais. santé Centre gde ville Rég. Est (Lorraine) SALON DE COIFFURE ET INSTITUT DE BEAUTÉ 500 m² en pleine exp., très gde renom., install. réc., gd stand. Très gros C.A. (il n'est pas important que le successeur soit un professionnel mais très bon gestionnaire).
Écrire sous le no 036.215 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SAINT-DENIS
vends CAFÉ-BAR
FACE MARCHÉ
97, rue Blanqui,
93200 SAINT-DENIS.
Téléphone : 827-70-02.

VEND MONTPELLIER
fond domiciliation ccials, secret., offset, loc. machine à écrire I.B.M., beau local, centre ville, 10 ans d'existence.
Écrire sous le no 036.286 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

immeubles

BORDEAUX
constr. récente de beau stand. 4 IMM. TOTAL 46 APPTS ENTIÈREMENT LOUÉS EXCELLENT RAPPORT A.E.I. : 267-58-58/59. 38, boulevard Courcelles, 75017 PARIS.

ÉTOILE
TRÈS BEL IMMEUBLE
Pierre de taille, 4 étages RESTAURÉ et MODERNISÉ ENTIÈREMENT LIBRE.
Usage d'habitation.
A vendre en totalité.
Écrire sous référence no 4.016, PUBLICITÉ GAUTRON, 29, r. Rocher, 75008 PARIS.

BATIMO, 553-91-45
achète imm. Paris-périphérie.

ACH. IMM. VIDE, même avec gros travaux, Paris, banlieue Tél. 520-86-06, de 7 à 21 h.

POUR MIEUX VENDRE VOTRE IMMEUBLE
Noël Aufman — Le spécialiste 21, rue Le Peletier, Paris 9e Tél. au 747-42-97 le matin
ESTIMATION GRATUITE.

hôtels particuliers

Recherchons, Paris, belle demeure/hôtel particulier, avec jardin, dans quartier résidentiel, propositions écrites exclusivement, à envoyer : c/o M. Timmerman, 23, rue François-Ier, 75008 Paris.

viagers

FONCIAL VIAGERS
19, bd MALESHERBES, 8e. 266-32-35, spécialiste, 43 ans expérience, étude gratuite, discrète, rente indexée.

LIBRE MOUTON DUVERNET 14e Imm. stand. pierre de t., très beau studio tt cft + terrasse, vue dégagée, 1 tête 78 ans 105 000 + rente 4 000 F LODEL 355-00-44.

Étude LODEL, 35, bd Voltaire, Paris-11e. Tél. : 355-61-58, Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

villas

8 mn R.E.R. B. et C. 50 m lac Verrières
VILLA 1957/1965
entièr. remise à neuf, sur 450 m² terrain angle. Très beaux arbres, rez-de-jardin impec., garage, cave à vins, bel atelier, jardin d'hiver, buanderie, chauff. gaz, entrée, séjour double, poutres et chemin., bureau, cuisine équipée. Étage, 3 chbres, très belle s. de bns. Libre à la vente.
Exception. : 1.250.000 F. T. pour R.-V. (47) 26-86-17.

Le Luc-en-Provence (83) VAR 30 km mer et montagne, part. vd villa neuve 81, très grd conf., 4 pièces, chemin., cuis. amén., chauf. élect., dble var., 2 terr., gar., terrain plat 5.570 m². Belle vue. Prix 820.000 F. Crédit possible. Frais réduits. Téléphone : (94) 60-85-30.

propriétés

SOLOGNE
A vendre
PETITS TERRITOIRES DE CHASSE
dont 1 constructible, possibilités étangs. Écrire Havas Orléans no 200.253.

Vends Sud Bordeaux, maison bourg, 10 p. + dép., parc 2 h. poss. plus, le tout clôturé. Prix 2 200 000 F
Écr. s/no 7062 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SAONE ET LOIRE
Bord de Saône 16 p. + maison de fermier, écuries, 7 hectares. Prix intéressant
VU URGENCE - 281-07-94.

10 KM FONTAINEBLEAU

Maison anc. dans parc 4 ha, site protégé par monuments historiques, peut convenir résidence principale. Part. à part. Éc. no 48.106, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris 1er ou tél. : 337-96-27 après 20 h.

maisons de campagne

VAL DE LOIR SUD (72)
Belle MAISON de PIERRE Type 1900 (1 km S.N.C.F.) avec 4 p. tt cft, cour, jard. Prix 350 000 F (poss. CREDIT TOTAL) Tél. (16) 43 24-79-16 h. bur. ou (16) 43 44-87-47 h. repas.

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 18 heures
au 296-15-01

terrains

ARGENTEUIL
La S.N.C.F. met en vente par voie de consultation.
Un terrain constructible de 1.657 m² situé 13, rue Louis-Blanc (mise à prix 520.000 F).
Les avis de candidature devront être adressés à M. le Directeur de la Région de Paris-Saint-Lazare,
Division de l'Equipement,
Bureau Domaine,
en gare de Pont-Cardinet,
75017 PARIS
Tél. : 285-88-00, poste 3344.

SUPER-CANNES
Vue imprenable VALLAURIS
Deux terrains 3.175 m².
380.000 F. - 3.700 m².
390.000 F. Avec 80.000 cpt, solde s/10-15 ans. Viabilité ultra moderne, constructibilité 230 m². Téléph. : 226-88-18.

pavillons

VAUCRESSON maison 1 800 000 F. 250 m² sur 1 615 m² de terr., 5 av. des Clarisse, visite sur place le 13/10/82 de 10 h. à 12 h. Téléphone 370-36-86.

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

A vos pieds

Les chaussures de l'hiver sont bicolores : camaïeu de rouge et de bleu, noir éclairé de rouge, de blanc ou de miel.

Faisant face à la crise, les fabricants « restructurent » leurs marques. Ainsi chez Charles Jourdan, *le nouveau P.-D. G. Patrick Niehertz relance-t-il* Séducta, *la gamme à succès des années 50. Celle-ci figure après la griffe C. Jourdan en haut de gamme et Xavier Danaud : une trentaine de modèles jeunes, faciles à porter toute la journée, soit du genre ballerine, soit à petit talon, vendus entre 200 F et 450 F, réalisés dans les usines du groupe à Romans. Le premier bottillon souple et plat se trouve déjà dans le magasin rénové du boulevard de la Madeleine.*

Les bottines et bottillons réchauffent les chevilles des promeneuses. Claude Montana pour Stéphane Kélian *joue le nappa lacé sur le devant, à revers replié, sur semelle de caoutchouc à bords crantés.* Christian Dior *imprime une demi-botte de veau à petit talon compensé.* Sacha *contraste le chevreau rouge pour un modèle inspiré de la guêtre de ville masculine des années 30, à pointe de vernis noir. Plus en poulaine, le modèle* d'Andréa Pfister *(4, rue Cambon et 56, rue du Four), boutonné sur le côté, contraste le nappa noir avec un liséré blanc et une doublure de flanelle rouge (1 400 F). Encore une forme étirée chez* Arche, *en cuir gras sur semelle de cuir. Enfin, sur le mode rustique,* Arcus, *de Pontacq-en-Béarn, lance la peau d'élan, souple et moelleuse, en boots, mocassins et bottes, à semelle de latex dans les mêmes couleurs vives (650 F).*

Derbys féminins et boots courts, chez André, *se portent avec jeans ou pantalons, resserrés d'un élastique à la cheville ou d'un jeu d'œillets. A talon flamenco, ils se vendent 199 F.*

Parmi les succès de Bally, *l'escarpin sur talon aiguille existe en chevreau bordeaux, beige, bleu R.A.F., gris, noir ou verni qui sont les coloris de la saison (595 F).*

Chez Bata, *les bottillons courts rappelent ceux portés par les petites filles modèles, à 199 F, tandis que les escarpins vernis noirs à petit talon se parent d'un nœud blanc cassé, 169 F.*

Les ballerines plates font partie de la mode rétro des années 50. Celles de Carel *sont à bout rond et double nœud plat, en variantes de rouge et de noir, 545 F, auxquelles on peut préférer des « boots smoking » à l'empeigne montante en forme de chemise à col cassé, 595 F.*

Yves Saint-Laurent *plisse un grand nœud sur une sandale de crêpe noir dégageant les orteils, à talon très haut juché, mais n'oublie pas le modèle facile à petit talon bobine en vernis noir gansé de chevreau rouge. Encore un talon de 12 centimètres pour cet escarpin de* Maud Frizon, *en vernis noir, orné d'applications de veau velours et de serpent bleu.*

Très rue Faubourg-Saint-Honoré, les escarpins Adige *sont nacrés bleu et vert Nil, à motif banane incrusté sur le côté (620 F environ. Tiers, Palais-des congrès).*

Durer *propose des escarpins de chevreau bicolore à bout perforé en contraste, tandis que les sandales très découvertes à lanières sont en jawa, lézard or, toujours à talon de 7 centimètres (94, avenue Victor-Hugo).*

Flli Rossetti *s'inspire du Moyen Age et de la Renaissance avec beaucoup d'esprit. Le daim imprimé écossais et le veau martelé en reptile séduiront les sportives. Une bottine se pare d'une corolle plissée pouvant enserrer la cheville ou descendre en revers framboise ou miel sur du chevreau noir. (De 790 F à 1 400 F. 54, rue du Faubourg-Saint-Honoré).*

Des découpes géométriques soulignent le contraste des couleurs chez Mancini, *à cambrure élégante sur talon moyen, comme cet escarpin noir à empeigne rouge (950 F), ou les modèles de couturiers en crêpe de soie, à commander sur mesure (20, rue du Boccador et 72, avenue Victor-Hugo).*

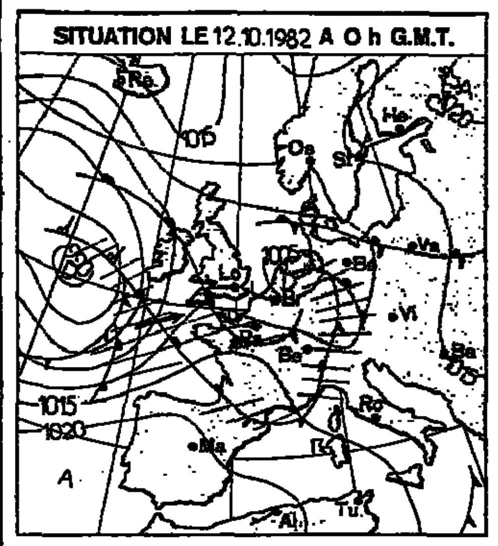
Autant que les grands pieds, les petits sont difficiles à chausser, surtout en formes élégantes. C'est là une spécialité de Sidonie Larizzi, *qui regroupe les modèles pour enfants et adolescents, 28, rue de La Trémoille. Les ballerines noires en vernis à nœud vont du 29 au 40, d'autres en camaïeu de bleu ou de rouge, à talon bobine, commencent au 34, entre 450 F et 550 F.*

Les tailles extrêmes de Thiot *habillent les longueurs et largeurs exceptionnelles, du 32 au 43 (17, rue du Louvre ; 82, boulevard Haussmann ; 97, rue d'Alésia). Boots et bottillons sont fourrés pour l'hiver, ornés d'applications ou de surpiqûres, de 275 F à 650 F. Les bottes ne compriment pas le mollet et les mocassins à semelle de cuir sont ornés de mors.*

NATHALIE MONT-SERVAN.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 12.10.1982 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 13.10 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Probabilité du temps en France entre le *mardi 12 octobre à 0 heure et le mercredi 13 octobre à 24 heures* :

La France restera sous l'influence d'un vent d'ouest fort. Après le passage de deux perturbations actives et vigoureuses, le vent passera au nord-ouest mercredi soir apportant un net rafraîchissement

Mercredi, une bande pluvieuse abordera dès le matin les côtes de l'Atlantique pour traverser en cours de journée toute la France. Les régions méditerranéennes resteront un peu à l'écart, mais le ciel sera malgré tout assez chargé.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 12 octobre à 7 heures, de 1 017 millibars, soit 762,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 11 au 12 octobre) : Ajaccio, 22 et 15 degrés ; Biarritz, 18 et 14 ; Bordeaux, 15 et 12 ; Bourges, 16 et 8 ; Brest, 14 et 9 ; Caen, 14 et 8 ; Cherbourg, 13 et 8 ; Clermont-Ferrand, 14 et 7 ; Dijon, 12 et 7 ; Grenoble, 16 et 6 ; Lille, 12 et 9 ; Lyon, 16 et 7 ; Marseille-Marignane, 18 et 10 ; Nancy, 11 et 9 ; Nantes, 16 et 10 ; Nice-Côte d'Azur, 21 et 13 ; Paris-Le Bourget, 15 et 7 ; Pau, 18 et 13 ; Perpignan, 21 et 15 ; Rennes, 16 et 9 ; Strasbourg, 12 et 10 ; Tours, 16 et 8 ; Toulouse, 18 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 12 degrés ; Amsterdam, 13 et 5 ; Athènes, 26 et 13 ; Berlin, 15 et 8 ; Bonn, 12 et 10 ; Bruxelles, 12 et 10 ; Le Caire, 33 et 22 ; îles Canaries, 26 et 21 ; Copenhague, 10 et 2 ; Dakar, 31 et 27 ; Djerba, 28 et 22 ; Genève, 18 et 8 ; Jérusalem, 31 et 19 ; Lisbonne, 22 et 12 ; Londres, 12 et 5 ; Luxembourg, 10 et 8 ; Madrid, 22 et 9 ; Moscou, 3 et 1 ; Nairobi, 25 et 15 ; New-York, 16 et 9 ; Palma-de-Majorque, 23 et 13 ; Rome, 23 et 13 ; Stockholm, 7 et 4 ; Tozeur, 30 et 23 ; Tunis, 25 et 15.

LE TEMPS POUR LA SEMAINE

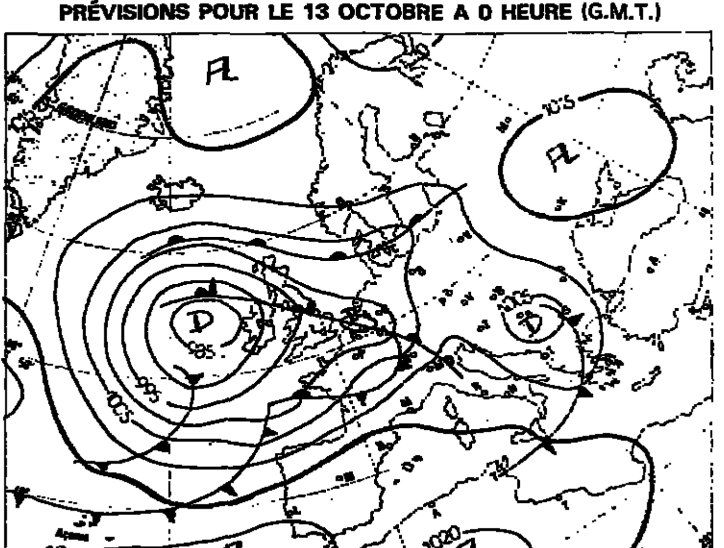
Une zone dépressionnaire couvre le Nord-Atlantique et tout l'Ouest de l'Europe. Elle dirige sur la France des masses d'air maritime frais et instables.

Prévisions pour jeudi. – Sur les régions méditerranéennes, les Alpes, la Corse, après des pluies matinales et parfois quelques orages, amélioration dans la journée avec des vents d'ouest à nord-ouest assez forts et des éclaircies. Maximum 17 à 20 degrés. Ailleurs, c'est l'alternance d'éclaircies, de passages nuageux accompagnés d'averses. Les vents sont forts de secteur ouest, notamment sur les côtes. Minimum 5 à 7°, maximum 14 à 15 au nord de la Loire, 16-17 au sud.

Vendredi et samedi. – Après de belles éclaircies matinales favorisant la baisse des températures minimales (3 à 5°) dans l'intérieur, prédominance toujours d'un temps instable et frais avec des averses locales, des averses de neige au-dessus de 1 500 mètres et de très belles éclaircies sur la Provence, le Roussillon où il y aura du mistral. Partout, les températures seront stationnaires l'après-midi. Probabilités de nouvelles pluies samedi soir sur les régions atlantiques et sur le sud-ouest de la France.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 13 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



PARIS EN VISITES

JEUDI 14 OCTOBRE

« Hôtel de Sens », 15 heures, 1, rue du Figuier, Mme Garnier-Ahlberg.

« Saint-Serge », 15 heures, 93, rue de Crimée, Mme Pennec.

« Saint-Séverin », 15 h 15, entrée, M. Guillier (Caisse nationale des monuments historiques).

« M. de Balzac », 15 heures, 47, rue Raynouard, Mme Ferrand.

« Sur les pas des templiers », 15 heures, métro Temple, Mme Hauller.

« Le palais de justice », 15 heures, métro Cité, P.-Y. Jaslet.

« Du Sentier à la place des Victoires », 14 h 30, 89, rue Réaumur (Paris pittoresque et insolite).

« Notre-Dame », 15 heures, entrée de la crypte (Paris et son histoire).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Résurrection du passé).

« Notre-Dame », 14 h 30, façade, portail central, Mme Romann.

« Les Gobelins », 15 heures, 42, avenue des Gobelins (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

18 h 15 : 35, rue de Sèvres, M. R. Chahine : « Sources communes de quelques-unes de nos fêtes » (Fraternité d'Abraham).

19 heures : 62, rue Madame : « Oracle d'Apollon à Delphes » (Arcus).

20 h 30 : 26, rue Bergère, M. L. Buffard : « La psychosomatique en psychologie analytique » (L'homme et la connaissance).

21 heures : 5, rue Largillière, Mme M.-J. Cavaroc : « Toutankhamon » (Nouvelle acropole).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 11 et mardi 12 octobre 1982 :

DES DÉCRETS

● Relatif à la composition et au fonctionnement des comités économiques et sociaux régionaux (*le Monde* daté 10-11 octobre).

● Modifiant le tableau A annexé au décret du 22 août 1928 fixant dans les territoires d'outre-mer la nomenclature et la composition des cours et tribunaux.

UN ARRÊTÉ

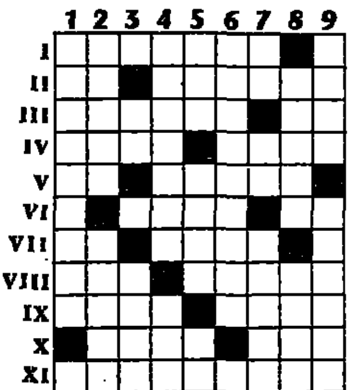
● Relatif à l'organisation du comité des fruits à cidre et des productions cidricoles.

UNE DÉCISION

● Relative à l'application du régime des produits pétroliers.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3 296



HORIZONTALEMENT

I. Moyen le plus rationnel pour rassembler ses pensées. – II. Beaucoup voudraient connaître son âge. Rongeur attaquant l'homme. – III. S'impose quand on vient de dépasser la quarantaine. Naissance d'un ange et chute de Satan. – IV. Son mouvement descendant en provoque un ascendant. Creuse la mine lentement mais sûrement. – V. Dur facilement réduit par un cabot. Fin de ballade ou départ en voyage. – VI. Poussée physique dans laquelle s'associent masse et vitesse. Domaine de certains inquisiteurs. – VII. Négation. Pour bien le rendre, il faut le bien posséder. – VIII. Il a fait beaucoup pour l'emploi du cosmétique. Agents de la réaction. – IX. Dentelle pour bagatelle. Aveugle qui nous en fait voir. – X. Retranché, il complique les opérations des divisions. Le fin mot à la belote. – XI. Quand on tombe sur lui, on se demande ce qu'il peut bien nous rappeler.

VERTICALEMENT

1. Œuvrer pour son avancement ou avancer pas à pas. – 2. Dotés d'éléments avantageux. Donne plus de piquant aux programmes des festivités de palais. – 3. Nœud ferroviaire. Marabout à Marrakech. – 4. Quand il allonge le bras, c'est pour taper. On y coupa une communication. – 5. Un Mack s'y fit moucher par un Ney. Sur le boulevard, ses tubes sont plus répandus que les hauts-de-forme. Saint béarnais. – 6. Qui, agissant comme de jeunes chiens, peuvent être assimilés aux braques. – 7. Personnel. Centre de perfectionnement. Fait subir des ans l'irréparable outrage. – 8. Garnit l'assiette du végétarien et, sous une forme populaire, celle de l'impôt. Des ballots qu'on mène facilement en bateau. – 9. Oblige à se mettre la ceinture et sévit sous une autre forme lorsqu'on l'a revêtue. Force de frappe pour d'antiques combats de coques.

Solution du problème n° 3 295

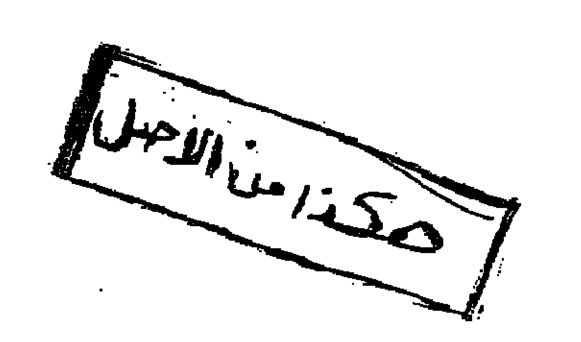
Horizontalement

I. Exérèse. – II. Suros. – III. Pêcheuses. – IV. Aride. – V. Sel. Ne. As. – VI. Introït. – VII. Nue. U.S.A. – VIII. Rang. En. – IX. Star. – X. Irai. Rare. – XI. Légèreté.

Verticalement

1. Exposant. Il. – 2. Gré. – 3. Escalier. Ag. – 4. Ruhr. Asie. – 5. Ereintant. – 6. Souder. Gare. – 7. Esse. Ou. Rat. – 8. Aisé. Ré. – 9. Assistance.

GUY BROUTY.



Le Monde

économie

CONJONCTURE

DANS UNE DÉCLARATION AU « MATIN DE PARIS »

Nous avons le devoir de nous préparer à une crise qui durera longtemps

estime M. Pierre Mauroy

« Nous avons le devoir de nous préparer à supporter une crise qui durera longtemps et qui aura des conséquences pour tout le monde », déclare M. Mauroy dans une interview que publie, mardi 12 octobre, *le Matin de Paris.*

« Cette crise internationale est liée à une mutation technologique qui met en cause les systèmes de production. Nous devons nous y adapter et moderniser la France. Il y a là un pari technologique que nous devons gagner. »

M. Mauroy poursuit : *« La rigueur n'est pas une politique. C'est une méthode. A l'inverse de l'austérité, qui est un état, la rigueur est un moyen au service d'une politique dont l'objectif reste pour nous la croissance.*

» En attendant, le gouvernement de gauche se trouve confronté à un dilemme : comment concilier la rigueur et le progrès social qui est dans sa vocation ?

» Il y a un équilibre à trouver. Nous le recherchons. Nous avons réalisé au début 1981, grâce aux dix-huit ordonnances, une avancée sociale considérable. Il n'est pas question de la remettre en question.

» Notre politique est claire : maintien du pouvoir d'achat moyen. Chacun pourra en juger à la fin de 1983. (...) Cela étant, je demande, lorsqu'il y a discussion sur le pouvoir d'achat, qu'on ne s'en tienne pas seulement aux rémunérations. Il faut aussi prendre en compte les prestations sociales.

» La notion de bas salaire est différente pour un fonctionnaire ou un salarié du privé. Il y a d'importantes disparités entre les deux secteurs. La politique du gouvernement est d'accepter qu'il y ait un rattrapage du pouvoir d'achat plus rapide et plus important pour les bas salaires. Ce qui se traduit en même temps par un blocage des rémunérations les plus hautes. Je n'ai pas à donner d'indications chiffrées en ce qui concerne le secteur privé puisque les négociations relèvent des seuls partenaires sociaux. Je souhaite simplement qu'ils s'inspirent de l'exemple que donne le secteur public. »

Interrogé sur la sortie du blocage, M. Mauroy répond :

« J'ai toujours dit qu'il fallait compter dix-huit mois : quatre mois de blocage, ensuite, pendant quatorze mois, c'est-à-dire jusqu'à fin 1983, traitement de consolidation. (...) La rigueur ne pourra prendre fin que lorsque nous serons face à une reprise confirmée, vigoureuse et internationale. »

En ce qui concerne les modalités de la sortie, le premier ministre précise plusieurs points.

« Il y a deux secteurs. Un secteur industriel, compétitif sur le plan international, par conséquent dépendant du prix de l'énergie et des matières premières. Il se comporte en général correctement. Nous n'avons pas observé en matière de prix industriels les excès constatés dans certains domaines — limités d'ailleurs — des services et de la distribution. Aux industriels, nous demandons de prendre des engagements sur chaque produit, mais sur une moyenne. Renault, par exemple, ne va pas s'engager sur le prix de chacune de ses voitures, mais sur l'ensemble de sa production. Ces engagements varieront, bien entendu, en fonction des branches industrielles. Les entreprises pourront « sortir » de ce système au printemps ou à l'été prochain dès lors qu'elles seront à même de respecter intégralement les objectifs de prix fixés par le gouvernement. Pour le secteur de la distribution et des services, les contraintes sont plus lourdes. Nous signerons des accords de régulation portant en principe sur toute l'année 1983. Nous serons particulièrement exigeants avec ceux qui n'ont pas respecté le blocage de manière satisfaisante. Je demande tout particulièrement à la boucherie, à la restauration et aux débits de boissons de s'associer à l'effort commun. Même à la sortie du blocage, le gouvernement aura le pouvoir d'agir sur les prix en utilisant l'ordonnance de 1945. L'année 1983 sera effectivement une année de surveillance des prix et d'intervention du gouvernement chaque fois qu'il y aura le moindre dérapage. »

Après avoir déclaré que la France ne pourra réduire durablement son taux d'inflation qu'en s'attaquant aux causes structurelles qui provoquent celle-ci (inégalités, indexation, professions fermées, circuits de distribution), M. Mauroy analyse l'évolution du chômage : *« Si, pour l'inflation, nous avons utilisé un remède de cheval, pour le chômage, à l'inverse, nous utilisons un traitement progressif. (...) Cette politique destinée à contenir le chômage a réussi. Contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays, comme les Etats-Unis et la R.F.A., par exemple, où l'accroissement du chômage est considérable, nous avons, en France, freiné sa course folle. Je sais bien que cela ne suffit pas, qu'il faut le réduire. Nous avons à faire un effort exceptionnel en faveur des contrats de solidarité « réduction du temps de travail » car, jusqu'ici, c'est le contrat « préretraite » qui a surtout été utilisé. (...) Il faudra envisager ce que nous ferons en 1984. Le véritable problème qui va se poser, ce n'est pas de dire : est-ce qu'on reste à 39 heures ou est-ce qu'on passe à 36 ou 37 heures ? Il faudra réfléchir en se disant : compte tenu du coût du chômage, est-ce qu'on reste à 39 heures en imposant tout le monde de plus en plus lourdement pour payer l'indemnisation du chômage ou, au contraire, est-ce qu'on réduit la durée du travail, étant entendu que si l'on travaille moins, l'espérance de pouvoir d'achat sera moindre. »*

Concernant l'UNEDIC, M. Mauroy précise : *« Chacun voit bien qu'il convient, pour combler le déficit, à la fois de réaliser des économies sensibles sans qu'il y ait régression sociale et d'augmenter les cotisations. Les syndicats ont effectivement proposé un plan d'économie. Il appartient à présent aux représentants des chefs d'entreprise de décider d'une augmentation de leurs cotisations, comme il était convenu, faute de se la voir imposée par le gouvernement. »*

A la question de savoir quelles mesures concrètes le gouvernement envisage pour alléger les charges financières des entreprises, M. Mauroy répond : *« D'abord la baisse des taux d'intérêt. Il faut savoir que chaque fois que l'on parvient à abaisser d'un point ce taux, on allège d'environ 8 milliards de francs les charges des entreprises. »*

Evoquant — en réponse à une question — les idées de « moratoire » et de « déconnexion des taux d'intérêt » dont avait parlé M. Mitterrand, le premier ministre déclare : *« L'idée est qu'il pourrait y avoir un taux d'intérêt spécifique pour les investissements. Ce n'est pas une idée nouvelle. L'agriculture et le logement bénéficient déjà de taux préférentiels. Pourquoi ne pas le faire pour l'industrie ?*

» Quant à l'idée de moratoire, il s'agit en fait d'aider des entreprises saines qui, pour une raison ou pour une autre, ont fait, à taux fixe, des emprunts dont l'intérêt était si élevé qu'elles se trouvent maintenant handicapées. Il faudra naturellement bien définir les conditions de cette aide qui ne doit s'appliquer qu'à des investissements productifs. »

Le moratoire ? Pas pour n'importe qui

Le terme de « *moratoire* » est très à la mode. Le chef de l'Etat, au cours de son voyage dans la région Midi-Pyrénées, le premier ministre dans sa déclaration au *Matin de Paris*, l'ont évoqué sans ambages, ce qui a fait naître de grands espoirs du côté des débiteurs et certaines craintes du côté des prêteurs.

Un moratoire, en effet, c'est un étalement des dettes, qui peut porter sur les intérêts, sur le remboursement du capital, ou sur les deux en même temps. Des exemples illustres ont été récemment donnés par la Pologne et le Mexique, sans compter les autres.

En ce qui concerne les entreprises, une telle pratique est devenue courante, en cas de difficultés dues à la crise : lorsqu'un cas est soumis au Comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI), qui a succédé au CIASI (Comité interministériel d'aménagement des structures industrielles), un tel étalement est consenti automatiquement par les banques, auquel s'ajoute, le plus souvent, un abandon de créances, total ou partiel.

L'idée qui fait son chemin à l'Elysée et à Matignon est assez différente : *« Il s'agit d'aider des entreprises saines, qui, pour une raison ou pour une autre, ont fait à taux fixe des emprunts dont l'intérêt était si élevé qu'elles se trouvent maintenant handicapées. Il faudra, naturellement, bien définir les conditions de cette aide, qui ne doit s'appliquer qu'à des investissements productifs. »*

C'est alors que les difficultés commencent, si l'on veut évaluer l'impact d'une telle mesure.

Sur les 1 100 milliards de francs de crédits aux entreprises, il faut d'abord ôter les 400 milliards de francs de crédits à court terme, dont le taux est variable par définition. Restent les 600 milliards de francs de crédits à moyen terme, mobilisables, non mobilisables, et à long terme. L'ennui est qu'aucune information précise n'est disponible en ce qui concerne leur régime : taux fixe ou taux variable. Pour plus de 300 milliards de francs (Crédit national, 60 milliards ; Caisse des H.L.M., 160 milliards de francs ; Crédit agricole, 100 milliards de francs), l'essentiel de ces crédits est bonifié, plus ou moins (en fait, près de 45 % des crédits à moyen et long terme sont bonifiés). Reste à savoir quelles entreprises ont été pénalisées et à partir de quand : depuis 1979, dit M. Mauroy ; en fait, depuis 1980-1981, date à laquelle la hausse des taux sur le marché obligataire contraignit les établissements de crédit à statut spécial, emprunteurs permanents sur ce marché, à relever leurs conditions de 11 % à 15 % et au-delà.

C'est donc seulement une fraction des crédits à moyen et long terme qui serait visée par la mesure, une trentaine de milliards de francs dit-on. A cet égard, des divergences de vue existent entre l'Elysée et la Rue de Rivoli, où l'on voudrait traiter « cas par cas », et ne pas secourir n'importe qui, notamment les « pécheurs », c'est-à-dire les imprudents. Car il faudra bien que quelqu'un assume le coût de l'étalement. Les banques sont moins concernées que les établissements à statut spécial comme le Crédit national ou le Crédit d'équipement aux P.M.E. Pour ces derniers, une aide publique sera nécessaire, comme celle qui s'applique aux bonifications.

F. R.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U.	7,0645	7,0665	+ 220	+ 260	+ 405	+ 455	+1170	+1285
$ can.	5,7585	5,7625	+ 30	+ 75	+ 95	+ 140	+ 580	+ 620
Yen (100)	2,6785	2,6810	+ 160	+ 180	+ 300	+ 325	+ 885	+ 945
DM	2,8280	2,8300	+ 155	+ 180	+ 305	+ 615	+ 820	+ 985
Florin	2,5890	2,5905	+ 140	+ 155	+ 270	+ 295	+ 810	+ 865
F.B. (100)	14,5720	14,5820	+ 130	+ 270	+ 220	+ 435	+ 580	+1025
F.S.	3,3235	3,3270	+ 300	+ 325	+ 585	+ 615	+1605	+1695
L (1 000)	4,9701	4,9730	− 265	− 200	− 585	− 430	−1425	−1270
£	12,1480	12,1560	+ 370	+ 455	+ 750	+ 850	+2445	+2680

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 5/8	10	9 3/4	10 1/8	10	10 3/8	10 3/16	10 9/16
DM	6 7/8	7 1/4	6 15/16	7 5/16	6 15/16	7 5/16	6 7/8	7 1/4
Florin	7	7 3/4	7	7 5/8	7	7 5/8	7	7 5/8
F.B. (100)	12 1/4	13 3/4	11 5/8	12 3/4	11 3/4	12 3/4	12 1/8	13
F.S.	1 3/8	2 1/8	2 7/8	3 1/8	2 7/8	3 1/8	3 3/4	4 1/8
L (1 000)	16 1/4	17 3/4	18 1/4	19 3/4	18 3/4	19 3/4	18 3/4	19 3/4
£	10 1/4	10 7/8	10 13/16	11 7/16	9 3/4	10 1/4	9 7/16	10 1/16
F. français	14	15 1/4	15 3/4	17	16 1/4	17 1/2	17 3/4	19

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LE CONFLIT DE L'ACIER

Les concessions de la C.E.E. pourraient conduire à un règlement avec les Etats-Unis

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Le conflit qui oppose la C.E.E. aux Etats-Unis à propos de l'acier semble sur le point d'être réglé. C'est du moins le sentiment de la Commission européenne, qui a publié, lundi 11 octobre, une communication en ce sens. L'accord d'autolimitation des exportations communautaires de produits sidérurgiques vers les Etats-Unis, conclu le 6 août entre la Commission, agissant au nom des Dix, et Washington, pourrait s'appliquer. Les entreprises d'outre-Atlantique avaient récusé cet accord et refusé de retirer les plaintes, contre leurs concurrentes européennes, qu'elles avaient déposées devant les juridictions compétentes de leur pays. Selon la communication publiée à Bruxelles, *« la sidérurgie américaine, après une première réaction négative, a fait savoir au département du commerce qu'elle était maintenant disposée à revoir sa position et à retirer ses plaintes, dans la mesure où certains aménagements pourraient être apportés à l'arrangement »*.

Les aménagements en cause, que la C.E.E. est apparemment prête à accepter, équivalent à une extension, limitée, du champ d'application de l'accord. Pour certains des produits visés, la limitation des exportations porterait également sur les « produits alliés ». S'agissant de ces produits alliés, la part du marché américain détenue par les exportateurs européens est faible. Sauf pour l'un d'entre eux *(hot rolled carbon bar, barres en acier au carbone laminées à chaud)*, les parts de marché fixées dans l'accord seraient celles correspondant aux livraisons faites aux Etats-Unis en 1981. Il n'y aurait donc pas de réduction. En fait, les Américains cherchent principalement à se prémunir contre une extension éventuelle des ventes européennes.

Outre ces produits alliés, l'accord d'autolimitation serait étendu aux palplanches, dont les Européens détiennent 22 % du marché américain.

L'approbation définitive par les sidérurgistes américains de l'accord du 6 août pourrait encore dépendre de la façon dont évoluent les négociations en cours concernant les exportations communautaires de tubes d'acier vers les Etats-Unis, qui semblent craindre que les producteurs communautaires ne cherchent, lorsque le marché le permettra, à renouveler l'opération de l'année 1981 au cours de laquelle ils ont livré des quantités records de tubes outre-Atlantique (10 % du marché au lieu d'une moyenne de 3 % au cours des années précédentes). La Commission voudrait éviter un règlement quantitatif mais elle est prête apparemment à prendre les engagements nécessaires pour que les tubistes communautaires maintiennent à un niveau modéré leurs exportations outre-Atlantique.

PHILIPPE LEMAITRE.

Sombres prédictions pour la sidérurgie mondiale

« L'année 1982 promet d'apparaître dans les livres de comptes comme la pire dans la mémoire des dirigeants réunis ici », a déclaré lundi 11 octobre, à Tokyo, M. Frederick Jaicks, président de l'Institut international du fer et de l'acier (IISI), à l'ouverture de la conférence annuelle de cet organisme, qui réunit l'ensemble des sidérurgistes du monde occidental. *« Le sombre scénario de l'année dernière s'est transformé en réel désastre*, a-t-il poursuivi. *Mon avis est que les bénéfices dans la sidérurgie seront extrêmement rares, sinon totalement inexistants, en 1983. »* Selon M. Jaicks, aucune amélioration n'est en vue, et *« on se demande si le niveau record de consommation d'acier établi en 1973-1974 sera jamais approché ou retrouvé car la stagnation a remplacé la croissance »*.

Le secrétaire général de l'IISI, M. Lenhard Holschuh, estime que la consommation d'acier accusera, en 1982, une diminution de 8 % par rapport aux 421 millions de tonnes de 1981. Aux États-Unis, a souligné M. Jaicks, qui est également président des aciéries américaines Inland, toutes les sociétés terminent l'année avec des pertes, pour la première fois en cinquante ans dans le cas d'Inland. Évoquant le conflit ouvert entre son pays et la C.E.E., M. Jaicks a relevé que, pour les sept premiers mois de l'année, l'industrie américaine a tourné à 54 % de sa capacité, en diminution de 37 % sur l'année précédente : selon lui, pendant la même période, la production de la C.E.E. ne fléchirait que de 10 %, et celle du Japon augmenterait. Pendant cette même période, les livraisons de la sidérurgie des États-Unis sur son propre marché diminueraient de 32 %, alors que les importations de la C.E.E. augmenteraient de 21 %, et celles du Japon de 14 %, toujours selon M. Jaicks. De fait, M. Holschuh déclarait que sur les 36 millions de tonnes de réduction de la consommation mondiale en 1982, 29 millions de tonnes sont imputables aux États-Unis, où les achats d'acier sont tombés au plus bas niveau depuis vingt ans.

Les hausses des automobiles entreront en vigueur après la réunion du Comité des prix

Les prix des automobiles vont être relevés de 4 % en moyenne, mais cette hausse ne sera applicable qu'après publication de l'avis du Comité des prix, qui doit se réunir prochainement. Dans un communiqué, le ministère de l'économie et des finances précise : *« Les constructeurs automobiles ont déposé des barèmes de prix en hausse de 4 % en moyenne par rapport aux prix actuellement en rigueur. Le ministre de l'économie et des finances les a autorisés à annoncer des hausses à compter du 12 octobre mais aucune hausse de prix ne pourra être facturée avant la publication de l'arrêté de prix, qui devrait intervenir après avis du Comité national des prix. Celui-ci doit se réunir prochainement. La hausse globale sur l'ensemble de l'année 1982 serait de l'ordre de 8 % après la hausse de 3,5 à 3,9 % appliquée en mars dernier.»*

Concrètement, cela signifie que les nouveaux prix entrent en vigueur dès ce 12 octobre. Toutefois le client paiera l'ancien tarif si la voiture lui est livrée avant la promulgation de l'arrêté de prix. Reste à savoir si celle-ci interviendra immédiatement après la réunion du Comité national des prix, prévue pour le vendredi 15 octobre. Ou, comme le pensent certains constructeurs, seulement le 22 octobre.

ÉTRANGER

En R.F.A.

Selon le rapport des cinq « sages » le chômage toucherait 2,25 millions de personnes en 1983 (contre 1,8 million en 1982)

Les cinq « sages » ouest-allemands estiment, dans leur rapport présenté le 11 octobre, que 1983 sera une nouvelle année difficile. Le chômage toucherait 2,25 millions de personnes. Les « sages », universitaires indépendants chargés de conseiller le gouvernement, prévoient quatre cent mille demandeurs d'emploi supplémentaires en moyenne pour l'an prochain. De 7,5 % actuellement, leur pourcentage par rapport à la population active salariée passerait à 9,5 %. Cette situation pourrait même continuer à se dégrader, et il pourrait y avoir 2,5 millions de chômeurs durant l'hiver 1983-1984, au lieu de 1,85 en moyenne cette année.

Les experts ont revu en baisse leurs prévisions de croissance. Alors qu'il y a six mois ils croyaient à une reprise et s'attendaient à un taux de croissance de 3 % en 1983, ils ne prévoient plus qu'une progression de 1 % en raison de la fragilité de la demande. L'augmentation – prévue dans le budget de 1983 – de 1 % du taux de T.V.A., qui passerait ainsi de 13 % à 14 %, leur semble en particulier inadaptée. De la même manière, les « sages » critiquent le projet d'emprunt exceptionnel et obligatoire pour les hauts revenus.

D'après les experts, la légère amélioration de la situation en 1983 (le P.N.B. diminuerait de 1 % en 1982) sera due principalement à une baisse des coûts de production (salaires et matières premières). Selon leurs propres termes, *« les conditions pour une reprise de l'économie ouest-allemande sont meilleures qu'il y a un an »*, bien que les risques internationaux soient devenus plus lourds qu'en 1981. Cependant, la hausse des prix devrait se ralentir : de 5 % cette année, elle devrait passer à 4 % en 1983. Les salaires ne devraient augmenter que de 2,5 % (2 % cette année), tandis que les bénéfices bruts progresseraient de 8 %.

LA C.E.E. ET LA POLITIQUE CONCERTEE DES INVESTISSEMENTS

L'action communautaire préconisée par la Commission de Bruxelles pour les investissements comporte un volet de moyens financiers, ainsi que nous l'indiquions dans *le Monde* du 12 octobre, page 44. Un paragraphe qui a été malencontreusement omis et que nous rétablissons précisait le montant des sommes mobilisées : deux tranches de 1 milliard d'ECU (6,55 milliards de francs) ont ainsi déjà été mobilisées (la deuxième tranche, approuvée en avril 1982, devrait être totalement engagée dès le début de 1983). La Commission, conformément aux orientations arrêtées par le conseil européen de Londres de décembre 1981, propose d'ouvrir une nouvelle tranche de 3 milliards d'ECU, soit près de 20 milliards de francs.

● *Vente de beurre européen à l'U.R.S.S. : la commission reporte sa décision.* – La commission de Bruxelles a reporté, le 6 octobre, sa décision sur la reprise éventuelle des ventes de beurre subventionné à l'U.R.S.S., interrompue depuis l'intervention soviétique en Afghanistan. La reprise de ces ventes avait notamment été demandée par Mme Edith Cresson et le commissaire chargé de l'agriculture, M. Dalsager, avait fait valoir qu'une telle décision constituait l'un des moyens les moins onéreux pour se débarrasser de la production excédentaire. L'opposition des commissaires anglais et allemands à une telle décision explique sans doute le report du vote sur cette question.

MONNAIES

STABILITÉ DU DOLLAR 7,07 F

Sur des marchés des changes très calmes, le dollar est resté stable, mardi 12 octobre, après le vif fléchissement amorcé à la veille du week-end et poursuivi lundi 11 octobre. A Paris, il s'est inscrit à 7,06 F environ contre 7,07 F et, à Francfort, à 2,4975 DM contre 2,50 DM.

La fin du monétarisme

(Suite de la première page.)

Mais les banques, par une politique agressive d'emprunts, avaient d'autres moyens de se procurer des liquidités pour satisfaire, à des conditions extrêmement onéreuses, la forte demande de crédits émanant des entreprises désespérément à la recherche d'argent frais pour assurer leur survie.

Cette politique est incontestablement parvenue à réduire l'inflation, inférieure à 6,5 % en rythme annuel (contre plus de 13 % en 1980), sans doute sous l'effet de deux facteurs. L'un a été l'aggravation des charges financières des emprunteurs, qui a poussé les entreprises à liquider leurs stocks et à réduire leurs dépenses. Toute diminution de l'inflation obtenue par ce biais consistant à créer artificiellement un excès de l'offre sur la demande est éminemment réversible. Le deuxième facteur est la quasi-disparition de la monétisation de la dette publique : l'énorme déficit budgétaire n'est plus financé indirectement par la création monétaire, c'est-à-dire par des achats de bons du Trésor par le Système de réserve fédéral (Institut d'émission).

Ce qui est remarquable dans la réaction favorable des marchés aux propos de M. Volcker est précisément qu'ils ne pensent pas que l'abandon de fait du monétarisme strict se traduira dans l'avenir proche par une reprise de l'inflation. Cet abandon date en réalité de juillet. Depuis le Fed ne réagit plus automatiquement à une croissance « excessive » par rapport aux normes établies arbitrairement de la masse monétaire. L'évolution de cette masse est une donnée extrêmement difficile à saisir, difficulté que les autorités responsables ont niée pendant longtemps pour justifier leur politique. Les investisseurs auraient-ils oublié la leçon de l'ère Carter ? En 1977, alors que l'on croyait la stabilité rétablie pour longtemps, les taux à long terme étaient redescendus en moyenne à 7,5 % : au quatrième trimestre de 1979, ils étaient remontés à 12 %, ce qui se traduisit par une baisse de presque la moitié des cours des obligations. Le monétarisme était censé jouer le rôle de garde-fou contre la politique « discrétionnaire » des autorités monétaires en fournissant une règle supposée précise (la norme de croissance de la masse monétaire) à leurs interventions sur le marché, étant entendu que (ce qui devrait être une évidence dans tous les pays) toute politique de rachat massif par la Banque centrale des créances émises sur le marché engendre l'inflation.

Si les milieux financiers ne redoutent pas un retour immédiat à l'inflation, c'est qu'ils estiment que les forces déflationnistes actuellement à l'œuvre continueront pendant un certain temps à opérer. Les entreprises réduisent leurs dépenses et licencient leur personnel (le chômage a dépassé 10 % en septembre aux États-Unis) ; les banques, échaudées par la quasi-faillite de grandes sociétés (International Harvester, par exemple) et de plusieurs États très fortement endettés (Mexique, Pologne, etc.) mesurent chichement leurs concours quand elles ne les refusent pas purement et simplement.

Le développement inexorable des faits aura eu raison des doctrines à la mode. L'administration républicaine a pratiquement abandonné l'illusion de l' *« économie de l'offre »* dans sa version dite *« reaganomics »* (il suffit de réduire les impôts pour provoquer la reprise économique et augmenter à terme... les recettes de l'État) ; le Fed prend ses distances avec le monétarisme fondé sur une interprétation étroitement statistique et « volontariste » de la fameuse théorie quantitative de la monnaie.

PAUL FABRA.

(PUBLICITÉ)

LE TRANSPORT AÉRIEN INTÉRIEUR FRANÇAIS

Air Inter
Une mission nationale :
participer au développement de la France et de ses régions

Vingt ans... Il y a exactement vingt ans qu'entraient en service les premiers Viscount d'Air Inter. Les premiers à porter les couleurs de la jeune compagnie intérieure qui, depuis deux années, ne vivait que d'emprunts à d'autres transporteurs. Une compagnie aérienne sans avion : voilà une image qui illustrait bien le dénuement et l'incrédulité dans lesquels naissait le transport aérien intérieur.

Vingt ans déjà. Vingt ans seulement. En vingt ans, Air Inter a donné à l'aviation intérieure ses lettres de noblesse. Air Inter a prouvé que cette aviation intérieure était viable : depuis 1972, la compagnie ne reçoit plus aucune subvention. Air Inter a prouvé que l'aviation intérieure était essentielle à l'activité économique, qu'elle était un moyen puissant de décentralisation, d'aménagement du territoire et de désenclavement : combien de villes ou de régions françaises doivent-elles leur essor économique, technologique, culturel, à des liaisons aériennes commodes avec Paris, avec d'autres provinces, et, grâce à des correspondances, avec le monde entier... Enfin, Air Inter a prouvé aussi que l'avion pouvait devenir un moyen de transport démocratique, accessible à des couches sans cesse plus larges de la population, participant pleinement à l'établissement de ce « droit au transport », revendiqué légitimement aujourd'hui.

Grâce à une conception dynamique du service public, Air Inter a fait de l'avion une partie intégrante du paysage économique et social français. Il n'est pas vain de le rappeler au moment où se mettent en place les nouvelles structures administratives du pays à travers la régionalisation, et où se préparent de profondes réformes qui engagent l'avenir des transports intérieurs de manière déterminante.

En 1983, dix millions de passagers à transporter

Vingt-troisième compagnie mondiale pour le nombre de passagers transportés en 1981, dix-neuvième en 1982, Air Inter voit, depuis 1979, son trafic s'accroître à raison d'un million de voyageurs par an.

Un tel développement de la demande prouve, mieux que tout autre critère, la vitalité exceptionnelle du marché national, qui ne paraît pas avoir arrêté son essor, en dépit de la crise économique mondiale.

Les quelque six millions de déplacements professionnels, qui représentent la plus grosse part de l'activité d'Air Inter, témoignent du dynamisme des entreprises françaises en même temps que des besoins de mobilité des responsables administratifs, sociaux et culturels du pays. Tous ceux-là choisissent l'avion en raison, bien sûr, de sa facilité d'emploi et de sa rapidité, mais aussi de son coût de plus en plus modique, en valeur relative, qui finit par le rendre comparable, tous frais annexes additionnés, à celui des autres moyens de transport.

Quant aux voyageurs pour « motifs personnels », ils apprécient en nombre grandissant les effets de la politique dynamique de tarifs réduits d'Air Indter : trois millions d'entre eux en auront profité cette année.

Un pareil afflux ne s'explique que dans la mesure où Air Inter répond bien aux besoins, à la fois sur le plan national et en matière d'échanges inter-régionaux.

Pour la compagnie intérieure, chaque région est capitale

La vocation d'Air Inter est de servir la politique de décentralisation voulue par les pouvoirs publics, soucieux de favoriser le développement et le rééquilibrage des différentes régions du territoire français. Ses efforts ne se limitent donc pas aux lignes les plus importantes, mais ont, de tout temps, visé aussi à satisfaire des besoins de désenclavement : pour y répondre, la compagnie a développé des lignes radiales (entre Paris et la province) avec les régions les moins favorisées économiquement, et des lignes transversales (de région à région), qui suppléent souvent des infrastructures au sol mal adaptées.

L'importance du trafic réalisé sur l'ensemble de ces lignes place Air Inter largement en tête des compagnies à vocation régionale. Néanmoins, ces dessertes, essentielles à la vie et au développement des régions concernées, représentent une lourde sujétion pour Air Inter : en 1981, près des deux tiers de ses lignes étaient déficitaires et lui ont coûté 106 millions de francs.

Air Inter première compagnie aérienne des régions

Plus d'un million de passagers (1 050 000) ont utilisé les lignes inter-régionales du réseau Air inter en 1981.

A titre de comparaison, le trafic assuré par l'ensemble des compagnies régionales sur leurs transversales est de l'ordre de 250 000 passagers annuels.

Air Inter soutient financièrement ces lignes, que leur taux de fréquentation actuel ne permet pas encore de rentabiliser. Consciente de leur importance, la compagnie leur ménage même de gros moyens, multipliant les vols, augmentant le nombre des places offertes, mettant en ligne des avions modernes. Pour Air Inter, les « lignes secondaires » ne sont pas des parents pauvres ».

Une politique de « carrefours inter-régionaux »

En plus de ses lignes directes à forte fréquentation entre régions, Air Inter organise, pour répondre à des besoins de trafics plus limités, des correspondances à partir de certaines escales-pivots de son réseau. Les horaires des vols sont calculés de façon à permettre aux passagers d'effectuer des aller retour dans la journée dans la plupart des cas.

Les deux principales plaques tournantes d'Air Inter en province sont Lyon et Marseille. Mais d'autres carrefours offrent des correspondances pratiques vers de nombreuses destinations : c'est le cas de Nice. Mais d'autres encore concentrent sur les vols d'Air Inter des trafics locaux, souvent trop faibles pour justifier une ligne longue vers Paris ou d'autres métropoles. A Limoges, les voyageurs en provenance de Brive trouvent une correspondance facile – et en Caravelle – vers Paris. L'intention de la société est de développer le nombre de ces carrefours – des études sont menées à Toulouse et à Nantes, – pour donner aux passagers le maximum de combinaisons leur permettant d'atteindre dans les meilleurs délais et aux meilleurs prix le plus grand nombre possible de destinations.

Air Inter a d'autre part décidé de *mener son action régionale sur un* autre terrain : celui de la coopération avec les compagnies à vocation plus strictement locales. Les accords récemment signés avec Brit Air, sur Paris-Rennes et Paris-Quimper, et avec Jet Service, sur Avignon-Lyon, constituent les deux premières applications de cette nouvelle orientation. Air Inter entend désormais jouer à fond sur la complémentarité des lignes, pour autant que la nécessité économique de ces dernières soit justifiée par un marché potentiel réel.

La fréquentation des principales lignes (1981)
(passagers)

Paris-Marseille .	1 264 000	Paris-Montpellier	385 000
Paris-Lyon	907 000	Paris-Strasbourg	354 000
Paris-Toulouse ..	879 000	Paris-Nantes ...	250 000
Paris-Nice	762 000	Paris-Grenoble .	243 000
Paris-Bordeaux .	626 000	Paris-Toulon ...	237 000

Les vingt premières lignes inter-régionales d'Air Inter

Marseille-Bastia	125 507	Strasbourg-Lyon ...	39 333
Marseille-Ajaccio ...	112 664	Marseille-Calvi	34 330
Lille-Lyon	94 011	Strasbourg-Nice	25 787
Lyon-Nice	82 638	Nice-Calvi	22 062
Lyon-Marseille	69 049	Bordeaux-Nice	20 294
Nantes-Lyon	62 634	Lille-Strasbourg	15 825
Bordeaux-Marseille .	55 827	Toulouse-Nice	15 502
Lyon-Toulouse	52 569	Lyon-Ajaccio	15 096
Lyon-Bordeaux	50 933	Mulhouse-Lyon	14 896
Lille-Nice	42 185	Lille-Marseille	13 406

Le service public

La « mission d'étude et de proposition sur le transport aérien français », confiée en novembre 1981 par le ministre des transports à deux hauts fonctionnaires, MM. Paul Funel, ingénieur général des ponts et chaussées, et Jacques Villiers, ingénieur général de l'aviation civile, a remis l'été dernier son rapport, qui vient d'être rendu public.

L'analyse des deux experts concerne très largement le transport aérien intérieur en général, et Air Inter en particulier, que sa position dominante expose fatalement à un examen sans complaisance. Le rapport observe, par exemple, que « le réseau et la politique d'Air Inter se sont dessinés en fonction d'une logique d'entreprise basée sur des considérations commerciales propres à la compagnie, et sur la cohérence de l'exploitation, beaucoup plus que sur une définition *a priori* d'objectifs d'intérêt national ou régional ».

Mais MM. Funel et Villiers apprécient l'apport de la compagnie aux grands équilibres socio-économiques du pays : « L'avion, qui place désormais toutes les collectivités directement desservies entre elles à une heure de vol environ, pour un prix de l'ordre de 1 000 francs aller-retour, a accompli une véritable mutation dans l'aménagement du territoire, en gommant ainsi les « injustices » de la géographie (perpétuées par les modes de surface et renforcées par la rigidité de ces modes) au profit des villes les plus éloignées des centres d'activité et de décision », écrivent-ils.

Jugeant la politique des prix pratiquée par Air Inter, les rapporteurs affirment que « la tarification tricolore a eu pour effet une démocratisation appréciable du transport aérien » et que, grâce à une gestion fondée sur « l'adaptation subtile de l'offre à la demande satisfaisant correctement l'usager, malgré de forts cœfficients de remplissage moyen (...), Air Inter peut offrir des tarifs raisonnables, malgré des coûts de production particulièrement élevés ».

Le « rendez-vous lyonnais »

Un véritable réseau régional, constitué par huit liaisons transversales, place l'aéroport de Lyon-Satolas au premier rang des aéroports régionaux français.
Près de 500 000 passagers ont transité par Lyon en 1981, en provenance ou à destination de Lille, Mulhouse, Strasbourg, Nantes, Bordeaux, Toulouse, Marseille et Nice.

Le « rendez-vous marseillais »

Venant de Bordeaux, Nantes, Lille ou Strasbourg, les passagers d'Air Inter peuvent gagner les trois grandes villes corses, Ajaccio, Bastia et Calvi, en changeant d'appareil à Marseille-Marignane.

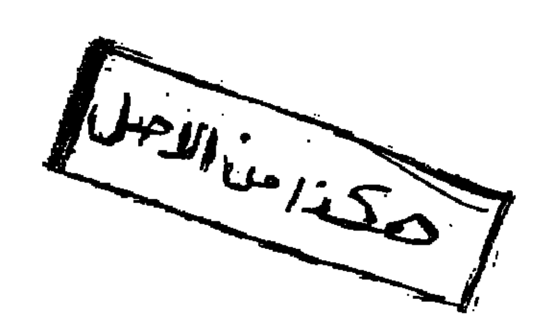
Paris-Orly-Ouest, plate-forme de correspondance

De nombreuses correspondances sont organisées sur l'aéroport d'Orly-Ouest, qui permettent l'aller et le retour dans la journée entre quinze villes de province reliées par Air Inter et entre quatorze villes desservies par les autres compagnies régionales.
Ainsi, les passagers de Brest, de Lorient, de Strasbourg et de Grenoble peuvent gagner huit métropoles régionales, ceux de Mulhouse et de Pau, six autres grandes villes, etc.

Roissy-CDG, plate-forme d'accès aux vols internationaux

Des accords lient Air Inter et Air France dont les services sont installés dans l'aérogare 2 de l'aéroport Charles-de-Gaulle (CDG).
Les horaires d'Air Inter permettent aux passagers en provenance de Strasbourg, Mulhouse, Nantes, Bordeaux, Toulouse, Lyon, Montpellier et Marseille de trouver des correspondances commodes, sur le réseau international, avec les avions d'Air France en particulier :
De leur côté, de nombreux passagers habitant dans le nord de l'agglomération parisienne rejoignent avec facilité cette autre plate-forme Air Inter.
Plus de 200 vols Air-Inter hebdomadaires sont aujourd'hui effectués à partir de Roissy-CDG (dont 4 fréquences quotidiennes sur Lyon et 3 sur Marseille, Toulouse et Bordeaux).

(Jeudi, dans *le Monde* : Air Inter – une vocation essentielle : donner des ailes à l'économie).



SOCIAL

EN MANIFESTANT DANS TOUT LE PAYS

Les artisans réclament du gouvernement qu'il tienne ses promesses

Après les petits et moyens entrepreneurs (S.N.P.M.I.) au début de septembre, puis trois semaines plus tard des membres des professions libérales, ce sont les artisans qui, ce mardi 12 octobre, devaient « descendre » dans la rue. En effet, l'Union professionnelle artisanale (U.P.A.) qui regroupe trois cent cinquante *mille des huit cent mille entreprises* artisanales françaises, a invité tous ses adhérents à une journée d'action nationale. De nombreuses manifestations devraient avoir lieu, mais la principale était prévue à Paris entre la place de la Bastille et le ministère de l'économie et des finances (*le Monde* daté 10-11 octobre). Les syndicats interprofessionnels des marchés converts de la capitale avaient ainsi décidé de fermer leurs étals dans l'après-midi de ce mardi.

L'U.P.A. fédère les artisans du bâtiment, ceux dont l'activité est propre au milieu rural ; elle rassemble aussi la section artisanale de la Confédération générale de l'alimentation de détail et enfin la Confédération de l'artisanat et des métiers. *En organisant* cette journée, les artisans veulent obtenir du gouvernement des mesures concrètes après les engagements pris le 20 septembre par le premier ministre. Ce jour-là, les représentants de l'U.P.A. avaient rencontré plusieurs membres du gouvernement, parmi lesquels M. Pierre Mauroy. Cette « table ronde » était en fait la reconnaissance de l'U.P.A. comme organisation représentative du secteur des métiers.

La manifestation de ce mardi était destinée aussi à souligner cette *« reconnaissance »* des pouvoirs publics à l'organisation artisanale. Elle n'a aucune finalité politique, a précisé avec insistance le lundi 10 octobre, le président de l'U.P.A., M. Albert Léon.

Les engagements pris par le gouvernement en faveur de l'artisanat portent plus particulièrement sur les modalités de sortie du blocage des prix et des revenus. L'U.P.A. s'étonne qu'elle n'ait pas encore reçu – à une quinzaine de jours de la date de la *« sortie »* du blocage des prix et des revenus – de convocation du *ministre* de l'économie et des finances pour en négocier les conditions.

De même, l'organisation syndicale a demandé aux pouvoirs publics un allégement des charges des entreprises artisanales.

Toutes revendications qui au demeurant ne sont pas propres au seul artisanat mais aussi à l'ensemble des entreprises industrielles ou commerciales.

Plus spécifiques en revanche sont les demandes relatives à la lutte contre le travail au noir, et à la formation continue. Nombre d'artisans auront – ont déjà – leurs activités profondément modifiées par les nouvelles technologies et ils souhaitent être préparés.

Le gouvernement est conscient de l'importance de l'artisanat dans l'activité économique du pays, l'un des rares secteurs à être encore créateur d'emplois. Toutefois, selon les responsables de l'U.P.A., près de vingt mille emplois ont été perdus l'an dernier par ce secteur (il emploie au total un million deux cent mille salariés).

Le lundi après-midi 11 octobre, deux manifestations de petits patrons, d'artisans et de commerçants ont eu lieu à Brest (Finistère) et à Dijon (Côte-d'Or). La première a rassemblé près de cinq mille personnes, la seconde environ deux mille.

« C'est l'asphyxie »

De notre envoyée spéciale

Brest. – *« Cette fois, nous n'en pouvons plus. C'est l'asphyxie. » « Nous devons agir, c'est pour nous une question de vie ou de mort. »* Il est loin l'âge d'or des indépendants. C'était, pour cet artisan plombier-chauffagiste qui emploie trois salariés : *« En 1953-1954, on avait du travail. Les clients étaient fidèles, ils attendaient même deux ans. Ils payaient leurs factures. On avait pu construire notre maison. »* Et puis il y a eu mai 68. *« L'ambiance a changé dans l'entreprise. Avant on travaillait en copains avec nos employés ; aujourd'hui, il y a un malaise. Tout est dû aux syndicats : le patron est devenu l'homme à abattre. »*

Le « marché » a, lui aussi, évolué : les artisans et patrons de P.M.E. accusent pêle-mêle *« les grossistes, les grandes surfaces, les travaux au noir ». « Aujourd'hui, les clients font leurs travaux eux-mêmes. Certains nous demandent un devis pour obtenir un prêt et nous les retrouvons chez les grossistes. »* Les grandes surfaces *« font des promotions de quelques semaines sur un produit qu'elles vendent au prix coûtant alors que nous faisons un effort permanent sur toute une gamme. »* Enfin, *« les travailleurs au noir profitent de la complicité générale. Ils n'ont à payer ni charges sociales ni taxes, mais sait-on qu'ils ne garantissent pas leurs installations ?*

Si les travailleurs indépendants du Finistère sont descendus dans la rue, c'est d'abord pour accuser le gouvernement. *« Les charges sociales ? Tous les ans on nous en rajoute une. Nous sommes les vaches à lait de l'économie. Ma taxe professionnelle, par exemple, est passée de 3 400 F il y a cinq ans à 14 000 F aujourd'hui. »* Cette politique ne date pas des socialistes, mais *« cette fois c'est trop. Avec le blocage des prix et l'augmentation de 1 % de la T.V.A., la coupe est pleine »*. Le gouvernement doit *« bloquer nos charges, libérer les prix, sinon c'est l'asphyxie ». « Si le patronat ne peut plus payer les salaires, l'Etat va-t-il le faire à sa place ? »*

La colère des indépendants est-elle politique ? Pas tout à fait, affirment-ils, mais *« le gouvernement s'attaque bel et bien à la libre entreprise. Nous sommes contre les extrémistes, mais rien ne nous arrêtera car nous n'avons pas le choix »*.

M.-C. R.

Devant les grévistes de la FNAC-Paris

LE REPRÉSENTANT DU MINISTRE DU TRAVAIL S'OPPOSE AU MAINTIEN DE L'ÉCHELLE MOBILE DES SALAIRES INSCRITE DANS L'ACCORD D'ENTREPRISE

Le conflit à la FNAC-Paris commencé le 9 octobre se poursuit. Le 11 *octobre, le directeur des relations* du travail au ministère a reçu une délégation C.G.T. et C.F.D.T. des salariés de la FNAC. Il leur a rappelé que les *« accords »* – comme ceux existant à la FNAC – *« prévoyant l'indexation des salaires sont illégaux depuis l'ordonnance du 4 février 1959, et le demeurent »*. Ils sont, de plus, *« contraires à la justice sociale »*, a ajouté ce responsable. Il a enfin invité ses interlocuteurs à négocier *« dans le respect de la loi et en tenant compte des orientations du gouvernement »*. Les grévistes demandent le maintien de la clause d'échelle mobile dans l'accord d'enreprise.

● *A Orly, une partie du personnel du service hôtelier d'Air France* poursuit la grève lancée par l'intersyndicale C.F.D.T., F.O., C.F.T.C., à l'exclusion de la C.G.T.

● *A Brest, les grévistes de la Société brestoise de carénage* poursuivent leur mouvement, pour obtenir l'annulation des cent six licenciements annoncés par la direction.

● **Contre le travail noir.** – L'Association artisanale du Libournais (2 360 petites entreprises en Gironde) a menacé de demander la radiation de ses membres du répertoire des métiers et du registre de commerce si le gouvernement ne prend pas d'importantes mesures de contrôle contre *« le travail clandestin, qui entretient le chômage, la concurrence déloyale et sape les entreprises les mieux structurées »*. – (Corresp.)

● *Précision sur la rupture des négociations sur l'assurance-chômage.* – Dans nos premières éditions du *Monde* daté 10 et 11 octobre 1982, deux coquilles ont modifié le sens de certaines phrases : ce sont la C.G.C. et F.O. – et non pas la C.G.T. et F.O. – qui sont allées plus loin dans les propositions d'économies. Les cinq confédérations qui ont fait des propositions communes sont la C.G.T., la C.F.D.T., la C.G.C., la C.F.T.C. et F.O.

● **« L'autorisation préalable » nécessaire pour la vente des filiales étrangères des sociétés nationalisées est supprimée.** – Le *Journal officiel* du 10 octobre 1982 publie un décret supprimant pour les sociétés nationalisées l'obtention d'une *« autorisation préalable »* pour la vente de filiales étrangères. Cette disposition avait été demandée par le ministre de l'économie et des finances M. Delors après la cession par Paribas du contrôle de sa filiale suisse dans le courant de l'été 1981.

AGRICULTURE

Londres semble décidé à assouplir les mesures protectionnistes visant les volailles des autres pays de la C.E.E.

De notre correspondant.

Bruxelles (Communautés européennes). – Les Britanniques semblent décidés à assouplir les mesures vétérinaires à effet protectionniste qu'il appliquent aux importations de volaille, et en particulier de dindes en provenance des autres pays de la *Communauté. La France et les* Pays-Bas étaient les plus touchés. Le 15 juillet 1982, la Cour de justice européenne avait condamné la mesure britannique. La Commission de Bruxelles a récemment mis en demeure Londres d'appliquer une réglementation vétérinaire qui n'entrave pas les échanges. M. Walker, le ministre de l'agriculture, vient d'adresser une lettre à Bruxelles annonçant son intention de modifier cette réglementation. Il reste à l'examiner de près, ce à quoi s'emploient les experts bruxellois, si :

– Cet aménagement signifiera effectivement une réouverture du marché, autrement dit à vérifier si le nouveau système ne dissimule pas d'autres barrières ;

– S'il intervient encore à temps pour que les Français puissent passer avec les grossistes britanniques les contrats concernant les dindes de Noël.

Ph. L.

(Publicité)

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES MINES
OFFICE NATIONAL DE RECHERCHES
ET D'EXPLOITATION PÉTROLIÈRES
(ONAREP)

AVIS D'APPEL D'OFFRES

En prévision d'un prêt de la Banque mondiale pour l'exploration pétrolière au Maroc, l'Office national de recherches et d'exploitation pétrolières lance une consultation pour la fourniture de deux équipes sismiques (une équipe conventionnelle et une équipe vibrosismique) pouvant travailler au Maroc pour une durée minimum globale de quinze mois prorogeables de mois en mois à partir de janvier 1983.

Les cahiers des prescriptions techniques ainsi que tous renseignements supplémentaires peuvent être demandés à la direction de l'exploration pétrolière de l'ONAREP, 4, avenue de France, Rabat-Agdal (Maroc) Télex Burepet 31 715 M.

Les offres doivent parvenir au plus tard le 30 novembre 1982 sous pli scellé à l'attention de Monsieur le Directeur général de l'ONAREP, 4, avenue de France, Rabat-Agdal (Maroc), portant la mention « offres équipes sismiques 1982-1984 ».

Salutations distinguées.

Signé : le Directeur général de l'Office national de recherches et d'exploitation pétrolières.

MOHAMED DOUIEB.

Publicité

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Avis d'appel d'offres restreint
Service consultant : Université du Maine
Route de Laval
72017 LE MANS CEDEX

Objet du Marché : Abonnements de périodiques français et étrangers.

Ce marché à commandes est passé pour une période de douze mois, du 1er janvier au 31 décembre 1983.

Les fournisseurs désireux de soumissionner doivent adresser leur candidature à M. le président de l'université du *Maine, route de Laval, 72017 Le Mans* Cedex, avant le 8 novembre 1982.

Pour prendre connaissance du cahier des charges et pour tous renseignements, s'adresser au Service Central Intendance, téléphone 24-72-36, poste 382.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SINTRA



SINTRA ALCATEL

EMPRUNT
de F 120 millions
en 240.000 obligations de F 500 nominal
CONVERTIBLES EN ACTIONS

Prix d'émission : F 500
Taux d'intérêt : 12 %
Taux de rendement actuariel brut : 12 %
(en cas de non conversion)
Durée : 8 ans, 2 mois et 19 jours

Conversion des obligations : A tout moment à partir du 1er Janvier 1983, à raison d'une action pour une obligation (ajustements prévus en cas d'opérations financières).

Caractéristiques de l'obligation
Jouissance : 12 Octobre 1982
Intérêt : F 60 payable le 1er Janvier de chaque année (exceptionnellement, le 1er coupon, *payable le 1er janvier 1984* représentera l'intérêt couru du 12 Octobre 1982 au 31 Décembre 1983 et s'élèvera à F 74,26).
Amortissement : en 5 ans au maximum, à partir du 1er Janvier 1986, soit au moyen de tirages au sort annuels, par remboursement au pair, soit par rachats en Bourse.
Premier remboursement le 1er Janvier 1987
Garantie : Clause "pari passu".

BALO du 20.9.1982.
La note d'information qui a reçu le visa *C.O.B.* n° 82.143 en date du 7.9.1982 est tenue à la disposition du public, sans frais, au siège social et aux guichets des banques chargées du placement.

SINTRA-ALCATEL
SA au capital de F 55.148.300
26 rue Malakoff
à ASNIERES
RCS NANTERRE
B 632.028.825.



CREDIT LYONNAIS
EUROPARTENAIRES
Banco di Roma
Banco Hispano Americano
Commerzbank

SITUATION AU 31 AOUT 1982

La situation au 31 août 1982 s'établit à 545 267 millions contre 536 562 millions au 3 août 1982. Au passif, les comptes d'Instituts d'Émission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux se chiffrent à 27 209 millions de francs et les comptes de Banques, Organismes et Établissements Financiers à 206 478 millions de francs. Les ressources fournies par la clientèle totalisent 198 605 millions de francs. A l'actif, les comptes de Banques, Organismes et Établissements Financiers s'élèvent à 200 073 millions de francs. Les crédits à la Clientèle à 205 615 millions de francs et les comptes ordinaires débiteurs de la Clientèle à 25 325 millions de francs.

PRÉCISION MÉCANIQUE LABINAL

Le conseil d'administration de Précision mécanique Labinal, dans sa séance du jeudi 7 octobre 1982, a nommé M. Amaury Halna du Fretay, ancien ingénieur au corps des mines, directeur général de Précision mécanique Labinal, auprès de M. Jean-Louis Cler, président-directeur général, et de M. Jean-Louis Dordilly, vice-président directeur général.

Cette nomination prend effet à compter du 1er novembre 1982.

Compagnie d'Investissements Français Immobiliers

COGIFI

Au cours de sa séance du 7 octobre 1982, le conseil d'administration a pris connaissance de la situation provisoire au 30 juin 1982.

Les recettes nettes de loyers du premier semestre 1982 se sont élevées à 35 983 000 F contre 32 870 000 F pour la même période de 1981, soit une augmentation de 9,5 %, qui provient en partie des investissements réalisés au milieu de 1981.

Compte tenu des produits financiers, des recettes diverses et d'une dotation aux comptes d'amortissements et de provisions de 4 186 000 F contre 3 975 000 F l'année précédente, le bénéfice d'exploitation pour le premier semestre de l'exercice 1982 ressort à 29 193 000 F contre 26 496 000 F pour le premier semestre 1981, soit une augmentation de 10,1 %.

D'autre part, la société a réalisé, pendant le premier semestre 1982, une plus-value nette à long terme de 891 000 F sur la vente d'éléments d'actif.

L'ASSOCIATION RÉGIONALE DES CASTORS DE L'ILE-DE-FRANCE

tiendra son assemblée générale le samedi 23 octobre 1982 à 14 h 30, mairie de Versailles, salle Cadoret.

ORDRE DU JOUR :

– Approbation P.V. de l'assemblée générale 1981,
– Rapport moral,
– Rapport du trésorier,
– Rapport des commissions,
– Concours logos,
– Elections nouveaux administrateurs,
– Questions diverses.

MARCHÉS FINANCIERS

NEW-YORK

L'indice Dow Jones au-dessus des 1 000

Au comble de l'euphorie, Wall Street a enregistré lundi son deuxième record d'activité tandis que l'indice Dow Jones des trente valeurs industrielles les plus importantes franchissait la barre des 1 000 points.

En fin de séance, 138,5 millions d'actions avaient été échangées contre 122,2 millions le vendredi précédent et l'ordinateur du Big Board a pris près d'une heure de retard devant l'afflux d'ordres d'achat. Ce chiffre de 138,5 millions constitue le second record en matière de volume d'affaires après les quelque 147 millions de titres négociés le 7 octobre dernier.

A 1 012,78, le Dow Jones a largement refranchi la barre fatidique des 1 000 qu'il avait commencé à abandonner le 28 avril 1981 lorsqu'il s'établissait à 1 024,05. Lundi, cet indice a encore gagné 25,94 points après les 79 points engrangés la semaine précédente et au total, entre la mi-août et le début du mois d'octobre, l'indice Dow Jones a progressé de près de 250 points.

Cette envolée est naturellement à mettre au compte du reflux observé sur les taux d'intérêt. Toutes les banques américaines ont maintenant ramené leur « *prime rate* » à 13 % et deux établissements, la Mellon Bank de Pittsburg et la First national bank de Birmingham sont même allés plus loin en abaissant leur taux de base bancaire à 12 1/2 %.

Pour la première fois, la Réserve fédérale a annoncé avant qu'elle intervienne une réduction de son taux d'escompte, lequel se trouve ramené de 10 % à 9 1/2 %, et les observateurs voient dans cette annonce la confirmation d'une plus grande souplesse du « gendarme » de la masse monétaire américaine.

VALEURS	Cours du 8 oct.	Cours du 11 oct.
Alcoa	28 1/2	30 1/4
A.T.T.	61 1/8	62 7/8
Boeing	22	23
Chase Manhattan Bank	45	46 1/2
Du Pont de Nemours	37 1/2	38
Eastman Kodak	92 3/4	95 1/4
Exxon	29 1/8	30 5/8
Ford	28 7/8	31
General Electric	81 7/8	83 3/8
General Foods	43 7/8	45 1/4
General Motors	50 1/2	53 1/2
Goodyear	27 1/4	27 7/8
I.B.M.	80 3/4	83 3/8
I.T.T.	28 1/4	29 1/4
Mobil Oil	26	26 3/8
Pfizer	78 5/8	79 5/8
Schlumberger	37 1/2	39 1/4
Texaco	30 1/8	32
U.A.L. Inc.	20 3/4	22 3/4
Union Carbide	54 1/2	55 3/4
U.S. Steel	18	18
Westinghouse	36	37 3/8
Xerox Corp.	35 1/4	35 5/8

PARIS

12 octobre

Légère hausse des actions françaises

Contrastant avec la hausse générale des places financières consécutive à l'euphorie qui prévaut à Wall Street, le marché parisien « continue à traîner les pieds », observe un familier du palais Brongniart.

En hausse de 0,4 % (après un gain de 0,26 % la veille), la cote paraît encore bien timorée mardi, alors que Londres, où l'indice F. Times a dépassé les 610 en matinée, bat tous ses records et que New-York s'est confortablement assis sur la barre des 1 000.

A Paris, les actions françaises continuent à pâtir de l'engouement que suscitent les titres étrangers ainsi qu'en témoignent les statistiques de la chambre syndicale. Lundi, on a traité près de 76 millions de francs d'actions étrangères contre à peine 73 millions de francs de valeurs françaises, et le lendemain, de nombreux titres étaient encore très sollicités.

Ford Motor, Ericsson, ICI et General Motors gagnaient ainsi 2,5 % à 5 %, mais le dollar-titre régressait un peu sur la veille (8,48/52 F contre 8,70 F environ).

Côté valeurs françaises, Saupiquet, Raffinage, Esso, Europe 1, Saulnes Gorcy et Sanofi gagnent de 3,5 % à 5,5 %, tandis qu'à l'inverse Francarep, Usinor, C.F.D.E., G.T.M. Entrepose et Pechelbronn perdent 3 % à 6 %.

Sur le marché de l'or, le métal a atteint 442,25 dollars l'once en fin de matinée contre 432,75 dollars lundi midi.

A Paris, le lingot a gagné 1 950 F pour s'établir à 98 450 F, mais le napoléon s'est contenté de reproduire son cours de la veille.

Elf-Gabon qui vient d'effectuer deux découvertes pétrolières s'adjuge finalement 6,8 % après avoir été « réservée à la hausse ».

LA VIE DES SOCIÉTÉS

LEGRAND. — Au cours du premier semestre 1982, le groupe a enregistré un bénéfice net après impôts (part de Legrand) de 83,5 millions de francs, en augmentation de 13,8 % sur la période identique de 1981 (73,4 millions), la marge brute d'autofinancement atteignant 163,9 millions (contre 135,9 millions) sur un chiffre d'affaires de 1,45 milliard de francs (contre 1,20 milliard), une tendance qui s'est trouvée confirmée pour les neuf premiers mois de l'exercice en cours, le chiffre d'affaires consolidé marquant une augmentation de 17,5 % durant cette période.

Pour la seule société Legrand S.A., le chiffre d'affaires ressort à 880 millions de francs, en progression de 20,3 % sur le premier semestre 1981, le bénéfice net s'étant accru de 12,7 % pendant le même temps pour atteindre 36,3 millions de francs.

GROUPE VICTOIRE. — La compagnie financière du groupe Victoire (Abeille et Paix) annonce, pour l'exercice 1981-1982 au 31 août dernier, un bénéfice net de 79,54 millions de francs contre 56,45 millions pour le précédent exercice, après 21,4 millions de francs d'impôt sur les sociétés (contre 13,4 millions).

La compagnie précise que l'augmentation du bénéfice courant s'explique par l'accroissement d'environ 20 % des revenus des filiales et participations (58 108 147 F contre 48 476 920 F), alors que les revenus de placement (titres et trésorerie) sont en légère diminution.

Enfin, le conseil d'administration a décidé de distribuer un dividende net de 21,50 F pour l'exercice 1981-1982, contre 19,50 F l'an dernier.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	8 oct.	11 oct.
Valeurs françaises	102,4	
Valeurs étrangères	120,4	

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	8 oct.	11 oct.
Indice général	99,1	98,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 12 octobre .... 14 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	11 oct.	12 oct.
1 dollar (en yens)	clos	264,25

BOURSE DE PARIS — Comptant — 12 OCTOBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	23 20	0 089
5 %	35	3 479
3 % amort. 45-54	71	0 600
4 1/4 % 1963	103	0 156
Emp. N. Eq. 6 % 67	....	2 203
Emp. 7 % 1973	8320	..
Emp. 8,80 % 77	100 90	3 448
9,80 % 78/93	80 45	2 497
8,80 % 78/86	82	7 353
10,80 % 79/94	82 95	1 154
13,25 % 80/90	93 40	4 792
13,80 % 80/87	95 10	13 687
13,80 % 81/99	95 50	10 246
16,75 % 81/87	104 20	1 514
16,20 % 82/90	100 80	12 117
16 % juin 82	100 20	5 523
E.D.F. 7,8 % 61	130 90	11 084
E.D.F. 14,5 % 80-92	94	4 898
Ch. France 3 %	198	..
CNB Bques janv. 82	100 20	4 520
CNB Paribas	100 20	4 520
CNB Suez	100 25	4 520
CNI janv. 82	100 20	4 520

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	171 10	177 d
Aciers Peugeot	56	61 20 d
Actibail	140	142
Agence Havas	....	....
A.G.F. (St Cent.)	360	380 50
A.G.P. Vie	2955	2955
Agr. Inc. Madag.	48 20	48 20
Air-Industrie	12	12 50
Alfred Herlicq	50	49
Allobroge	419	408
André Roudière	70	....
Applic. Hydraul.	249	249 50
Arbel	50	50
Artois	284	284 50
At. Ch. Loire	27	30 50
Ausedat-Rey	15 95	16 50
Bain C. Monaco	89 90	90
Banania	376	370
Banque Hypoth. Eur.	237	236
B.N.P. Intercontin.	79 50	77
Bénédictine	712	706
Bon-Marché	70	69 60
Borie	261	....
Bras. Glac. Int.	448	442
Bretagne (Fin.)	74 10	74 30
Cambodge	128 50	128
C.A.M.E.	98	97 60
Campenon Bern.	225 90	225
Caout. Padang	192	196
Carbone-Lorraine	34	36 40 d
Carnaud S.A.	41	41 20
Caves Roquefort	532	....
C.E.G.Frig.	113 80	112
Centen. Blanzy	692	699
Centrest (Ny)	97 30	....
Cerabati	100 60	104
C.F.F. Ferrailles	113	111
C.F.S.	633	630
C.G.I.B.	....	....
C.G.Maritime	10 65	....
C.G.V.	90 10	90 10
Chambon (M.)	279	279
Chambourcy (M.)	942	942
Champex (Ny)	120	119
Chim. Gde Paroisse	55	55 10
C.I. Maritime	256	260
Ciments Vicat	173	177
CIPEL	69	....
Citram (B)	154	....
Clause	281	276
Cl. MA (Fr.-Bail)	297	292
CMM-Mar Madag.	32 20	32 20
Cochery	67 10	....
Cofradel (Ly)	448	445
Cogifi	149	148 30
Comindus	345	350
Comiphos	140 10	135 90
Comp. Lyon-Alem.	130	131 20
Concorde (La)	243	....
C.M.P.	9 80	9 40 o
Conte S.A. (Li)	21	20 50 o
Crédit (C.F.B.)	172	172
Créd. Gén. Ind.	211	219

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Crédit Univers.	307	307
Créditel	97 50	98
C. Sabl. Seine	113	....
Derblay S.A.	83	....
De Dietrich	320	....
Degremont	90	....
Delalande S.A.	106 50	106 50
Delmas-Vieljeux	460	465
Dév. Rég. P.d.C (Li)	115	118
Didot-Bottin	283	283
Dist. Indochine	296	299
Drag. Trav. Pub.	169 80	169 80
Duc-Lamothe	223	220 20
Dunlop	4 85	5 40 d
Eaux Bass. Vichy	1000	991
Eaux Vittel	574	588
Ecco	937	950
Economats Centre	486	486
Electro-Banque	153 50	154 50
Electro-Financ.	344	349
Elf-Antargaz	176	176
E.L.M. Leblanc	309 40	305
Entrepôts Paris	142 70	143 50
Epargne (B)	1205	....
Epargne de France	254	254 40
Epeda-BF	700	700
Escaut-Meuse	224	230
Europ. Accumul.	38	38 50
Eternit	235	235
Félix Potin	939	930
Ferm. Vichy (Ly)	140	126 50 o
Files-Fourmies	3 30	....
Finalens	74 90	74 90
FIPP	128	132 80
Fnac	267	260
Focep (Châl. eau)	1500	1500
Foncière (Cie)	148	148
Fonc. Agache-W.	43 20	....
Fonc. Lyonnaise	1040	1040
Foncina	97	97 10
Forges Gueugnon	13 20	12 65
Forges Strasbourg	132 60	132 80
Fougerolle	133 10	133 50
France I.A.R.D.	83 20	....
France (La)	452	....
Frankel	151	150
Fromageries Bel	238	238
From. P.-Renard	245	214 50 o
GAN	686	681
Gaumont	411	412
Gaz et Eaux	700	705
Genvrain	159 10	....
Gér. Arm. Hold.	31	31
Gerland (Ly)	342	336
Gévelot	47	41 o
Gr. Fin. Constr.	125 10	125 10
Gds Moul. Corbeil	110	113 80
Gds Moul. Paris	256	264
Goulet S.A.	295	298 10
Groupe Victoire	361	370
G. Transp. Ind.	100	102 50
Huard-U.C.F.	51 30	51
Hutchinson	15	14 80
Hydro-Energie	41 50	....
Hydroc. St-Denis	70 50	70 50
Immindo S.A.	128 60	....
Imminvest	90 40	90 50
Immobail	184	185
Immobanque	292	293
Immob. Marseille	1063	1086
Immofice	261	270
Imp. G.-Lang	4 30	....
Industrielle Cie	470	480
Interbail	218	221
Jaeger	93	93
Jaz S.A.	43	46 d
Kinta S.A.	470	460
Lafitte-Bail	187 50	188 30
Lambert Frères	46	....
Lampes	205	170
La Brosse-Dupont	65	61 60
Lebon Cie	334 50	342 50
Lille-Bonnières	225 50	225 50
Locabail Immob.	320	325
Loca-Expansion	115	115
Locafinancière	148 50	151
Locatel	360	359 50
Lordex (Ny)	100	100
Louvre	215	215
Luchaire S.A.	83 70	80 40
Magasins Uniprix	89	87 50
Magnant S.A.	50 50	....
Maritimes Part.	94 50	....
Marocaine Cie	21 20	22 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Marseille Créd.	....	....
Métal Déployé	296	288
Mic	225	....
Mors	190	196
Nadella S.A.	8	5 80 o
Naval Worms	122	124 80
Navig. (Nat. de)	57 60	....
Nicolas	300	312 o
Nodet-Gougis	91 50	92 90
Occident. Part.	27 90	....
OPB Paribas	99	....
Optorg	79	....
Origny-Desvroise	137 90	138
Palais Nouveauté	295	298
Paris-Orléans	88	91 50
Part. Fin. Gest. Im.	126 80	....
Pathé-Cinéma	105 10	108 30
Pathé-Marconi	52	....
Piles Wonder	70	71 10
Piper-Heidsieck	244	254 d
Porcher	157	163
Profils Tubes Est	9	9
Prouvost ex-Lain.R.	35	34
Providence S.A.	290	288
Publicis	460	451
Raff. Souf. R.	176 10	176
Ressorts Indust.	99	100
Ricqlès-Zan	120 60	....
Ripolin	49 60	51 50 d
Risla (La)	10 70	....
Rochefortaise S.A.	104 80	97 70 o
Rochette-Cenpa	20 90	20 30
Rosario (Fin.)	114	114
Rougier et Fils	70	....
Rousselot S.A.	300	288
Sacer	32 20	32 80
SAFAA	30	30
Saïc-Alcan	163 50	164 60
SAFT	196	196
Sainrapt et Brice	132	129 90
Saint-Raphaël	85	84
Salins du Midi	222	220
Santa-Fé	128 50	128 80
Satam	65	....
Savoisienne (M)	79	79 50
SCAC	178 80	178 80
Sellier-Leblanc	198	200
Semelle Maubeuge	*127*	*130*
S.E.P. (M)	80	80
Serv. Equip. Véh.	23 50	24
Sici	66 50	67 50
Sicotel	145 20	148
Sintra-Alcatel	500	500
Sinvim	105 10	105 80
Siph (Plant. Hévéas)	144 10	147
Siminco	295	303 50
SMAC Acieroïd	160	153 60 o
Sofal financière	320	323
Soffo	163 10	163 10
Soficomi	250	253
S.O.F.I.P. (M)	91	91
Sofragi	470	479
Sogepal	268	....
Soudure Autog.	110	114 40
S.P.E.G.	112	110
Speichim	175	187
S.P.I.	150	150
Spie Batignolles	160	160
Stemi	245	242 60
Synthelabo	110	111 50
Taittinger	401	400 10
Testut-Aequitas	77	77
Thann et Mulh.	44 90	45 30
Tissmétal	38	38
Tour Eiffel	230	235
Trailor S.A.	97	....
Ufimeg	81	82 50
Ufiner S.M.D.	78	....
Ugimo	*128*	129 90
Unibail	310	310
Unidel	85 20	88 60
U.A.P.	555	555
Union Brasseries	36 50	38
Union Habit.	184	181 50
Un. Imm. France	162	162 80
Un. Ind. Crédit	215 10	223 60
Union Ind. Ouest	315	319 50
Unipol	105	114 60 d
Vincey Bourget (Ny)	10 65	....
Virax	41 50	42
Waterman S.A.	181 50	174 30
Brass. du Maroc	142	....
Brass. Ouest-Afr.	19 10	20 50 d

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	105	103
Akzo	77 10	....
Alcan Alum.	198	210
Algemaine Bank	768	770
Am. Petrofina	500	482
Arbed	173	....
Asturienne Mines	52	....
Bco Pop Espanol	84	82
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	37300	38000
Barlow Rand	52 50	....
Bell Canada	133	136
Blyvoor	112	115
Bowater	28	27 90
British Petroleum	44	....
Br. Lambert	224 10	....
Caland Holdings	74	76 10
Canadian-Pacific	227	225
Cockerill-Ougre	19	20
Cominco	300	307
Commerzbank	425	425
Courtaulds	11	11 30
Dart. and Kraft	505	550
De Beers (port.)	38	....
Dow Chemical	225	222 70
Dresdner Bank	455	440
Femmes d'Auj.	61 10	....
Finoutremer	176	181
Finsider	0 40	....
Foseco	24 90	23 o
Gén. Belgique	212 10	219
Gevaert	290	....
Glaxo	120	132 d
Goodyear	230	230
Grace and Co	315	320
Grand Metropolitan	42	42 30
Gulf Oil Canada	108	105 20
Hartebeest	495	490
Honeywell Inc.	685	710
Hoogoven	43 50	....
I. C. Industries	273	278
Int. Min. Chem	269	275
Johannesburg	520	....
Kubota	10	10 10
Latonia	218	....
Mannesmann	485 10	....
Marks-Spencer	30	29 70
Midland Bank Ltd	42	42 50
Mineral-Ressourc.	55 65	66 d
Nat. Nederlanden	332	338
Noranda	112	114
Olivetti	9 50	9 30
Pakhoed Holding	*114 90*	*114*
Petrofina Canada	900	950
Pfizer Inc.	659	666
Phoenix Assuranc.	38	....
Pirelli	6 50	6 60
Procter Gamble	945	988
Ricoh Cy Ltd	23	22
Rolinco	690	699
Robeco	712	731
Shell fr. (port.)	60	....
S.K.F. Aktieholeg	125	....
Sperry Rand	219 60	220
Steel Cy of Can.	130	131
Stilfontein	120	120
Sud. Allumettes	151	....
Tenneco	265 50	265
Thorn EMI	52	....
Thyssen c. 1 000	255	....
Vieille Montagne	530	510
Wagons-Lits	294	294
West Rand	30	30 45

HORS-COTE

Compartiment spécial

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	715	715
Entrepose	143 50	146
Far East Hotels	1 55	1 55
Métallurg. Minière	153	152
Novotel S.I.E.H.	940	951
Sarakreek N.V.	218	218
Sicomer	140	140 50
Softbus	220	220
Rodamco	390	383

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	146 90	150
Cellulose du Pin	19 90	....
Coparex	420	442
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Iena Industries	13	....
La Mure	61	....
M.M.B	186	189
Océanic	45	41 o
Petrofigaz	335	....
Pronuptia	125	118 o
Ratier For. G.S.P.	....	....
Rorento N.V.	547	539
Sabl. Morillon Corv.	120	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
S.K.F. (Applic. méc.)	60	60
Total C.F.N.	74	....
Ufinex	207	....
Voyer S.A.	1 35	....

SICAV

11/10	Émission Frais inclus	Rachat net
Actions France	158 61	151 42
Actions-Investiss.	199 57	190 52
Actions sélectives	223 77	213 62
Aedificandi	262 90	250 88
A.G.F. 5000	191 58	182 89
Agfimo	274 63	262 37
Altefi	198 02	189 04
A.L.T.O.	174 98	167 05
Amérique Gestion	367 03	350 39
Bourse-Investiss.	212 86	203 21
Capital Plus	1056 61	1056 61
C.I.P.	635 84	607 01
Convertimmo	213	203 34
Cortexa	719 45	686 84
Credinter	265 08	254 01
Cross. Immobil.	261 86	249 98
Démeter	54054 43	53892 75
Drouot-France	207 81	198 39
Drouot-Investiss.	472 52	451 09
Energie	194 02	185 22
Epargne-Crois.	976 28	932 01
Epargne-Industr.	341 44	325 96
Epargne-Inter	478 56	456 85
Epargne-Oblig.	155 61	148 55
Epargne-Unie	624	595 70
Epargne-Valeur	261 97	250 09
Euro-Croissance	286 08	273 11
Financière Privée	641 87	612 76
Foncier Investiss.	469 26	447 98
France-Garantie	251 40	246 47
France-Investiss.	294 68	281 32
Fr.-Obl. (nouv.)	356 51	340 34
Francic	181 30	173 08
Fructidor	186 59	178 13 ♦
Fructifrance	328 51	313 61 ♦
Gestion Mobilière	416 52	397 63
Gest. Rendement	426 66	407 30
Gest. Sél. France	278 21	265 59
I.M.S.I.	265 24	253 21
Indo-Suez Valeurs	477 83	456 16
Ind. française	10402 14	10402 14
Interoblig.	7770 71	7418 34
Intersélect France	*203 78*	*194 54*
Intervaleurs Indust.	301 62	287 94
Invest. Obligataire	10166 81	10146 52
Invest. St-Honoré	479 22	457 49
Laffitte-Expansion	483 91	461 97
Laffitte-France	146 58	139 93
Laffitte-Oblig.	129 40	123 53
Laffitte-Rend.	178 17	170 09
Laffitte-Tokyo	552	526 97
Livret portefeuille	349 93	334 06
Mondial Investiss.	245 59	234 45
Multi-Obligations	390 17	372 48
Multirendement	129 75	123 87
Natio.-Epargne	11330 89	11218 70
Natio.-Inter.	720 58	687 90
Natio.-Placements	103575 86	103575 86 ♦
Natio.-Valeurs	404 01	385 69
Oblisem	141 72	135 29
Pacifique St-Honoré	299 34	285 77
Paribas Gestion	388 28	370 67
Pierre Investiss.	323 67	308 99
Province Investiss.	220 04	210 06
Rendem. St-Honoré	10467 04	10414 97
Sécur. Mobilière	363 79	347 29
Sél. court terme	11309 25	11225 06
Sélec. Mobil. Div.	250 98	239 60
S.P.I. Privinter	188 30	179 76
Sélection-Rendem.	151 73	144 85
Sélect. Val. Franç.	158 48	151 29
S.F.I. fr. et étr.	324 36	309 65
Sicavimmo	354 30	338 23
Sicav 5000	158 17	151
S.I. Est	707 01	674 95
Silvafrance	248 16	236 91
Silvam	227 07	216 77
Silvarente	169 13	161 46
Silvinter	255 33	243 75
S.I.G.	567 86	541 49
S.N.I.	785 07	749 47
Sofinvest	327 66	312 80
Sogepargne	269 68	257 45
Sogevar	607 36	579 82
Soginter	774 33	739 22
Soleil Investiss.	358 98	342 70
U.A.P. Investiss.	250 54	239 18
Unifrance	192 22	183 50
Unifoncier	499 13	476 50
Unigestion	440 34	420 37
Uni-Japon	641 91	612 80
Unirente	1486 53	1437 65
Univer	11440 20	11440 20
Valorem	277 96	265 36 ♦
Valrel	111699 26	111587 67
Worms Investiss.	510 96	487 79

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1875	4,5 % 1973	1840	1850	1840	1829
3105	C.N.E. 3 %	3099	3110	3111	3110
310	Agence Havas	324	324	324	320
450	Air Liquide	449	451	455	451
330	Als. Superm.	337	350	350	350
72	A.L.S.P.I.	71 10	70 05	70 05	69
142	Alsthom-Atl.	150	150 80	149 50	150 10
840	Amrep	845	831	831	817
141	Applic. gaz	132 50	134	134	134
102	*Arjom. Prioux*	*116*	*115*	*115*	*115 90*
890	Aux. Entrepr.	941	941	940	923
490	Av. Dass.-Br.	509	499	499	489
188	Bail-Equipem.	187 90	189 90	189 90	180
355	Bail-Investiss.	367	367	367	363 90
190	Cie Bancaire	192 40	194	194 50	194
107	Bazar H.-V.	108 50	109	109	108 80
91	B.C.T. Midi B.	101 50	103	103	101
200	Béghin-Say	197	199	199	195 50
440	Bic	415	405	410	410
154	B.I.S.	152	150 10	150 10	152
380	Biscuit (Géné.)	379	379	379	375
1070	Bongrain S.A.	1068	1061	1061	1054
735	Bouygues	760	765	756	764
1450	B.S.N.-G.D.	1479	1480	1480	1470
1430	— (obl.)	1490	1465	1465	1457
1480	Carrefour	1382	1370	1375	1361
290	— (obl.)	285 50	285 50	285 50	285 10
1210	Casino	1141	1148	1148	1135
685	Cedis	615	608	608	620
29	CEM	27 90	27 60	27 60	27 60
187	Cetelem	190	193	193	180 50
580	C.F.A.O.	540	537	537	528
52	C.F.D.E.	46	44 50	45	45 30
183	Charg. Réunis	199 50	200 50	200 50	196 50
12	Chiers-Châtill.	12	11 90	11 90	....
130	Ciments franç.	129 50	129	129	127
775	C.I.T. Alcatel	729	727	727	727
515	Club Méditerr.	486 10	488	489	495
99	Codetel	99	99	99	99
119	Cofimeg	124 50	122	122	122
225	Colas	233	233	233	229
88	Compt. Entrepr.	89 10	89 80	89 80	89 80
345	Compt. Mod.	324	324	324	330 50
375	Créd. Foncier	391	391	390	391
185	Crédit F. Imm.	197	197	198 80	193
295	*Crédit Nat.*	302	*305*	*305*	*304*
74	Creusot-Loire	66 20	65 90	66	65 10
147	Crouzet	140 50	139	140	141 60
250	C.S. Saupiquet	230	240	243	240
860	Damart-Serv.	820	820	820	820
870	Darty	860	851	851	850
765	Docks France	637	620	620	625
29	D.M.C.	31 10	31	31	31
1170	Dumez	1165	1160	1160	1158
315	Eaux (Gén.)	307	309	309	305
104	Elf-Aquitaine	100	101	102 50	100
103	— (certific.)	98	98	98	98
720	Essilor	738	738	739	730
173	Esso S.A.F.	155 10	156 80	161	155 50
355	Eurafrance	359 80	360	360	360
1040	Euromarché	935	935	935	935
500	Europe n° 1	564	580	579	570

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
590	Facom	606	606	606	600
860	Fichet-Bauche	776	779	779	779
170	Finextel	168 50	168	168	168
138	Fives-Lille	142	145	145	145
49	Fonderie (Gén.)	46 30	46	46	45 30
76	Fraissinet	78	78	78	77 50
385	Francarep	378	353	355	359
163	Gal. Lafayette	142	142 50	142 50	139 70
260	Gén. d'Entrep.	270	270	270	275
1250	*Gén. Géophys.*	*1020*	*1020*	*1020*	*1035*
395	G.T. Mars.	373	360	367	367
380	Guyenne-Gasc.	375	375	375	375
520	Hachette	565	560	560	560
345	Hénin (La)	349 80	350 20	350 20	350
50	Imétal	46 50	46 50	46 50	47
197	Imm. Plaine-M.	197	197 50	198	197 50
159	Ind. et Particip.	166	166 50	166 50	164
750	Inst. Mérieux	719	715	715	720
1180	Intertechnique	1099	1102	1102	1082
164 30	J. Borel Int.	164 30	....	....	....
182	J. Lefebvre	188	188	188	191 30
134	Jeumont Ind.	123 10	123	123	123
285	Lab. Bellon	255	256	258	251
212	Lafarge-Coppée	209	209	209 50	205 10
280	— (obl.)	284	284	284	281 10
1580	Legrand	1595	1597	1590	1597
785	Lesieur	802	810	806	815
185	Locafrance	186	186 50	186 50	184
405	Locindus	427	425	425	425
410	Lyonn. Eaux	388	399	397	362 20
28	Machines Bull	27 65	27 10	27 10	26 55
290	Mais. Phénix	340 10	345	344	342
1250	Majorette (Ly)	1165	1165	1165	1150
320	Manurhin	290 10	290 10	290 10	291
47	Mar. Wendel	51 40	50	50 10	....
740	Martell	780	772	772	772
725	— (obl.)	770	770	770	760
535	Merlin-Gerin	586	595	595	583
1730	Matra	1647	1642	1640	1627
8 60	Mét. Nav. D.-N.	10 15	9 80	9 80	9 50
645	Michelin	650	660	678	653
580	— (obl.)	581	581	581	....
630	Midi (Cie)	597	597	597	597
87	Mines Kali (Sté)	88 50	88 50	88 50	87 10
49	M.M. Penarroya	45 50	45 50	45 10	46
785	Moët-Hennessy	741	749	748	749
930	— (obl.)	855	855	865	855
385	Mot. Leroy-S.	356	356	360	353
56	Moulinex	53	53 30	53 30	52 20
345	Mumm	345	337	337	335
152	Navig. Mixtes	146 40	149 50	150 10	....
14	Nobel-Bozel	13 90	13 30	13 30	13 10
42	Nord-Est	41 90	41 80	41 80	41 65
210	Nordon (Ny)	205	216	216	216
85	Nouvelles Gal.	79 50	80	80	80
405	Occident. (Gén.)	397	398	399	389
163	Olida-Caby	153	153	154	155
730	Omn. F. Paris	723	725	725	725
126	Opfi-Paribas	126 10	126 10	126 10	126 50
980	Oréal (L')	985	1010	1000	1000
52	Papet. Gascogne	54	53 90	53 90	53
115	Paris-France	123 90	122	123	119 60

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
280	Paris-Réescomp	283	278	278	275 10
100	Pechelbronn	100	97	97	....
335	Penhoet	323	325	325	321
395	Pernod-Ricard	362	364	365	380 10
103	Pétroles (Fse)	96 50	99	99 50	98
175	— (obl.)	175	175 10	176 10	175
28	— (certific.)	24 50	24 70	24 70	24 20
38	Pétroles B.P.	40	39	39	38 30
125	Peugeot S.A.	135	136 50	136 90	139
310	— (obl.)	326 10	325 50	325 50	325 80
86	P.L.M.	86	....	....	....
82	Poclain	85	84	84	84
300	Poliet	285	288	288	282 50
95	Pompey	94	94	94	92 10
215	P.M. Labinal	213 50	213	213	208 80
750	Presses Cité	769	774	774	673
550	Prétabail Sic.	585	561	561	570
265	Primagaz	240	248	248	244
135	Printemps	129 90	129	129 50	127 50
1300	Promodès	1130	1115	1116	1106
300	Radiotechn.	311	313 90	313 50	309 90
82	Raffin. (Fse)	76 50	80	80	81 40
960	Redoute (La)	924	913	917	900
550	Révillon	550	....	....	....
220	Roussel-Uclaf	210 20	204 10	204 10	200 10
840	Rue Impériale	808	795	795	800
34	Sacilor	34 10	34 10	34 10	33 50
138	Sade	136	136 90	136 90	136 90
1040	Sagem	1134	1134	1134	1136
150	St-Louis B.	161 10	161 50	161 50	161 50
255	Sanofi	227	236	236	235
345	— (obl.)	313	329	329	329
255	S.A.T.	278 50	278 50	278 50	278 50
24	Saulnes	24 05	25	25	24 50
48	Saunier-Duval	48	47	47	46 20
98	Schneider	105	104 50	104 20	....
29	S.C.O.A.	27	26 50	26 50	27
100	S.C.R.E.G.	102 50	103	103	101
133	— (obl.)	135 80	136 90	135 90	135 90
210	Seb	236	240	240	235 30
148	Sefimeg	154	151	151	149
645	S.F.I.M.	683	689	689	675
410	Sign. Ent. El.	434	435	439	428 30
295	Silic	286 50	287	289	287
174	Simco	185 20	185 20	185 20	185
93	Simnor	94 50	94	94	94
520	Skis Rossignol	534	534	538	540
270	Sogerap	284 80	279	278	279
128	Sommer-Allib.	136	135 50	135	135 50
178	Source Perrier	174 50	174 50	174 50	171 10
285	Talcs Luzenac	293	300	296	295 50
760	Tél. Elect.	752	760	760	760
129	— (obl.)	128 10	128 50	128 50	126
129	Thomson-C.S.F.	136 50	139	139 20	139 90
195	— (obl.)	191 50	193	193	193
1130	T.R.T.	1160	1183	1183	1160
123	U.F.B.	119 90	118	118	115 70
335	U.I.S.	355	355	355	361
108	U.C.B.	109	111 90	112	112
2 30	Usinor	2 21	2 11	2 11	2 16
174	U.T.A.	177	178	180	174 50
180	Valéo	200	203	201	200 10

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
118	Vallourec	119 50	120	120	120
1260	V. Clicquot-P.	1121	1130	1130	1140
870	Viniprix	862	862	860	853
191	Amax Inc.	195	198	196 50	198
420	Amer. Express	486	487 50	489	487 50
485	Amer. Teleph.	540	534	530	534
100	Anglo Amer. C.	109 90	109 60	109	108 10
630	Amgold	722	722	716	708
700	B. Ottomane	689	665	670	675
400	*BASF (Akt)*	*385 30*	*391*	*391*	394 90
395	Bayer	372	380	374	372 40
305	Buffelsfont.	365	363	358	360
27	Charter	29 60	29 60	29 60	29 80
325	Chase Manh.	393	390	390	387
205	Cie Pétr. Imp.	213 50	211 50	211 50	210
43	De Beers	45 20	45 60	45 70	45 10
880	Deutsche Bank	903	912	908	902
84	Dome Mines	82 30	79 70	79 70	80 50
196	Driefontein Ctd	225	219	216	217
315	Du Pont-Nem.	326	321	320	315 10
940	Elf-Gabon	876	925	937	911
720	Eastman Kodak	806	801	790	798
114	East Rand	138 10	134 90	133 60	135
335	Ericsson	321	333	333	330
235	Exxon Corp.	251 20	256	256	255 10
225	Ford Motors	250	263	262 50	259 50
285	Free State	331	333	332	327
138	Gencor	154	152 50	152 50	149 50
215	Gén. Belgique	215	217	217	219
650	Gén. Electr.	718	708	701	708
410	Gen. Motors	440	463 50	450	446
63	Goldfields	66 30	67 70	67 40	67
116	Harmony	129 50	127 30	127 40	125
20	Hitachi	22 60	22 85	22 65	22 60
375	Hoechst Akt.	367	389	388	362

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
44	Imp. Chemical	42 60	43 90	43 90	43 90
82	Inco. Limited	83 60	87 50	85	87 30
640	IBM	703	700	694	700
30	Ito-Yokado	32 10	32 95	33	32 30
230	ITT	243 90	247 10	245	245
38	Matsushita	42 30	41 80	41 80	41 05
670	Merck	694	701	700	696
565	Minnesota M.	640	635	635	635
216	Mobil Corp.	223	223 10	221 50	220
13350	Nestlé	13990	13990	13990	14150
340	Norsk Hydro	333	338	338 50	340
840	Petrofina	836	843	835	836
485	Philip Morris	527	520	516	520
79	Philips	86 10	86	86	85 20
280	Pres. Brand	338	332 50	330 50	326
280	Président Steyn	331	321	318	321
1050	Quilmès	1025	1040	1040	1020
580	Randfontein	674	669	669	669
265	Royal Dutch	289 50	288	288	282 20
60	Rio Tinto Zinc	65 20	64 80	64 50	64
280	St Helena Co	293	288	286	290
320	Schlumberger	325 50	330	328	327
57	Shell transp.	60 50	61 20	61 30	60 30
830	Siemens A.G.	850	855	855	858
107	Sony	125	124 20	123	122 50
130	T.D.K.	150 20	147	147	148
515	Unilever	584	573	573	....
405	Unit. Techn.	434	436	430	432
580	Vaal Reefs	670	661	655	661
275	West Deep	340	336 80	332	333
330	West Hold.	380 50	362	358	362
270	Xerox Corp.	314	306	305	309 90
2 02	Zambia Corp.	2 10	2 06	2 06	2 05

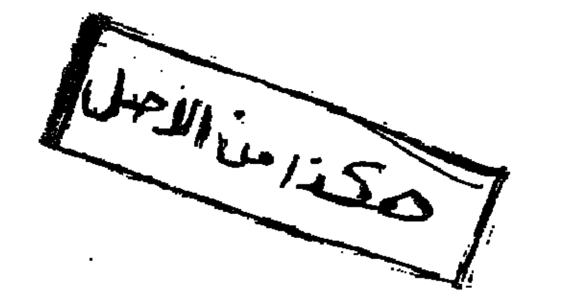
c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 077	7 058	6 850	7 200
Allemagne (100 DM)	282 910	282 950	275	289
Belgique (100 F)	14 586	14 587	13 200	14 300
Pays Bas (100 fl.)	259 160	259 070	252	264
Danemark (100 krd)	79 800	80 270	76	82
Norvège (100 k)	98 350	97 400	95	101
Grande-Bretagne (£ 1)	12 166	12 151	11 750	12 450
Grèce (100 drachmes)	9 985	9 975	8	11
Italie (1 000 lires)	4 971	4 974	4 750	5 250
Suisse (100 fr.)	332 140	332 650	321	339
Suède (100 krs)	96 820	96 620	93	99
Autriche (100 sch)	40 260	40 250	38 900	40 600
Espagne (100 pes.)	6 242	6 249	0 595	6 400
Portugal (100 esc.)	7 975	8 010	6 800	8
Canada ($ can 1)	5 761	5 749	5 620	5 880
Japon (100 yens)	2 689	2 684	2 550	2 630

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/10
Or fin (kilo en barre)	97500	98800
Or fin (en lingot)	96500	98450
Pièce française (20 fr)	650	650
Pièce française (10 fr)	428	.....
Pièce suisse (20 fr)	590	581
Pièce latine (20 fr)	556	561
Souverain	720	716
Pièce de 20 dollars	3100	3105
Pièce de 10 dollars	1585	1560
Pièce de 5 dollars	830	.....
Pièce de 50 pesos	3695	3700
Pièce de 10 florins	596	600



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 12 octobre 1982 a été tiré à 558 853 exemplaires.

A B C D F G H

L'Algérie et la France souhaitent coopérer davantage dans le domaine aéronautique

La commission mixte de coopération économique franco-algérienne, créée le 21 juin, s'est tenue les 11 et 12 octobre sous la double présidence de MM. Abdelhamid Brahimi, ministre algérien du plan, et Michel Jobert, ministre français du commerce extérieur. Pour les sept premiers mois de 1982, les exportations françaises ont représenté 7,3 milliards de francs, en recul de près de 10 % par rapport à la même période de 1981, tandis que les importations ont atteint 12,3 milliards de francs, en hausse de 122 %. Le déficit commercial de la France s'est établi à 5 milliards de francs, le double de celui enregistré de janvier à juillet 1981.

M. Brahimi a été reçu, lundi après-midi 11 octobre, par M. Mauroy. Le premier ministre a rappelé la volonté de la France d'aider à la planification du développement de l'Algérie. La coopération dans le domaine des transports a notamment été évoquée.

De notre correspondant

Alger. — M. Pierre Pailleret, directeur commercial d'Airbus-Industrie vient de faire une visite aux dirigeants de la compagnie aérienne Air Algérie, les 9 et 10 octobre. Il était à la tête d'une mission de neuf personnes, parmi lesquelles figuraient non seulement des experts commerciaux, mais aussi des responsables de la formation du personnel navigant, des essais en vol et des études de « routes » (définition de la rentabilité d'un réseau en fonction de plusieurs paramètres). Son but, nous a-t-il dit, n'était pas tant de discuter des conditions financières de livraison de tel ou tel appareil que d'évoquer avec les Algériens l'ensemble de leurs besoins dans une perspective à long terme. Il semble que ses interlocuteurs aient apprécié un langage qui n'était pas seulement celui des chiffres, mais mettait l'accent sur une coopération d'égal à égal.

Dans les quinze années à venir Air Algérie pourrait être amené à commander, tant pour le réseau européen que pour le réseau domestique, trente-cinq avions du type de ceux qu'Airbus Industrie est en mesure de fournir. Actuellement, la compagnie algérienne utilise seulement deux Airbus A-300 fournis en location-vente (leasing) par la Lufthansa pour les vols sur l'Europe. L'Airbus A-300 se trouve en concurrence avec le Boeing 757 pour les achats en pleine propriété, auxquels songe la compagnie. Airbus Industrie estime par ailleurs que son A-310, dont les premiers exemplaires seront livrés le 1er avril 1983 à la Lufthansa et à Swissair, serait tout à fait approprié pour la desserte du réseau domestique d'Air Algérie, en plein essor.

Airbus A-300 est vendu environ 20 % plus cher que le Boeing-757. M. Pailleret fait cependant valoir qu'Airbus propose un dispositif d'accompagnement plus intéressant que Boeing : les propositions de la société américaine devraient être limitées à la coûteuse livraison d'un simulateur de vol. Airbus met l'accent sur les transferts de technologie et la coopération, notamment grâce à son centre d'aéroformation de Toulouse. Ses ingénieurs et techniciens pourraient participer à la création d'un centre de maintenance dont Alger aurait besoin dans les trois prochaines années.

Sans ignorer que la concurrence avec Boeing sera dure, Airbus Industrie commence immédiatement, à ses frais, différentes études de besoins, de formation et de maintenance et présentera, dans un mois, un programme de coopération à Air Algérie. Les négociations se font de société à société, mais M. Charles Fiterman pourrait rappeler ces offres, parmi d'autres dans le domaine des transports terrestres, au cours d'une prochaine visite à Alger.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Deux pôles vont être constitués dans l'industrie de l'engrais

La restructuration de l'industrie française des engrais (16 000 salariés) est pratiquement achevée. Le ministère de la recherche et de l'industrie devrait annoncer incessamment la création de deux pôles industriels à partir des actifs que possédaient Rhône-Poulenc dans ce secteur (le Monde du 11 septembre).

D'une part, la société générale des engrais (GESA) sera rattachée au groupe Azote et produits chimiques (A.P.C.), filiale de C.D.F.-Chimie ; d'autre part, la société de participation Gardinier (SOPAG) se rapprochera de la COFAZ (66 % Paribas et 34 % Total). Rhône-Poulenc, qui avait racheté en 1978 la participation des frères Gardinier dans la SOPAG et en 1979 la participation de PUK dans GESA se désengagera donc du secteur, la plate-forme du Grand-Quevilly, près de Rouen, allant chez A.P.C. Rhône-Poulenc pourrait conserver une participation minoritaire dans ce pool.

Le chiffre d'affaires des deux nouveaux groupes sera, pour GESA plus A.P.C., de l'ordre de 5,2 milliards de francs et, pour COFAZ plus SOPAG, de 4,2 milliards de francs.

En 1981, les résultats des fabricants nationaux avaient été mauvais. A.P.C. et GESA ont perdu respectivement 176 et 151 millions de francs quand la COFAZ équilibrait à peine ses comptes. La restructuration en cours devrait donc permettre à l'industrie française des engrais — la première d'Europe — de faire face à la concurrence des Allemands de BASF, des Néerlandais d'U.K.F. et des Britanniques d'ICI. Mais, il faudra encore nationaliser l'outil de production. Dans cette optique, la plate-forme de Grand-Couronne (A.P.C.), qui produit à peu près les mêmes produits que celle voisine de Grand-Quevilly (acides phosphoriques, engrais complexes ammonitrates, etc.), semble condamnée. Elle emploie quatre cents personnes.

Avant la fin de l'année, les deux nouveaux pôles mis en place devront donc élaborer un plan financier industriel et social. Une modification des réseaux commerciaux est également envisagée.



CONDAMNÉ POUR AVOIR TUÉ UN AIGLE

(De notre correspondant.)

Albertville. — Un pêcheur qui avait tué à l'aide de sa canne un aigle royal, espèce extrêmement rare dans les Alpes et protégée, a été condamné par le tribunal correctionnel d'Albertville à remettre à la justice... son fusil.

M. Roger Bugan, cantonnier à Beaufort-sur-Doron, qui revenait d'une partie de pêche, a surpris les amours de deux aigles royaux. L'un d'eux devait aussitôt prendre son vol, tandis que la femelle se dirigea sur ses pattes, toutes ailes déployées, vers M. Bugan.

Le cantonnier, qui affirma à l'audience avoir agi en état de légitime défense contre un animal qui le menaçait, le roua de coups, puis après avoir cassé sa canne à pêche, l'acheva à l'aide d'une branche d'arbre. Le tribunal a suivi les réquisitions du procureur de la République, qui n'avait pas jugé utile de condamner le cantonnier savoyard à une amende : il a préféré donner partiellement satisfaction à quatre associations de protection de la nature et des animaux sauvages, à la fédération des chasseurs locaux, parties civiles au procès qui recevront chacune 50 francs, et au Fonds d'intervention pour les rapaces (FIR) dont la principale mission est d'organiser la surveillance, la sauvegarde et la réintroduction des grands rapaces, qui s'est vu attribuer 3 000 francs de dommages et intérêts.

Après l'échec des négociations sur l'assurance-chômage

M. Bérégovoy a entamé ses consultations avec les organisations syndicales

M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a entamé, mardi 12 octobre, la consultation des organisations syndicales sur la révision et le financement de l'assurance-chômage (UNEDIC) après l'échec des négociations, vendredi 8 octobre. Après avoir reçu, mardi matin, M. André Bergeron (F.O.) puis Edmond Maire (C.F.D.T.), il devait rencontrer l'après-midi M. Jean Menu (C.G.C.) puis mercredi M. Henri Krasucki (C.G.T.) et jeudi, MM. Gattaz et Chotard (C.N.P.F.), puis M. Jean Bornard (C.F.T.C.) et M. Bernasconi (C.G.P.M.E.).

Une campagne d'intervention auprès du patronat a été déclenchée. F.O. a demandé, le 11, à « l'ensemble de ses fédérations et unions départementales de prendre contact avec les organisations patronales en vue de tenter de les convaincre de modifier leurs attitudes » après leur refus de majorer les cotisations. Mêmes consignes à la C.G.T. qui invite les salariés à « exprimer fermement leur protestation » et à la C.F.D.T. qui a aussi lancé un appel dans ce sens. Cette dernière centrale a décidé de faire du mardi 19 octobre « une journée d'information et d'initiatives d'action ».

Un effort conjoint des salariés, de l'État, mais aussi du patronat a été à nouveau demandé par le premier ministre (lire page 40) et par M. Raymond Barre (le Monde du 12 octobre).

De son côté, le syndicat des chômeurs a exprimé « sa plus vive inquiétude » et décidé d'envoyer des délégations auprès du gouvernement, du patronat, mais aussi des syndicats, reprochant à ces derniers d'avoir « pour la première fois dans l'histoire du mouvement ouvrier accepté de négocier un accord de régression sociale ».

Après avoir été reçu durant trois quarts d'heure, le 12 octobre, M. Bergeron a renouvelé sa proposition d'une réunion syndicats-patronat sous la présidence du ministre. « Il ne s'agit pas pour M. Bérégovoy de se substituer aux partenaires sociaux mais de présider des négociations pour tenter d'aboutir à une solution. » M. Bérégovoy n'a pas rejeté cette idée, a ajouté M. Bergeron qui, à propos des économies, a rappelée que F.O. était allée très loin en proposant plus de 10 milliards de francs.

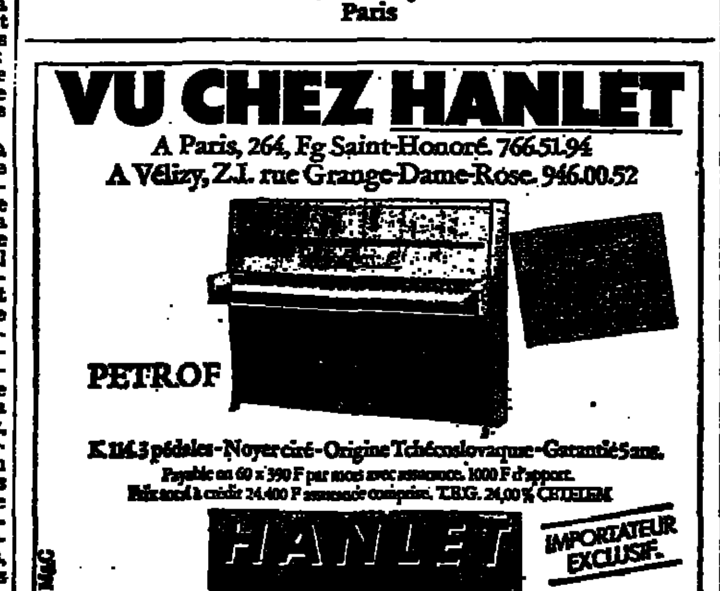
« Il n'est pas bon de voir l'État intervenir dans le régime d'assurance chômage, nous refusons la gestion par l'État d'un tel régime comme toute forme de gestion tripartite », a déclaré enfin M. Edmond Maire qui, de la sorte, n'est pas favorable à une négociation à trois (syndicats, patronat, gouvernement), ne rejetant pas cependant une réunion d'information ou de consultation sous cette forme. Pour M. Edmond Maire, il s'agit d'abord de « faire céder le patronat ».

La proposition de journée d'action décidée par la C.F.D.T. a été présentée aux autres organisations syndicales, et selon M. Edmond Maire, la C.F.T.C. et F.O. y seraient favorables.

D'autre part, le leader cédétiste a demandé à M. Bérégovoy d'intervenir auprès du C.N.P.F. de telle façon que les entreprises accroissent leur contribution au régime d'assurance chômage ; il a aussi demandé que l'État apporte sa part en affectant l'impôt exceptionnel sur les revenus (4 milliards de francs) et en supportant les indemnités de formation et de création d'entreprises (3 milliards de francs).

— J.-P. D.

● *Un incident* a marqué, le lundi 11 octobre, la soirée d'ouverture du premier Festival du film des cultures méditerranéennes qui est organisé jusqu'au 20 octobre, à Bastia. M. Jean-Paul Poletti, au nom de Canta u Populu corsu, le plus connu des groupes insulaires, a lu en scène en guise de prologue, une déclaration mettant vivement en cause la politique culturelle de la gauche.



UN DES AUTEURS PRÉSUMÉS DE L'ATENTAT DE BOLOGNE ARRÊTÉ EN BOLIVIE

Ce qu'on avait pris d'abord pour l'action de pirates de l'air — un DC-10 d'Alitalia détourné le dimanche 10 octobre de Récife, au Brésil, vers la Bolivie — s'est révélé, ce mardi, une opération de la police italienne pour « récupérer » dans le pays andin un des membres les plus recherchés du terrorisme noir.

Les services secrets italiens avaient repéré la présence, à Santa-Cruz, en Bolivie, de M. Pierluigi Paglia, l'un des auteurs présumés de l'attentat contre la gare de Bologne, qui fit quatre-vingt-cinq morts et deux cents blessés, le 2 août 1980. Des policiers venus de Rome montèrent leur opération avec, semble-t-il, la collaboration des services boliviens alors qu'un gouvernement démocratique venait de s'installer à La Paz. La capture du terroriste, qui fait l'objet d'un mandat d'arrêt international, a eu lieu à la suite d'une fusillade au cours de laquelle il a été blessé. Il a été aussitôt embarqué dans le DC-10 venu du Brésil, qui avait été affrété par les Italiens et qui attendait à l'aéroport de Santa-Cruz. L'avion est parti à l'aube pour San-Juan-de-Porto-Rico, d'où il a décollé pour Rome où il était attendu en fin de journée.

M. Paglia est âgé de vingt-huit ans. Il est issu d'une riche famille milanaise. Surnommé « le chérubin » par ses camarades d'extrême droite, il était entré dans la clandestinité en 1976 après qu'un mandat d'arrêt eut été lancé contre lui pour sa participation présumée à un autre attentat. Les accusations portées contre lui à propos de l'attentat de Bologne reposent sur la confession d'un terroriste récemment arrêté : M. Paglia aurait été recruté directement pour cette action par M. Stefano Delle Chiaie, le fondateur des Noyaux armés révolutionnaires, en fuite depuis douze ans et que la police, semble-t-il, a essayé de capturer à Santa-Cruz au cours de la même opération.

En Corée du Sud

UN DIRIGEANT ÉTUDIANT MEURT APRÈS QUARANTE JOURS DE GRÈVE DE LA FAIM

Séoul (A.F.P.). — Le dirigeant d'un mouvement étudiant sud-coréen, Park Kwan-Hyun, qui avait été condamné à cinq ans de prison pour avoir pris part aux émeutes antigouvernementales de Kwangju, en mai 1980, est mort ce mardi 12 octobre, au quarantième jour d'une grève de la faim. Selon les autorités, Park Kwan-Hyun, âgé de trente ans, est mort d'une attaque cardiaque.

A Paris

INCENDIE CRIMINEL A L'AMBASSADE DU BRÉSIL

Un début d'incendie, d'origine criminelle, s'est déclaré, lundi soir 11 octobre, dans les locaux de l'ambassade du Brésil en France, 34, cours Albert-Ier, à Paris (8e). Les pompiers ont rapidement maîtrisé le sinistre, qui n'a provoqué que quelques dégâts matériels, notamment la destruction d'archives dans les combles de l'ambassade. Cet incendie volontaire, puisque sept traces de foyer ont été relevées par les enquêteurs de la sixième brigade territoriale, a été revendiqué par un homme qui, dans un appel téléphonique à l'état-major des sapeurs-pompiers, a prétendu appartenir à une organisation inconnue nommée « Touki » ou « Toki ».

M. JOSPIN A TENU UNE CONFÉRENCE-DÉBAT AU CRÉDIT LYONNAIS

Le vice-président du tribunal de Paris a rendu, mardi 12 octobre, une ordonnance déboutant une organisation dénommée Association pour la sauvegarde du personnel bancaire, et son vice-président, M. Taillefer de la Portallière, fondé de pouvoir à la direction du Crédit lyonnais, qui lui demandait d'enjoindre à cette direction d'interdire la tenue d'une conférence-débat de M. Lionel Jospin. Au nom de cette association et de son vice-président Mes Tarride et Morette ont soutenu qu'une telle réunion « à caractère politique », ne pouvait entrer dans les attributions d'un comité d'entreprise.

Le magistrat a constaté que la décision d'organiser cette réunion n'est contestée par aucun membre du comité d'entreprise (y compris le représentant de la direction de la banque) qu'il existe une contestation sérieuse sur la recevabilité de l'association demanderesse et que cette dernière ne justifie ni d'un trouble de l'ordre public ni de l'illicité de la réunion.

● *Cinq trafiquants de drogue appartenant à la filière chinoise* ont été arrêtés par les policiers de la brigade de répression des stupéfiants de la préfecture de Paris et déférés lundi 11 octobre au parquet. Trois kilos d'héroïne, de provenance asiatique, ont été saisis au cours de l'opération.